



Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Festival du cochon
4000 «passeporcs» ont déjà trouvé preneur - page 7

Marc Trudel
Une passion pour les maisons en bois rond - page 8



82e ANNÉE, No 233

TROIS-RIVIÈRES, LE JEUDI 1er AOÛT 2002

65¢ PLUS TAXES

Blitz de la police

On cherche toujours l'auteur du meurtre de Jeanne d'Arc Alarie-Ouellet

NANCY MASSICOTTE
Trois-Rivières

À compter de 7 h ce matin, la Sécurité publique de Trois-Rivières installera un poste de commandement (camion de l'unité d'urgence) à l'angle de la rue Thibeau et du boulevard des Prairies dans le secteur Cap-de-la-Madeleine afin de recueillir davantage d'informations sur le meurtre de Mme Jeanne d'Arc Alarie-Ouellet, assassinée sauvagement le 2 juillet.

Une douzaine d'enquêteurs seront d'ailleurs sur place pour rencontrer toute personne qui détiendrait des informations sur ce meurtre ou encore qui aurait pu se trouver dans l'environnement immédiat de Mme Alarie le jour où le crime a eu lieu. Cette dernière demeurait au 721, boulevard des Prairies.

Depuis le début de l'enquête, les policiers ont rencontré une centaine de personnes. Or, ils n'ont trouvé aucun élément permettant de mettre la main sur le meurtrier. Ils présumant que le vol serait le mobile du crime.

Aujourd'hui, ils espèrent donc entrer en contact avec d'autres personnes, comme des passants ou des résidents du secteur, qui détiendraient des informations ou des détails pertinents. «Il y a des personnes que nous n'avons pas rejointes et qui ont peut-être vu quelque chose ou quelqu'un devant la maison de Mme Alarie le jour du meurtre. De nouveaux détails pourraient nous aider à faire progresser l'enquête», a indiqué Michel Letarte, agent aux relations publiques à la police de Trois-Rivières.

Voir **BLITZ** en page 2



Marianne Méthot vit ces jours-ci à la vitesse de la course automobile. Bras droit de son grand frère Léon au Grand Prix de Trois-Rivières, elle accomplit son boulot avec passion.

Le travail ne dévore que ceux qui l'aiment

Marianne Méthot, l'«autre pdg» du Grand Prix

FRANÇOIS HOUDE
Trois-Rivières

Ses réponses sont claires et précises. Efficaces. À deux jours du début officiel du Grand Prix, Marianne Méthot est manifestement passée à la vitesse supérieure. Son bureau en témoigne.

Le fouillis n'est cependant qu'un leurre: dans sa tête tout est ordonné. Pour chaque question, une réponse immédiate et pourtant, aussi réfléchie que complète. Il ne nous viendrait même pas à l'esprit de douter de sa sincérité.

Ainsi, elle ne prétend pas être une indomptable mordue de course automobile. Quand elle cherche ses premières attaches sentimentales à ce sport, elle parle des expériences de son frère Léon avec les motos dans le sous-sol de la résidence familiale. Marianne, elle, préférerait encore d'autres sports mais devait bien aimer la vitesse puisqu'elle trippait ski.

«Ma passion, c'a toujours été davantage d'organiser», résume-t-elle sans amertume. Elle a étudié en marketing et avant d'avoir un poste officiel au Grand Prix, elle travaillait à la Banque fédérale de développement. Une école, en quelque sorte, pour le futur travail d'adjointe au pdg du GPTR. «Peu importe le contexte, chaque emploi est une occasion de bâtir sa crédibilité. Quand je suis arrivée avec le Grand Prix, j'ai eu des choses à prouver mais j'avais la chance d'arriver dans un milieu qui était déjà ouvert aux femmes et on a fait preuve de beaucoup de respect à mon égard.»

Voir **MARIANNE** en page 2 et **AUTRES TEXTES** en pages 7, 17 et 19

Couverture médicale difficile

Situation critique pour le Festival western de Saint-Tite

ÉRIC LANGEVIN
Trois-Rivières

Le Festival western de Saint-Tite, l'événement qui attire annuellement le plus de visiteurs dans la région, a de la difficulté à assurer une couverture médicale adéquate. Ce problème hante l'organisation depuis plusieurs années. D'ailleurs, deux médecins, qui ont oeuvré auprès de l'événement, ont jugé que la situation était si critique qu'ils en ont informé, par écrit, la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Chaque année en septembre, ce sont des centaines de milliers de personnes qui envahissent la petite localité pour vivre au rythme des cow-boys, comme le dit la publicité du festival. L'arrivée massive des visiteurs a de quoi déstabiliser l'organisation des soins de santé habituée à desservir une population d'à peine 4000 âmes.

Il est bien entendu que le comité organisateur voit à la planification d'un service de santé plus pointu pendant la période du festival, mais pas assez au



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Lors du Festival western, la population de Saint-Tite voit son nombre tripler, ce qui donne des maux de tête aux organisateurs en ce qui a trait à la couverture médicale.

goût de médecins qui ont contribué à l'événement.

Une source près de l'organisation a confirmé au *Nouvelliste* qu'il s'agissait d'un dossier très chaud aux yeux du comité organisateur et que la lettre de

l'un des médecins a sonné l'alarme. Les scénarios élaborés par le médecin n'étaient pas rassurants, semble-t-il.

«Je me souviens d'une lettre rédigée par le docteur René Houde, qui est venu pratiquer ici durant le festival, et

qui faisait part de certaines inquiétudes face à la couverture médicale. Tout comme la Régie régionale, nous en avions pris connaissance», mentionne Mme Sylvie Moreau, adjointe à la direction générale au CLSC Vallée-de-la-Batiscan.

C'est cet établissement qui voit à l'organisation des ressources médicales pendant les dix jours de l'événement. Sylvie Moreau assure que la situation est meilleure depuis deux ans. «Il y a une concertation qui s'est établie avec la Régie régionale dans le but d'approcher les médecins pour la période du festival», mentionne la directrice générale adjointe.

Par contre, relève cette dernière, le CLSC Vallée-de-la-Batiscan est constamment à la recherche de médecins, même en dehors de la période du festival. «On vit la pénurie à plein nous aussi», insiste-t-elle. On comprend donc que le manque de médecins se fait sentir d'autant lorsque la population de Saint-Tite se décuple comme c'est le

Voir **FESTIVAL** en page 2

Éditorial



Lumière rose

page 6

avec MARC ROCHETTE

MÉTÉO



Maximum: 29 Minimum: 19 Détails p. 32

SOMMAIRE

Arts et spectacles:	23-24	Mots croisés:	14
Bandes dessinées:	14	Nécrologie:	29 à 31
Feuilleton:	31	Opinions:	6
Horoscope:	14	Petites annonces:	26 à 30
Jeux et enjeux:	14	Sports:	17 à 22
Loterie:	5	Vos affaires:	9 à 11

Semaine



13536 00001 3

POÈME

Je sais reconnaître ma solitude
Les plaines du repos dans nos bouches défaits
Le soleil viendra naître sur nos corps

Gatien Lapointe
Le temps premier, Écrits des Forges
Le Temps des cerises, 2001

www.gervaisauto.com
GERVAIS AUTO
250 véhicules en tout temps 538-AUTO
RESPONSABLES EN TOUT TEMPS

SOURIRE
- Qu'est-ce que vous me conseillez pour mes dents jaunes?
- Pourquoi pas une cravate marron?

SURPRISE 2002
11 498\$ ou 169\$ MOIS
Louiseville Automobile
Voir détails chez le concessionnaire
(819) 228-2711

Célébrez l'été avec l'équipe Toyota

Taux d'intérêt à partir de **0.9%**

Choisissez les meilleurs! **Trois-Rivières TOYOTA**

5110, boulevard Jean-XXIII (819) 374-5373 www.troisrivierestoyota.com

Aujourd'hui

Demain

Samedi



TRANSPORTS Panneaux directionnels

La fusion des villes entraîne le changement des panneaux directionnels sur les routes de la région. Que faut-il inscrire sur les nouveaux panneaux? Martin Lafrenière explique.



SPORTS Cadieux en finale?

David Cadieux disputera son 2e combat aux Jeux du Commonwealth aujourd'hui. Une victoire le mènerait en finale. Steve Turcotte aura tous les détails dans l'édition de demain.



LE PLUS Ancil cartonne

Avec son spectacle «Rumeurs» qu'il présente à la salle J.-Antonio Thompson, Jean-Michel Ancil bat tous les records. À lire dans Le Plus de samedi, sous la plume de Linda Corbo.

Le Nouvelliste

FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920

1920, rue Bellefeuille,
Trois-Rivières - G9A 3Y2
(819) 376.2501

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
ANDRÉ PROVENCHER

ADJOINT AU PRÉSIDENT ET
DIRECTEUR DES OPÉRATIONS
MARC PRONOVOST

RÉDACTION

RÉDACTRICE EN CHEF CHRISTIANE ST-PIERRE
DIRECTEUR DE L'INFORMATION MICHEL SAINT-AMANT
information@lenouvelliste.qc.ca
Télécopieur: (819) 376.0946

PRÉIMPRESSION ET INFORMATIQUE
DIRECTEUR JEAN-MARC DE JONGHE

PUBLICITÉ

DIRECTRICE GINETTE PANNETON
ANNONCES LOCALES ANDRÉ GARCEAU
ANNONCES CLASSÉES CÉLINE PARENT
Publicité et annonces • Télécopieur: (819) 691-4356
Néologie • Télécopieur: (819) 376-8625

ABONNEMENT ET TIRAGE

DIRECTEUR (PAR INTERIM) MARC PRONOVOST
abonnement@lenouvelliste.qc.ca
Téléphone: (819) 376.2000

ADMINISTRATION ET FINANCES
DIRECTEUR MARC AUGER

IMPRIMÉ À T.R. OFFSET

DIRECTEUR FERNAND SYLVAIN
Téléphone: (819) 379.1866

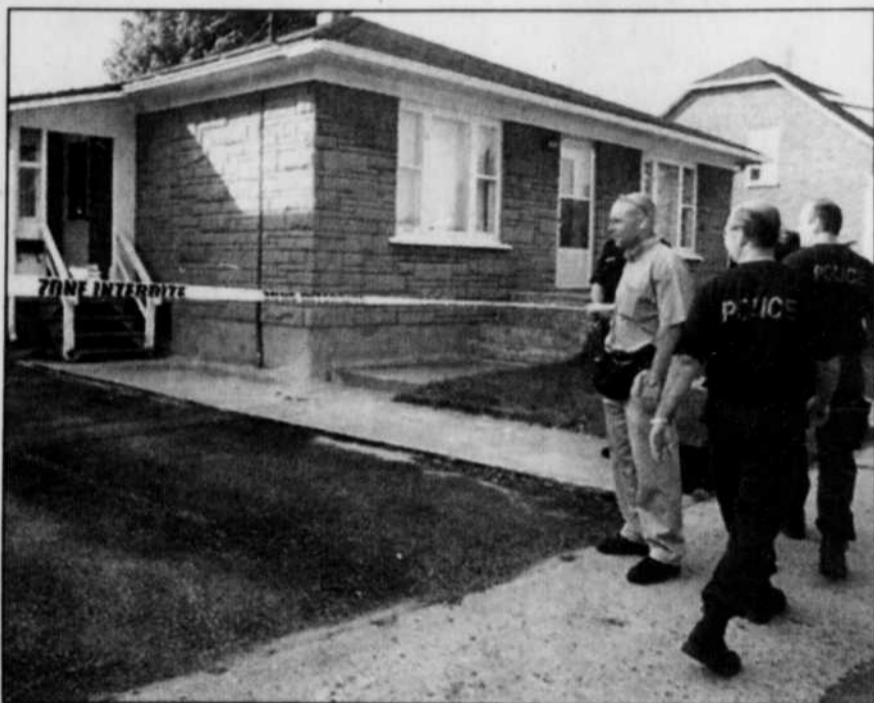


IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Mme Jeanne d'Arc Alarie-Ouellet demeurait au 721, boulevard des Prairies à Cap-de-la-Madeleine. C'est près de cette maison, soit à l'angle de la rue Thibeau et du boulevard des Prairies que la Sécurité publique de Trois-Rivières installera un poste de commandement.

BLITZ

Suite de la page 1

Les gens sont donc invités à aller rencontrer les enquêteurs tout au long de la journée.

Ils peuvent également transmettre leurs informations en composant le (819) 370-6700 poste 257. La confidentialité est assurée.

Rappelons que Mme Alarie-Ouellet, 80 ans, a été retrouvée sans vie dans la cuisine de sa résidence le 2 juillet dernier. Elle a reçu trois coups de couteau, dont deux au thorax et un troisième

me dans le cou. C'est son fils qui a fait la macabre découverte vers 16 h 30. Le crime aurait été commis entre 10 h 30 et 16 h 30.

Selon l'agent Letarte, ce n'est pas la première fois que la police de Trois-Rivières fait installer un poste de commandement sur les lieux d'un meurtre.

Une telle démarche avait été effectuée le soir de l'assassinat de Mme Cécile Clément sur la rue Émile-Jean à Trois-Rivières le 30 avril dernier. ●

Le boulot est éreintant, sans aucun doute. C'est autant un apostolat qu'une job. Sa petite fille est née un 17 mai il y a six ans. Quelques semaines plus tard, maman était au poste, au Grand Prix et elle avait apporté du travail à la maison pendant son congé. «C'est une vie particulière, admet-elle. Je suis chanceuse parce que j'ai un bon conjoint qui comprend ce que je fais, qui l'accepte et qui m'appuie beaucoup.»

Elle ne pourrait soutenir pareil rythme sans une dévorante passion. Pourtant, elle assure, et on la croit volontiers, qu'une de ses grandes qualités de gestionnaire, c'est de savoir garder la tête froide. «J'aime les coureurs et les gens qui évoluent dans le milieu de la course automobile. Ce sont des gens sympathiques qui mettent du cœur dans ce qu'ils font et je me reconnais là-dedans. J'aime leur donner un coup de main. Mais en même temps, on ne peut pas répondre à toutes les demandes. J'ai toujours gardé ma capacité à réagir froidement dans toutes les situations. Ce travail me l'a appris.»

Et ce travail, a-t-il changé Marianne Méthot? «Il m'a fait vieillir, rigole-t-elle. Mais fondamentalement, je suis restée cette fille fonceuse qui sait établir ses objectifs et faire ce qu'il faut pour les atteindre. J'ai toujours été comme ça. En arrivant au Grand Prix, je pensais que j'apprendrais à doser mon travail mais au rythme où vont les choses, plus ça va, et plus je travaille!»

Il faut voir là-dedans l'effet combiné de la passion et le séduisant potentiel de l'événement. «Il n'y a pas de limite au développement du Grand Prix, affirme-t-elle. Il y a plein d'autres visions qui peuvent être développées, on peut faire éclore la programmation, etc. Rien qu'une série comme American Le Mans offre d'énormes possibilités. À nous de la faire connaître aux gens pour créer un engouement. Il y a une multitude de choses qui peuvent être faites, plein de pas que nous n'avons pas encore franchis.»

LÉON

Bien sûr, on a parlé de Léon. Il existe un lien inaliénable entre elle et son frère. «C'est vrai que nous sommes comme des jumeaux. J'ai deux sœurs avec lesquelles j'ai une très belle relation mais je n'ai pas avec elles les mêmes affinités qu'avec Léon. Il y a une connexion très spéciale entre nous.»

«Ça ne veut pas dire qu'on soit toujours du même avis. Au contraire. Mais on sait se parler franchement. Chacun respecte la vision de l'autre mais sait défendre son point. Je pense que c'est comme ça qu'on peut bâtir une réussite.»

Pour un temps, Marianne a pris la tête du Grand Prix. Pour fugace qu'il ait pu être, l'épisode n'a pas été banal. «Je n'avais jamais eu cette ambition. Moi, je n'ai vu que le travail que j'avais

à faire et ne me suis jamais arrêtée au titre de pdg du Grand Prix qui venait avec. Les titres, ça m'impressionne très peu. J'apprécie les gens qui font bien leur travail, à quelque niveau que ce soit. La commande était grosse mais je me sentais parfaitement à mon aise dans mes fonctions.»

Sa plus grosse préoccupation fut de trouver quelqu'un qui soit pour elle ce qu'elle est pour son pdg de frère. «Avec moi, Léon a une épaule sur laquelle il peut s'appuyer au besoin. Il me fallait rebâtir ça avec quelqu'un. J'ai été chanceuse d'être aussi bien entourée.»

Le retour de Léon s'est fait dans la même sérénité que son départ. «J'étais contente quand il est revenu. Ça ne me dérangeait pas de retrouver mes anciennes fonctions et je savais tout ce que Léon avait apporté à l'événement par sa vision exceptionnelle des choses et son travail. J'avais fait mes preuves et je savais que le retour de Léon serait bon pour lui autant que pour le Grand Prix.»

Sa réflexion la plus surprenante est venue en toute fin d'entrevue. Si elle ne voit pas de limite au développement du Grand Prix, elle en voit une et une seule, à sa propre implication. «L'énergie!» affirme-t-elle sans convaincre. «Je sais tout ce que ça exige et ça va. Mais franchement, je ne sais pas si j'aurai toujours l'énergie nécessaire.»

Parions que si. ●

FESTIVAL

Suite de la page 1

cas au début du mois de septembre.

Par contre, il semble s'installer une certaine fidélité auprès des docteurs. Un élément qui donne espoir à Mme Moreau de pouvoir remplir les plages de gardes. «Les médecins qui sont venus l'an dernier et il y a deux ans ont le goût de revenir. Présentement, je vous dirais que nos fins de semaine sont comblées. Mais il reste encore beaucoup de travail à faire.»

Et tous les moyens sont bons pour attirer les médecins à Saint-Tite. L'or-

ganisation du festival contribue à sa façon en rendant plus agréable le séjour de ces médecins en sol mauricien en leur offrant des billets pour les événements du festival.

«Il y a des années où c'est plus difficile que d'autres. Au moment où le docteur Houde avait écrit sa lettre, c'était dans une période difficile. Mais, par exemple, l'an dernier, je pense qu'on a réussi à couvrir plus de 90 % de nos gardes. Quand il n'y a pas de médecins, des infirmières sont sur place. Par ailleurs, il y a toujours quatre ambulances qui sont postées à Saint-Tite durant la durée du festival», ajoute Sylvie Moreau.

Selon cette dernière, l'organisation se donne les moyens de réagir rapidement pour les problématiques particulières. Elle cite en exemple le dimanche de la parade de l'an dernier où les cas de coups de chaleur se sont multipliés. «On a les coordonnées de médecins qui

ont offert leur disponibilité en cas d'urgence ou même de préalerte», déclare la directrice du CLSC. «L'an dernier, on a fait appel à ces médecins qui sont venus, dans un temps record, prêter main-forte au médecin en place.»

La ville de Saint-Tite, l'organisation du festival, la sécurité civile, la Sûreté du Québec, la Régie régionale et le CLSC ont, en outre, créé une table de concertation sur les mesures d'urgence. Les rencontres ont permis de favoriser un meilleur arrimage avec les différents intervenants pour la coordination des mesures d'urgence.

En ce qui concerne la couverture médicale pour cette année, les responsables se croisent les doigts pour attirer le plus de médecins possible. «Mais on se demande si la conjoncture actuelle dans l'ensemble des hôpitaux ne va pas jouer encore contre nous», termine Sylvie Moreau. ●

elangevi@lenouvelliste.qc.ca

Faites vite! L'offre se termine le 11 août '02

blitz d'été

Obtenez jusqu'à **300\$**
en **bons d'épicerie**

1 appareil=40\$ 2 appareils=100\$ 3 appareils=200\$ 4 appareils=300\$

À l'achat d'appareil de marques

Inglis **Whirlpool** **Whirlpool Gold**

Réfrigérateur 19 pi³ 829\$

- Tablettes en verre ajustables
- Plat à viande transparent
- Plat à légumes contrôlé
- Balconnets ajustables dans la porte

Cuisinière 30 po. 799\$

- Surface de cuisson en vitrocéramique
- Horloge électronique
- Four à nettoyage facile

Laveuse 100\$ en bons d'épicerie

- Extra grande capacité
- 2 niveaux d'eau
- 3 choix de température
- 2 vitesses

Sècheuse

- 4 cycles de séchage
- 3 choix de température
- Cycle de séchage automatique

Photos à titre indicatif seulement

PLAN MISE DE CÔTÉ - SERVICE DE LIVRAISON
SPÉCIALISTE EN APPAREILS ÉLECTRIQUES
meublef@globetrotter.net

931, rue PRINCIPALE, SAINT-PROSPER
Tél. : (418) 328-3334

meubles **E. Lefebvre**

La plus belle
PLACE
pour voir de
jolies demoiselles

NOUVEAU : ÉCRAN GÉANT

SCRABBLE

ouvert 7 jours • 7 soirs

1611, rue Royale, CENTRE-VILLE, angle Saint-Georges, Trois-Rivières 693-2821

SOLDE

LEMERCIER

50% sur des collections estivales

50% 60% 70% de réduction

Les boutiques de **Diamond**

5380, boul. des Forges Nord 374-3545

Des familles d'accueil essoufflées

Elles préparent des moyens de pression pour la rentrée



MARIE-EVE LAFONTAINE

Les familles d'accueil du Québec en ont assez de se battre pour obtenir des fonds supplémentaires. Aux grands maux les grands remède: elles ont décidé d'entreprendre d'importants moyens de pression dès la rentrée scolaire. Elles refuseront d'assumer les dépenses qui excèdent les sommes qu'elles reçoivent du gouvernement.

«Les familles d'accueil sont obligées d'aller puiser dans leurs poches pour payer les frais scolaires. On suggère aux familles d'accueil de payer ce qu'elles peuvent avec l'argent qu'elles reçoivent du ministère et de demander à la commission scolaire d'envoyer le reste de la facture aux Centres jeunesse», explique Mme Micheline Gauthier, présidente de l'Association régionale des familles d'accueil à l'enfance du Centre-du-Québec.

Mais ce moyen de pression inquiète grandement les Centres jeunesse de l'ensemble du Québec. Ils craignent que les enfants pâtissent de la situation. «Oui, c'est inquiétant. Les jeunes vivent déjà dans un milieu substitué. Il ne faut pas leur ajouter des difficultés en terme d'intégration au niveau du milieu scolaire. Les jeunes ont déjà suffisamment de difficultés comme ça», se soucie M. Richard Desrochers, directeur général des Centres jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

L'Association régionale des familles d'accueil du Québec assure qu'elle n'a pas du tout l'intention de brimer les enfants. «On espère que la



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIEDUHAIME

«Les jeunes ont déjà suffisamment de difficultés»

- M. Richard Desrochers



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICKBEAUCHAMP

«C'est de l'argent qu'on demande pour les enfants»

- Mme Micheline Gauthier

commission scolaire ne se servira pas des enfants comme boucs émissaires en lui disant: «Retourne chez toi et dis à ta famille d'accueil qu'on ne te donnera pas tes livres». On espère aussi que les Centres jeunesse feront leur part. Les centres jeunesse ont quand même un rôle à jouer au niveau de la relation avec la commission scolaire», estime Mme Gauthier, qui est également vice-présidente de la Fédération des familles d'accueil du Qué-

bec.

Même si les commissions scolaires envoient les factures aux Centres jeunesse, ces derniers n'ont tout simplement pas les moyens de les payer. «On ne pourra pas combler ce manque à gagner. On n'a aucun budget supplémentaire pour pallier la situation. Ce qui est sûr c'est qu'on va faire en sorte que les jeunes ne porteront pas le fardeau de cette négociation. On espère que le ministère sera attentif aux récriminations des familles d'accueil qui m'apparaissent d'ailleurs justifiées», mentionne M. Desrochers.

La direction des Centres jeunesse a l'intention de communiquer avec les commissions scolaires et les familles d'accueil. «On va collaborer avec les familles d'accueil pour ne pas que le jeune écope. On va également entrer en communication avec les commissions scolaires pour voir comment on peut s'entendre pour ne pas pénaliser le jeune», assure le directeur général.

Soulignons que ce ne sont pas les centres jeunesse qui décident combien d'argent est alloué aux familles d'accueil mais bien le ministère de la Santé et des Services sociaux. La Fédération des familles d'accueil du Québec a entrepris des moyens de pression depuis plusieurs mois pour inciter le ministère à octroyer plus d'argent aux familles. Celles-ci reçoivent actuellement entre 15 \$ et 24 \$ par jour, tout dépendant de l'âge de l'enfant. Il s'agit du barème de base c'est-à-dire qu'il est consacré au gîte et au couvert. «Le barème de base n'a pas augmenté depuis au moins dix ans», déplore Mme Gauthier.

Après que les familles d'accueil aient menacé,

ce printemps, de ne plus accueillir d'enfants en difficulté, le gouvernement a accepté d'injecter 5 millions \$ de plus. Cela se traduit pour les familles par une augmentation de 2 \$ par jour. Cet argent doit servir pour les dépenses reliées à l'éducation, aux loisirs, à l'argent de poche et aux vêtements. Les familles d'accueil réclament 5 \$ par jour.

Selon l'Association des centres jeunesse, le manque à gagner des familles d'accueil pour la rentrée scolaire est d'environ 600 000 \$. «C'est un manque à gagner que les familles d'accueil supportent. Elles subventionnent le ministère pour plusieurs milliers de dollars. C'est de l'argent qu'on demande pour les enfants. On demande des sous pour habiller les enfants, pour les envoyer à l'école, pour les amener dans des parcs ou les inscrire dans des activités. Ces enfants-là ont des grands besoins», mentionne Mme Gauthier.

Il y a présentement 413 familles d'accueil en Mauricie et au Centre-du-Québec. Elles hébergent environ 800 enfants. «Sans eux, on ne réussirait probablement pas à jouer notre mission de protection auprès de nos enfants. Ce sont des collaborateurs fort importants», note M. Desrochers.

Selon Mme Gauthier, le fait que les familles d'accueil soient sous-financées a un impact sur le recrutement. «Les familles d'accueil sont essouffées et le recrutement est plus difficile. Ce qui diminue le nombre de famille c'est la négociation qu'on doit faire constamment pour avoir les services dont le jeune a besoin. J'ai vu de bonnes familles d'accueil, qui étaient avec nous depuis longtemps, nous dire qu'elles n'avaient plus les moyens de continuer.»

L'église va revivre

La reconstruction a débuté

MARIE-EVE LAFONTAINE
Bécancour

Les résidents de Bécancour pourront bientôt assister à la messe ailleurs que dans leur petite salle municipale. Deux ans après le brasier qui a réduit à néant leur église centenaire, un nouveau bâtiment est en train de voir le jour. Les travaux ont débuté mardi et devraient être complétés dans trois mois.

«Ça fait un bon bout de temps que les gens attendaient le début des travaux. Ils sont contents. On pense que les travaux seront terminés dans trois mois. C'est certain qu'on va passer le prochain Noël dans la nouvelle église», se réjouit M. Côme Cossette, président de la fabrique.

Par contre, il n'y aura plus de clocher qui va surplomber le village de Bécancour. En effet, c'est une «église multifonctionnelle» qui va être construite soit un bâtiment plus petit et beaucoup plus dépouillé.

«C'est un modèle qui est très simple. C'est sûr que ça va être plus petit que ce qu'on avait avant. Mais étant donné la mode d'aujourd'hui, ça va être

suffisant», assure M. Cossette.

C'est la compagnie André Magny Construction de Shawinigan-Sud qui a obtenu ce contrat. Sous une chaleur écrasante, les travaux allaient d'ailleurs rondement, hier après-midi. Les ouvriers étaient déjà en train de faire le solage.

La superficie du nouveau bâtiment sera de 80 pieds par 50 comparativement à 80 pieds par 132 dans le cas de l'ancienne église. Il y aura 160 places. La façade sera en pierre et les autres murs seront en brique. Cette église pourra servir à diverses activités liées à la vie communautaire comme à des repas après les baptêmes ou les funérailles, à des concerts ou autres. On y trouvera, entre autres, des toilettes publiques, une vestiaire et une cuisinette.

La fabrique a rejeté à l'unanimité la possibilité de contracter une dette pour la construction du nouvel édifice. Le coût des travaux ne devra donc pas excéder 500 000 \$. «On ne veut pas dépasser le montant qu'on a reçu des assurances soit 500 000 \$. À l'heure actuelle, on ne fait pas de collecte de fonds. On en fera peut-être une à la fin



LE NOUVELLISTE, STEPHANE LESSARD

Un nouveau lieu de culte va bientôt voir le jour sur l'emplacement même de l'ancienne église de Bécancour. Les travaux devraient être terminés dans trois mois.

des travaux pour la décoration intérieure. En ce qui concerne la bâtisse en tant que telle, on est certain qu'on va rencontrer le montant de l'assurance», explique M. Cossette.

Rappelons que l'église de La-Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie,

construite en 1892, a été complètement détruite par un brasier d'une rare intensité dans la nuit du 22 décembre 2000.

Ce sinistre avait créé plusieurs débats au sein de la population puisque certaines personnes souhaitaient que

l'église soit reconstruite alors que d'autres préféreraient que le nouveau lieu de culte prenne la forme d'un centre multifonctionnel.

La destruction des ruines de l'église avait également suscité une controverse.

Poursuite policière

Un motocycliste fuit à 160 km/h

Trois-Rivières (NM)

Un motocycliste a donné du fil à retordre à un policier de Trois-Rivières, hier matin vers 9 h 30, lors d'une poursuite dans les rues de la ville.

Le policier a en effet voulu l'intercepter à l'angle des rues Saint-Georges et du Fleuve parce que la motocyclette n'avait pas de plaque d'immatriculation.

Or, le conducteur a refusé d'obtempérer. Il a plutôt pris la fuite à plus de 160 km/h dans le secteur des hangars au port de Trois-Rivières.

Le policier l'a donc pris en chasse. Le motocycliste s'est rendu au rond-point de la Couronne où il a emprunté le boulevard Normand. Il a ensuite tourné sur la rue Bellefeuille et circulé sur la ligne médiane, dépassant toutes les voitures et refusant de s'immobiliser aux feux de circulation.

Il a poursuivi sa course effrénée sur Sainte-Marie et Champflour, où une ambulance a même dû freiner brusquement pour l'éviter.

Il a parcouru la rue Saint-Maurice à plus de 130 km/h, forçant les piétons à se déplacer au plus vite pour éviter d'être happés. Malgré toutes les énergies déployées, le policier l'a cependant perdu de vue sur cette artère.



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIE DUHAIME

Jusqu'au 4 octobre, des travaux de réfection auront lieu sur l'autoroute 40 à la hauteur de Champlain et de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Fini, la dalle de béton

Les travaux de l'autoroute 40 auront lieu jusqu'à l'automne

MARTIN LAFRENIÈRE
Trois-Rivières

Le béton disparaîtra à jamais de la chaussée de l'autoroute 40, à l'est de Trois-Rivières. Jusqu'au 4 octobre prochain, le ministère des Transports fera une partie de la voie est, face à Champlain et vis-à-vis Sainte-Anne-de-la-Pérade, et remplacera définitivement ce matériau par de l'asphalte.

Le béton, utilisé lors de la construction de cette portion d'autoroute, avait été recouvert d'asphalte au fil des années. Les travaux qui ont débuté samedi vont cependant reléguer ce matériau aux oubliettes. «Les travaux prévoient la réfection complète de la chaussée sur une distance de six kilomètres à la hauteur de Sainte-Anne-de-la-Pérade et sur une distance de cinq kilomètres face à Champlain, a expliqué Denise Tellier, conseillère en communication à la direction régionale Mauricie-Centre-du-Québec du ministère des Transports. On enlève l'asphalte et le béton. On pose du sable, du gravier et de l'asphalte, mais on ne mettra plus de béton.»

La nature des travaux, évalués à quatre millions de dollars, engendre la fermeture complète de la voie est sur les deux portions de l'autoroute 40 touchées par le projet. La partie située à la hauteur de Sainte-Anne-de-la-Pérade est fermée depuis quelques jours, alors que la circulation n'est plus permise sur

cette voie vis-à-vis Champlain depuis mardi. Les usagers doivent donc utiliser les voies de déviation construites au cours de la semaine dernière pour circuler à contresens sur la voie ouest.

La réalisation du projet a été confiée à Construction Pagé de Bécancour.

REMPACEMENT DE PONCEAUX

Plus à l'ouest sur la même voie rapide, Transports Québec remplacera deux ponceaux situés à Louiseville et à Yamachiche au cours du mois de septembre. La crue des eaux lors du printemps 2002 a sévèrement endommagé ces deux structures, ce qui justifie leur remplacement.

En vue du remplacement des ponceaux, le ministère des Transports procède depuis lundi à la construction de voies de déviation. Ces travaux entraînent la fermeture sur une distance de quelque 300 mètres d'une voie de circulation sur deux, dans les deux directions, à mesure que lesdits travaux progressent. Le tout devrait être complété vers le 15 août.

On ne connaît pas encore l'identité de l'entreprise qui changera les ponceaux, étant donné que l'appel d'offres relié à ce projet est présentement en cours. Mais selon les prévisions des experts du MTQ, environ 500 000 \$ seront nécessaires pour effectuer ce remplacement.



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

Savoie frères va poursuivre ses activités

Manseau (NM)

L'incendie qui a détruit mardi soir une partie des installations de l'entreprise Savoie frères à Manseau a causé plus de 500 000 \$ de dommages.

Les flammes ayant épargné le bâtiment principal, l'entreprise prévoit redémarrer ses activités lundi prochain. «Il n'y a rien de confirmé encore mais nous croyons être en mesure de recommencer la production lundi. Grâce à l'intervention de nos employés qui ont combattu le feu dès les premières minutes, le bâtiment principal (où se fait la production du bois) n'a pas été touché», a indiqué M. Marc Castonguay, contrôleur de l'entreprise.

Pour des raisons qui sont encore inconnues, l'incendie a pris naissance vers 21 h 30 dans l'entrepôt de bran de scie. Il s'est ensuite propagé au garage. Une vingtaine d'employés étaient alors au travail. Ils ont tous eu le temps de sortir. Personne n'a été blessé.

Savoie frères, qui existe depuis 1923, est sans aucun doute l'une des plus importantes entreprises de Manseau. Pour répondre à la demande croissante, l'entreprise avait doublé le mois dernier le nombre d'employés, qui était passé de 20 à 40. «Ce feu les a tous un peu secoués mais nous les avons rassurés sur le futur de l'entreprise. Nous sommes en pleine expansion et nous comptons poursuivre en ce sens. Il y avait des projets d'agrandissement; ils vont juste se faire plus tôt que prévu», a ajouté M. Castonguay.



LE NOUVELLISTE, ALAIN BEDARD

Le président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Marcel Dubois.

Regrouper les services

Marcel Dubois croit que cette mesure permettrait de réaliser des économies

YANICK POISSON
Princeville

En tant que président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Marcel Dubois a été un témoin privilégié des différentes coupes qui ont eu lieu dans le domaine de la santé depuis la deuxième moitié des années 90 et il compte bien proposer une mesure supplémentaire afin d'économiser des fonds publics: le regroupement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, du CLSC Suzor-Côté et du CHSLD l'Ermitage en une seule et même entité.

Selon le président directeur général de Princecraft, le regroupement de tous les services de santé publique permettrait de réaliser des économies significatives en ce qui a trait notamment à l'administration.

«Depuis le début des compressions, nous avons supprimé l'administration de l'Hôtel-Dieu de près de 50 % et en joignant nos forces à celles du CLSC et du CHSLD, il serait possible de couper les postes qui se répètent. C'est d'ailleurs ce qui s'est fait dans certaines autres régions de la province», a signalé M. Dubois.

Cette mesure ne fait évidemment pas l'unanimité dans la MRC d'Arthabaska, les dirigeants du CLSC et du CHSLD craignant que le regroupement des services fasse en sorte que leurs organismes ne soient plus en mesure de rencontrer leurs objectifs et de remplir leur mission respective.

«Ils disent que le CLSC et le CHSLD ont une identité qui leur est propre et qu'une fois regroupés, ils ne seraient plus maîtres de leur destinée, mais tous nos départements ont une identité et il n'est pas question de négliger la médecine au profit de la chirurgie ou du centre mère-enfant. Chaque secteur est important et il faut y investir un montant d'argent adéquat», a indiqué M. Dubois.

REPENSER LE SYSTÈME DE SANTÉ

La situation financière de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska est un dossier toujours aussi épineux et le président du centre hospitalier ne se gêne pas pour tirer à boulets rouges sur les responsables des trous dans le budget de l'établissement.

Selon Marcel Dubois, il est impératif de réévaluer l'ensemble du système afin de déceler ce qui ne va pas et une fois que tout fonctionnera bien, s'assurer que les services de santé obtiennent un financement adéquat.

«Ça ne peut plus continuer comme ça, il est temps de se demander si le système est correct et s'il l'est, il faut investir en conséquence en s'assurant que les patients reçoivent ce dont ils ont besoin. On doit arrêter de jouer avec la vie des gens de la sorte», a affirmé le président.

Le fait est que le vieillissement de la population n'est pas sans inquiéter Marcel Dubois et que l'importante augmentation des coûts des médicaments et de l'équipement n'aide en rien.

«Les médicaments nous coûtent en moyenne 15 % plus cher à chaque année alors que nous ne bénéficions que d'une augmentation de budget de l'ordre de 2 %. Le message est clair, il faut couper dans nos services, mais nous avons pris la décision de ne pas le faire, il faut avoir une conscience sociale. Avant nous pouvions compter sur les innovations du domaine de la santé pour réduire nos coûts, mais maintenant il n'y a plus rien à faire», a expliqué le président.

L'entreprise Savoie frères a été ravagée par un incendie et a subi des dommages de plus de 500 000 \$.

BINGO MONSTRE

LE JEUDI 1er AOÛT À 18 h 45

JUSQU'À **5500\$** EN PRIX

NOUVEAU PROGRAMME 3 LOTS DE 1000\$

TOURS RÉGULIERS SPÉCIAUX GRAND TOUR LOTO-QUÉBEC, NÉVADA ET JEUX DE LA ROUE

UN BINGO PAYANT

PLACE LATREILLE
430, rue Latreille, Cap-de-la-Madeleine
SALLE NON-FUMEUR DISPONIBLE (complètement vitrée)

ENSEMBLE « KIT » DE 9 FACES	9 \$
ENSEMBLE « KIT » DE 12 FACES	12 \$
ENSEMBLE « KIT » DE 15 FACES	15 \$
ENSEMBLE « KIT » DE 18 FACES	18 \$

Organisé par : Table de concertation des bingos de Cap-de-la-Madeleine
No: 55176-1

MAISON RÉSO

Ressource communautaire Régionale spécialisée en Réinsertion Sociale
Pour personne alcoolique-toxicomanes
Relation d'aide — encadrement
Approche globale de la personne
Hébergement — Service externe

277, boulevard Montclair
Cap-de-la-Madeleine, G8T 2Z9
Tel.: (819) 378-2245

La SBQ présente

Bingo Show

Une soirée de bingo rétro remplie de divertissements et de cadeaux

À gagner : Près de 200 cadeaux Valeur totale de plus de 2 000 \$

- Tirages parmi tous les clients*
- Tirages de prix majeurs**
- Jeux
- Animateurs et équipe SBQ
- Bingo régulier et bingo en réseau

LE VENDREDI 2 AOÛT 2002
Admission pour la soirée dès 16 h 00 ?

Place Latreille

430, rue Latreille, Cap-de-la-Madeleine (819) 691-0313
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la SBQ ou : 1 888 430-BINGO

LE GRAND TOUR LE PETIT TOUR

Société des bingos du Québec

Règles de la promotion Bingo Show 2 disponibles au service à la clientèle de la SBQ. * Tirages de prix parmi tous les clients présents dans la salle avant 18 h 00. ** Tirage de prix réservés à partir des tables de bingo en réseau, jouées et non gagnantes lors de la soirée de bingo. † Seuls les Bingos sur les bingos, c.-à-d. 22, article 38. Tout joueur doit acheter un billet de cartes de bingo comme condition d'admission dans la salle de bingo.

GRANDE VENTE D'APPAREILS DÉMONSTRATEURS

MAYTAG À PRIX RÉDUIT

LOT D'APPAREILS AVEC DE LÉGÈRES IMPERFECTIONS JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE

Possibilité de **gagner un barbecue Jenn-air** d'une valeur de **2000\$** à l'achat d'un appareil neuf

TRÈS BAS PRIX!

À partir de 619\$

REFRIGÉRATEUR

- Tablette de pleine longueur dans le congélateur
- Tablette à glissement facile
- Clayette métallique réglable
- Portes réversibles
- Garantie du fabricant
- 10 ans sur pièces et main-d'oeuvre gratuites sur tout le système de réfrigération scellé.

À partir de 699\$

SURFACE DE CUISSON à compter de 699\$

À partir de 139\$

BROYEURS DE DÉCHETS à compter de 139\$

À partir de 399\$

LAVE-VAISSELLE

Option de lavage chiffrée 1 à 6 heures, panier avec étagères, insonorisation QuietPack.

ENSEMBLE NEPTUNE

- 4 choix de température
- Commande de niveau automatique
- Distributeur automatique de détergent
- Intérieur en acier inoxydable

PRIX EN MAGASIN SEULEMENT *Photos à titre indicatif.

CENTRE D'APPAREILS MÉNAGERS MAYTAG S.P.R.

1420, Trudel Est, Saint-Boniface (sortie 211 de l'autoroute 55). À 20 minutes de Trois-Rivières. 535-5334

QUAND UN ENFANT MEURT Nul besoin d'être seul LES AMIS COMPATISSANTS

Section de Trois-Rivières
Groupe d'entraide pour parents en deuil
RÉUNIONS: Tous les premiers mardi de chaque mois, à 19h30
RENS.: Stéphanie ou Marlène (819) 371-9960

Une position à définir

Le MAT a mis en branle le processus de remplacement des panneaux directionnels



MARTIN LAFRENIÈRE

Fusion municipale oblige, les panneaux directionnels des routes principales du Québec devront être modifiés pour correspondre à la nouvelle réalité des villes. Le dossier pourrait cependant prendre beaucoup de temps à être finalisé, étant donné que le MTQ désire offrir aux usagers des routes québécoises un affichage uniforme à la grandeur de son territoire.

Du 30 avril au 17 juillet, les gens du MTQ ont consulté les villes nouvellement fusionnées du Québec. La première à avoir été rencontrée est Trois-Rivières, alors que la tournée s'est terminée à Rouyn. Tout en discutant de leurs attentes, le ministère des Transports leur a soumis cinq scénarios en ce qui a trait aux panneaux routiers.

Le premier consiste à inscrire le nom de la nouvelle ville et, entre parenthèses, celui de l'ancienne municipalité où les automobilistes se trouvent. La deuxième option donne toujours le nom de la nouvelle ville en plus de l'appellation de l'arrondissement dans lequel on circule. La troisième possibilité offre le nom de la ville et un pôle d'activités, comme un centre-ville. La quatrième choix est d'utiliser le nom de la ville et le nom de la rue qui croise la voie principale, alors que la cinquième option récupère les éléments du quatrième choix en y ajoutant le nom des arrondissements sur de plus petits panneaux.

Le 21 mai, Trois-Rivières a décidé par résolution de demander au MTQ d'inscrire le nom de la ville sur le pan-



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: MARIE DUHAIME

Un panneau directionnel qu'on retrouve aux échangeurs des voies autoroutières coûte 50 000 \$ au ministère des Transports du Québec.

neau ainsi que celui de la rue qui recoupe l'axe routier. À ce jour, seule Trois-Rivières a fait connaître ses intentions par voie officielle au ministère des Transports. Par contre, Shawinigan ne semble pas avoir rencontré la direction du MTQ à ce sujet. Lucie Debons, conseillère municipale et présidente du comité de toponymie, a déclaré hier que les travaux dudit comité viennent à peine de commencer et que l'affichage sur les grands axes routiers n'a pas encore été abordé.

Leclerc, sous-ministre adjointe à la direction générale des infrastructures et technologies au MTQ, le gouvernement du Québec veut modifier l'affichage sur les panneaux directionnels des routes avec soin et exactitude. Pour ce faire, le MTQ doit se donner une politique pour garantir l'uniformité des indications routières.

«On cherche à obtenir un consensus parmi les villes fusionnées, car le but des panneaux directionnels est de bien renseigner l'usager. Il ne faut pas que cet usager se perde lorsqu'il circule sur

nos routes. Si on voit un fil conducteur dans les résolutions des municipalités, cela va faciliter notre travail. Mais si le ministère des Transports présente une position qui est contestée, ça va prendre plus de temps.»

Lorsque les résolutions des villes auront été acheminées au MTQ, probablement au cours de l'automne, le Ministère devra discuter de la teneur des propositions municipales avec la Commission de toponymie du Québec, le ministère des Affaires municipales, l'Union des municipalités du Québec (UMO) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM). C'est à la suite de ces discussions que le ministère des Transports adoptera une politique et procédera à son montage financier pour établir un calendrier des travaux de remplacement.

EXERCICE DISPENDIEUX

Le MTQ sait fort bien que le remplacement des panneaux directionnels sur les principaux axes routiers du Québec représente tout un contrat. L'aspect financier du projet compte évi-

demment pour beaucoup dans l'établissement de la politique et le ministère des Transports s'attend à dépenser plusieurs millions de dollars.

Un panneau vert, qu'on retrouve notamment sur les voies rapides, coûte très cher. Celui qu'on retrouve à l'intersection des autoroutes 55 nord et 40 est évalué à 50 000 \$. Ce montant n'inclut pas le portique, c'est-à-dire la structure qui soutient le panneau, dont le coût est assez élevé. «Au Ministère, on a compté 14 intersections qui seront touchées par les changements de panneaux à Trois-Rivières, a ajouté Mme Leclerc. Et on ne parle pas des plus petits panneaux qu'on retrouve ailleurs.»

Reconnaissant le comportement «proactif» des élus trifluviens dans le dossier des panneaux routiers, Anne-Marie Leclerc ne peut avancer une date à laquelle les travaux de remplacement des panneaux vont se dérouler. Elle a cependant déclaré que le MTQ pourra suivre la cadence établie par Trois-Rivières aussitôt que le montage financier sera conclu. ●

Nouvelle nomination pour Madeleine Plamondon

JULIE-MAUDE NORMANDIN

Trois-Rivières

La présidente et directrice du Service d'aide aux consommateurs de Shawinigan, Madeleine Plamondon, siégera au premier conseil d'administration du Centre du Réseau de conciliation du secteur financier.

Ce Centre aura pour tâche de fixer les normes qui chapeauteront le travail des «Ombus-services» dans les secteurs des banques, des assureurs de personnes, des assureurs de dommages, des valeurs mobilières et des fonds mutuels. Ces «Ombus-services» sont chargés de traiter les plaintes des consommateurs lorsque ceux-ci n'ont pas obtenu satisfaction auprès de la compagnie concernée. «Cela me fait vraiment plaisir d'avoir été nommée sur ce conseil d'administration, affirme Mme Plamondon. C'est très intéressant de pouvoir travailler pour un service qui va être donné à l'ensemble des consommateurs.»

Madeleine Plamondon est l'une des six membres sur onze du conseil d'administration qui n'ont aucun lien avec l'industrie des services financiers. Ils ont été sélectionnés par un comité des candidatures formés de responsables provinciaux de la réglementation des services financiers.

Le président du groupe de travail sur le règlement des différends des consommateurs du Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier, Doug Hyndman, est heureux de la sélection de ces six administrateurs. «Nous sommes particulièrement fiers de la qualité des administrateurs, dont la participation assurera l'indépendance et la bonne gestion du Centre et en accroîtra la visibilité.»

Le Centre est l'une des trois composantes du Réseau de conciliation, qui est également constitué des mécanismes de traitement des plaintes des entreprises de services financiers et de trois services de conciliation indépendants. Ces services s'occuperont respectivement des plaintes touchant les services bancaires et les valeurs mobilières, les assurances de personnes et les assurances de dommages. Le Réseau, qui s'appelait auparavant le Service national de conciliation du secteur financier, a été créé en décembre 2001.

En plus de fixer les normes régissant le traitement des plaintes provenant de tous ces secteurs, le Centre s'assurera du respect de ses normes, offrira un point d'accès unique aux consommateurs,



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Madeleine Plamondon.

fera connaître ses services et préparera des rapports sur le Réseau.

Les cinq autres membres indépendants du Conseil d'administration sont la chancelière de l'Université d'Ottawa, Huguette Labelle, le président et chef de la direction de l'Institut urbain du Canada, David Crombie, le commissaire aux conflits d'intérêts et conseiller en éthique de la fonction publique des territoires du Nord-Ouest, Ted Hughes, l'administrateur et président d'Optipress de Nouvelle-Écosse, et président émérite de l'Université Saint Mary's, Kenneth Ozmon et la doyenne de l'École de commerce de l'Université de la Saskatchewan, Lynne Pearson. Les cinq autres membres nommés par leur association sectorielle sont le président et chef de la direction sortant du Bureau d'assurance du Canada, George Anderson, le président de l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes, Mark Daniels, le premier vice-président Affaires corporatives de la Banques Nationale du Canada, Jean Houde, le directeur général Canada de Edward Jones, Gary Reamey et le vice-président principal, chef du contentieux et secrétaire du Groupe Investor, W. Terrence Wright. ●

Il se mêle de vos affaires!

Surveillez Guy Veillette

Le cahier Vos affaires dans Le Nouvelliste

Loto Québec		Résultats	
Tirage du 2002-07-31		Tirage du 2002-07-31	
09 11 27 33 40 42	Complémentaire: (25)	02 03 04 12 17 24 32 33 34 44	45 50 51 56 58 59 61 65 66 70
09 13 16 20 24 35	Complémentaire: (04)	3 4	714 9711

NUMÉRO: 889093

MONITOR SANS CHEMINÉE

SYSTEME DE CHAUFFAGE À L'HUILE

- 50% plus économique que l'électricité.
- Fonctionne sans conduits de ventilation.
- Efficace, simple et fiable

Sonic Renseignez-vous : 819-377-1715

On met de la vie dans votre quotidien...

Abonnez-vous dès maintenant pour ne rien manquer!

376.2000

Le Nouvelliste

SOYEZ AU FRAIS CET ÉTÉ ET AIDEZ L'ENVIRONNEMENT TOUT EN VOUS AIDANT À ÉPARGNER DE L'ÉNERGIE

Le système Carrier Weathermaker avec le réfrigérant Puron vous fait épargner de l'argent en même temps que vous aidez l'environnement. Puron est le premier réfrigérant écologique. Ainsi vous pouvez refroidir l'intérieur sans réchauffer le monde extérieur.

Puron Carrier

AubinPélissier

205, rue Godin, Trois-Rivières • Tel. : 376-3725

aubinpelissier.com

jusqu'à 36 mois pour payer*

SOLD'ÉTÉ STEREO ÉLECTRONIQUE

ALPINE RADIO AM/FM/CD

200 watts

9 38 /36 mois* 287⁹⁷

SONY HI-8

CAMÉRA VIDÉO HI-8

19 27 /36 mois* 567⁹⁷

SONY IMAGÉ ÉCRAN GÉANT PROJECTION 51"

115 38 /36 mois* 3397⁹⁷

STEREO ÉLECTRONIQUE

345, rue THIBEAU CAP-DE-LA-MADELEINE 379-4366

758, 6e AVENUE GRAND-MÈRE 533-1289

711, boul. ST-LAURENT-O, LOUISEVILLE 228-9237

1623, ave. ST-MARC, SHAWINIGAN 537-5885

5715, boul. ROYAL, TROIS-RIVIÈRES-OUEST 374-6323

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ANDRÉ PROVENCHER
 RÉDACTRICE EN CHEF CHRISTIANE ST-PIERRE
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION MICHEL SAINT-AMANT

Opinions

Lumière rose



MARC
ROCHETTE
mrochet@lenouvelliste.qc.ca

Le ministre de la Justice, Martin Cauchon, a fait savoir que le gouvernement du Canada allait interjeter appel de la décision rendue par la cour ontarienne le 12 juillet dernier dans l'affaire Joe Varnell et Kevin Bourassa. Cette décision stipulait que la définition juridique du mariage contenue dans la loi canadienne - soit le mariage entre un homme et une femme à l'exclusion de toute autre union - violait l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Cet article prescrit le droit à l'égalité pour tous et implique donc, selon la Cour, le droit à l'accès au mariage pour les couples de gays et lesbiennes. Le juge de la Cour divisionnaire de l'Ontario avait donné deux ans au gouvernement fédéral pour apporter les correctifs nécessaires aux lois canadiennes.

La position d'Ottawa vient ainsi

jeter une douche froide à la communauté gaie qui venait de célébrer une première union civile entre homosexuels. En effet, Roger Thibault et Theo Wouters furent les premiers à bénéficier de l'adoption récente de la loi sur l'union civile des conjoints de même sexe. Adoptée le 7 juin dernier, la loi 84 permet au couple de jouir des mêmes droits que les hétéros. Cependant, l'union civile ne doit pas être confondue avec le mariage. De compétence fédérale, le mariage ne permet pas l'union entre conjoints de même sexe et ne peut être validé ou dissous par un notaire.

Or, un autre couple homosexuel, Michael Hendricks et René LeBoeuf, se dit déterminé à se battre pour avoir accès au mariage civil, soutenant que le caractère hétérosexuel du mariage est discriminatoire. Pour eux, le mariage est «l'étalon d'or» de la reconnaissance conjugale et ils

croient que leur relation devrait être reconnue comme étant en tout point égale aux relations conjugales hétérosexuelles. Et s'ils considèrent que l'union civile est un pas en avant pour les couples québécois de même sexe, ayant eux-mêmes l'intention de se prévaloir de cette nouvelle loi, ils disent rechercher la dignité qui vient avec l'égalité de choix et de traitement égal par la loi.

Pour sa part, le ministre Cauchon

justifie sa décision de porter le jugement en Cour d'appel en soulignant qu'il n'y avait pas de consensus au sein de la société canadienne sur la question des mariages entre membres de même sexe et qu'il était nécessaire de demander aux tribunaux de réfléchir sur le problème. Il est d'autant plus prudent que des jugements antérieurs entrent directement en conflit avec la décision du 12 juillet dernier de la Cour divisionnaire de l'Ontario.

Cette même cour avait jugé en 1993, tout comme la Cour suprême de Colombie-Britannique l'an dernier, qu'en droit canadien, le mariage demeure une relation, juridiquement reconnue, entre une femme et un homme. Cette définition rejoint d'ailleurs la notion religieuse du couple qui est bibliquement de nature hétérosexuelle et de fonction procréatrice. C'est ce qui explique la sortie de la Conférence des évêques catho-

ques du Canada il y a moins de deux semaines pour réclamer pareille intervention de la part du ministre fédéral de la Justice. Et dans la même période, le gouvernement de l'Alberta devait annoncer sa détermination d'invoquer la clause dérogatoire pour interdire les mariages gais dans cette province de l'Ouest.

Si Paul Bégin s'est vu remettre le prix Arc-en-ciel par la Table de concertation des lesbiennes et des gays du Québec pour sa loi, Martin Cauchon en mériterait un pour son courage de considérer les valeurs d'une majorité silencieuse qui ne juge pas nécessaire de les exposer en pleine rue.

Et si la grande célébration Divers/Cité de Montréal s'était amorcée avec le feu vert de Québec, Ottawa vient de servir sagement à la communauté gaie une lumière rouge.. ou rose! ●

Esclavage et liberté chrétienne

La lettre de Mme Florence L. Lacroix (27 juillet, page 8) me semble bien démontrer encore une fois comment celles et ceux en faveur d'une profonde remise en question de l'Église catholique demeurent sujets de mépris et d'incompréhension face à certains militants fervents.

L'approche du théologien Claude Lemoine constitue une brillante démonstration, à savoir comment le clergé en est venu à contrôler les consciences des laïcs. En effet, le catholicisme implique que le salut passe par le Vatican et peut se résumer à ceci: hors du Vatican, point de salut!

Or une telle croyance constitue une grave insulte à Jésus-Christ. L'Évangile est rempli de ces récits démontrant que le salut provient du Dieu en Jésus-Christ lui-même, sans intermédiaire humain. L'exemple du fameux larron n'est-il pas assez explicite, là où Jésus sur la croix donne lui-même le salut à ce pauvre larron parce qu'il croit? L'Évangile n'est-il pas ici explicite, transparent et clair?

Par sa doctrine sacramentelle, le Vatican s'est assujéti la conscience de millions de laïcs catholiques en faisant croire que le salut passait nécessairement par le clergé et l'administration de ses sacrements. Voilà comment le Vatican en est venu à contrôler les consciences de ses propres fidèles.

Ce que le théologien Claude Lemoine déplore véhément, ce sont ces millions de laïcs catholiques assujéti à ce contrôle des consciences. Or, dans cette relation de contrôle des consciences, comment un clergé si calculateur et parfois ouvertement mesquin peut-il répondre à ce commandement d'amour de s'aimer les uns les autres comme Christ nous a aimés? Oui comment? Où est donc l'amour du prochain dans ce contrôle des consciences? L'amour est commandé par la liberté et non par le contrôle des consciences.

Pour ma part et en tant que chrétien, je suis libre en Jésus-Christ (Galates 5,1), et jamais je n'accepterai qu'une hiérarchie religieuse, catholique ou autre, ne vienne contrôler ma conscience. Je le dis au nom de l'Évangile et de ce Dieu que j'aime!

Quant à cette merveilleuse jeunesse dans sa quête d'absolu à Toronto, j'en conclus qu'il appartient à Dieu lui-même d'étancher cette soif et non à Jean-Paul II et à son clergé. Quand donc le catholicisme remettra-t-il à Dieu ce qui Lui appartient?

À l'instar du théologien Claude Lemoine, j'invite les Québécois(es) à faire abstraction de tout passé religieux et de s'en remettre à l'Évangile, là où ils en sortiraient gagnants!

Michel Gaudette
Trois-Rivières

Arrêtez de vous lamenter

Je vous écris pour vous faire part des lamentations de l'UPA. J'ai un ami qui vient de l'Afrique, précisément du Cameroun. Durant son été, il voulait aider l'UPA pour faire la collecte de petits fruits et, en même temps, connaître comment ça fonctionne au Québec, étant donné que dans son pays, son père a des terres.

Mais l'UPA lui répond: «Vous n'avez pas de permis de travail, donc vous ne pouvez pas travailler pour nous». Quelle farce!

Il ne veut pas prendre la place de personne car, de toute manière, il n'y a personne qui veut aller se faire crever de chaleur dans les champs et les fraises sont en train de pourrir car il n'y a pas assez de personnes pour les cueillir.

Il y a des jeunes de 12 ans et plus qui font la cueillette. Je ne peux pas comprendre pourquoi ça prend un permis de travail pour ramasser DES PETITS FRUITS dans les champs.

Ne soyez pas inquiets, il ne voulait pas prendre la place de personne car,

Le ministre de la Justice, Martin Cauchon, dans l'eau chaude...



de toute manière, il est plus travaillant que certains Québécois qui passent leur journée à regarder passer le temps à rien faire.

L'UPA devrait prendre des gens qui veulent travailler.

Jocelyne Normandin
Trois-Rivières

Le processus de paix

Devant toute situation de conflit, nous avons le choix entre deux options: soit celle de l'argument de la force (la guerre) ou celle de la force de l'argument (le dialogue ou la négociation).

En exemple, la question palestinien-

ne au coeur des conflits au Proche-Orient.

Il faut dire que ce conflit dans toute son ampleur en est un de «légitimité» et le partage en est le seul compromis, un partage réussi demandant un accord sur les frontières ainsi que sur la forme politique que doit prendre l'entité palestinienne (État ou territoire autonome) et surtout «sans compromission avec le terrorisme».

C'est sur ces questions que le différend «bute» encore aujourd'hui. Le Moyen-Orient pénètre dans le XXIe siècle avec beaucoup de pays épris de paix comme le Canada par exemple. Aussi la reconnaissance de l'OLP dans le domaine palestinien arabe et international constitue aujourd'hui une des

conditions «sine qua non» de la paix juste et durable dans le Moyen-Orient.

Actuellement, aucune résolution du conflit arabo-israélien ne peut être effective sans l'accord explicite des Palestiniens eux-mêmes et avec leur participation directe au règlement du conflit.

L'instauration de la paix est un processus par lequel les États ou parties concernés sont amenés à modifier la nature de leurs relations. Ce conflit a été provoqué par la perception d'incompatibilité sans les sphères politique, économique ou culturelle. Aussi l'ajustement de ce type de différences est la substance même de l'instauration de la paix.

Roger Larrivière
Québec

La passe-passe des boues domestiques

MARCEL GÉLINAS

L'auteur est un résident de Saint-Gérard-des-Laurentides.

Au printemps 2001, la municipalité de Saint-Gérard-des-Laurentides, ayant conclu une entente avec la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie (RIGDM), a donc confié à cet organisme public la vidange des réservoirs de boues domestiques (fosses sceptiques) sur son territoire.

Cette action d'ailleurs du conseil municipal avait soulevé un tollé de protestations à un point tel que les dirigeants avaient dû reculer et ainsi se retirer de la Régie.

Il faut toutefois admettre que ces

mêmes autorités avaient permis à la population de bien se renseigner, voir le pour et le contre, en organisant des assemblées spéciales, toutes salle comble, voter et décider par près de 75 % du rejet de la Régie.

Sans trop se perdre dans les détails, on avait alors accusé l'entreprise privée de déversements illégaux, certains tirés par les cheveux, puisqu'il s'agissait d'épandages en dehors des dates prescrites sur des terres suite à des plaintes de citoyens «chatouilleux» du comportement des autres.

Toutefois, s'il est vrai que l'entreprise privée ou des propriétaires commettent des erreurs, il existe tout de même des lois et des actions à prendre pour

châtier les contrevenants. Nul n'est besoin d'entreprise publique onéreuse pour pallier ces problèmes.

En janvier 2002 arrive la fusion forcée avec la ville de Shawinigan, décision unilatérale du gouvernement péquiste «pour le bien» des municipalités entourant la ville-centre, leurs citoyens et pour le grand plaisir des «têteux» de ce même gouvernement.

Mars 2002, la ville «nouvelle» de Shawinigan, par le biais de madame la mairesse Lise Landry, annonce qu'une entente avec la Régie a été conclue quant à la gestion des boues sur l'ensemble du territoire et qu'une rencontre d'information aurait lieu à un certain moment, notamment à Saint-

Gérard-des-Laurentides, à une date annoncée ultérieurement.

Début juin, une rencontre est organisée à la salle municipale de Saint-Gérard afin de faire «comprendre» aux citoyens que seule la solution de la Régie est valable, parfaite, sans anicroche, parfaitement honnête, mettons-en. Curieusement, la plupart des gens rencontrés disent n'avoir reçu aucun avis écrit de cette réunion dite d'information et plusieurs autres disent l'avoir su trop tard.

Dans la salle, étaient présents le président et le directeur général de la Régie ainsi que l'échevin représentant le secteur Saint-Gérard. Concernant l'assistance, 14 personnes en quasi-totalité favorables à la Régie...

Comme organisation, c'était bien réussie, au diable la démocratie et vive la fusion forcée, ça promet. Le 10 juin 2002, le conseil de ville de Shawinigan adoptait la résolution d'autoriser la Régie à s'occuper de la gestion des boues.

Pourtant, il y a un an, des gens avaient voté en toute connaissance de cause à 75 % contre la gestion publique de la Régie, je ne crois pas non plus qu'ils étaient des idiots ou des ignares. Lorsque vient le temps de payer des taxes, nous avons toute notre importance mais quand nous voulons faire valoir nos idées, nous ne valons plus rien. Je suis convaincu que les citoyens de Saint-Gérard-des-Laurentides se souviendront longtemps de cet affront fait dans... «le respect».

**Vous avez une
OPINION
sur des sujets qui
font l'actualité?**

**Votre opinion
nous intéresse.**

Écrivez-nous!

COURRIEL
opinions@lenouvelliste.qc.ca
(en format Word 97 S.V.P.)

COURRIER
Le Nouvelliste, c.p. 668,
Trois-Rivières G9A 5J6

La police freine l'exposition de voitures de sport

YANICK POISSON
Victoriaville

Les forces policières ont été omniprésentes, c'est le moins que l'on puisse dire, hier aux abords du site où s'est déroulée la deuxième édition de l'événement «Prenez la ligne de départ au centre-ville» de Victoriaville. En plus de compromettre la tenue de l'activité karting pendant près d'une heure, le service de police de la municipalité a émis plusieurs constats d'infractions à l'endroit de propriétaires de voitures modifiées qui se sont déplacés spécialement pour l'occasion.

Des silencieux non réglementaires aux phares de couleur, toutes les raisons étaient bonnes pour empêcher les propriétaires de voitures, pour la plupart des jeunes, de présenter ce qui est considéré par les amateurs de voitures comme de véritables objets d'art.

Conclusion, seulement la moitié des 40 voitures modifiées attendues pour l'occasion ont pris place sur la rue Notre-Dame Est à Victoriaville, une déception. «Il a eu quelques expositions dans les municipalités avoisinantes et plusieurs conducteurs ont dû faire face à une inspection sévère lorsqu'ils ont quitté le site. Ils savaient que le service de police de Victoriaville allait les avoir à l'œil alors plusieurs ne se sont pas présentés et d'autres ont eu des contraventions», a signalé Patrice Croteau, membre du comité organisateur de l'événement.



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

Malgré l'intervention des policiers, l'exposition de voitures sport dans les rues de Victoriaville a attiré de nombreux curieux.

Pour ce qui est du karting organisé par l'entreprise Karting Thetford de Thetford Mines, le service de police de Victoriaville a demandé à ce que l'on cesse les activités vers 16 h, prétextant que la vitesse excessive des bolides mettrait la santé des conducteurs en danger. Les amateurs de course automobile ont toutefois pu réintégrer le parcours un peu avant 17 h. À vitesse réduite, bien entendu.

«Nous avons mis beaucoup de temps à aménager la piste et nous

l'avons fait approuver, nous n'avons toutefois pas de contrôle sur les coureurs et certains ont manqué quelque peu de respect», a mentionné M. Croteau.

S'ajoute à ces empêchements une nouvelle réglementation qui a forcé les responsables de l'événement à distancer les véhicules exposés afin de donner assez d'espace pour qu'un véhicule prioritaire puisse traverser le centre-ville en cas d'urgence.

Comme si ce n'était pas suffisant, une autre tuile est tombée sur la tête des organisateurs de l'événement sportif hier matin alors que le club Ferrari a eu un empêchement de dernière minute. Les pilotes tant attendus ne se sont pas présentés non plus.

«C'est difficile d'attirer les pilotes quelques jours avant la course, hier ils avaient un tournoi de golf et aujourd'hui, c'est la journée promotionnelle et ils ont, pour la plupart, des activités de prévues un peu partout.»

Tous ces petits inconvénients ont évidemment fait chuter le nombre de voitures présentes au centre-ville de Victoriaville hier mais, une chose est sûre, les quelque 5000 visiteurs qui se sont donné la peine de se rendre sur le site n'ont pas été déçus.

Juste la voiture Panof de la série American Le Mans en valait le coup d'œil. De plus, les amateurs de voitures de sport ont eu la chance de voir, pour la première fois à Victoriaville, un bolide de formule Atlantique.

Pour Léon Méthot, président du Grand Prix de Trois-Rivières, la tenue d'une activité satellite au Grand Prix est une bénédiction en soi.

«C'est super plaisant de voir que les villes avoisinantes n'hésitent pas à participer et à faire vivre aux gens la fièvre de la course automobile. C'est une occasion unique qui s'offre aux gens de Victoriaville et nous sommes heureux de pouvoir contribuer à la fête», a-t-il mentionné.

Ce dernier ajoute que 50 % de la clientèle du Grand Prix provient de la

région immédiate de Trois-Rivières et de Victoriaville. Bien qu'il soit difficile de quantifier l'influence d'un tel événement, il est certain que plusieurs amateurs victorivillais se sont procurés ou se procureront leurs billets à la suite de cet événement.

«Un événement comme celui-là stimule l'intérêt des gens et en plus, il augmente notre visibilité. Je suis certain que plusieurs personnes qui ont aimé ce qu'ils ont vu se procureront leurs billets pour la compétition de la fin de semaine», a ajouté M. Méthot.

LA VENTE SE CONTINUE

60% et plus
sur tous les vêtements d'été

Le Cotillon

66, rue des Casernes, Trois-Rivières
(près du bureau de poste)
379-5480

Déjà 4000 «passeporcs» vendus

JULIE-MAUDE NORMANDIN
Sainte-Perpétue

Bien avant qu'une seule journée du Festival du Cochon de Sainte-Perpétue soit terminée, déjà 4000 passeporcs avaient été vendus, ce qui correspond à plus du double de l'an passé. Un excellent début pour ce festival qui commençait hier pour se continuer jusqu'à dimanche prochain.

«Nous en sommes à notre 25e édition et on dirait bien que la population l'a senti. Vendre autant de billets avant l'événement, c'est toujours bien, car cela assure la santé économique du festival. Pour le reste, il faudra compter sur du beau temps», souhaite le directeur général du festival, Michel Jutras.

En plus de profiter des efforts supplémentaires qui ont été faits du côté de la billetterie, le festival récolte, selon M. Jutras, les retombées entourant les quatre prix d'excellence gagnés aux niveaux régional et provincial. «Les gens ont entendu parler de nous toute l'année et ils sont venus voir à quoi ressemblait le festival.»

Cette année, les organisateurs misent beaucoup sur nouvelle scène du festival où Yelo Molo, Bruno Landry, Richard Séguin et Martin Deschamps, pour ne nommer qu'eux, feront leur prestation. «Cette scène est un véritable petit bijou, affirme M. Jutras. Elle est très fonctionnelle en plus d'offrir beaucoup de facilité et de visibilité aux groupes. Jusqu'à maintenant, les artistes l'ont vraiment appréciée. C'est l'une des raisons qui nous a permis de présenter des spectacles de bonne qualité.»

Comme lors des années précédentes, Michel Jutras considère que la course nationale du cochon graissé de samedi saura retenir l'attention des visiteurs. «La course est toujours l'activité qui attire plus, car c'est unique, loufoque et bien fait.»

Au cours des cinq dernières années, le festival a concentré ses activités autour de quatre créneaux: l'alimentation, l'information, le côté sportif et les artistes. En plus de présenter des spectacles musicaux à tous les jours et un show freestyle de Motocross les deux premières journées de l'événement, le festival donne la chance aux visiteurs de goûter plusieurs mets à base de porc et de trouver diverses informations sur le cochon.

Récemment, l'industrie porcine du Québec a souvent été montrée du doigt comme étant une activité économique d'une grandeur disproportionnée et dommageable pour l'environnement. Michel Jutras ne croit pas le Festival du cochon doit être juge dans ce débat. «Notre but est de s'amuser et d'informer les gens. Et on le fait très bien, car, d'année en année, les gens reviennent.»

SEARS*

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU JEUDI 8 AOÛT 2002, SAUF AVIS CONTRAIRE



Au choix:
Grand lit 'Héritage' 2 places, commode ou armoire
899\$ chaque article

Lit à panneaux. Rég. Sears 1329,97. Commode triple. Rég. Sears 1329,99. Armoire. Rég. Sears 1879,98.

Le lit comprend panneaux de chevet et de pied et longerons. Meubles assortis aussi en solde



rabais 800\$
CANAPÉ EN CUIR 'RAVENNA'
Rég. Sears 2299,99, 1499,99
Meubles assortis et options sur commande aussi en solde



Achat spécial!
ENSEMBLE MATELAS-SOMMIER KING KOIL® 'ELITE'
Avec ou sans plateau-coussin, ou à matelas n'ayant pas besoin d'être retourné. 1 place-TG 2 places.
422,22-1122,22 l'ens.
Les prix varient suivant le style et le format. Dans la limite des stocks



rabais 30%
CANAPÉ 'BEECHWOOD'
Rég. Sears 1349,99, 944,99
Meubles assortis et options sur commande aussi en solde



Il y a des magasins Sears près de chez vous

Tous les magasins ne vendent pas de meubles. Pour plus de détails, voyez la liste ci-dessous.

Alma - ensembles matelas-sommier
Carrefour Alma (418) 662-2222

Chicoutimi - meubles et ensembles matelas-sommier
Place du Saguenay (418) 549-8240

Deux-Montagnes - ensembles matelas-sommier
Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000

Drummondville - meubles et ensembles matelas-sommier
Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381

Hull - meubles et ensembles matelas-sommier
Les Galeries de Hull (819) 770-6300

Lévis - meubles et ensembles matelas-sommier
Les Galeries Chagnon (418) 833-4711

Québec - meubles et ensembles matelas-sommier
Place Fleur de Lys (418) 529-9861
Place Laurier (418) 658-2121

Magasin de meubles et d'électroménagers de Québec
Boulevard de la Capitale et autoroute 40
(418) 260-9084

Sherbrooke - meubles et ensembles matelas-sommier
Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke
Autoroute 40 et boulevard de Portland
(819) 564-3010

Trois-Rivières - meubles et ensembles matelas-sommier
Magasin de meubles et d'électroménagers de Trois-Rivières
Autoroute 40 et boulevard des Recollets
(819) 379-0992

Victoriaville - ensembles matelas-sommier
Le Grande Place des Bois Francs (819) 357-4000

*Pas de paiement avant août 2003 avec la carte Sears seulement, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos magasins de liquidation, des achats par catalogue et sur le site Web. Offre en vigueur jusqu'au samedi 31 août 2002. Renseignez-vous.

**R/DI Meubles: à l'exclusion des meubles de jardin et des meubles pour bébés des magasins Sears situés dans les centres commerciaux.

Le choix de meubles varie suivant le magasin. Renseignez-vous à votre magasin Sears.

ÉPARGNEZ SUR PLUS DE 2500 MEUBLES AU CHOIX



De plus, avec la carte Sears,
pas de paiement avant 1 an* pour tous les meubles**
et ensembles matelas-sommier

ALCOOLISME - TOXICOMANIE

CENTRE L'ÉTAPE

155, Ave SAINTÉ-ÉLIZABETH - LOUISEVILLE
Tél.: (819) 228-8377 - www.etape.qc.ca

NE081F102

Passionné par la construction en bois rond



ROYAL SAINT-ARNAUD

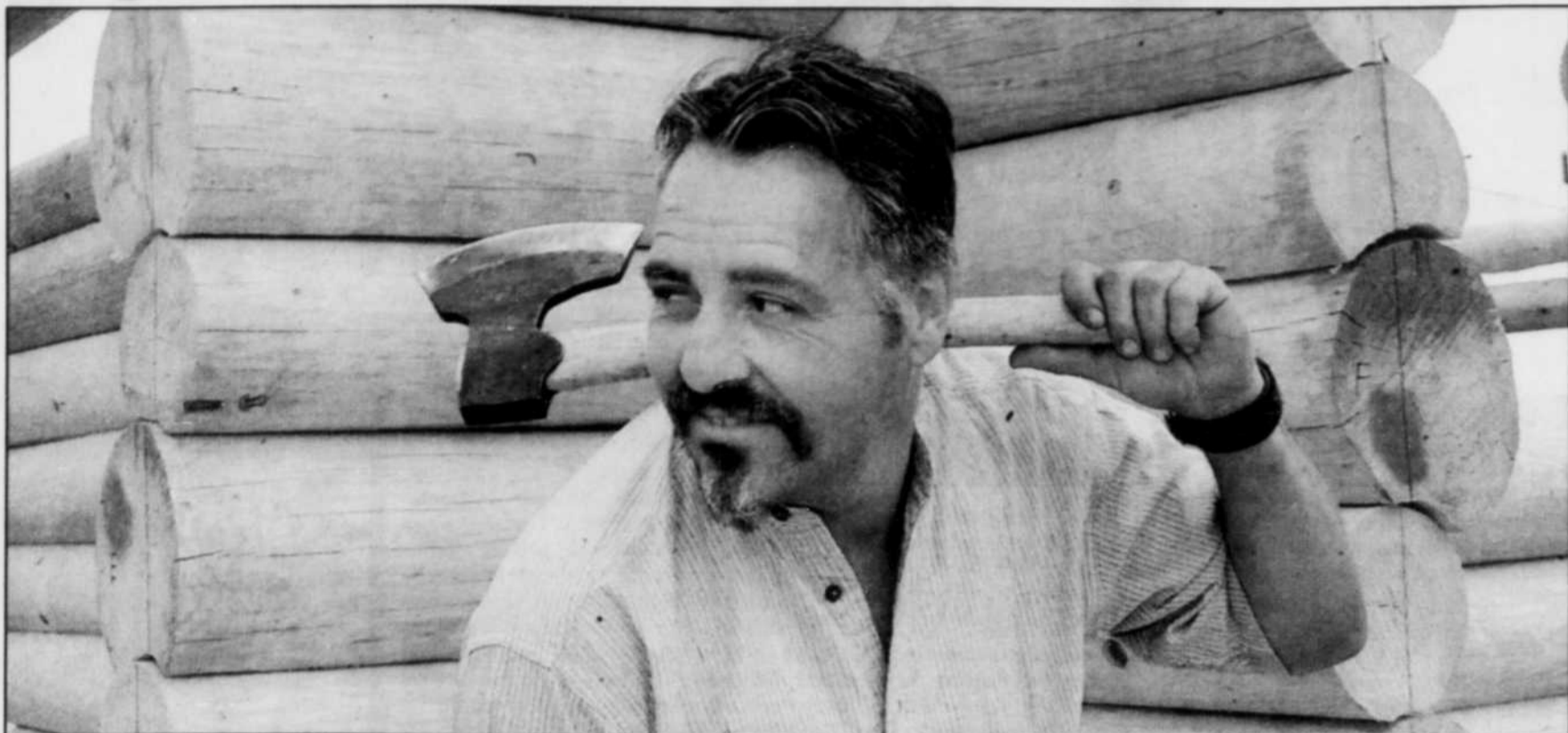
Tout jeune il accompagnait son père, Charles-Auguste, menuisier-charpentier et gardien au lac Archange à Saint-Tite. Il en a donc vu beaucoup des camps en bois rond. Souvent aussi, il a été appelé à donner un coup de main à son père lors de différents travaux.

C'est sans doute ce qui explique qu'à 35 ans, après avoir fait différents métiers, Mark Trudel se découvre une véritable passion pour la construction en bois rond.

Son parcours est étonnant. Il est passé de soudeur à camionneur et de scaphandrier à psychologue. Il a même amorcé une maîtrise en service social à l'Université Laval.

Mais voilà qu'un jour un ami lui demande s'il est capable de lui construire un chalet en bois rond. Déterminé, mais surtout habile et plein de tous les enseignements reçus du paternel, il relève le défi. C'est là qu'il découvre la voie à suivre. Au fil du temps il perfectionne son art, en découvre les subtilités mais aussi, les exigences.

«Il faut savoir y mettre le temps», est une phrase qui revient souvent dans la conversation. Pour lui le temps est très important. Il fait notamment remarquer que la nature met 40, 50, 60, 70 ans et plus à produire un arbre qui peut se retrouver dans l'une de ses constructions. «Il faut donc prendre le temps de bien le préparer à prendre sa



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

«Construire en bois rond est un art qui demande beaucoup de patience et de précision», de dire Mark Trudel, charpentier artisan.

place», explique-t-il.

En jasant avec lui, sa formation de psychologue le trahit. Elle lui est d'ailleurs fort précieuse pour sa relation avec les clients, admet-il. Il est convaincu que le choix d'une construction en bois rond est pour au moins 90 pour cent d'entre eux la réalisation d'un

rêve. Certains lui disent directement.

Puis le psychologue en profite pour ouvrir une parenthèse au sujet des jeunes dont beaucoup se cherchent aujourd'hui selon lui. «Ils ne doivent pas perdre espoir», dit-il en signalant qu'il a eu l'occasion de travailler auprès des jeunes à Saint-Tite, comme interve-

nant. Pendant que nous parlions, un jeune, visiblement à l'apprentissage, s'est pointé sur le chantier.

Mark Trudel est clair, si ce n'était que pour l'argent il ne resterait pas dans ce domaine.

Il reconnaît qu'une construction de ce type coûte entre 10 et 15 pour cent

de plus qu'une habitation conventionnelle. «Mais on ne peut pas y retrouver la chaleur, la durabilité, l'ambiance et l'impression que l'on ressent dans une maison de bois rond», affirme-t-il paisiblement. Il peut en construire deux ou trois par année.

En arrivant sur son nouveau chantier, installé sur un terrain en bordure de la route 159, à la sortie de Saint-Tite vers Saint-Roch-de-Mékinac, on ressent tout de suite cet atmosphère de calme, ou le rythme est celui imposé par l'âge du bois qui demande à être traité avec respect et minutie.

Le charpentier artisan qu'est devenu Mark Trudel, qui travaille également à la restauration de construction de bois rond, raconte qu'il a eu à rénover des camps quasi centenaires au lac Shawinigan, sur la réserve Mastigouche. Il s'est appliqué à respecter rigoureusement la forme des pièces, afin que, une fois le travail terminé, les constructions retrouvent leur jeunesse et leur homogénéité. Il ne cache pas sa fierté devant le résultat.

C'est pratiquement de la poésie de l'entendre aussi raconter avec quelles précautions il a consacré plus de quatre heures à prendre les mesures d'une longue pièce de bois de 40 pieds, qui devait traverser de part en part un bâtiment. Devant le client qui s'en étonnait, il était demeuré silencieux jusqu'au moment de la mise en place. «Le calcul vaut le travail» dit le proverbe. Le constat a été probant alors que toutes les tailles complexes étaient précisément à la bonne place.

«Chaque construction a son histoire, dit-il le plus sérieusement du monde, en pointant du doigt l'un des arbres près d'un joint. J'ai retrouvé le plomb d'une balle de fusil ici. Probablement un ours manqué. Je l'ai gardé pour mon client.»

Utilisant la méthode scandinave pour le montage de ses pièces, tirées du pin, de l'épinette ou du sapin, il dit également pouvoir utiliser d'autres techniques, suivant le goût ou le rêve du client. «Tout est possible, c'est seulement une question de temps», dit-il.

Son métier de soudeur lui est précieux parce qu'il peut marier l'acier et le bois, dans des formes originales et uniques, pour une rampe d'escalier entre autres. «C'est tout simplement une question de créativité» ajoute-t-il.

Il faut savoir que l'on a commencé à construire des maisons en bois rond dans les pays scandinaves il y a plus de 1000 ans. On en retrouve encore aujourd'hui dans le nord de la Russie, en Finlande et en Norvège qui datent de plusieurs générations. Il y a aujourd'hui un retour à la construction traditionnelle de bois rond, via la technique scandinave. Le *loghome* est populaire aux États-Unis. ●

rstarnau@lenouvelliste.qc.ca

36 MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT* sur toute la marchandise



Téléviseur stéréo 27 po

- Tube image à contraste élevé
- Définition de 667 lignes • Guide Plus+ GOLD
- Entrée A/V à l'avant et à l'arrière et entrée S-VHS
- Contrôle parental • Capacité de 181 canaux
- Télécommande multimarque

Ensoleillez VOTRE INTÉRIEUR

27 POUCES

399⁹⁵\$

(277481)

RCA

1111 par mois

2778 par mois

JVC

Mini DV Cassette vidéo numérique

999⁹⁵\$

Caméscope numérique (289600)

- Écran couleur à cristaux liquide de 2,5 po
- Super résolution 520 lignes
- Image et son de haute qualité avec le format DV et audio numérique • Zoom numérique 700X
- Interface multimédia • Format DV • Option photo
- Entrée / Sortie DV iLink • Flash automatique
- Stabilisateur d'image • Effets spéciaux • Télécommande

CD mp3

159⁹⁵\$

RCA



(303896)

Radio avec lecteur CD portatif

- Lecture CD, CD-R/RW et MP3
- Syntonisation AM/Fm stéréo
- Télécommande

CD mp3

444 par mois



(303687)

JVC 199⁹⁵\$

Radio, magnétocassette et lecteur CD portatif

- Lecture CD, CD-R/RW et MP3
- Syntonisation AM/FM stéréo
- Magnétocassette
- Télécommande

555 par mois



JVC Mini DV (253819)

Caméscope numérique

- Écran couleur à cristaux liquide de 3,5 po
- 1,02 Mega Pixel • Zoom numérique 700x
- Super résolution 530 lignes • Interface USB
- Compatible cartes SD et MMC
- Télécommande

1199⁹⁵\$

par mois



Trépied et Malette (303360)

- Trépied à 2 positions
- Mini trépied de table
- Étui matelassé durable
- Changeur de pile lithium
- Nettoyeur de lentilles

169⁹⁵\$

RCA DVD 199⁹⁵\$ 555 par mois



Lecteur DVD (277978)

- LECTURE DVD VIDÉO CD/CD-R/RW et MP3 • Sorties A/V
- Sortie vidéo composant séparée
- Convertisseur numérique analogique audio
- Sortie S-Vidéo et Dolby numérique

TANGUAY
ELECTRONIQUE

www.tanguay.ca

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province

2200, boul. des Récollets, TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • (819) 373-1111

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

Ces travaux entraîneront la fermeture d'une voie sur les deux sur la route 153 (rue Saint-Alphonse), à partir de l'intersection de la route 363 sur une distance d'un kilomètre en direction nord et de la route 363 (Premier Rang Price) à partir de l'intersection de la route 153 sur une distance de 0,5 km en direction sud.

En cas d'intempéries, les travaux seront reportés à une date ultérieure. ●

Travaux reportés

Lac-aux-Sables (JMN)

Les travaux de réparation de la chaussée sur les routes 153 et 363, qui devaient débuter le 29 juillet au Lac-aux-Sables sont reportés du 5 au 14 août.

Vos Affaires

S&P/TSX ▲ 6605,42 +94,24 S&P/TSX VENTURE ▲ 1021,56 +7,24 S CAN ▼ 63,18 -0,34 DOW JONES ▲ 8736,59 +56,56 S&P 500 ▲ 911,62 +8,84 NASDAQ ▼ 1328,26 -15,93 OR ▼ 303,20 -0,50

Le Nouvelliste

Retour d'impôt de 2 milliards \$ pour BCE

Les déboires de Téléglobe lui permettront de récupérer l'impôt payé lors de la vente de Nortel

FRANCIS VAILLES
La Presse

Les déboires de Téléglobe ne sont pas sans conséquence pour les contribuables. La société mère du télécommunicateur, BCE, pourra récupérer environ 2 milliards de dollars d'impôt des gouvernements fédéral et provinciaux, compte tenu des pertes englouties dans l'aventure Téléglobe.

Le 24 juillet, le holding de communication de Montréal BCE a confirmé qu'il jetait l'éponge dans le dossier Téléglobe, effaçant du même coup 7,4 milliards de dollars de ses livres, soit la valeur de son placement dans cette ex-toile de l'homme d'affaires Charles Siros.

Pour BCE, cette radiation se traduira par une importante perte en capital, perte qui lui permettra de réduire sa facture d'impôts. Selon la Loi de l'impôt, les pertes en capital ne donnent pas directement droit à un rembourse-

ment d'impôt, mais servent plutôt à réduire les gains en capital des trois dernières années ou des années à venir.

Selon nos informations, l'entreprise qui chapeaute Bell Canada compte profiter de cette perte fiscale pour récupérer la presque totalité des 800 millions d'impôts payés sur le gain en capital obtenu lors de la vente des actions de Nortel Networks, l'an dernier.

En mars 2001, rappelons-le, BCE avait vendu sur le marché 47,9 millions d'actions du manufacturier d'équipements de télécommunications Nortel pour la somme de 3,7 milliards. Cette transaction l'avait obligée à payer 800 millions de dollars d'impôts. Les pertes dans Téléglobe permettront également à BCE de réduire ses impôts dans les prochaines années si elle vend ses placements dans CGI ou Télésat Canada, par exemple, pour lesquels elle obtiendrait un important gain en capital.

Pour les fins fiscales, les pertes en capital de BCE dans Téléglobe s'élevaient à environ 7 milliards de dollars,

selon nos estimations, effectuées à l'aide des conseils de Pierre Monette, directeur de la fiscalité de Raymond Chabot Grant Thornton et de Raymond Fortier, fiscaliste de Ernst & Young.

Cette perte fiscale donnerait droit à une récupération d'impôts de quelque 1,6 milliard. Selon un informateur avisé chez BCE, nos chiffres sont une estimation réaliste de ce que BCE peut récupérer du fisc. L'entreprise espère même faire grimper cette somme jusqu'à 2,1 milliards \$.

Aux yeux du fisc, BCE pourra réclamer son dû dès que Téléglobe aura effectivement été vendue ou que l'entreprise aura été déclarée insolvable ou sans valeur, ce qui pourrait prendre quelques mois. Téléglobe est actuellement exploitée dans le cadre de la Loi sur les arrangements avec les créanciers, une procédure qui la protège de la faillite. Le cœur des activités du télécommunicateur de Montréal est à vendre. Dix entreprises ont fait des offres et les acheteurs retenus seront connus à la mi-août.

Les pertes en capital de BCE se calculent en soustrayant la valeur fiscale du placement dans Téléglobe du montant obtenu à la vente. Pour obtenir les 7 milliards, nous avons posé diverses hypothèses. D'abord, BCE n'obtiendrait rien en retour des restes de Téléglobe, les créanciers s'accaparant de tout ce qui peut représenter une quelconque valeur. C'est d'ailleurs ce qu'estime BCE, en radiant totalement son placement de Téléglobe de ses livres.

Ensuite, la valeur fiscale du placement dans Téléglobe est basée principalement sur le capital versé, c'est-à-dire sur l'argent effectivement versé au fil des ans par les divers actionnaires de Téléglobe, et non sur la valeur marchande lors de l'acquisition de BCE.

Cette hypothèse, nous l'avons faite compte tenu de l'article 85.1 de la Loi de l'impôt sur le revenu. Selon cet article, la valeur fiscale d'une entreprise est définie comme le moindre de sa valeur marchande au moment de son acquisition ou du capital versé. Or, il ressort de notre analyse des livres de BCE et

de Téléglobe que le capital versé au fil des ans dans Téléglobe est moindre que le montant payé par BCE pour Téléglobe le 1er novembre 2000 (77 % de l'entreprise pour 7,4 milliards \$).

Notre calcul des pertes fiscales de 7 milliards \$ tient également compte du fait qu'environ le tiers des actionnaires de Téléglobe étaient américains au moment de la transaction de novembre 2000. Dans leur cas, il faut utiliser la valeur marchande et non le capital versé pour déterminer la valeur fiscale.

Selon nos estimations, ces pertes fiscales de 7 milliards \$ permettront à BCE de réduire ses impôts d'environ 1,6 milliard \$. En effet, seulement 50 % du gain en capital est imposé au Canada à un taux d'environ 45 % (7,0 milliards X 50 % X 45 % = 1,6 milliard).

Nick Kaminaris, porte-parole de BCE, a été peu loquace. «Nous sommes en litige avec certains créanciers de Téléglobe et on ne peut donc se permettre de commenter ces chiffres», a-t-il déclaré. ●

Une entreprise aussi efficace que discrète

PH Vitres d'autos célèbre 35 ans d'une étonnante croissance à Sainte-Perpétue



GUY VEILLETTE

Jamais on ne pourrait imaginer qu'une entreprise familiale spécialisée dans la vente et la distribution de pare-brise puisse procurer un emploi à autant de gens. Et surtout pas à Sainte-Perpétue, au milieu de nulle part. Lentement, mais sûrement, PH Vitres d'auto s'est bâtie un tel réseau qu'aujourd'hui, pas moins de 271 personnes travaillent dans l'une de quinze succursales parsemées dans l'est du pays.

L'entreprise invitera la population à partager cet incroyable succès d'affaires en fin de semaine, alors qu'elle ouvrira ses portes au public pour la première fois. Dimanche, les gens qui ont vu grandir cet immense entrepôt jusqu'aux 9200 mètres carrés qu'il occupe maintenant à Sainte-Perpétue pourront rassasier leur curiosité.

«Ça fait 35 ans qu'on est en affaires, et on est devenu une fierté pour les gens de la région», commente Mario Jutras, coactionnaire et président-directeur général de l'entreprise. «Nous avons donc décidé d'ouvrir les portes au public pour la première fois.»

L'histoire de cette entreprise débute en 1967, lorsque Paul-Henri Jutras, propriétaire de son propre garage, décide de maintenir un inventaire de 150 pare-brise pour desservir ses clients. Une idée révolutionnaire à ce moment.

«Mon père a parti ça modestement», raconte Mario Jutras. «Il avait un atelier de mécanique et de débossage, et il allait chercher des vitres à Montréal une fois par semaine. Devant la demande, il a fini par en faire le commerce!»

Le fondateur de l'entreprise vient encore faire son petit tour à tous les jours. Ses fils Mario et Pierre administrent maintenant l'expansion, en misant particulièrement sur la rapidité du service. PH Vitres d'auto a d'ailleurs pris un tout nouvel élan en 1987, avec l'implantation d'une première succursale à Montréal. Depuis, le tentacule se sont étirées en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

Avant cette décision cruciale, l'entreprise comptait 43 employés à Sainte-Perpétue. Aujourd'hui, on en dénombre 271, dont 125 au siège social où les agrandissements se multiplient pour suivre cette fulgurante évolution. On complète présentement une phase au cours de laquelle près de 2000 mètres carrés ont été ajoutés pour agrandir la surface d'entreposage et aménager des bureaux. Un investissement de 700 000 \$.

Le vaste entrepôt peut maintenant accueillir 125 000 pièces. «Nous avons agrandi il y a deux ans, et encore cette année», relate M. Jutras. «On pense toujours combler nos besoins, mais malgré ces agrandissements, on est encore plein. On souhaite donc agrandir encore à l'avenir!»

DISCRÉTION

On se doute un peu que PH Vitres d'auto peut également réparer les pare-brise. Mais l'entreprise demeure discrète là-dessus, puisque sa mission première consiste à alimenter les vitriers. Elle ne veut donc pas entrer directement en compétition avec ses clients. Les concessionnaires, garagistes et carrossiers bénéficient également des services de cette entreprise. Depuis 1993, Ramko Vitres d'autos est toutefois devenue la filiale spécialisée dans le marché au détail.

PH Vitres d'autos se donne comme mandat de rendre disponible des pare-brise rapidement, à peu près n'importe où dans l'est du pays. Pour certaines marques de véhicule, on possède même en entrepôt des pièces qui remontent aux années 50!

«Notre service mobile permet de desservir nos clients dans un rayon de 200 000 kilomètres carrés dans un délai de 24 heures», précise André Gosselin, coordonnateur au marketing. Il estime à 30 000 le nombre de clients alimentés à travers le pays par 178 véhicules. Une flotte qui augmenté de près de 300 % depuis 1987!

Difficile d'imaginer comment une entreprise dont le mandat principal consiste à rendre des vitres d'autos disponibles puisse connaître autant de succès. Mais les pare-brise demeurent en demande beaucoup plus qu'on le pense, fait remarquer M. Gosselin. «Selon nos observations et des statistiques déjà compilées par le Bureau des assurances du Canada, il se briserait environ 7 % des pare-brise par année au Québec. Ça signifie environ 300 000 unités.»

Et là, on ne parle pas des catastrophes naturelles. La crise du verglas, par exemple, ou une tornade à Drummondville constituent des exemples récents de l'importance d'avoir un important inventaire de pare-brise à proximité.

«Chez Girardin, nous avions dû envoyer une vingtaine de poseurs sur place», raconte M. Jutras. «Une véritable équipe d'urgence! Il fallait réparer entre 400 et 500 véhicules.»

Et comme ces bris n'ont pas de frontière ni de saison, PH Vitres d'auto devrait poursuivre son expansion vers l'ouest canadien au fil des prochain-



LE NOUVELLISTE, STÉPHANE LESSARD

Mario Jutras, président-directeur général, et André Gosselin, coordonnateur au marketing, soutiennent que la qualité de l'inventaire de PH Vitres d'autos fait leur force. À Sainte-Perpétue, pas moins de 125 000 pièces sont entreposées.

«Notre force, c'est notre inventaire», convient le pdg. «Mais il n'est pas tout concentré à Sainte-Perpétue. Quand on ouvre un satellite, on s'assure qu'il soit bien approvisionné. Au Québec, on livre à 90 % des endroits deux fois par jour!»

Tout ça à partir d'un village davantage reconnu comme étant la capitale du cochon que l'un des principaux fournisseurs de pare-brise au Qué-

bec. Et M. Jutras assure qu'il n'a jamais envisagé déménager le siège social ailleurs.

«Nous sommes très bien localisés», mentionne-t-il. «Nous sommes dans une position centrale par rapport à Québec, Montréal et Sherbrooke. En plus, je suis natif d'ici, je suis habitué à faire mes affaires ici. Je crois que les gens sont bien contents de nous voir à Sainte-Perpétue depuis le début de nos activités.» ●

CORRECTION de la VUE au LASER

			Expérience Notre équipe de chirurgiens de Montréal a effectué plus de 45 000 interventions au LASIK. Technologie Nous utilisons le laser Bausch & Lomb 217, incluant la nouvelle technologie de correction de la vue sur mesure, Zyoptix. Résultats La majorité de nos patients bénéficient d'une vision 20/20 après la chirurgie.
Pierre Demers, MD Ophtalmologiste 9 000 chirurgies	Avi Wallerstein, MD Ophtalmologiste 18 000 chirurgies	Mark Cohen, MD Ophtalmologiste 18 000 chirurgies	

SPÉCIAL D'ÉTÉ

Nos frais incluent l'examen pré-opératoire, le traitement au LASIK et les suivis post-opératoires. **À partir de 590\$ /oeil***

*Se termine le 31 août 2002. Certaines conditions s'appliquent. Le prix peut varier selon votre prescription. Applicable sur une chirurgie des deux yeux.

LASIK M.D.
MONTREAL

DES SOINS DE QUALITÉ À UN PRIX ABORDABLE
1-866-366-2020
(Aucun frais d'appel)

Montréal Toronto Mississauga Niagara Falls
(514) 845-1515 • www.lasikmd.ca

Bond des ventes des grands magasins

Ottawa (PC)

Les ventes des grands magasins au Canada ont fait un bond de 3 pour cent en juin, après avoir diminué de 2,7 pour cent en mai, a indiqué hier Statistique Canada.

Elles se sont élevées à 1,78 milliard \$ en juin.

Statistique Canada soutient que la hausse de juin, en plus d'annuler le repli de mai, a ramené les ventes des grands magasins au niveau qu'elles avaient atteint en janvier.

L'agence fédérale estime que le retour du temps généralement chaud en juin pourrait avoir incité les consommateurs à effectuer des achats d'articles de saison, certains de ces achats ayant été repoussés depuis mai.

Comparativement à juin 2001, les ventes des grands magasins en juin dernier ont été supérieures de 8,4 pour cent. À l'échelon provincial, les ventes étaient en hausse dans toutes les provinces, d'une année à l'autre. L'Alberta et le Québec ont affichés les plus fortes hausses, soit 12,3 et 10,3 pour cent respectivement. ●

TAUX D'INTÉRÊT

BANQUES	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME					HYPOTHÈQUES RÉSIDENNELLES									
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
La Banque HSBC Canada	5,000	1.00	1.00	1.00	1.25	1,000	2.00	2.75	3.00	3.75	4.25	4.50	5.95	5.55	6.15	5.35	6.10	6.40	6.85	7.05
B. Nationale Canada	5,000	1.00	1.00	1.00	1.25	1,000	2.00	2.55	2.80	3.55	4.00	4.50	5.95	5.55	6.15	5.35	6.10	6.40	6.85	7.05
Banque Laurentienne	5,000	1.10	1.10	1.10	1.25	1,000	2.00	2.75	3.00	3.75	4.25	3.25	5.95	5.55	6.15	5.35	6.10	6.40	6.85	7.05
Banque Royale	5,000	1.00	1.00	1.00	1.25	500	2.00	2.55	2.80	3.55	4.00	4.50	6.15	5.75	6.15	5.35	6.10	6.40	6.85	7.05
Banque Scotia	5,000	1.00	1.00	1.00	1.00	500	2.00	2.75	3.00	3.50	4.00	4.50	5.95	5.55	6.15	5.35	6.10	6.40	6.85	7.05
Canada Trust	5,000	1.10	1.35	1.45	1.65	1,000	2.00	2.55	2.80	3.55	4.00	4.25	-	5.55	6.15	5.35	6.10	6.40	6.85	7.05
Banque de Montréal	5,000	1.00	1.00	1.00	1.25	1,000	2.00	2.75	3.00	3.50	4.00	2.25	5.95	5.55	6.15	5.35	6.10	6.40	6.85	7.05
Caisses Desjardins	5,000	1.00	1.00	1.00	1.25	1,000	2.00	2.55	2.80	3.55	4.00	-	5.95	5.55	6.15	5.35	6.10	6.40	6.85	7.05
CIBC	5,000	1.00	1.00	1.00	1.25	1,000	2.00	2.55	2.80	3.55	4.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.49	5.95	5.55	6.15	5.05	5.80	6.40	6.85	7.05
Banque Manulife	25,000	2.30	2.40	2.40	2.55	5,000	2.75	3.25	3.75	4.15	4.45	4.50	-	4.95	5.65	4.75	5.30	5.55	5.90	5.85

Informations fournies le 31 juillet 2002, 15:7 hres./ par les services Cannex qui les ont transmises au Nouvelliste hier. Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante HTTP://WWW.CANNEX.COM. Les abréviations suivantes sont: 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.

MULTIPRÊTS HYPOTHÈQUES « Le leader en courtage hypothécaire au Canada »	MEILLEURS TAUX HYPOTHÉCAIRES DU JOUR				Les meilleurs taux d'hypothèque Garantie de taux jusqu'à 120 jours - Contactez-nous! ACHAT - RENOUVELLEMENT - PRÉQUALIFICATION * certaines conditions s'appliquent	 Jacques Paquet	 Yves Matteau	(819) 694-2366 1 888 331-7685 Agent immobilier affilié Conseiller en financement hypothécaire
	Taux variable	1 AN	3 ANS	5 ANS				
	0,99 %*	4,35 %	5,39 %	5,69 %*				

L'économie canadienne fait du surplace

Le PIB reste inchangé mais la reprise ne s'en trouve pas menacée

RICHARD DUPAUL

La Presse

Après une forte poussée en avril, l'économie canadienne a marqué une pause au mois de mai, laissant le PIB (produit intérieur brut) inchangé mais sans que cela ne menace la reprise, disent les experts. Par contre, la puissante économie américaine a montré des signes de fatigue inquiétants au deuxième trimestre, avec une croissance deux fois moindre que prévu de 1,1 %.

Le surplace de l'économie canadienne en mai se compare à une hausse prévue de 0,2 % par les experts et à une poussée exceptionnelle de 0,8 % enregistrée en avril. Dans son rapport, Statistique Canada signale que les consommateurs ont freiné leurs achats de biens non liés au logement en mai, entraînant une baisse de 1 % des ventes de véhicules.

Le fait que le PIB — la somme de tous les biens et services produits au pays — soit resté inchangé en mai doit être vu comme «une mini-victoire»

compte tenu du repli de plusieurs secteurs, affirme Warren Lovely, économiste à la Banque CIBC. Celui-ci souligne par exemple que la fabrication manufacturière a reculé de 0,5 % en mai.

Sans le retour au travail des fonctionnaires provinciaux après des conflits de travail (en Ontario notamment), l'économie canadienne aurait même subi un premier recul depuis les attentats terroristes en septembre, souligne M. Lovely.

La bonne nouvelle, c'est que le secteur de l'habitation est demeuré vigoureux, la demande insatiable des consommateurs pour des logements neufs continuant de se manifester avec une croissance de 1,3 % de la construction résidentielle.

«Le secteur de l'habitation demeure le moteur principal de l'économie», explique Sal Guatieri, économiste en chef adjoint à la Banque de Montréal.

À ses yeux, le ralentissement manufacturier en mai n'est pas encore inquiétant car il survient après une forte

hausse de 2,2 % en avril. Aussi, compte tenu de la forte création d'emplois depuis le début de l'année et du niveau de confiance élevé des Canadiens, la Banque de Montréal maintient ses prévisions de croissance de 5 % (sur une base annuelle) au troisième trimestre et de 4,8 % au quatrième.

La CIBC croit d'ailleurs que l'économie au Canada sera nettement plus vigoureuse durant la seconde moitié de 2002 qu'aux États-Unis.

D'ailleurs, la grosse machine américaine a sérieusement ralenti au printemps, a révélé le département du Commerce hier. Qui plus est, la révision des données depuis 1999 indique que les États-Unis étaient en récession en 2001, contrairement à ce que Washington laissait entendre.

L'économie américaine a enregistré une faible croissance de 1,1 % au deuxième trimestre 2002, soit la moitié du taux de 2,2 % prévu par les économistes. Cela fait suite à une croissance révisée de 5 % au premier trimestre qu'on avait d'abord évaluée à 6,1 %.

Alors que la Bourse piquait du nez, la consommation américaine — qui est responsable des deux tiers de l'activité économique — a crû à un rythme plus lent de 1,9 % après une hausse de 3,1 % au premier trimestre. De plus, les stocks accumulés des entreprises ont augmenté légèrement, laissant craindre que le secteur manufacturier aura du mal à se remettre en marche si la consommation ne grimpe pas. L'accroissement du déficit commercial, décollant d'une forte hausse des importations (+ 23 %), a également contribué au ralentissement de l'économie.

La révision des données révèle aussi que l'économie américaine s'est repliée pendant les trois premiers trimestres de 2001, au lieu d'une seule baisse originellement estimée au troisième trimestre. Les États-Unis étaient donc «en récession modérée» l'an dernier, affirme François Dupuis, économiste principal au Mouvement Desjardins. On définit comme une récession la contraction de l'économie pendant au moins deux trimestres consécutifs.

Sur une note positive, les entrepri-

ses ont augmenté légèrement leurs investissements au deuxième trimestre, mettant fin à sept trimestres d'affilée de baisses et indiquant que le creux a peut-être été atteint dans le secteur de la haute technologie.

Il reste que la reprise aux États-Unis «est teintée d'incertitudes», selon M. Dupuis. «On se demande comment les consommateurs vont réagir au climat actuel sur les marchés financiers», enchaîne-t-il.

«Les révisions à la baisse des données confirment que l'économie américaine est fragile, ce qui indique que la Fed ne haussera pas les taux d'intérêt avant 2003», poursuit Avery Shenfeld, de la CIBC. Pour la plupart des experts, les États-Unis ne devraient pas retomber en récession, mais plusieurs comme M. Shenfeld prévoient une croissance modeste durant la seconde moitié de 2002, soit sous les 3,5 %.

Les experts scrutent à la loupe les données sur l'emploi, attendues demain, lesquelles donneront une meilleure indication de la santé de l'économie américaine. ●

Le CRTC rejette les hausses de tarifs

ISABELLE RODRIGUE

Gatineau (PC)

Tout comme il l'avait décidé en mai pour les grandes compagnies de téléphone, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a imposé un nouveau plafond des prix du service de téléphone résidentiel de base aux abonnés de Télébec et de Telus Québec.

À moins d'une flambée de l'inflation annuelle supérieure à 3,5 pour cent, les prix du téléphone demeureront, en moyenne, les mêmes lors des quatre prochaines années. Seuls les clients des services affaires de Télébec, une filiale de BCE, subiront une hausse des frais, a statué l'organisme de réglementation des télécommunications, après analyse des résultats financiers des deux compagnies.

Le CRTC justifie cette décision en disant vouloir «favoriser la concurrence dans les services locaux offerts à la clientèle, améliorer la productivité des entreprises et permettre le lancement de services encore plus novateurs». L'organisme note également que Télébec est la compagnie de services téléphoniques qui impose les tarifs de base les plus élevés au Canada. Depuis 1995, les clients de cette compagnie ont subi des hausses de 150 pour cent des frais résidentiels.

Les compagnies suggéraient, en moyenne, des augmentations de 3 \$ à 4 \$ sur une période de deux ans afin de combler des coûts élevés engendrés par les clients des régions éloignées. Telus Québec dessert environ 221 000 clients essentiellement situés sur la Côte-Nord, Rimouski, la péninsule gaspésienne, la région entourant la ville de Québec, la région des Bois-Francs, de même que les secteurs de Mékinac, de Portneuf et des Chenaux. Les 138 000 abonnés de Télébec sont disséminés en Abitibi-Témiscamingue, au Centre-du-Québec, en Haute-Mauricie, en Outaouais et en Beauce.

Les augmentations auraient eu également pour objectif de pallier aux dé-

penses en infrastructures et à l'amélioration des services, ont avancé les deux compagnies, lors des audiences tenues à Québec, en novembre.

L'argument n'aura pas convaincu le CRTC, qui serre d'ailleurs un peu plus la vis pour forcer les compagnies à offrir des services à la hauteur de la qualité exigée. Dorénavant, si les compagnies enregistrent des résultats inférieurs aux 13 indicateurs de qualité approuvés, elles devront accorder des réductions à leurs abonnés.

Pour Télébec et Telus Québec, dont la plupart des clients sont situés en région éloignée, cette nouvelle donne aura d'importantes répercussions. Actuellement, les deux entreprises sont souvent prises en faute par le CRTC mais s'en sortent indemnes puisqu'aucune pénalité n'est appliquée.

Les associations de défense des droits des consommateurs ont applaudi à l'annonce du CRTC, faisant remarquer que les éléments sont en place pour protéger les clients tout en s'assurant de la qualité des services.

Télébec a préféré attendre avant de réagir officiellement étant donné «la complexité de la décision», a expliqué une porte-parole.

«Nous sommes quelque peu surpris et déçus de constater que le Conseil applique les mêmes règles que celles imposées aux grandes compagnies», mentionne pour sa part Alain Carmichael, directeur de secteur pour Telus Québec. Selon ce porte-parole, «les réalités du territoire» desservi par l'entreprise suffisent pour justifier des normes différentes.

Quant aux impacts financiers possibles de la décision, ils restent à être déterminés au cours des prochains jours. Telus Québec, une filiale de Telus Corp., risque d'ajouter au fardeau de la compagnie-mère. Telus Corp. fait face à d'importants problèmes financiers depuis les dernières semaines, les revenus enregistrés étant moindres que ceux prévus. ●

AOL Time Warner confirme la tenue d'une enquête fédérale

ASSOCIATED PRESS

New York

Le département américain de la Justice enquête sur les pratiques comptables d'AOL Time Warner, a confirmé hier la société.

Le géant américain des médias fait déjà l'objet d'une enquête de la Securities and Exchange Commission (SEC), la commission des valeurs mobilières des États-Unis, concernant plusieurs transactions, mises au jour par le quotidien *Washington Post*, qui auraient permis de gonfler le chiffre d'affaires.

AOL Time Warner a fait savoir dans un bref communiqué qu'elle coopérerait, tant avec le département de la Justice qu'avec la SEC, et qu'elle ne remettrait pas en question ses pratiques comptables, approuvées par son cabinet d'audit, Ernst & Young.

«Dans l'environnement actuel, tout le monde soulève la question des pratiques comptables, il n'est pas surprenant que les agences gouvernementales adéquates veuillent examiner les faits», es-

time le groupe.

L'enquête du ministère de la Justice intervient à un moment particulièrement délicat pour AOL Time Warner, en plein bouleversement de l'équipe dirigeante. La société s'est séparée au début du mois de son numéro deux, Robert Pittman.

Ce dernier était à la tête d'America Online tandis qu'elle se développait pour devenir le plus grand fournisseur d'accès Internet des États-Unis. C'est sur cette période que les enquêteurs se penchent.

Selon le *Washington Post*, des méthodes «peu conventionnelles» étaient employées pour gonfler les revenus d'America Online. La firme a notam-

ment vendu des publicités à une société britannique de divertissement au lieu d'encaisser l'argent qu'elle aurait obtenu à l'issue d'un procès. Elle a également inscrit sur ses livres les revenus de ventes effectuées pour le compte d'eBay. Ces transactions ont eu lieu entre juillet 2000 et mars 2002.


Selon les analystes, il n'est pas encore certain que ces pratiques aient été malhonnêtes. Mais les inquiétudes suscitées par les enquêtes ont provoqué l'érosion du titre AOL Time Warner.

L'action a déjà perdu 65 pour cent de sa valeur cette année. Hier, le titre a encore chuté de 7,3 pour cent pour clôturer à 11,50 \$US à la Bourse de New York, en baisse de 90 cents. ●

Carrières et professions

CUISINIER(ÈRE)

Travail de jour, une fin de semaine sur deux.
 Poste permanent.
 Résidence pour personnes âgées.
 Salaire : 9,25 \$ à 9,60 \$/heure.
Exigences :
 Cours en cuisine d'établissement obligatoire.
 Avoir de 3 à 5 ans d'expérience pertinente dans le domaine.
 Envoyez votre curriculum vitae à :
Le Nouvelliste
 C.P. 668
 Département 12397
 Trois-Rivières (Québec)
 G9A 5J6



ON SE PRÉPARE POUR LE 21^E SIÈCLE

LES FILIALES 35 ET 204
DE TROIS-RIVIÈRES ET CAP-DE-LA-MADELEINE
AINSI QUE L'UNITÉ 42 DES VÉT. DE CORÉE

Sous la présidence d'honneur de Lt. Colonel Pierre Bruneau et du Coordonnateur de la visite M. Guy Bordeleau invitent tous les anciens combattants et militaires de la région de même que la population à venir accueillir.

LE CONTINGENT BELGE
 composé de civils et d'anciens militaires
 venus remercier les vétérans
 d'avoir libéré la Belgique dans le cadre de la célébration
 «MERCİ CANADA 2002 - JE ME SOUVIENS»

Programme des activités

Le vendredi 9 août à 17 h 30 : Défilé avec véhicules militaires de l'époque, rue des Forges, à partir de la rue Saint-Olivier. (Participation du corps de la Marine canadienne et d'un cornemuseur des Blacks Watchs de Montréal).

Le samedi 10 août, de 10 h à 16 h : Exposition de véhicules militaires à la Place du flambeau au centre-ville de Trois-Rivières.

Le dimanche 11 août, de 10 h à 11 h : Cérémonie liturgique à la chapelle du Sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, située dans le secteur Cap-de-la-Madeleine.

BIENVENUE À TOUS !

La santé au coeur des discussions

Les premiers ministres réunis à Halifax veulent rencontrer Chrétien

PASCALE BRETON

La Presse

Après le consensus de l'an dernier pour exiger que le gouvernement fédéral investisse davantage en santé, les premiers ministres provinciaux semblent maintenant s'entendre pour réclamer une rencontre avec le premier ministre du Canada, Jean Chrétien.

La proposition a été amenée par le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, dès son arrivée à Halifax. «La priorité est très claire, il s'agit des soins de santé. Je vais demander à mes collègues d'appuyer une proposition pour demander au premier ministre Chrétien d'organiser (avec lui) une rencontre des premiers ministres provinciaux, après le dépôt du rapport Romanow (sur l'avenir des soins de santé au Canada), mais avant le dépôt du prochain budget fédéral.»

Rappelant que sa province dépense déjà 47 % de son budget pour la santé, le premier ministre de l'Ontario, Ernie Eves, s'est empressé d'appuyer la demande de M. Lord.

Le financement dans le secteur de la santé est directement lié à la question du déséquilibre fiscal. Divers documents — dont le rapport de la commission Séguin au Québec et celui de la Conférence Board du Canada pour l'ensemble des provinces — ont démontré au cours des dernières semaines qu'Ottawa disposera d'un surplus de près de 90 milliards \$ en 2020 tandis que les provinces accumuleront des dé-



Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, est arrivé à la conférence en compagnie de ses deux enfants, Jasmine et Sébastien.

ficits.

Fidèle à ses intentions, le premier ministre du Québec, Bernard Landry, a d'ailleurs rappelé, dès son arrivée, l'importance de discuter du déséquilibre fiscal qui touche plusieurs champs de compétence provinciale.

«Le déséquilibre fiscal important qui se développe d'année en année va faire que le gouvernement central se sera débarrassé complètement de ses dettes alors que les provinces vont s'enfoncer davantage dans le passif. C'est très grave, entraînant des problèmes pour la population, dans la santé, l'éducation, les transferts aux familles», a déclaré M. Landry.

Il risque cependant d'avoir de la difficulté à rallier les autres premiers ministres des provinces à sa cause. Si la plupart s'entendent pour reconnaître le déséquilibre fiscal en affirmant que l'argent est à Ottawa, beaucoup relie le phénomène au seul secteur de la santé.

Québec fait aussi figure d'exception par son intransigeance. Pour le premier ministre Landry, il n'est pas question qu'Ottawa fasse de l'interférence en distribuant de nouvelles sommes d'argent, par exemple. «Lorsqu'on regarde qui est le mieux placé, entre Québec et Ottawa, pour s'occuper des besoins de l'hôpital Notre-Dame, la réponse est évidente», a-t-il lancé.

Quelques minutes plus tôt, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse et hôte de la conférence, John Hamm,

s'était fait plus conciliant. «Il est nécessaire de redessiner le modèle de santé canadien et il faudra intégrer Ottawa dans ce processus. Ceux qui croient qu'il ne s'agit que d'argent ont manqué le bateau.»

La nécessité de revoir la coopération en ce qui a trait à la santé a aussi été abordée à quelques reprises, d'autant plus que le rapport de la commission Romanow est prévu pour le mois de novembre.

«Nous avons besoin d'un nouveau partenariat canadien sur la santé qui peut se retrouver à plusieurs niveaux; au niveau interprovincial parce que les provinces doivent travailler ensemble pour la livraison des services et nous avons aussi besoin d'un nouveau partenariat avec le gouvernement fédéral pour avoir un financement prévisible à long terme», a indiqué le premier ministre Lord.

«Nous avons certainement à franchir une autre étape en santé. Il faut innover et coopérer avec les autres provinces pour convenir d'un plan», a quant à lui affirmé le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, résumant l'opinion de plusieurs de ses collègues. Certains craignent cependant que la course au leadership et la grogne interne au sein du Parti libéral du Canada ne viennent contrecarrer leur espoir d'obtenir une rencontre avec le premier ministre du Canada pour discuter de toutes ces questions. ●

Le Québec et l'Alberta s'affrontent au sujet du protocole de Kyoto

NORMAN DELISLE

Halifax (PC)

Le ton monte entre l'Alberta et le Québec au sujet du protocole de Kyoto.

Les premiers ministres Bernard Landry et Ralph Klein ont sévèrement croisé le fer hier dans ce dossier, à leur arrivée à la 43e Conférence des premiers ministres qui s'ouvre dans la capitale néo-écossaise.

Le protocole de Kyoto prévoit que les pays signataires diminueront de 6 pour cent par rapport à 1990 leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2012. Le Canada ne l'a pas encore entériné, mais s'apprête à le faire.

L'Alberta, forte productrice de produits pétroliers, s'oppose à une ratification intégrale du protocole par le Canada tandis que le Québec appuie cette ratification.

M. Landry a rappelé que l'Assemblée nationale avait voté unanimement la ratification du protocole.

De plus, le Québec a déjà fait des efforts environnementaux intenses, a rappelé M. Landry. C'est au Québec que les émissions de gaz à effet de serre sont les plus faibles per capita.

Le taux de croissance des émissions au Québec n'a augmenté que de 5 pour cent entre 1990 et 2000 tandis que l'augmentation a été de 30 pour cent en Alberta.

«Je vais offrir à mon collègue de l'Alberta de mettre en commun toute l'information scientifique disponible, d'examiner ensemble et à fond la question pour s'entendre sur les faits et sur les solutions», a dit M. Landry.

«L'avenir de la planète est tellement important qu'on ne doit pas la lier à des questions tactiques», a dit M. Landry.

Un autre premier ministre, le néo-démocrate Gary Doer du Manitoba, partage le point de vue du Québec. Le protocole de Kyoto doit être ratifié comme tel, et non une version aseptisée ou édulcorée, croit M. Doer.

La réplique de M. Klein a été cinglante. «Le bon sens doit prévaloir. Il faut un débat national dans ce dossier et il faut trouver une solution propre au Canada», a-t-il dit.

Selon M. Klein, le Québec met l'accent sur le développement hydroélectrique et projette d'ailleurs de développer 21 000 mégawatts additionnels. C'est pourquoi il n'est pas sensibilisé aux problèmes de l'Alberta, dont les ressources énergétiques sont surtout pétrolières et gazières.

Selon M. Klein, l'aménagement des centrales hydroélectriques a aussi un effet sur l'environnement, notamment par l'inondation de nombreuses terres.

Il a aussi commencé à énumérer une longue liste d'entreprises et d'organismes du milieu des affaires qui approuvent la position du gouvernement albertain et suggèrent de ne pas ratifier le texte intégral du protocole.

Il a rappelé que les scientifiques ne sont pas d'accord sur les impacts de la ratification du protocole. Certains y voient des avantages économiques positifs de 4 milliards \$ tandis que d'autres prévoient des pertes pour les entreprises de 27 milliards \$.

Toute décision environnementale doit protéger la compétitivité du Canada face à celle des États-Unis, estime le premier ministre de l'Alberta.

La plupart des autres premiers ministres se sont montrés prudents face à la ratification du protocole de Kyoto. Il faut protéger l'environnement, mais aussi le développement économique, ont-ils plaidé. ●



PHOTO: PC

Le député Lorne Nystrom

Nystrom annonce sa candidature

En vue du congrès à la direction du NPD

CRAIG WONG

Regina (PC)

Le député fédéral de Saskatchewan Lorne Nystrom a annoncé hier sa candidature à la direction du Nouveau Parti démocratique.

Celui qui a déjà été le jeune prodige du NPD, pour avoir été élu à la Chambre des communes une première fois à l'âge tendre de 22 ans, en est à sa troisième tentative de conquérir la direction du parti.

M. Nystrom a dit se présenter parce qu'il croit «qu'une majorité de Canadiens partagent nos valeurs».

Il n'a pas perdu de temps à s'approprier le milieu du spectre politique, en affirmant que sans crédibilité fiscale, les Canadiens n'iraient pas de néo-démocrates. «Nous devons présenter aux Canadiens une vision claire de la façon dont nous créerons des emplois, de la richesse», a-t-il dit. Quand les gens vous font confiance pour leur argent, alors ils ont des chances de voter pour vous sur d'autres questions aussi, a-t-il ajouté.

M. Nystrom est le cinquième candidat à se lancer dans la course au leadership. Avant lui, le conseiller municipal de Toronto Jack Layton, le député fédéral de Winnipeg Bill Blaikie, le Québécois Pierre Ducasse, vice-président adjoint du parti, et Bev Meslo, une militante de Vancouver qui vient d'annoncer sa candidature, mardi, ont exprimé la volonté de succéder à Alexa McDonough.

M. Nystrom a soutenu que sa longue expérience parlementaire constituait un atout, dans un sous-entendu à peine voilé adressé à M. Layton, un des favoris. «Sans expérience à la Chambre des communes, il est très difficile d'être un bon leader d'un parti national. Nous en avons vu quelques exemples avec d'autres partis.»

Le congrès à la direction du NPD aura lieu du 24 au 26 juin, à Toronto. Il sera le premier au pays à recourir au vote électronique, et sera retransmis sur Internet. ●

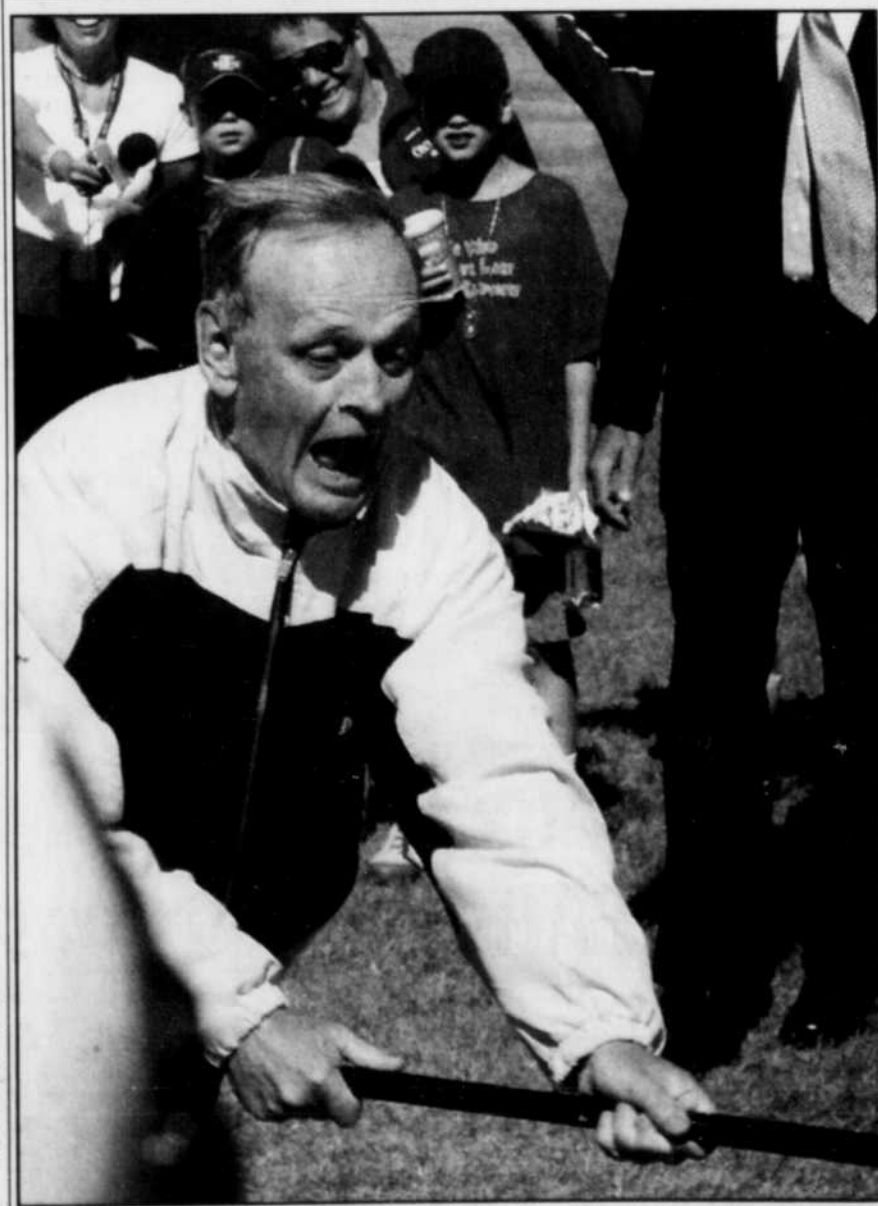


PHOTO: PC

APRÈS LE GOLF, LA CROSSE...

Le premier ministre Jean Chrétien semble s'en donner à coeur joie en jouant à la crosse. L'histoire ne dit cependant pas s'il est aussi habile dans cette discipline qu'il peut l'être au golf. Le premier ministre se trouvait hier à Winnipeg, où se déroulent les Jeux autochtones nord-américains. Il a notamment profité de l'occasion pour rencontrer des athlètes amérindiens de l'Ontario et de l'État de New York. En fin de journée, il s'est rendu à Abbotsford, en Colombie-Britannique, où il a participé à l'inauguration d'un temple sikh.

Ethel Blondin-Andrew nie avoir voulu entraver la justice

PRESSE CANADIENNE

Ottawa

La députée de Western Arctic et secrétaire d'État à la Jeunesse, Ethel Blondin-Andrew, nie avoir voulu inciter une mère de Yellowknife à dissuader sa fille de porter plainte pour agression sexuelle contre Michel Chrétien, le fils du premier ministre Jean Chrétien.

Dans une déclaration rédigée à l'avance, Mme Blondin-Andrew maintient qu'elle ne faisait que retourner l'appel d'une éléctrice. En tant que députée depuis 14 ans et ministre depuis 10 ans, Mme Blondin-Andrew dit avoir eu pour pratique de répondre à tous ses électeurs de manière discrète et confidentielle.

«Toute allégation de la part de cette personne voulant que j'aie tenté de quelque façon d'entraver la justice ou d'influencer une personne souhaitant intenter une poursuite est entièrement dépourvue de fondement», a-t-elle déclaré hier, rompant un silence de cinq jours sur cette question.

Vendredi dernier, Michel Chrétien, âgé de 33 ans, a été accusé d'agression sexuelle sur une femme, âgée de 18 ans. Le crime serait survenu le 15 juillet à Yellowknife, à la suite d'une beuverie. Michel Chrétien a été libéré et doit comparaître à nouveau devant le tribunal le mois prochain.

La mère a dit que sa fille a attendu près d'une semaine avant de lui dire qu'elle avait été agressée.

Cette semaine, l'avocat de la secrétaire d'État a confirmé que sa cliente

s'était bel et bien adressée à la mère par téléphone, mais il a nié qu'elle ait exercé des pressions.

La mère de la présumée victime a affirmé à un quotidien de Yellowknife qu'elle avait téléphoné au bureau local de Mme Blondin-Andrew et que celle-ci lui avait retourné son appel. La mère ne peut être identifiée, afin de protéger l'identité de sa fille.

Selon le quotidien *Globe and Mail*, la secrétaire d'État, une connaissance de longue date de la mère, a téléphoné à celle-ci à trois reprises, l'a prévenue qu'un procès pourrait salir la réputation de sa famille et lui a offert d'envoyer la famille dans un «centre de guérison».

«Je pense qu'elle tentait de me mettre de la pression pour ne pas que des accusations soient portées», a déclaré la mère.

Deux députés de l'Opposition ont affirmé que la Gendarmerie royale du Canada pourrait devoir examiner les gestes posés par Mme Blondin-Andrew.

Les critiques du Parti conservateur et de l'Alliance canadienne pour la justice ont soutenu mardi que Mme Blondin-Andrew devait s'expliquer.

Le critique conservateur Peter MacKay a qualifié les allégations de graves, et estimé que les appels téléphoniques constituaient une erreur de jugement. Son collègue allianciste Vic Toews croit lui aussi que la GRC devrait se pencher sur les gestes de Mme Blondin-Andrew. ●

Le jury fouette la cour

Les jurés prêts à continuer le procès des motards si on accélère les procédures

CHRISTIANE DESJARDINS
La Presse

Invité à donner son avis sur un échéancier du procès allongé de cinq mois que venait de lui présenter le juge Pierre Béliveau, le jury chargé de juger les 17 motards au Centre des services judiciaires Gouin ne s'est pas gêné pour livrer le fond de sa pensée, hier. Les six hommes et six femmes ont affirmé être restés «pantois» devant cet échéancier «gonflé», et ont proposé de laisser tomber les semaines d'ajournement mensuelles, et de faire de plus longues heures à chaque jour pour accélérer la cadence.

En résumé, si le tribunal veut bien suivre le rythme militaire qu'avait imposé le juge Jean-Guy Boilard pendant les quatre mois durant lesquels il a présidé ce superprocès, 11 des 12 jurés sont prêts à continuer leur boulot, malgré les répercussions négatives sur leur vie personnelle et leur travail. Même une jurée, qui doit accoucher au début décembre, s'est dite prête à continuer. Ce n'est pas de gaieté de coeur, ont-ils fait valoir, mais ils tiennent à remplir cet engagement moral qu'ils ont pris à

l'égard de la société. En fait, un seul des jurés veut se désister pour des raisons personnelles.

Le juge Béliveau doit décider s'il continue le procès ou s'il le recommande du début. Hier matin, il a fait un premier déblayage du sujet avec les avocats, et a décidé de consulter le jury, qui avait demandé droit de parole dans cette affaire. Quand les jurés ont été tous réunis, le juge Béliveau leur a annoncé qu'après en avoir discuté avec les avocats, l'échéancier présenté par le juge Boilard ne tenait plus. Ainsi, les plaidoiries qui devaient commencer vers la mi-septembre ou début d'octobre selon M. Boilard, ne pourraient pas commencer avant janvier. Il a demandé aux jurés d'aller en discuter pour voir si ce nouvel échéancier était «vivable» pour eux, et de coucher leurs idées sur papier. Les jurés ont pris cette demande au mot, et se sont retirés tout l'après-midi. Ils ont fait parvenir leur lettre, écrite sur ordinateur, peu après 18 heures.

La lettre a créé tout un étonnement, car la plupart des observateurs s'attendaient à ce que les jurés profi-

tent de l'occasion qui leur était offerte pour s'esquiver. Mais manifestement, on est en présence d'un jury sérieux. La lettre commence ainsi : «En avril dernier, nous avons été contraints d'accomplir notre devoir de citoyen. Malgré tout nous nous sommes appliqués à remplir cette tâche avec professionnalisme. Cela étant dit, vous comprendrez que la tournure des événements nous laisse un goût plutôt amer... Imaginez: la démission choc d'un juge et les procédures interminables peuvent suffire à faire avorter un procès pour lequel nous avons sacrifié plusieurs obligations professionnelles et familiales. Sans compter tous les fonds publics qui ont été engloutis jusqu'à maintenant dans ce "méga-procès". Faire avorter le procès à ce moment-ci ne servirait ni la justice et encore moins notre société.»

Plus loin, le jury invite à se questionner sur la pertinence des mégaprocs tenus devant jury dans la forme actuelle, une forme «conçue pour des procès de courte durée». Le jury critique également le nouvel horaire que le juge Béliveau veut adopter, soit quatre jours par semaine, et une semaine d'ajournement à chaque mois.

«Il n'a jamais été question de prendre une semaine de congé à toutes les quatre semaines. Nous avons donc été surpris d'apprendre que des changements avaient été apportés à l'horaire, et ce, sans que nous ayons été consultés. Nous croyons que ces changements feront en sorte d'allonger indûment les procédures.»

Le jury lance aussi une pointe au sujet des demi-journées du vendredi, que les avocats avaient demandées et finalement obtenues du juge Boilard.

«Permettez-nous de souligner que la demi-journée du vendredi avait été accordée aux procureurs afin que ceux-ci puissent travailler à leurs dossiers... et faire avancer le procès plus rapidement! Selon les procureurs, ces journées hors cour avaient permis de gagner 22 jours sur l'échéancier initialement prévu.» Le jury conclut en disant qu'à l'exception d'un seul, ils sont prêts à poursuivre si l'échéancier est plus serré.

«Je vais vous dire mon sentiment profond. J'ai l'impression qu'on gonfle la durée des procédures pour nous dé-

courager de resters», a même dit une jurée quand le juge les a tous réunis pour discuter en fin de journée. Le magistrat a assuré qu'il n'en était rien. Il a fait valoir qu'après avoir discuté avec les avocats, on s'était aperçu que le juge Boilard n'avait pas tenu compte de certains aspects, comme des «incidents de procès» dans ses prédictions, telles les requêtes et la possibilité que les avocats des accusés présentent une défense. Il n'avait pas non plus calculé que la jurée enceinte devrait inévitablement prendre quelques semaines au moment de l'accouchement, et que le procès serait de ce fait suspendu.

Par ailleurs, un procès devant jury peut se poursuivre avec 10 jurés, mais pas moins. Si la jurée enceinte éprouve un problème durant sa grossesse et doit abandonner, il n'y aura plus de marge de manoeuvre. Enfin, il leur a expliqué que le juge Boilard était reconnu pour être très rapide, qu'il avait sa manière de fonctionner, mais que lui-même avait la sienne, et qu'il n'allait pas en changer, car elle lui avait réussi jusqu'ici. Les jurés vont reprendre leurs discussions ce matin, tandis que le juge et les avocats vont faire de même. ●



PHOTO: PC

VOITURE EN DEUX MOITIÉS...

Yuding Feng, un résident de la région de Kitchener, en Ontario, jette un regard pour le moins perplexe à sa voiture qui vient d'être littéralement scindée en deux. Le véhicule a été impliqué dans un violent accident de la circulation mais l'homme a réussi à s'en sortir indemne.

Un diplomate turc demande l'immunité après avoir présumément conduit ivre

Ottawa (PC)

Le gouvernement turc a refusé de lever l'immunité diplomatique du premier secrétaire de l'ambassade turque à Ottawa, interpellé pour avoir présumément conduit en état d'ivresse.

Dans une note diplomatique remise le 24 juillet au ministère canadien des Affaires étrangères, le gouvernement turc indique que bien que ses représentants «regrettent l'incident», ils refusent de lever l'immunité diplomatique de Murat Yoruk. Son permis de conduire lui sera retiré par le chef de la mission turque.

M. Yoruk a été arrêté par la police d'Ottawa le 18 juillet, les policiers ayant observé que son véhicule avançait «très, très lentement». Selon la police, le diplomate, après avoir échoué l'alcootest, a refusé d'accompagner les agents au poste de police pour subir un autre test, et a revendiqué l'immunité diplomatique.

Les Affaires étrangères ont alors demandé que le gouvernement turc renonce à l'immunité diplomatique de son ressortissant.

Cette affaire rappelle d'autres incidents semblables impliquant des diplomates étrangers.

En janvier 2001, Catherine MacLean, une avocate mère de deux enfants, a été tuée par la voiture conduite par le diplomate russe Andreï Knyazev alors qu'elle promenait son chien. Son amie, Catherine Doré, a été gravement blessée dans le même accident.

Knyazev avait réclamé la protection de l'immunité diplomatique. L'ex-premier secrétaire de l'ambassade russe a finalement été traduit en justice en Russie.

Le 20 mars dernier, il a été condamné à quatre ans de détention dans une «colonie de village» à sécurité minimum, où il effectue maintenant du travail de foresterie et d'agriculture.

Plus tôt cette année, Hideyuki Taguri, troisième secrétaire de l'ambassade japonaise, a été accusé de conduite en état d'ébriété après avoir failli foncer dans un véhicule transportant cinq adolescents. Il a réclamé l'immunité diplomatique et quitté le pays moins d'un mois plus tard. ●

Le jeune sikh renonce à l'école publique

ROLLANDE PARENT

Montréal (PC)

Le jeune Gurbaj Singh Multani a causé toute une surprise en matinée hier, en Cour d'appel, en annonçant son intention d'entreprendre son secondaire dans une école anglaise privée plutôt qu'à l'école française publique Cavalier-de-LaSalle, de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, où il était inscrit.

Ce faisant, la décision du jeune sikh, qui avait obtenu l'autorisation de la Cour supérieure en mai dernier de porter son kirpan à l'école, rendait caduque la requête que devait présenter la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Celle-ci voulait obtenir la levée de l'ordonnance voulant que le jeune homme soit autorisé à porter son kirpan jusqu'à une décision finale de la Cour d'appel.

Par mesure de précautions, au cas où le jeune sikh change à nouveau d'idée et se présente tout de même à l'école Cavalier-de-LaSalle en septembre, la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a demandé qu'on suspende sa requête, cette précaution permettrait de la réactiver, si le besoin se faisait sentir.

Le juge Michel Proulx de la Cour d'appel a acquiescé à cette demande. Le magistrat a profité de l'occasion pour inviter les deux avocats à faire diligence dans la production de leur mémoire respectif devant être présenté en Cour d'appel, afin que la cause soit entendue au plus tôt sur le fond.

La question fondamentale que la Cour d'appel aura à trancher est la suivante: La commission scolaire a-t-elle le droit ou non d'interdire le droit du kirpan dans ses écoles?

On sait que la Commission scolaire et le procureur général du Québec ont porté en appel le jugement de la Cour supérieure permettant le port du kirpan au jeune Multani, à l'école primaire Ste-Catherine-Labouré.

Dans le meilleur des cas, la cause pourrait être instruite au début de 2003, a dit croire Me Aquin.

Le jeune homme au centre de cette

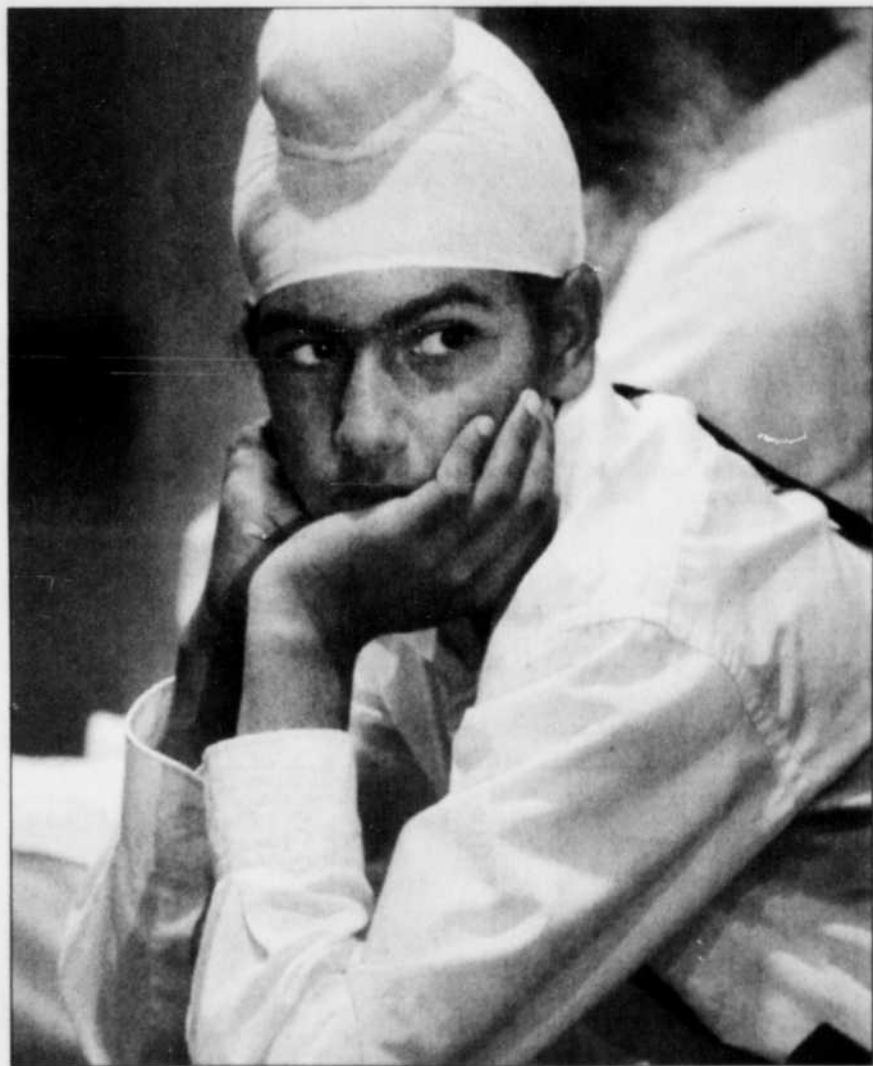


PHOTO: PC

Le jeune Gurbaj Singh Multani a décidé d'entreprendre ses études secondaires dans une école privée anglaise plutôt qu'à l'école publique francophone.

affaire était présent au 17^e étage du palais de justice. Il était accompagné de membres de sa famille et de quelques membres de la communauté sikh, plus particulièrement de Kirandal Singh, président de Gurdwara Guru Nanak Darbar, un groupe religieux présent à LaSalle.

Il a été possible d'apprendre que Gurbaj Singh Multani fréquentera à compter de septembre l'école Greaves Adventist Academy, à Notre-Dame-de-Grâce, là où étudie son frère et où, selon Me Grey, le port du kirpan est permis.

Pour expliquer le revirement de son client, Me Grey a déclaré: «Il vient de finir son primaire dans une classe d'accueil en français. Il serait une bonne chose pour lui de faire son secondaire sur le fond et non sur la langue. Il a perdu un peu de temps l'an dernier. Il a difficilement réussi son année scolaire.»

«Les raisons de changer d'école ne sont pas nécessairement reliées à la cause. Il a déjà souffert dans son éducation, même s'il a réussi son année. Il y a quand même l'effet d'une absence prolongée de deux ou trois mois», a-t-il ajouté. ●



PHOTO: AP

Le Montréalais Gilles Prigent (à droite) marche sur le terrain de l'aéroport à Popayan, au sud de la Colombie. Il devrait être de retour au pays aujourd'hui, si les tests médicaux le permettent.

Les deux Canadiens libérés par les FARC rentreront sous peu

Bogota (AP et PC)

Les deux Canadiens retenus en otage pendant plus de trois mois par des rebelles colombiens pourraient être de retour à la maison aujourd'hui, mais cela dépendra du résultat de leurs examens médicaux, a fait savoir hier le ministère des Affaires étrangères.

Le Montréalais Gilles Prigent et Jay Riddell, d'Abbotsford, en Colombie-Britannique, ainsi que Pierre Galipon, un Français, ont été libérés par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), mardi. MM. Prigent et Riddell se dirigeaient hier vers Bogota.

«Notre ambassadeur va les rencontrer, a fait savoir Reynald Doiron, un

porte-parole des Affaires étrangères à Ottawa. Ils vont demeurer à la résidence de l'ambassadeur à Bogota», a-t-il ajouté.

Leur retour au Canada aujourd'hui dépendait des examens médicaux qu'ils devaient subir hier.

Mardi, un représentant de la Croix-Rouge avait déclaré que les deux hommes paraissaient en bonne santé.

M. Prigent était aux commandes d'un Bell 112 qui effectuait la liaison de Calgary à Lima quand l'appareil est disparu dans une région montagneuse, après une escale de ravitaillement en carburant, en avril dernier. L'hélicoptère était la propriété de HeliAmerica, une multinationale ayant des bureaux au Pérou et en Bolivie.

Les recherches effectuées par l'armée colombienne pour les retrouver n'avaient rien donné.

Les FARC avaient annoncé vendredi leur intention de faire «un geste humanitaire» en relâchant leurs otages. Ils les ont remis à une délégation de représentants de la Croix-Rouge et de diplomates des ambassades canadienne et française, mardi.

La Colombie est le pays qui connaît le plus grand nombre de prises d'otages au monde: environ 3000 par an, généralement pour une rançon. Les rebelles sont responsables de la majorité des enlèvements.

En 2001, cette pratique a rapporté environ 1 milliard \$ aux ravisseurs, qui financent ainsi leur guérilla contre le gouvernement. ●



Jeux et enjeux



ADOPTION-ÉMOTIONS

Important

S'il y a concordance ou si vous croyez vous reconnaître ou reconnaître quelqu'un ou reconnaître une personne qui est décédée, veuillez contacter Francine au 819-228-5742, ceci reste confidentiel et je fais vérifier par le Centre Jeunesse si c'est concordant car ce sont seulement eux qui détiennent les archives d'adoption.

N'oubliez pas de m'aviser si vous avez retrouvé et me dire par l'entremise de qui et la date de retrouvailles, n'oubliez pas non plus de faire votre changement d'adresse partout où vous avez laissé vos coordonnées. Toujours inscrire la date de naissance (de l'enfant) dans votre correspondance car mes dossiers sont classés ainsi.

12 septembre 1956

Recherche sa mère. Lieu de ma naissance: C.H. Sainte-Marie Trois-Rivières. Heure: 21 h.25. Poids: 5 livres 11 onces. Baptisé le: 15 septembre 1956. Nom fictif: Marie Gisèle. Pseudo de la mère: Nathalie Nolet. Date de placement à l'adoption: 8 novembre 1956. Ma mère avait 22 ans, grande, yeux bleus, cheveux blonds, célibataire, travail en service domestique, région 04 rive sud milieu urbain, son père avait 59 ans, journaliste, ses parents n'étaient pas au courant de ma naissance, elle avait 11 frères et quatre sœurs.

10 juin 1962

Cherche son frère. Lieu de sa naissance: C.H. Sainte-Marie Trois-Rivières. Nom fictif: Joseph Guy Dany Audette. J'ai su que tu as été contacté il y a de ça quelques années et tu as refusé. Moi ta petite sœur j'aimerais beaucoup te retrouver et enfin te connaître toi mon grand frère. Je t'attends et j'espère à très bientôt, tu me manques beaucoup.

Ta petite sœur

16 juin 1964

Recherche sa mère. Lieu de ma naissance: C.H. Sainte-Marie Trois-Rivières. Nom fictif: Rita Sylvie Marie. Pseudo de ma mère: Anita. Ma mère avait 21 ans, 5'4", yeux bleus, cheveux bruns, journalière de manufacture, région 04 rive nord milieu urbain, famille de 11 enfants, ses parents âgés de 49 et 50 ans au courant de ma naissance et deux de ses sœurs, son père journaliste spécialisé. Mon père avait 21 ans, 5'4" 1/2, cheveux bruns, école technique, son père était cardiaque.

Sylvie

Francine

17 juin 1942

Recherche sa mère. Lieu de ma naissance: C.H. Miséricorde Montréal. Nom fictif: Jean-Marc. Ma mère avait 22 ans, 5'6", brune, servante ou chez elle, région Mauricie Bois-Francs milieu semi-urbain, son père avait 58 ans, commis dans un hôtel ignorait ma naissance et sa mère décédée à l'âge de 56 ans problèmes cardiaques, elle avait quatre sœurs et un ou deux frères. Mon père avait 26-27 ans, 5'6", cheveux bruns, soldat menuisier dans l'armée. D'après les informations données par ma mère, ils devaient se marier mais mon père serait décédé en Ontario d'un empoisonnement.

Jean-Pierre

17 juin 1949

Recherche ses parents et famille. Lieu de ma naissance: C.H. Miséricorde Montréal. Nom fictif: M. Irène Suzanne. Pseudo de ma mère: Patricia. Ma mère avait 20 ans, 5', yeux bleus, cheveux noirs, célibataire, 7e année + dactylo, canadienne-anglaise, commis, région 06 A milieu urbain. Mon père avait 21 ans, 5'6", yeux bruns, cheveux noirs, célibataire, canadien-italien, ouvrier, région 06 A milieu urbain, il a eu la polio à quatre ans.

Irène

17 juin 1969

Recherche sa mère. Lieu de ma naissance: C.H. Sainte-Thérèse Shawinigan. Nom fictif: M. Rose-Ange Louise. Ma mère avait 22 ans, 5'2", yeux et cheveux bruns, couturière, région 04. Mon père avait 27 ans, 5'5", yeux bleus, cheveux bruns.

Sylvie

18 juin 1946

Recherche ses parents et famille. Lieu de ma naissance: à domicile à Dalquier en Abitibi et transféré le 21 juin 1946 à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul de Québec. Nom fictif: Joseph Lucien Constantin. Date de consentement à l'adoption: 26 avril 1947. Ma mère avait 17 ans, résidait dans la région du Nord-Ouest québécois.

Jacques

L'adresse de ce courrier: Adoption-Émotions, 220 Loranger, Louiseville, J5V 2Y2, c'est gratuit et confidentiel seulement à m'envoyer une enveloppe affranchie avec une photocopie de vos antécédents sociobiologiques reçus par Services aux Origines ou par le Centre Jeunesse. Pour de plus amples informations sur ce courrier ou les démarches à entreprendre pour des retrouvailles, vous pouvez me contacter au 819-228-8667.

1er août

2001 — Un règlement municipal entre en vigueur à Ottawa, interdisant de fumer en tout endroit public qui ne soit pas ventilé ou au grand air.

1999 — L'Union européenne lève l'embargo imposé en 1996 contre le boeuf britannique pour cause d'encéphalite spongiforme bovine.

1976 — Au Stade olympique, clôture des Jeux de Montréal.

1941 — Inauguration de l'oléoduc entre Montréal et Portland, Maine.

1936 — Les Jeux olympiques débutent à Berlin; le CIO les avait attribués avant que les nazis prennent le pouvoir.

1930 — Parti trois jours plus tôt d'Angleterre, à son premier voyage avec des passagers, le dirigeable R-100 arrive à Saint-Hubert.

1885 — À Regina, Louis Riel est déclaré coupable de trahison; il sera pendu le 16 novembre.

1866 — Entrée en vigueur du Code civil du Québec.

1844 — Les troupes françaises bombardent Tanger, au Maroc.

1793 — Suivant un décret de l'Assemblée constituante, en France, le kilogramme devient la mesure de poids, base du système métrique.

1639 — Les Ursulines ouvrent leur première école à Québec.

1560 — À Edimbourg, le parlement rejette le pape et adopte la confession calviniste pour l'Écosse. ●

HOROSCOPE

BÉLIER

(du 21 mars au 20 avril)
N'abordez pas de problèmes nouveaux avant d'avoir terminé toutes les tâches laissées en suspens pour une raison ou une autre. Organisez votre plan de travail avec minutie.

TAUREAU

(du 21 avril au 20 mai)
Bonnes dispositions pour les travaux de l'esprit. Attention aux initiatives trop risquées. En famille, évitez d'adopter une solution qui n'avantageait que vous.

GÉMEAUX

(du 21 mai au 21 juin)
Attendez avant d'agir. Il faut améliorer votre caractère. Ne vous bercez pas de vaines illusions. La préciosité n'est pas de mise. On vient vers vous. Vos opinions évoluent.

CANCER

(du 22 juin au 22 juillet)
Comptez sur la sympathie de l'autre sexe. Vous devinez des sous-entendus. Une occasion est favorable. Le miel est toujours bon. Un être se montre mesquin. Rien ne saurait vous ébranler.

LION

(du 23 juillet au 23 août)
Votre ciel astral retrouve peu à peu sa sérénité. Vous allez voir d'un oeil plus détaché les petites difficultés et votre caractère s'en ressentira bénéfiquement. Ne prenez pas ombrage d'une personne jalouse.

VIERGE

(du 24 août au 22 sept.)
Oubliez votre susceptibilité devant la personne qui vous aime mais qui bouillonne d'humour et qui innocemment se sert de vous comme cible. Sur le plan amical, les gens seront de mauvaise humeur.

BALANCE

(du 23 sept. au 23 oct.)
Votre situation se stabilise et vos initiatives sont en bonne voie de réalisation. Si quelques détails restent préoccupants, ne vous découragez pas; les résultats seront excellents. N'imposez pas vos idées.

SCORPION

(du 24 oct. au 22 nov.)
Vous auriez tort de négliger votre intuition qui est excellente et qui vous donnera la marche à suivre pour éviter les écueils dans votre vie sur le plan du coeur. Vous bénéficierez d'un amour constructif.

SAGITTAIRE

(du 23 nov. au 21 déc.)
Mauvaise journée pour effectuer vos achats; vous dépensez plus que vous n'en aviez l'intention et vous ne serez pas satisfait de vos achats. Si vous le pouvez, remettez-les.

CAPRICORNE

(du 22 déc. au 21 janv.)
Vous serez préoccupé par d'autres intérêts et l'amour restera un peu dans l'ombre. On se plaindra d'être un peu délaissé. Entourez la personne qui vous aime.

VERSEAU

(du 22 janv. au 19 fév.)
Ne laissez pas votre imagination prendre le pas sur vos qualités positives. L'intérêt se mêlera aux questions sentimentales. Vous vous faites un peu trop d'illusions.

POISSONS

(du 20 fév. au 20 mars)
On vous soupçonne fausement. Il y a des bruits contradictoires. On remarque votre originalité. Vous revivez le passé. Un plan se dessine. Votre mémoire ne vous fait pas défaut. N'ayez pas trop de sensibilité. ●

L'HISTOIRE

MOT MYSTÈRE

OISEAUX - Un mot de 7 lettres

M	E	E	P	P	U	H	A	R	F	A	N	G	E	S
E	E	C	N	U	A	E	N	R	U	O	T	E	L	E
L	M	L	A	N	E	R	E	T	A	R	U	I	G	U
L	E	B	A	G	E	B	I	H	O	R	E	A	U	E
E	R	E	L	I	A	P	I	C	M	R	M	R	S	N
R	I	C	N	N	P	E	K	I	B	A	U	F	U	R
E	L	A	D	S	B	U	L	R	R	P	E	F	G	E
T	L	E	M	E	U	A	O	E	E	I	D	E	R	T
R	O	N	R	C	N	E	C	R	T	E	T	R	A	S
U	N	G	E	T	I	N	O	C	T	U	R	N	E	A
O	O	A	C	I	C	N	Q	H	E	O	O	A	U	C
T	L	N	T	V	H	A	G	A	E	S	L	B	L	R
U	I	G	U	O	E	V	G	P	I	R	U	A	E	E
A	E	A	M	R	E	V	U	O	C	R	O	B	N	T
V	O	L	F	E	M	U	R	N	U	C	A	N	E	E

AGACE	EIDER	LANIER	RECTUM
AILE	EMERILLON	LIER	ROCK
ARGUS	EMEU	MILAN	SACRET
BANDE	ERGOT	MUE	STERNE
BEC	ETOURNEAU	NICHEE	TETRAS
BIHOREAU	FEMUR	NOCTURNE	TOURTERELLE
BUSE	FOU	OEIL	TROUPIALE
CAGOU	GANGA	OISON	URUBU
CANE	GLU	OMBRETTE	VANNEAU
CHAPON	GREBE	ORTOLAN	VAUTOUR
CIRE	HARFANG	PENNE	VOL
COO	HERON	PIC	
COUVER	HUPPE	PIE	
CRETE	INSECTIVORE	RALE	
EFFRAIE	LANERET	RAMAGE	

Solution du dernier problème : LUZERNE
MM614

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

608

HORIZONTALEMENT

- Jeu de cartes - Te trouves dans un lieu.
- Est utile pendant la déglutition - Lit avec peine et en hésitant.
- Dans la gamme - Ingénieux.
- Coup - Mèches rebelles - Première personne.
- Sert à transcrire le rire - Qui est atteint d'anomalies congénitales graves.
- Sel de l'acide iodhydrique - Allongé.
- Palpable - Négation - Nicolas II fut le dernier.
- Bronzée - Unité d'angle.
- Batelier - Tout le monde connaît son carnaval.
- Musulman - Se marrer - Pronom.
- Mort - Grison.
- Infusions - Étourdis.

VERTICALEMENT

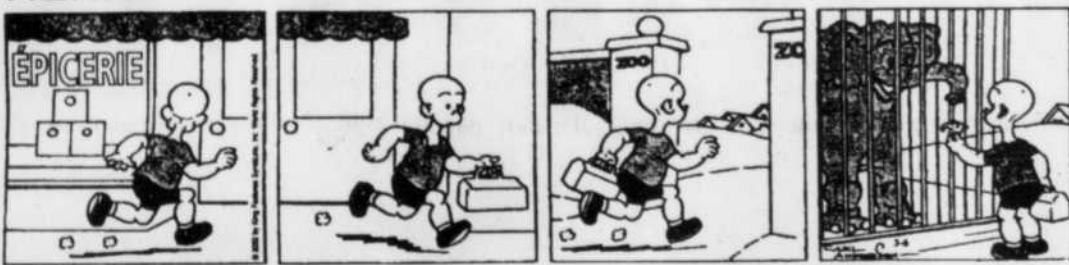
- Communément.
- Symbole de la loyauté envers Richard Cœur de Lion - Ante meridiem.
- In naturalibus - Sans retenue.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	C	H	I	N	C	H	I	L	L	A	M
2	H	I	L	A	R	E	O	L	I	E	
3	A	V	E	N	E	M	E	N	T	G	R
4	M	E	I	V	S	T	E	R	N	E	
5	B	R	I	S	A	N	T	R	E	A	
6	O	E	M	I	S	A	I	G	R	E	
7	U	R	N	E	S	H	I	E	N		
8	L	A	I	O	E	I	L	O	S	T	
9	E	S	S	O	N	N	E	A	M	I	
10	R	A	S	E	T	R	E	M	B	L	E
11	D	E	I	T	E	T	A	R	E		
12	V	E	I	L	L	E	R	S	E	V	E

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

HENRI



BLONDINETTE



GIGI



BEN (Daniel Shelton)



MANDRAKE



LE FANTÔME



Loisirs

À la découverte de la rivière du Loup

Un panorama à couper le souffle



LOUIS MÉNARD

La plupart des gens ne connaissent de la rivière du Loup que ce qu'ils en voient lorsqu'ils la traversent sur l'autoroute 40. Une petite

rivière aux eaux hautes au printemps, basses le reste de l'année et, surtout, aux couleurs douteuses.

Le Guide des parcours canotables du Québec, publié par la Fédération québécoise du canot et du kayak, en offre pourtant un portrait fort différent. On y lit, entre autres, que la rivière du Loup, d'abord baptisée Sainte-Suzanne par Champlain, prend sa source dans une série de lacs de la réserve Mastigouche (du Soufflet au Bourassa) et dévale, parfois agressivement mais la plupart du temps paresseusement, 127 kilomètres avant de se jeter dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Louiseville. Son bassin versant de 1528 kilomètres carrés est alimenté par quelque 600 lacs, rivières, ruisseaux et criques.

Pour Patrice Picard et Jacinthe Allard, de Saint-Alexis-des-Monts, la rivière du Loup se veut surtout une excellente occasion de pratiquer le canot entre amis ou en famille. C'est la raison pour laquelle ils ont mis sur pied, cette année, une petite entreprise, baptisée Expédition Rivière-du-Loup (819 265-3632), qui permet, par l'entremise d'un stationnement à leur résidence du 831 du rang du Lac Caché, d'accéder à la rivière dont les berges sont, en majorité sur les 16 kilomètres des parcours, du domaine privé.

Ainsi, il est possible, moyennant des frais de stationnement de 5 \$, de mettre son canot à l'eau et de partir vers le sud en direction de Saint-Alexis-des-Monts (3 km) ou, encore mieux, de remonter la rivière en direction nord (13 km).

Pour ceux qui n'ont pas d'embarcation, Expédition Rivière-du-Loup propose la location sur place, bien qu'il soit préférable de réserver à l'avance. Les frais sont alors de 25 \$ (incluant le stationnement et les vestes de sauvetage) pour une journée et de 15 \$ pour une demi-journée. Le site est accessible à la semaine longue et l'hospitalité des hôtes vous incitera fort probablement à fréquenter l'endroit à plus d'une reprise.

Pour ma part, j'ai pu bénéficier du forfait week-end lors de mon excursion. Ce forfait, disponible la fin de semaine et sur réservation seulement, vous permet, moyennant 15 \$ si vous possédez votre embarcation et 30 \$ si vous devez en louer une, de descendre la rivière sur une dizaine de kilomètres. Vous vous arrêtez d'abord au site d'accueil du rang du Lac Caché pour vous enregistrer. Par la suite, vous serez escortés en amont de la rivière jusqu'à l'emplacement de mise à l'eau. À votre retour, vous serez raccompagnés à votre véhicule pour le récupérer. Il s'agit, à mon avis, de la meilleure façon de découvrir cette portion de la rivière du Loup.

À COUPER LE SOUFFLE

Parce que découvrir est le terme qui sied le mieux à cette balade en canot ou, comme c'était mon cas, en kayak de mer.

Avant de vous rendre au site de mise à l'eau, et si l'horaire le permet, demandez d'abord à Patrice Picard qu'il vous guide vers la source d'eau de son grand-père. J'y ai rempli ma bouteille et, franchement, ça valait le détour. Une eau froide, sans arrière-goût et gratuite, voilà une denrée rare de nos jours!

Petite précaution avant de partir, chaussez-vous convenablement (talons hauts et «gougounnes» à proscrire!) parce que même s'ils ne sont pas longs, les accès aux sites d'embarquement sont rustiques, escarpés et glissants par moments (les escaliers ont été découpés dans la glaise). Optez pour des souliers d'eau ou des sandales de sport bien attachées. Il s'agit-là d'un des rares inconvénients de l'aventure.

Ce qui frappe, une fois qu'on prend place dans son embarcation, c'est le décor. La majeure partie du trajet se fait en terrain montagneux et ce n'est que



LE NOUVELLISTE, LOUIS MÉNARD

Au détour des nombreux méandres de la rivière du Loup se profilent des surprises comme celle-ci, un chalet accroché à flanc de montagne.

deux ou trois kilomètres avant d'arriver au stationnement du rang du Lac Caché que le relief s'adoucit pour faire place à un semblant de plaine. Le panorama, par moments, est à couper le souffle. Il faut savoir que la rivière, pas très large et encaillée, fait contraste avec les montagnes d'un vert chatoyant qui la bordent. Ça et là, des chalets viennent agrémente le paysage. À une occasion, il nous est même donné de passer sous un pont suspendu!

Sur la rivière proprement dite, le niveau d'eau, à cette période de l'année,

est à son plus bas. C'est à peine s'il y a un pied d'eau à certains endroits et à plus d'une occasion, il a été nécessaire de remonter le gouvernail du kayak pour ne pas l'endommager. Malgré tout, la navigation est relativement facile avec une bonne lecture du courant.

Au printemps, cependant, Patrice Picard soutient que la navigation est complètement différente en raison du niveau d'eau nettement plus élevé et du courant plus fort.

L'eau, pour sa part, est d'une limpidité étonnante. Au point qu'il a été

possible d'y voir de l'omble de fontaine! Des pêcheurs, rencontrés à mi-parcours, tentaient, quant à eux, leur chance avec l'achigan.

Le fond sablonneux est invitant pour les baigneurs qui peuvent, à divers endroits, mettre le pied à l'eau pour se rafraîchir, se baigner et pique-niquer. Il est toutefois préférable d'éviter, par courtoisie et bienséance, les berges qui donnent sur les terrains des propriétaires riverains.

Si, sur la majorité du parcours, la rivière du Loup se fait paresseuse, elle

n'en réserve pas moins quelques surprises qui prennent la forme de cinq ou six rapides de type RI (courant faible, moins de deux mètres à la seconde, et dont la négociation est facile pour ceux qui sont à l'aise dans un canot en eaux calmes). Ça fournit juste ce qu'il faut de petites sensations pour ceux et celles qui sont habitués de naviguer sur des lacs.

Du site de mise à l'eau jusqu'au stationnement du rang du Lac Caché, il faut compter au moins deux heures et demie de navigation. Des arrêts pour le lunch et la baignade sont toutefois à comptabiliser dans la durée de votre excursion parce qu'il vous sera impossible de résister à la tentation, surtout si le temps est au beau fixe.

Si les affaires sont bonnes, Expédition Rivière-du-Loup compte offrir, l'an prochain, un forfait vélo-canot. Il sera alors possible de se rendre en vélo au site d'embarquement en amont de la rivière et de revenir en canot. Les vélos seront récupérés par la navette.

Patrice Picard a aussi en tête d'ériger des emplacements de camping rustique sur le bord de la rivière près du site de mise à l'eau en amont de la rivière et aimerait bien développer, avec la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, un projet d'ensemencement de la rivière comme cela s'est fait sur les rivières Nicolet et Shawinigan.

Force est d'admettre, toutefois, que le simple fait de découvrir la rivière du Loup constitue déjà une excellente raison de se présenter chez Expédition Rivière-du-Loup. Pour se rendre au 831 du rang du Lac Caché, il faut suivre les mêmes indications que pour Simdar Lac à l'eau claire. Le stationnement est situé à gauche sur le bord de la rivière du Loup à environ 1,5 kilomètres de la caisse populaire de Saint-Alexis-des-Monts.

Bonne randonnée! • lmenard@lenouvelliste.qc.ca



LE NOUVELLISTE, LOUIS MÉNARD

Jacinthe Allard et Patrice Picard ont décidé de rendre la rivière du Loup accessible aux amateurs du canot et du kayak en créant leur petite entreprise baptisée Expédition Rivière-du-Loup.

Béton usagé réfait à neuf
CIMSTENC Système (KOOL DECK) pour contour de piscine

une alternative économique de remplacement du béton par une nouvelle technique

Pour information
 PISCITRIUM, CLUB ESCOMPTÉ
 Tél. : (819) 376-7711
 2525, rue Royale, Trois-Rivières
 ENTREPRISE FONTAINEBLEAU
 765, 129e Rue, Shawinigan-Sud
 Tél. : (819) 537-0288 • Téléc. : (819) 537-3193

Réparez le béton existant et obtenez une surface décorative spectaculaire

Le meilleur de la culture dans Le Nouvelliste LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

La violence des filles a ses conséquences

BRIAN DALY
Montréal (PC)

Les filles sont peut-être biologiquement enclines à l'agressivité non violente, qui peut faire aussi mal qu'un coup de poing sur la gueule chez les garçons.

Ces agressions indirectes entre filles — commérage, médisance ou ostracisme —, peuvent même pousser certaines victimes au suicide, a indiqué un chercheur, hier, lors d'un colloque sur la violence chez les jeunes, qui se tient cette semaine à Montréal.

De plus, la société encourage peut-être ces comportements, considérés à

tort comme une option valable à la bagarre physique, soutiennent des chercheurs.

Les risques de conflits non physiques, surtout chez les filles, sont peut-être sous-estimés, a ainsi observé le psychologue et chercheur britannique John Archer, lors de ce congrès de l'International Society for Research on Aggression, tenu à l'Université McGill.

Jusqu'ici ces tactiques ne paraissent pas problématiques, a signalé M. Archer, spécialisé dans les différences d'un sexe à l'autre en matière d'agressivité humaine. «Mais quand ça pousse quelqu'un au suicide, alors là,

c'est perçu comme un problème.»

Les chercheurs ne savent pas encore expliquer pourquoi les jeunes filles expriment leur agressivité de manière différente de celle des garçons, mais la biologie pourrait bien être un facteur.

Suivant une théorie, les filles évitent les coups parce que cela n'est pas compatible avec leur rôle de procréation. La testostérone, plus abondante chez les garçons, est par ailleurs associée à leur recours plus fréquent aux agressions physiques.

D'après M. Archer, les bagarres entre enfants, chez les deux sexes, culminent vers l'âge de deux ans, au terme de

la période où ils n'arrivent pas à dire avec des mots ce qui leur déplaît.

Puis, à la garderie, les garçons vont continuer à cogner alors que les filles vont peu à peu gérer les conflits plus subtilement. À l'adolescence, la tendance à l'agression physique va diminuer chez les garçons et ils vont passer eux aussi à l'agression non violente.

Sylvana Côté, chercheuse post-doctorale en psychologie à l'Université de Montréal, note de son côté que les écolières vont être bêcheuses, menteuses et tenter de faire une mauvaise réputation à leurs victimes. Elles vont ostraciser celles qui, à leur avis, méritent

d'être tenues à l'écart de leur cercle et servir de souffre-douleur.

«Il peut y avoir des conséquences graves, mentionne Mme Côté. Cela confine au harcèlement et on sait qu'aujourd'hui, beaucoup d'efforts sont consacrés à prévenir le harcèlement.»

La semaine dernière, à Halifax, une fille de 15 ans a été accusée d'agression et d'extorsion trois mois après le suicide d'un adolescent vraisemblablement poussé à bout par le harcèlement. À Vancouver, en novembre 2000, une fille de 14 ans s'est pendue peu après une conversation téléphonique avec ses tourmenteuses. ●

36 MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT*
sur toute la marchandise

SOMMEX Nous payons les 2 taxes

sur tous les matelas et sommiers Sommex

36 MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT*

nous payons les 2 taxes

11 94 par mois

Matelas Romance

- 608 RESSORTS • Supports latéraux doubles
- Garantie de 10 ans, 100 %

	\$ courant	36 VERSEMENTS
39 po	429 ⁹⁹	11 94
54 po	519 ⁹⁹	14 44
60 po	599 ⁹⁹	16 66
78 po	1029 ⁹⁹	28 61

nous payons les 2 taxes

Matelas Azur

- 1 000 RESSORTS
- MATELAS SANS ROTATION
- Garantie de 10 ans, 100 %

	\$ courant	36 VERSEMENTS
39 po	949 ⁹⁹	26 39
54 po	999 ⁹⁹	27 77
60 po	1099 ⁹⁹	30 56
78 po	1499 ⁹⁹	41 67

nous payons les 2 taxes

Matelas Astro pur

- 880 RESSORTS ENSACHÉS ET VISCOSE
- MATELAS SANS ROTATION
- Garantie de 15 ans, 100 %

	\$ courant	36 VERSEMENTS
39 po	1469 ⁹⁹	40 83
54 po	1699 ⁹⁹	47 22
60 po	1969 ⁹⁹	54 72
78 po	2399 ⁹⁹	66 66

nous payons les 2 taxes

NOUVEAUTÉ

36 MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT*

nous payons les 2 taxes

40 83 par mois



TANGUAY

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province

2200, boul. des Récollets, TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • (819) 373-1111

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

Un tireur cause tout un émoi à Saguenay

Saguenay (PC)

Encouragé par l'abus d'alcool, Éric Lapointe, un employé de la papeterie Abitibi-Consolidated actuellement en chômage, s'est mis à tirer au fusil au centre-ville, tirant de nombreux citoyens du lit à 4 heures du matin.

«Les gens ont appelé le 9-1-1 en disant qu'ils avaient entendu plusieurs coups de feu au centre-ville, puis dans le secteur nord. Ensuite, le frère du suspect a appelé pour dire que celui-ci était en crise, qu'il était parti avec un fusil et beaucoup de munitions et que sa famille avait peur qu'il fasse quelque chose de grave», a relaté le caporal Guy Deschênes, de la police de Saguenay.

Les policiers ont localisé la camionnette du «cowboy» sur la piste cyclable qui longe la rivière Saguenay, où il venait de faire feu sur une station de pompage de la ville. Lapointe a déguerpi, poursuivi par plusieurs autopatrouilles. Le cortège s'est immobilisé au domicile du suspect, rue Bienville.

L'intervention aurait pu mal tourner sans l'intervention de la mère du tireur. Après avoir épuisé toutes ses cartouches de 12, mais toujours armé d'un revolver de calibre 38 chargé à bloc, Lapointe s'est réfugié dans la cour de la maison avant d'être encerclé par les policiers.

«Sa mère est sortie et lui a ordonné de déposer ses armes par terre. Il a alors obéi et on l'a arrêté. On a aussi trouvé d'autres armes à feu chez lui», a raconté le caporal Deschênes. En tout, l'épave de Rambo avait tiré une quarantaine de projectiles, trouant des vitres du palais de justice, du Centre des services sociaux et abimant un feu de signalisation, ainsi que les installations de trois stations de pompage du réseau d'épuration des eaux usées de Chicoutimi.



PHOTO: PC

Éric Lapointe

Vêtu d'un pantalon de camouflage, le crâne rasé, Éric Lapointe a échoué le test d'ivresse, affichant un taux de 150 mg. Un interrogatoire du prévenu n'a rien donné.

Lapointe devra répondre à 12 chefs d'accusation, dont huit en rapport avec l'utilisation illégale et l'entreposage négligent d'armes à feu. Il est également inculpé de méfait, de conduite en état d'ébriété et d'avoir fui les policiers. Déjà condamné pour usage négligent d'une arme à feu en 2000, il passera le reste de la semaine derrière les barreaux.

Son enquête sur remise en liberté se tiendra lundi. ●

Deux policiers auraient blessé un Amérindien

Montréal (PC)

Pendant qu'un Amérindien de la réserve Pikogan, dans le Nord-Ouest québécois, lutte pour sa vie au département des soins intensifs de l'hôpital du Sacré-Coeur, à Montréal, deux policiers de la Sûreté du Québec de la MRC Abitibi-Amos se retrouvent dans de mauvais draps, soupçonnés de lui avoir causé de graves lésions corporelles lors d'une intervention de routine.

Maurice Mowatt, la victime de cet incident qui a toutes les apparences d'un autre cas de violence policière, souffre d'une fracture d'une vertèbre cervicale. Paralysé du cou jusqu'aux pieds, l'homme de 32 ans est plongé dans un profond coma et est maintenu en vie grâce à un respirateur artificiel depuis cette agression survenue au dé-

but du mois de juillet.

Comme l'incident implique deux policiers de la SQ, le ministre de la Sécurité publique, Normand Jutras, a ordonné que le dossier soit confié aux policiers de la Section des enquêtes spéciales de la police de Montréal.

Il a été démontré que Maurice Mowatt était passablement éméché quand des citoyens l'ont aperçu gisant en bordure de la rue Harricana, au centre-ville d'Amos, vers 6 h 30 le mardi matin 9 juillet.

Deux policiers de la SQ-MRC Abitibi-Amos appelés sur les lieux lui ont émis un constat d'infraction pour s'être trouvé sur la rue en état d'ébriété et l'ont placé à bord de leur voiture.

Quelques heures plus tard, Maurice Mowatt était retrouvé inconscient à l'extérieur de sa résidence. ●

Il peut cultiver de la marijuana

Saint-Jean, N.-B. (PC)

Un homme blessé au dos pourra fumer de la marijuana, tout en purgeant sa sentence pour... culture de marijuana.

Hier, un tribunal a en effet condamné Greg Boyle, de Rothesay, à 15 mois avec sursis et à 12 mois de mise à l'épreuve.

Des accusations d'avoir cultivé du cannabis avaient été portées en 2000 contre Boyle. Entre-temps, le ministère fédéral de la Santé l'a autorisé, pour soigner ses maux de dos, à utiliser le cannabis. Boyle serait en mesure de faire pousser jusqu'à 25 plants, chez lui.

Or, le Nouveau-Brunswick n'a pas encore de cadre réglementaire pour les détenus bénéficiant d'une autorisation médicale pour cette plante. ●

Le Nouvelliste

Journal quotidien publié à

1920, rue Bellefleur, Trois-Rivières, G9A 3T2

Téléphone : (819) 374-2501

Téléphone du Service aux abonnés : (819) 374-2506

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine

Prix de vente au camelot : 3,25 \$

+ part du camelot : 0,70 \$

+ TPS DE 7% : 0,28 \$

+ TVQ DE 7,5% : 0,32 \$

TOTAL : 4,55 \$

LIVRAISON À DOMICILE - Livraison rurale

Prix de vente au livreur

motorisé : 3,41 \$

+ part du camelot : 0,71 \$

+ TPS DE 7% : 0,29 \$

+ TVQ DE 7,5% : 0,33 \$

TOTAL : 4,75 \$

LIVRAISON À DOMICILE PAYÉ À L'AVANCE

12 mois 6 mois 3 mois

PRIX 195,00 102,18 51,09

T.P.S. 13,65 7,15 3,58

T.V.Q. 15,65 8,20 4,10

TOTAL 224,30 117,53 58,77

PAR LA POSTE - Partout au Canada

12 mois 6 mois 3 mois 1 mois

PRIX 395,20 225,14 158,00 80,00

T.P.S. 27,66 15,74 11,07 5,40

T.V.Q. 31,71 18,07 12,69 6,42

TOTAL 454,57 258,99 181,84 92,82

Rédaction : 376-2501 ext. 233

Service aux abonnés : 376-2501

Sports : 376-2501 ext. 238

Mécatronique : 376-2323

BUREAUX REGIONAUX

Centre Maurice : 376-2000

Zone extérieure : 1-877-933-2506

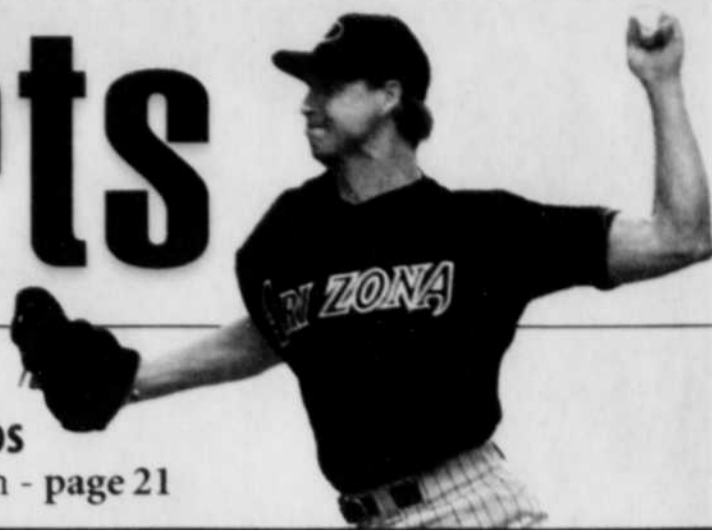
Louisville : 376-2000

Les Sports

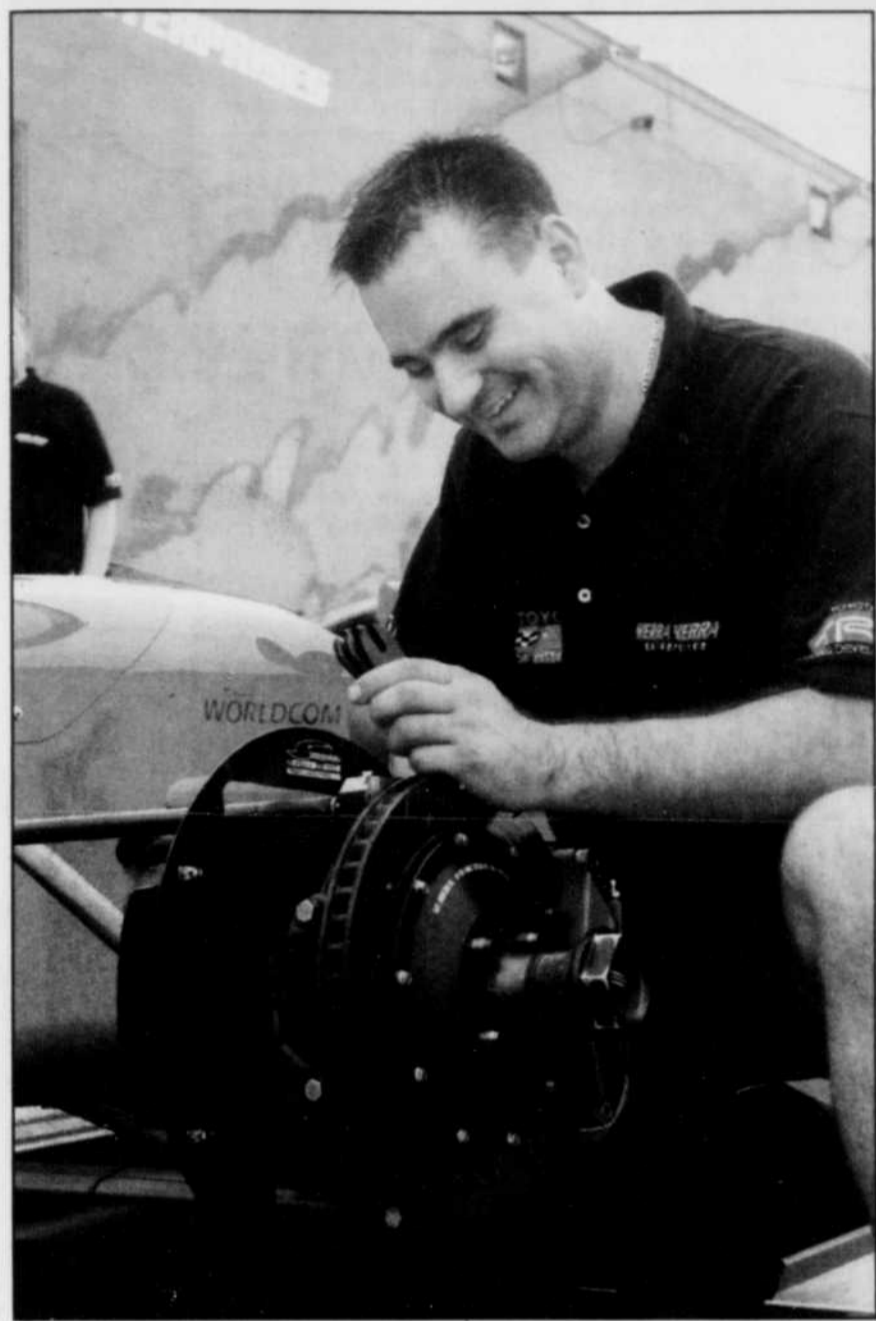
Le Nouvelliste



Maxime Ricard
Du Ki-8-Eb à Cap-Rouge - page 18



Revers des Expos
Trop fort, Johnson - page 21



Daniel Martin doit superviser le travail des mécanos de l'équipe Sierra Sierra Entreprise en formule Atlantique.

Chef mécanicien, un métier exigeant



ROBERT MARTIN

En apparence calmes, les enclos du circuit urbain de Trois-Rivières s'activaient, hier, alors que les équipes de course faisaient leur apparition. Les mécaniciens s'étaient résolument attaqués à leurs tâches. Parmi eux, Daniel Martin, de Maskinongé, mécanicien en chef de Sierra Sierra Entreprise, une équipe de Formule Atlantique, qui en sera à sa première sortie de la saison 2002.

Mais, les membres de cette équipe, entièrement nouvelle, en ont tout de même sué un coup au cours des trois derniers mois puisqu'ils ont procédé à de nombreux essais avant d'inscrire leur équipe, et le pilote canadien Marc de Vellis, au Grand Prix de Trois-Rivières.

UNE ÉNORME RESPONSABILITÉ

À titre de *chief mechanic*, les responsabilités qui incombent à Daniel Martin sont nombreuses et, surtout, énormes. Il participe aux *briefing* et *debriefing* avec le pilote de Vellis et les ingénieurs de l'équipe Sierra Sierra, et c'est lui qui doit voir à apporter les ajustements à la voiture.

«C'est moi qui doit faire les ajustements suggérés par les ingénieurs, tout

en supervisant le travail des autres mécanos de l'équipe. Si quelque chose cloche, c'est moi que l'on va blâmer. Je peux toucher à tout, mais je m'occupe surtout des tâches les plus complexes à faire. Mes spécialités, ce sont surtout le moteur et la boîte de vitesse. La seule chose que je ne touche pas, ce sont les amortisseurs. Nous avons un ingénieur qui est spécialisé dans ça, et c'est à lui que revient de les ajuster», raconte Daniel Martin.

La saison dernière, le Maskinongéois était premier mécanicien d'un des deux bolides de l'équipe World Speed Motorsports. Et lors du Grand Prix de Trois-Rivières, alors que le propriétaire Chuck West n'avait inscrit qu'une seule voiture, il avait prêté les services de Martin à l'équipe Duesenberg qui avait fait courir Marc-Antoine Camirand.

Comme World Speed Motorsports n'a inscrit qu'une seule voiture cette saison au championnat CART Toyota/Atlantique, Daniel Martin a donc été libéré. Et lorsque les dirigeants de Sierra Sierra Entreprise ont décidé de s'inscrire dans cette série plutôt que de poursuivre en Formule Mazda, ils lui ont logé un appel.

Comme on dit, il faut apprendre à marcher avant de courir. Voilà pourquoi on a précédé à des essais. «Je pense qu'il fallait passer par cette étape avant de participer à une course. Nous

avons travaillé très fort pendant trois mois afin de bien nous préparer. Si nous sommes venus à Trois-Rivières, c'est parce que Marc (de Vellis) a déjà couru sur ce circuit. Nous inscrirons également la voiture pour les épreuves de Montréal et de Denver», souligne Martin.

Celui-ci avoue que ce fut, parfois, long et astreignant. «Je l'avoue, ce n'est pas aussi excitant que d'aller aux courses. C'est plus de travail, aussi, mais nous avons fait des progrès considérables depuis le début de nos essais et en ce sens, c'est très valorisant.»

Ce dernier se dit chanceux de se retrouver là où il est. «Il n'y a pas beaucoup d'emplois du genre, et c'est passionnant. Et puis, je considère comme un avantage de m'être retrouvé avec une toute nouvelle équipe. Nous n'avions pas un *pattern* établi depuis plusieurs années à suivre, de sorte que nous avons fait les choses à notre manière. Ce qui est un avantage, selon moi», dit Martin.

L'ex-étudiant en sciences de la santé au Cégep de Trois-Rivières est heureux dans son monde. Il veut y oeuvrer encore de nombreuses années et vise, et c'est légitime, de graduer éventuellement avec une équipe de la série CART. Avec un peu de patience et, surtout, des résultats probants, il y parviendra peut-être. ●

Un micro plutôt qu'un volant

Bertrand Godin renouera avec le Grand Prix en fin de semaine

FRANÇOIS HOUDE
Trois-Rivières

Bertrand Godin retrouvera avec émotion la piste du Grand Prix en fin de semaine. Cette fois, derrière un micro plutôt qu'un volant. L'émotion, elle, sera la même.

«Pour moi, le Grand Prix de Trois-Rivières, ça représente l'histoire du sport automobile québécois. Quand on pense à toutes les opportunités qu'il a offertes à tant de coureurs, on ne peut pas rester indifférent. Qu'on pense au duel entre Gilles Villeneuve et James Hunt en 1976 ou les courses de son frère Jacques. Sans compter les débuts de Jacques fils. C'est quelque chose.»

«Moi, je garderai toujours le souvenir de mes deux participations en 1996 et 1997. Ce furent de très beaux moments. À tous les ans, je ressens une certaine nostalgie quand arrive le Grand Prix.»

Mais ne vous trompez pas. Bertrand Godin est heureux dans ses nouvelles fonctions de journaliste de sport automobile. «Je suis content parce que c'est une belle opportunité que j'ai de partager avec le public une autre façon de voir les courses. Je reste toujours un pilote dans mon cœur, ça, c'est certain. Mais maintenant, je peux vivre deux passions en même temps.»

«Avec Radio-Canada, CKAC, ma collaboration au cahier de l'auto de la Presse, une nouvelle émission de télé en janvier et RDS motorisé je suis vraiment occupé. Je pense pouvoir apporter un autre point de vue. Quand je vois un circuit, je peux en donner la stratégie. Quand je parle d'un accident, je peux partager l'optique du pilote qui le vit dans la voiture.»

Les commentaires qu'il reçoit sont très positifs et il sent que son message passe bien. «Le commentaire le plus agréable c'est quand on me dit que mes explications sont claires et nettes. Ça, j'en suis vraiment content.»

Godin, on le sait, continue de pratiquer son sport de prédilection dans un contexte récréatif. Ainsi, il ne pourra venir à Trois-Rivières samedi puisqu'il sera à Saint-Eustache pour y disputer une course. «Mais dimanche, je serai sûrement chez vous. Je n'ai vraiment pas d'amertume quant à ma carrière de coureur. Déjà, d'avoir pu réaliser ce que j'ai fait avec les moyens que j'avais, j'avoue sans me vanter que j'en suis très fier. Je regarde les autres aujourd'hui

et je suis content pour eux qu'ils aient l'opportunité de faire leurs preuves. Je leur souhaite simplement de saisir la chance qu'ils ont.»

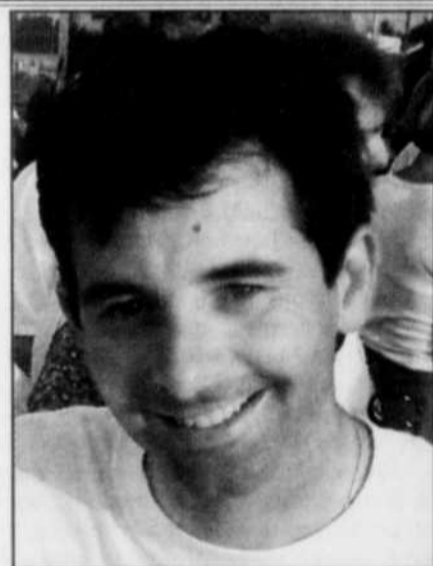
Avec le recul, il apprécie encore davantage sa nouvelle vie. Surtout avec un petit garçon de quatre mois à la maison. «Avec toutes les belles choses qui m'arrivent présentement, je ne cherche pas à revenir à la course mais je ne ferme pas nécessairement la porte définitivement. Quand j'ai commencé à 18 ans, je n'aurais jamais espéré faire autant de choses que ce que j'ai pu faire.

Je suis privilégié de faire ce que j'aime dans la vie.»

Pour ce qui est de l'avenir du Grand Prix trifluvien, Godin affirme qu'il est très important pour tout le sport automobile au Québec. «Avec la venue d'événements comme la série CART à Montréal, je pense que le GP de Trois-Rivières a encore davantage sa place. Moi, je le trouve aussi important que le Grand Prix de Montréal. Dans le sport professionnel en général, on oublie l'histoire. Je suis peut-être un sentimental mais j'estime qu'il est primor-

dial qu'en course automobile, on soit fidèle à l'histoire et qu'on garde des événements comme celui de Trois-Rivières.»

«Nous avons besoin de compétitions pour les jeunes coureurs. Et à Trois-Rivières, contrairement à bien des événements de grande envergure, il n'y a pas de snobisme. Les gens qui sont là y vont parce qu'ils aiment la course. Le public en est un de connaisseurs.» ●



Bertrand Godin

PPB PERFORMANCE

Docteur PARE-BRISE

Boîte de fibre RAIDER 4 en démonstration

VENTE DE PNEUS et ROUES EN ALLIAGE

Défecteur de capot à partir de 3995 \$

Tél. : (819) 539-4251 - Téléc. : (819) 539-4693 Courriel : docshawinigan@bellnet.ca

10022, boul. des Hêtres, Shawinigan

La nouvelle organisation du Titan du Collège Lafleche jr "AAA" tiendra un précamp d'entraînement à l'aréna de Trois-Rivières-Ouest le 9 - 10 et 11 août prochain pour les joueurs de 17 à 19 ans.

Le coût est de 50 \$ et les 40 premières inscriptions seulement seront retenues.

Vous devez confirmer votre présence par courrier à l'adresse suivante :

Le Titan du Collège Lafleche
A/S Gilles Côté
C.P. 1983 Trois-Rivières, Québec G9A 5M6

N'oubliez pas d'inclure votre chèque de 50 \$ à l'ordre du Titan du Collège Lafleche lors de votre inscription

Le TITAN est à la recherche de pension pour les joueurs de son club de hockey.

Pour information :
M. Gilles Côté
374-8448

Marina St-Jean-des-Piles

s'est refait une beauté pour cet été

Emplacement pour bateau à prix de lancement

Contactez-nous dès maintenant
1(819) 538-8468

On vous attend ! La rivière autrement...

Loisirs Nautiques de Saint-Jean-des-Piles inc.

www.nautique.ca

1630, boul. Morin, Saint-Jean-des-Piles GOX 2V0

Le tout nouveau VÉLO ÉLECTRIQUE

S'adresse aux personnes qui aiment bien pédaler, mais qui ne veulent pas arriver en sueur à destination.

Mikado
PERFORMANCE TOUT CONFORT

BOUTIQUE DE SKI LAPOINTE

Vente et réparation • Spécial mise au point 17,95 \$

1667, Champlain SHAWINIGAN (819) 537-7867



IMAGE-MÉDIA MAURICIE: PATRICK BEAUCHAMP

Maxime Ricard, originaire de la région, est adjoint de golf à Cap-Rouge. Une carrière qui s'annonce prometteuse mais un peu risquée selon le jeune homme.

Une carrière passionnante mais incertaine



KIM ALARIE

Sur les vertes allées du club de golf à Louiseville, un jeune homme dans la jeune vingtaine tentait désespérément d'améliorer sa première ronde de 84 au championnat Jules-Picard. Maxime Ricard, le plus jeune participant au tournoi des adjoints qui se déroulait mardi et hier dans la ville du sarrasin, avoue qu'une carrière dans le golf, c'est passionnant mais c'est un emploi avec des perspectives restreintes.

Maxime Ricard a découvert le golf à 11 ans sur les allées du Ki-8-Eb. Après une courte carrière de baseball, sport qu'il n'affectionnait pas particulièrement, un de ses amis lui a proposé de suivre des cours de golf et de tennis. Inutile d'ajouter que le sac de golf a vite eu le dessus sur la raquette.

Au fil du temps, Ricard s'est retrouvé dans les juniors au Godefroy pendant quatre ans. Puis, suivant les recommandations de son entraîneur, il est revenu au Ki-8-Eb. «Le parcours du Ki-8-Eb est plus dur, cela me donne donc de meilleures chances de m'améliorer», explique le jeune golfeur.

Après trois ans en sport-études, il a été admis à l'Université Laval où il a fait partie de l'équipe de golf du Rouge et Or.

C'est là que le dilemme a débuté. Les études en kinésithérapie n'étaient pas à la hauteur des attentes de Maxime Ricard. Il s'est donc tourné vers le génie mécanique. Il possède ses cartes d'adjoint depuis mai dernier, pourquoi alors ne pas persévérer dans sa carrière de golf ?

«Je suis incertain face à l'avenir, je ne sais pas si je dois poursuivre mes cours de génie mécanique ou poursuivre dans le golf. Pour travailler comme professionnel de golf, il faut des cours d'administration, ce que je devrais aussi faire. De plus, dans ce métier, il faut que tu fasses tout ton argent

dans les six mois que dure la saison de golf. Ce n'est pas un rythme de vie très aisé», relate Ricard.

Malgré les recommandations de ses parents, qui lui suggèrent une orientation plus certaine, Maxime Ricard ne peut s'empêcher de peser le pour et le contre. «Le génie mécanique offre plus de débouchés et c'est plus payant mais le golf me permettra de travailler dans ce que j'aime vraiment», analysé-t-il.

HEUREUX MALGRÉ LA DISTANCE

Malgré toutes ses hésitations quant à sa carrière, l'adjoint au club de golf de Cap-Rouge admet qu'il adore le milieu où il travaille. «C'est un endroit qui me permet de penser plus à mon golf, c'est une belle place pour apprendre. Comme on est plusieurs adjoints, j'ai moins de temps à passer en boutique, je pratique donc plus souvent», constate Ricard.

Malgré l'éloignement et l'ennui, le Trifluvien y songerait avant de quitter son emploi. «Même si ici, j'aurais un meilleur contact avec les gens et une plus grande proximité avec ma résidence, j'ai des avantages à Cap-Rouge que je n'aurais pas ici. Comme par exemple, il est rare qu'un jeune se fasse commanditer la première année. J'ai eu la chance d'avoir une commandite de Tommy Armour dès cette année. Daniel Boisvert, le professionnel, possède deux boutiques, il a donc un grand pouvoir d'achat, ce qui m'a permis d'avoir une commandite», raconte-t-il.

Lorsqu'il a quitté le dix-huitième trou, il était légèrement plus satisfait que mardi. Maxime Ricard a finalement amélioré sa marque, il a remis une carte de 81. «Mes résultats ne portent pas justice à la game. J'ai bien frappé mais j'ai manqué des coups au mauvais endroit. Hier (mardi), j'ai, sans aucun doute, joué mon meilleur 84 à vie.»

Macdonald l'emporte facilement à Louiseville

Louiseville (PC)

Jeff Macdonald a ramené une carte de 66, égalant du même coup le record du parcours, et son total de 138, quatre coups sous la normale, lui a permis de remporter haut la main le championnat Jules-Picard qui a pris fin hier sur le parcours du club de golf de Louiseville.

Le professionnel adjoint du club Royal Montréal a ainsi quitté avec la bourse principale de 3000 \$ des 15 000 \$ à l'enjeu, après avoir devancé par cinq coups, Eric Gauthier (Orford), qui a récolté 1850 \$.

Dave Kelly (Vallée du Richelieu), le meneur à l'issue de la ronde initiale, a dû se contenter d'un 74 en ronde finale, et il termine au troisième rang avec un cumulatif de 144, à égalité avec Jérôme Blais (Orford). Charles Marchildon (Laval-sur-le-Lac) et Éric Laporte (Montcalm) suivent dans l'ordre avec des comptes respectifs de 145 et 146.

Avec cette victoire, Macdonald se hisse au premier rang de l'Ordre de mérite du circuit Ben Hogan avec 253 points, huit de plus qu'Éric Gauthier, et 11 devant Philippe Mongeau (Boucherville).

Originaire de la Nouvelle-Écosse, Jeff Macdonald en est à sa troisième saison au Québec après avoir séjourné en Alberta durant deux ans. Et pour lui, cette victoire à Louiseville lui a permis

de récolter sa meilleure bourse jusqu'ici en carrière. «Je dois avouer qu'au départ, aujourd'hui, je me sentais un peu désavantagé en côtoyant de plus longs frappeurs que moi dans les derniers groupes. Il me fallait donc garder la balle en jeu et tenter d'inscrire le plus de birdies possibles.»

«Il faut dire par contre que ce parcours de Louiseville est un peu fait sur mesure pour moi. Il n'est pas très long, et compte tenu que l'une de mes qualités c'est de frapper droit, j'étais en quelque sorte un peu avantagé à ce niveau», racontait d'entrée de jeu le jeune champion, qui a bouclé la journée avec six birdies et un seul bogey.

Ce dernier avouait par ailleurs que malgré son excellente ronde de 66, il croyait bien qu'en bout de ligne, la lutte serait plus serrée. «La journée était magnifique, sans vent, et la balle voyageait très bien. Je pensais vraiment que plusieurs autres golfeurs se retrouveraient plus près de moi à l'issue de cette ronde finale. Je ne m'en plains toutefois pas et je savoure grandement cette victoire», conclut-il.

La meilleure performance de la région appartient à Jean-François Morand (Sainte-Flore) qui a terminé en 40e place avec un cumulatif de 158. Suivent, dans l'ordre, Alan Quigley (Métabéroutin) à 163, Maxime Ricard (Cap-Rouge) à 165 et Guy Lefebvre (Grand-Mère) à 168, soit le même pointage que Robert Sicard (Ki-8-Eb).

Coup avec élan partiel

LA LEÇON DE RÉMI



RÉMI BOUCHARD
PROFESSIONNEL, CLUB DE GOLF LE MIRAGE

Collaboration spéciale

Les coups d'approche de 30 à 40 verges ne sont pas faciles à exécuter. Vous pouvez cependant contrôler la trajectoire de la balle en effectuant un simple ajustement de sa position par rapport à vos pieds. Voici trois situations de jeu et comment vous pouvez en sortir un rendement optimal.

Situation 1 : il n'y a aucun obstacle entre vous et le drapeau.

Utilisez un cocheur de sable ou un cocheur d'allée et positionnez la balle vers votre pied arrière (photo A). Faites un élan court et abrupt, frappez la balle en premier et, ensuite, le sol. La trajectoire de la balle sera basse et elle roulera lorsqu'elle tombera sur le vert.

Situation 2 : le vert est ondulé et la balle doit tomber sur un palier pour ensuite rouler vers le drapeau.

Utilisez un cocheur de sable et positionnez la balle au milieu de vos

Les coups d'approche de 30 ou 40 verges sont des coups difficiles à exécuter même pour les professionnels, car ils n'exigent habituellement qu'un élan partiel. Voici comment contrôler la trajectoire de ces coups afin d'obtenir plus de succès.

Les coups d'approche de 30 à 40 verges ne sont pas faciles à exécuter. Vous pouvez cependant contrôler la trajectoire de la balle en effectuant un simple ajustement de sa position par rapport à vos pieds. Voici trois situations de jeu et comment vous pouvez en sortir un rendement optimal.

Situation 3 : il y a un obstacle (fosse de sable ou obstacle d'eau) entre votre balle et le drapeau.

Utilisez un cocheur de sable et positionnez la balle vers le talon du pied avant (photo C). Vos pieds sont alignés de 5 à 10 verges vers la gauche du drapeau (pour un droitier). Faites un élan long et rythmé et terminez votre élan. La trajectoire de la balle sera haute et délicate afin que cette dernière puisse s'immobiliser le plus rapidement possible lorsqu'elle tombera sur le vert. Ce coup est le plus difficile à réussir. Pratiquez-le, de manière à développer un peu de confiance.



Pour obtenir une trajectoire basse, la balle doit être positionnée vers le pied arrière.

Pour obtenir une trajectoire de hauteur moyenne, la balle doit être positionnée directement entre les deux pieds.

Pour obtenir une trajectoire plus élevée, la balle doit être positionnée vers le talon avant.

Pour éviter les coups déroutés

MON TRUC À MOI



DEBBI SAVOY-MOREL

PROFESSIONNELLE EN TITRE
CLUB DE GOLF LE MIRAGE

Collaboration spéciale

Voici quelques causes de ce coup si déplaisant et quelques remèdes qui vous permettront de le guérir.

Cause no 1.- Lors de la prise de position initiale : si vous êtes placé trop près de la balle.

Cause no 2.- Élan arrière : lors de l'amorce de votre élan, si vous faites un mauvais mouvement en roulant vos mains (donc en ouvrant la face de votre bâton), celui-ci sera automatiquement dévié vers l'intérieur du plan optimal au cours de la montée.

Cause no 3.- Lors de l'impact : deux choses : - soit que vos mains (par conséquent la tête du bâton) sont plus éloignées du corps que lors de la prise de position initiale.

- soit que votre poids est réparti trop vers l'avant, donc trop sur la pointe des pieds.

Avant de faire l'exercice suivant, il est primordial de prendre une BONNE POSTURE et de bien vérifier votre ALIGNEMENT.

«Votre balle part de côté, presque à angle droit par rapport à la ligne de jeu ? C'est ce qu'on appelle un coup dérouté ou, en langage courant, un shank ou une sock-et. À l'exception du coup dans le vide, voilà certainement le coup le plus détesté des golfeurs et, malheureusement, le plus contagieux !



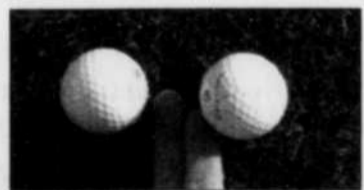
Remède no 1.- Placez une deuxième balle de golf plus éloignée de vous que celle que vous vous apprêtez à frapper. Séparez les deux balles par un espace d'une largeur de deux doigts.

Remède no 2.- Prenez votre position d'adresse.

Remède no 3.- Frappez la balle visée sans toucher à l'autre balle.

En faisant cet exercice, essayez de sentir que vos mains sont plus près de votre corps lors de l'impact. En d'autres mots, lors de l'impact, vos mains devraient se retrouver au même endroit qu'elles étaient lorsque vous avez pris votre position d'adresse.

Si vous touchez aux deux balles, c'est tout simplement parce que vos mains s'éloignent encore trop de votre corps. Alors répétez cet exercice autant de fois qu'il le faut jusqu'à ce que vous ne frappiez que la balle de visée.



Les cheveux sont de retour
Faites partie des gagnants
vous offre 3 solutions à la calvitie

JAC-CHAIRFAX INTERNATIONAL

- La prévention
- Le remplacement esthétique
- La microgreffe

Pour une consultation gratuite
(819) 378-2951
1 800 481-5226

GUY LAFLEUR
«Légende du hockey»
124, boul. Sainte-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine

Le meilleur de la culture
dans
Le Nouvelliste

Godin perd en demi-finale

Trois-Rivières (KA)

Louis-Pierre Godin a mis fin à sa séquence victorieuse en demi-finale du tournoi provincial junior par trou. Après avoir remporté le quart de finale avec une avance de 3 et 2 au seizième trou, il s'est incliné en demi-finale hier.

«J'avais trois trous de retard avec trois trous à jouer. J'ai remporté les trois derniers trous mais j'ai perdu au premier trou de prolongation», raconte Godin. «Le plus décevant là-dedans, c'est que j'avais réussi deux puts de 100 pieds sur les 17 et 18e trou», complète-

t-il. La prochaine étape, c'est le championnat canadien junior qui se déroulera à Saskatoon la semaine prochaine.

«Je suis confiant. J'espère terminer parmi les dix premiers.» Le jeune homme n'en est pas à sa première expérience au championnat canadien.

«L'an dernier ça n'a vraiment pas bien été. Je revenais d'Écosse et j'étais affecté par le décalage horaire. Mais j'ai acquis de l'expérience et ça devrait bien aller», conclut-il.

MÉTÉO MARINE pour LAC ST-PIERRE

Vents
Ce matin NE à 3 nds
Cet après-midi SE à 5 nds

Vagues
0-0.5 m
0 m

Marées Demain

La Pérade		Trois-Rivières	
Hr	Ht/m	Hr	Ht/m
2h50	1.4		N/D
11h25	0.7		
15h05	1.3		
23h40	0.7		

© Services Commerciaux MM

Charest, Girard et Couture honorés

Les Amis du Grand Prix accueilleront trois nouveaux membres ce soir

ROBERT MARTIN

Trois-Rivières

Les Amis du Grand Prix accueilleront, ce soir, trois nouveaux membres dans leur Temple de la renommée, soit Paul Charest et Me Léon Girard qui ont été très impliqués dans l'organisation du Grand Prix lors des premières années, ainsi que le pilote Jacques Couture qui a remporté trois victoires en Formule B (l'ancêtre de la Formule Atlantique) en 1969, 1970 et 1971.

Paul Charest, pour un, se disait plutôt gêné, puisqu'il est le président des Amis du Grand Prix. «Ça me fait un peu drôle d'être honoré, dans ce genre de circonstances. Mais, au printemps, lorsque le choix des futurs intronisés a été fait, les membres du bureau de direction m'avaient demandé de sortir de la salle où nous étions réunis, pour m'annoncer à mon retour qu'ils avaient unanimement décidé de m'honorer», raconte Paul Charest.

Ce dernier a été directeur de la compétition et superviseur de l'événement en 1971. Il s'est impliqué dans l'organisation trifluvienne pendant près de 20 ans. «J'ai été ému lorsque j'ai été intronisé au Temple de la renommée 04, mais je le serai encore demain (aujourd'hui), car on va m'honorer pour mon implication dans le sport que j'affectionne le plus», dit Charest.

C'est le son des moteurs qui captive surtout Paul Charest. «Franchement, je

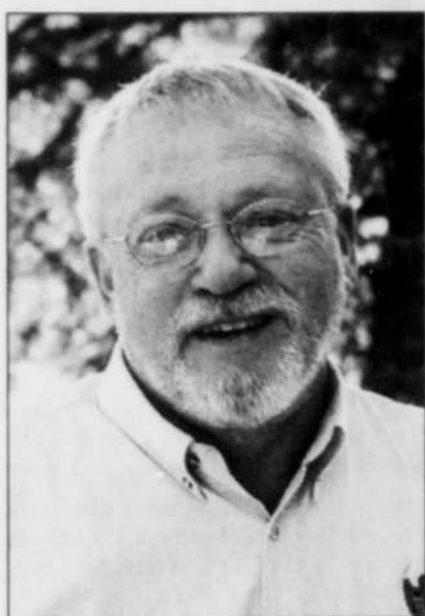


IMAGE-MÉDIA MAURICIE-MARIE DUHAIME

Paul Charest

préfère entendre le son des moteurs de bolides de course que d'écouter Céline Dion», lance-t-il. Chacun son goût, n'est-ce pas? «Pour moi, le son d'un moteur c'est une mélodie. Plus jeune, j'allais à Mosport. Je me couchais dans l'herbe du coin Moss et j'essayais, au son des moteurs, de deviner quel en était la marque», se remémore Paul Charest.

COMITÉ DE TAMISAGE

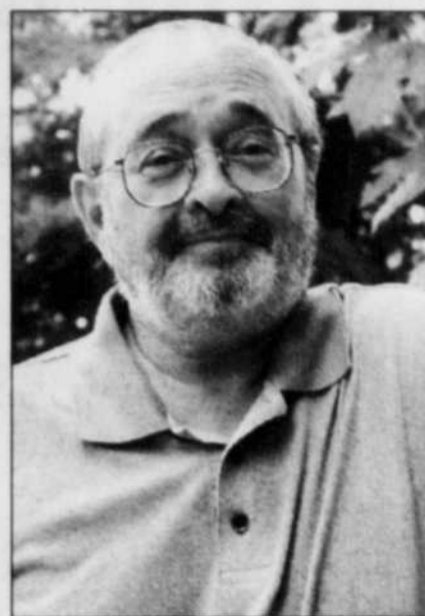
Léon Girard, lui, a tout fait au Grand Prix. «Il fallait tout faire, et par-



Jacques Couture

fois en pleine nuit, on remplissait des barils de 45 gallons d'eau qui nous servait à fixer les rails de sécurité, et on plaçait des balles de foin autour des arbres le long du boulevard Du Carmel. Trois par arbre», se souvient-il.

Lui et Léon Cadieux ont formé un comité qu'on a appelé «comité du tamisage». «Ou le comité Léon & Léon. Notre rôle était de limiter le nombre de passes distribuées gratuitement en échange d'équipement ou de services rendus. Nous n'avions plus le choix, il fallait faire quelque chose», raconte



Léon Girard

Léon Girard.

Il a également souligné que lors des premières éditions du Grand Prix, le budget «frôlait» les 26 000 \$. «Bourses des pilotes incluses», confie-t-il, en riant. Imaginez, aujourd'hui, il faut multiplier ce montant par 100.

Jacques Couture a quant à lui été le premier Québécois à épater ses compatriotes au volant d'une Formule B. Il a remporté l'épreuve de Trois-Rivières trois années consécutives, soit en 69, 70 et 71 au volant d'une Lotus. Après sa carrière, Couture et son partenaire Da-

vid McConnell, aussi un pilote de course en Formule 1600, ont pris la direction de l'École de course Jim Russell. Couture s'est même exilé en Californie pour entreprendre cette deuxième carrière.

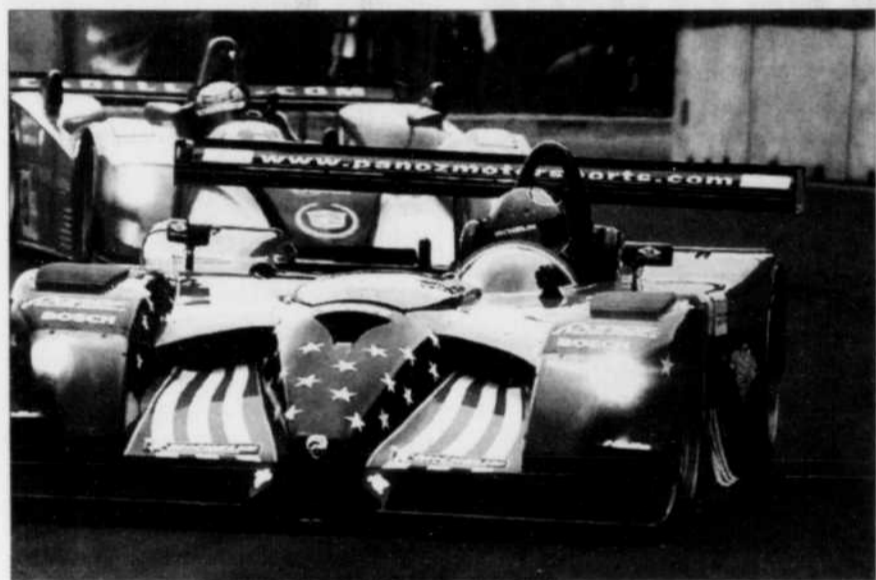
Couture et McConnell ont récemment vendu leur école en Californie, mais ils ont conservé les droits sur le nom et travaillent à en implanter d'autres à travers le monde.

Jacques Couture a une autre passion, la pêche. Le Nouvelliste l'a joint en Alaska, où il a entrepris la construction d'un chalet où il séjournera pour ses excursions de pêche.

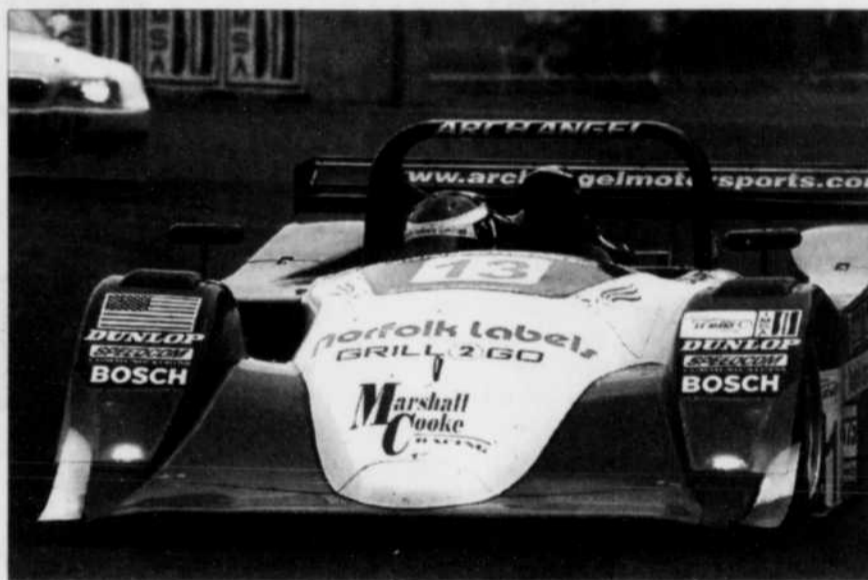
Il conserve de bons souvenirs de Trois-Rivières. Curieusement, il a surtout retenu la victoire de Gilles Villeneuve à Trois-Rivières, en 1976, face aux James Hunt, Bobby Rahal, Allan Jones et compagnie. «C'était la folie furieuse dans les gradins», dit-il. «J'étais fier pour Gilles qui, deux ans avant, était venu à l'École Jim Russell», raconte-t-il.

«Mes séjours à Trois-Rivières ont toujours été agréables, et les gens ont toujours été chaleureux avec moi et mes équipiers», conclut Jacques Couture, qui se fera représenter ce soir pour recevoir un autre hommage des gens de Trois-Rivières.

Plus de 450 personnes seront réunies, ce soir au CAPS de l'UQTR, pour honorer ces trois personnes pour qui la course automobile a été et est toujours une passion. ●



Les Panoz LMP 900 seront à surveiller en fin de semaine, puisqu'elles menacent les Audi.



C'est le volant de cette Lola B2K / 40 que Marc-Antoine Camirand partagera avec l'Anglais Ben Devlin.

Des oeuvres d'art

Trois-Rivières (RM)

Les équipes des différentes séries inscrites à la programmation de la 33e édition du Grand Prix de Trois-Rivières s'installaient, hier, dans les paddocks du circuit trifluvien. Ceux qui se sont présentés tôt en après-midi au terrain de l'Exposition de Trois-Rivières ont eu tout le loisir d'admirer les bolides que l'on sortait des camions-remorques.

Ils ont pu, notamment, admirer les Audi R8 que l'on venait de descendre des camions, alors que les membres de l'équipe installaient les auvents. Ces Audi R8 sont de véritables oeuvres d'art. Magnifiquement profilées, merveilleusement sophistiquées. Sûrement que les encanteurs de Christies, à New York, sauraient en tirer de bons profits si on les mettait en vente.

Mardi, lors du tournoi de golf des célébrités du Grand Prix, qui s'est tenu au Ki-8-Eb, le téléphone portable de Léon Méthot a sonné à de nombreuses reprises. Le maire Yves Lévesque, qui jouait en sa compagnie, a même reçu sur son propre téléphone cellulaire un appel de quelqu'un qui, sachant que les deux hommes jouaient sur le même quatuor, voulait joindre le pdg du Grand Prix, ce qu'il n'arrivait pas à faire parce que la ligne du téléphone de Méthot était toujours engagée!

Les profits de ce tournoi de golf, 12 800 \$, ont été remis à la Fondation InterVal. La présidente de la Fondation, Françoise Drolet, a un peu forcé la main de Léon Méthot en lui demandant s'il acceptait de remettre les profits du tournoi de 2003 à nouveau à la Fondation InterVal. Le président du Grand Prix a tout de suite accepté. Ce qui a fait dire à Réjean Lemay, qui agissait comme maître de cérémonie: «Madame Drolet, vous avez l'art de la négociation.»

Marc de Vellis, le pilote de l'équipe de Formule Atlantique Sierra Sierra Entreprise, a participé à l'épreuve de Formule 1600 en 1999. Il avait pris le quatrième rang lors de cette épreuve présentée au matin du premier août. Et devinez qui avait remporté les honneurs de cette course? Oui, c'est ça: Marc-Antoine Camirand. ●

Les épreuves d'endurance démystifiées

ROBERT MARTIN

Trois-Rivières

Les fans de sport automobile d'Amérique du Nord sont, avant tout, des amateurs de course de type sprint. L'endurance, c'est pas leur tasse de thé.

Pourtant, ce genre de course est fort populaire en Europe, surtout avec les 24 Heures du Mans. Le légendaire Automobile club de l'Ouest (ACO) est maître-d'oeuvre de cette épreuve depuis 1923.

Les 24 Heures du Mans ont leur pendant nord-américain: les 24 Heures de Daytona, une organisation qui regroupe les inscrits de chacune des deux organisations américaines d'épreuves d'endurance: American LeMans et Grand-American, tout en attirant l'équipe Audi qui a remporté les trois dernières éditions de la plus célèbre course d'endurance au monde, celle du Mans.

Dans ce type d'épreuve, on peut retrouver jusqu'à cinq types de bolides, dont les prototypes LMP 900 et LMP 675. À Trois-Rivières, samedi, il y aura quatre catégories: LMP 900, LMP 675, GTS et GT.

Essayons de démystifier tout ça.

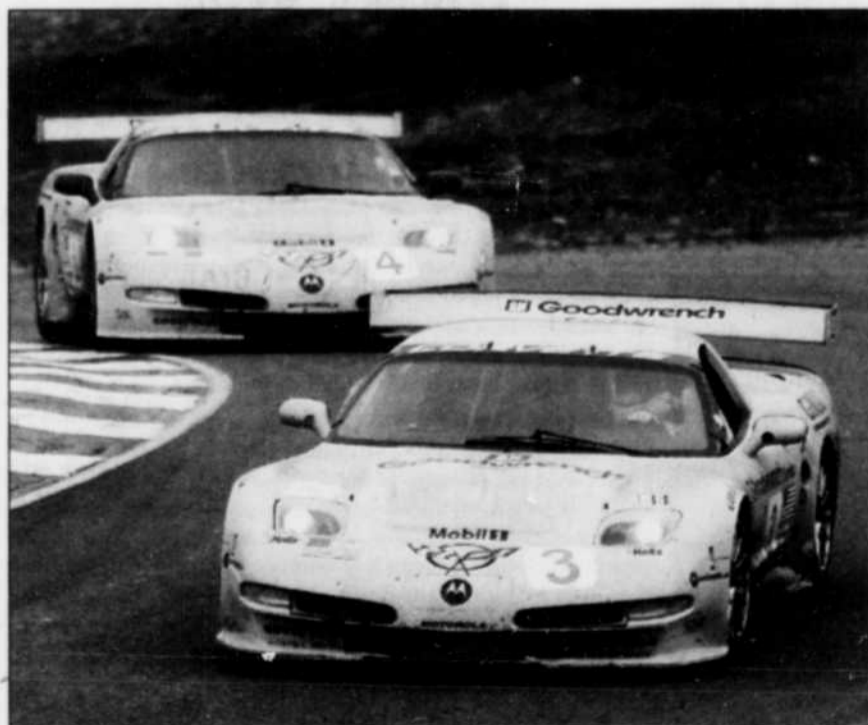
LMP 900

Les bolides LMP 900 sont les plus puissants de la série American LeMans. Ce sont des châssis à roues recouvertes (contrairement aux voitures de types formules: Formule 1, Indy Car, Formule Atlantique), dotés de moteurs atmosphériques de 6 litres ou 4 litres turbo compressé qui développent 750 forces de moteur. Ces bolides ont des transmissions séquentielles à six rapports au volant (comme les Formule 1), et ont des freins au carbone, des réservoirs d'une capacité de 90 litres, et ne peuvent peser moins de 900 kilogrammes.

Dans cette catégorie, on peut retrouver des châssis Panoz LMP 07 ou LMP-1, Audi R8, Riley & Scott Mk3c, Lola B2K, Cadillac/Northstar et Reynard 01Q (il n'y aura aucun de ces deux derniers châssis à Trois-Rivières en fin de semaine). Les Audi et Panoz ont leurs propres moteurs, mais certains bolides Panoz sont mus par des moteurs Mugen. On peut aussi compter des moteurs Lincoln (Ford) ou Judd.



Les voitures de type GT sont les moins rapides, et les prototypes doivent se faufiler entre elles pour gagner des places.



Ron Fellows mènera-t-il sa Corvette C5-R, avec son coéquipier Johnny O'Connell, vers une autre victoire?

LMP 675

Les LMP 675 sont nettement moins puissantes que leurs «grandes sœurs», avec leurs quelque 450 forces de moteur qui s'expriment sous le capot.

Ces bolides ne peuvent peser moins de 675 kilogrammes, et sont dotés de moteurs atmosphériques de 3,4 litres

ou de 2 litres turbo compressés. On y installe aussi des freins au carbone.

Les châssis Reynard (aussi absent à Trois-Rivières), Lola et Pilbeam sont mus par des moteurs MG, Judd ou Nissan.

GTS

GTS ou Grand Touring Sport. Ce

sont des bolides avec des cockpits fermés, limités à 100 litres d'essence, et dotés de boîtes de vitesses à six rapports, de moteur 8 litres atmosphérique ou 4 litres turbo compressés, et de freins qui peuvent être en carbone. Ces voitures possèdent, aussi, des ailerons et ne peuvent peser moins de 1100 kilogrammes.

Dans cette catégorie, il y a les châssis Dodge Viper GT3-R / T, Chevrolet Corvette C5-R, Saleen S7R (Un petit bijou...) et Ferrari 550 Maranello.

GT

De loin la plus populaire, parce qu'il est moins onéreux de préparer ce bolide pour compétitionner dans la classe Grand Touring. Ces voitures sont, en fait, des voitures de rues que l'on a considérablement transformées. Limités à des réservoirs de 100 litres d'essences, ces bolides sont aussi dotés de transmission à six vitesses et, généralement, de moteur 8 litres. Les freins au carbone ne sont pas permis.

Sur le circuit trifluvien, on pourra voir des châssis BMW M3 et Porsche 911 GT3-RS. Ces voitures, moins puissantes, contribuent tout de même à rendre le spectacle excitant, surtout lorsque deux ou trois prototypes LMP 900 les rattrapent sur la piste et tentent de profiter de leur présence pour prendre avantage sur leurs concurrents. ●

PLUS DE 250 VÉHICULES EN STOCK

<p>MIATA 1992 5 vitesses, roues en alliage, glaces à commande électrique, 108 000 km, mécanique A1. 13 499 \$</p>	<p>FORD WINDSTAR SEL 2000 Vitres, verrouillage et rétroviseur électriques, régulateur de vitesse, roues en alliage, radio à commande arrière, liquidation. 18 999 \$</p>	<p>CAVALIER Z 24 1999 5 vitesses, glaces et déverrouillage à commande électrique, régulateur de vitesse, climatiseur, roues en alliage, A1, 107 000 km. 10 499 \$</p>
<p>CHEVROLET EXPRESS CARGO Blanc, climatiseur, automatique, A1, 79 500 km. 20 499 \$</p>	<p>OLDSMOBILE ALERO GL 2001 4 portes, automatique, 6 cylindres, complètement équipée, roues en alliage, climatiseur, etc., 39 000 km. 18 999 \$</p>	<p>IMPALA 2001 Sièges à commande électrique et baquets, tout équipé, comme neuve, 35 300 km. 22 499 \$</p>

da DESCHAILLONS AUTOS
(819) 292-2010 • Gentilly : 298-3328
www.deschailionsautos.com

Sports

EN BREF

Haas réussit à garder sa concentration

Toronto (PC)

L'Allemand Tommy Haas, dont les parents ont été sérieusement blessés dans un accident de motocyclette le 8 juin, est sorti vainqueur 6-3, 3-6 et 6-3 de son match de deuxième tour face au Hollandais Sjeng Schalken, hier, au Masters de tennis du Canada.

«J'espère certainement que mes parents peuvent me voir à la télévision, a dit Haas, 24 ans. Voilà pourquoi c'est une bonne chose pour moi d'avoir accédé au tour suivant, mais ça demeure une situation difficile.»

Le père de Haas est demeuré deux semaines et demie dans un coma et est passé près de perdre une jambe, alors que sa mère a passé quatre jours aux soins intensifs quand leur Harley-Davidson, un cadeau de Haas, est entrée en collision avec un camion à Sarasota, en Floride.

Il s'agissait d'un deuxième gain pour Haas depuis son retour, lui qui a éliminé Frédéric Niemeyer de Deauville lors du premier tour, mardi. Marat Safin a défait le champion en titre, le Roumain Andrei Pavel, 6-3, 7-6 (4). Pete Sampras, 13e tête de série, a vaincu le Sud-Coréen Hyung-taik Lee 3-6, 7-6 (5), 6-2.

Sampras a indiqué voir des signes positifs au sujet de la qualité de son jeu récemment. «C'est une question d'attitude en général, a-t-il dit. Je ne me laisse pas abattre par moi-même comme cela est déjà arrivé cette année quand les choses n'allaient



Tommy Haas a remporté son match de deuxième tour.

PHOTO: PC

pas bien.»

Plus tôt, Andy Roddick (12e) avait eu le meilleur 6-4, 3-6, 7-6 (5) devant Nicolas Lapentti de l'Equateur.

Dans les autres matches de simple disputés mercredi, l'Américain Todd Martin a défait le Suédois Thomas Johansson, neuvième tête de série, 7-6 (5), 6-3.

Le Britannique Tim Henman (4e) a eu raison de l'Américain James Blake 6-3, 6-3, tandis que l'Argentin David Nalbandian (15e) a eu le meilleur 7-6 (1), 6-3 face à l'Espagnol Tommy Robredo.

Sampras sera confronté à Haas alors que Henman disputera la victoire à Nalbandian. L'Argentin Guillermo Canas a remporté sa confrontation avec Paradon Srichaphan de la Thaïlande par le score de 6-2, 6-1. Le Tchèque Jiri Novak (14e) a défait l'Argentin Mariano Zabaleta 6-1, 6-3, et le Russe Yevgeny Kafelnikov a battu le Marocain Younes El Aynaoui 6-7 (4), 6-4, 7-5.

Dans un match de premier tour en double, les Tchèques David Prinosil et David Rikl ont vaincu l'Américain Jan-Michael Gambill et le Français Michael Llorda 6-3, 6-7 (6), 6-2. Les Américains Bob Bryan et Mike Bryan l'ont emporté face au Sud-Africain Robbie Koenig et à l'Australien Andrew Kratzmann par le score de 6-7 (5), 6-1, 7-5. Daniel Nestor de Toronto et Mark Knowles des Bahamas ont eu raison de Henman et Martin au compte de 6-4, 7-6 (4). ●

Le même coup?

Larose et Niemeyer gagnent leur match de première ronde

Trois-Rivières (ST)

À pareille date l'an dernier, Simon Larose vivait un véritable conte de fées en atteignant la demi-finale du double du Masters de Montréal avec Jean-Michael Gambill. Certains mauvaises langues avaient alors affirmé que Larose avait profité du talent de son coéquipier pour faire une incursion remarquée dans le cercle fermé des meilleurs joueurs de tennis de la planète.

Jumelé cette fois à Frédéric Niemeyer, Larose n'a laissé aucun doute hier sur ses habiletés en double et la paire québécoise a surpris le duo français formé de Sébastien Grosjean et Arnaud Clément en deux manches successives de 6-4. Les Français ont été brisés à quatre reprises pendant le duel alors que seul Niemeyer a échappé son service de l'autre côté du filet.

Larose semblait d'ailleurs s'amuser ferme sur le terrain, lui qui était beaucoup moins flamboyant contre James Blake deux jours auparavant. «Des fois, tu te présentes sur le court et tu as une énergie qui arrive sans savoir d'où elle vient et d'autres fois, c'est le contraire. C'est comme au bureau, j' imagine », explique Larose.

Larose et Niemeyer seront de retour en action cet après-midi alors qu'ils se mesureront au tandem Eagle/Stolle. Peuvent-ils refaire le même coup que l'an passé et se rendre jusqu'au carré d'as? «Nos adversaires de demain (aujourd'hui) sont très forts mais ça fait longtemps que j'ai confiance en double et avec nos services, on ne sait jamais. Chose certaine, on se complète bien », résume le tennisman. ●

Charbonneau a tourné la page

Il s'ennuie des partisans des Alouettes, mais pas des dirigeants

Montréal (PC)

Steve Charbonneau n'a pas oublié. Pas oublié tous ces fidèles, cette ville, ce stade Percival-Molson plein à chaque fois, ces belles journées d'automne au pied de la montagne. Non, Steve Charbonneau n'a pas oublié. Mais il affirme avoir déjà tourné la page.

Demain soir, le joueur âgé de 29 ans en sera à sa première escale montréalaise à titre de visiteur. La commande ne sera pas si facile: il devra remettre les pieds au stade Molson comme porte-couleurs des Eskimos d'Edmonton, un mois après avoir exigé sa libération des Alouettes.

«Je ne regrette rien, a commencé par dire le plaqueur québécois, hier, lorsque joint à Edmonton par La Presse. J'allais être réserviste à Montréal de toute façon, alors j'ai fait le bon choix. S'il y a un regret, c'est d'avoir eu à quitter Montréal, d'avoir eu à quitter les fans. Ils m'envoient plein de courriels à chaque jour. Si je retourne jouer à Montréal un jour, ça va être à cause des fans. Ils me manquent. Je ne peux en dire autant de l'organisation des Alouettes...»

Au bout du fil, le ton est doux, presque serein. Le ton est celui d'un homme à la fois heureux et confiant, qui ne veut surtout pas s'embarquer dans une guerre de mots à finir avec ses anciens patrons.

«Ils ont fait ce qu'ils avaient à faire et je ne suis pas amer. C'est correct. Je suis parti en bons termes et je préfère regarder vers l'avant. Je suis bien entouré à Edmonton et j'espère pouvoir terminer ma carrière avec les Eskimos. Je ne pense

pas à revenir avec les Alouettes. J'aimerais ça, mais il y a tellement de choses... De toute façon, je ne crois pas pouvoir jouer très longtemps. Physiquement, c'est de plus en plus dur. J'ai signé un contrat d'un an et une année d'option avec Edmonton. Je veux en signer un autre comme ça par la suite, et ce serait sûrement mon dernier.»

Charbonneau vit ces jours-ci des moments grisants dans le fief des Eskimos. Avec Doug Petersen et Albert Reese, notre homme partage le boulot de plaqueur défensif à un rythme inespéré. Il a commencé les trois derniers matchs de l'équipe et affirme s'amuser ferme, un état d'esprit qui n'a rien à voir avec l'ambiance plutôt étouffante qui prévalait dans le «nid montréalais» l'an dernier.

«C'est dur de comparer... Je sais que Don Matthews a dit que la chimie, ça veut rien dire, mais je peux vous garantir que pour nous, ça veut dire quelque chose. Notre équipe est plus unie que les Alouettes de 2001. Ici, tout le monde est de bonne humeur. C'est vraiment différent.»

Malgré tout, il jure que le match de demain soir ne sera qu'un autre match. Que ce retour à Montréal ne sera pas si difficile, même si les fantômes du passé vont sans doute rôder en grand nombre.

«Ça va me faire quelque chose de revenir, c'est sûr. Mais ma préparation n'est pas différente. J'ai vraiment tourné la page. De toute façon, les Alouettes de 2002 n'ont pas grand-chose à voir avec les Alouettes de 2001. Je pense que la moitié des gars sont partis! Et la plupart d'entre eux jouent pour les Eskimos, comme moi...» ●

De belles vacances

Une équipe de balle-donnée de la région représente le Québec au championnat canadien

KIM ALARIE

Trois-Rivières

Elles s'adonnent à une partie de balle-donnée une fois par semaine, pour décompresser. Un passe-temps qui a, depuis peu, pris de l'ampleur et qui leur fera vivre une belle expérience. Elles, ce sont les femmes qui forment l'équipe québécoise qui se rendra à Halifax pour participer au championnat canadien du 2 au 6 août.

«Les femmes ont entre 24 et 43 ans. Elles jouent à la balle depuis au moins une dizaine d'années», affirme Kathy Rabouin, responsable de l'organisation de ce «voyage».

En effet, pour plusieurs c'est un séjour qui prendra l'allure de vacances. «Pour la plupart, nous ne sommes jamais allées dans les provinces maritimes. On va en profiter pour visiter un peu», se réjouit-elle.

Après avoir rassemblé plusieurs bonnes joueuses de la région, «on s'est essayée à la compétition provinciale qui se déroulait à Saint-Louis-de-France et ça a bien été», se rappelait Rabouin.

L'occasion sera exceptionnelle pour ces femmes de la région qui pourront affronter des équipes de plusieurs provinces du Canada. «Nous compétitionnons dans la catégorie D qui se veut une catégorie d'avantage amicale. Mais nous espérons tout de même se tailler un place parmi les cinq premières», ne cache pas Rabouin.

Dans le lot des défis qu'un tel événement soulèvent, le plus important est sans doute la levée de fonds. «On a fait de nombreuses activités de financement, comme des lave-autos et des ventes de chandails. Nous sommes aussi allées emballer chez Maxi», signale la jeune femme.

Il en coûtait près de 5000 \$ pour le séjour de quatre jours de l'équipe. «Juste l'inscription au tournoi était de 500 \$. Alors avec les chambres d'hôtel, dont le coût total s'élevait à plus de 3000 \$, et le déplacement, on se situe aux environs de 5000 \$», indique Rabouin. ●

Kariya accepte 10 millions

Montreal (PC) — Le joueur vedette des Mighty Ducks de Anaheim Paul Kariya a accepté l'offre qualificative de 10 millions \$ US que les dirigeants de l'équipe lui ont présentée en vue de la prochaine saison. «D'avoir notre capitaine et meneur de l'équipe sous contrat avant l'ouverture du camp d'entraînement est très important pour nous», a affirmé le directeur général des Mighty Ducks, Bryan Murray, dans un communiqué.

Kariya, âgé de 27 ans, est le meilleur marqueur de l'histoire de l'équipe avec une fiche de 275 buts et de 313 passes en 524 matchs. Kariya a récolté 57 points la saison dernière, sa huitième dans la LNH, tout en aidant le Canada à décrocher la médaille d'or aux Jeux olympiques de Salt Lake City.

Un parrain de la mafia russe arrêté

Washington/Paris (AP) — Un parrain présumé de la mafia russe a été arrêté en Italie sur la base d'accusations américaines selon lesquelles il aurait tenté d'influencer les juges pour assurer la victoire des Français Anissina-Peizerat dans l'épreuve de danse sur glace lors des Jeux olympiques 2002, a-t-on appris de source policière.

Marina Anissina et Gwendal Peizerat ont remporté le titre de champion olympique. Les enquêteurs fédéraux ont en leur possession l'enregistrement d'une conversation téléphonique entre le suspect Alimzan Tokhtakhounov et un danseur sur glace français dans laquelle il se vante de pouvoir influencer le résultat des épreuves des couples et de danse sur glace, a précisé un responsable sous couvert de l'anonymat.

L'arrestation a été menée par la section financière de la police italienne en collaboration avec le FBI, selon les autorités italiennes. Selon la plainte, Tokhtakhounov aurait tenté d'influencer des membres des fédérations russe et française «afin de fixer les résultats des compétitions des couples et de danse sur glace lors des JO 2002».

Les Russes Elena Berezhnaya et Anton Sikharulidze avaient remporté l'épreuve des couples devant les Canadiens Jamie Salé et David Pelletier. Le lendemain, la juge française Marie-Reine Le Gougne avait indiqué avoir été pressée par le président de la Fédération française des sports de glace Didier Gailhaguet pour voter en faveur des Russes. Elle s'était ensuite rétractée. Les Canadiens avaient obtenu sur tapis vert quelques jours plus tard eux aussi une médaille d'or. L'ISU, la Fédération internationale de patinage, a suspendu en avril pour trois ans les deux officiels français.

Navratilova à Toronto

Montréal (PC) — Tennis Canada a annoncé hier que Martina Navratilova, une des grandes dames du tennis, est inscrite au tableau du double du tournoi de la Coupe Rogers AT&T, qui sera disputé du 10 au 18 août prochain, au Stade du Maurier, à Montréal.

Navratilova, qui confirmera l'identité de sa partenaire d'ici quelques jours, n'a pas mis les pieds à Montréal depuis 1988, soit huit ans avant l'inauguration du Stade du Maurier. Elle a remporté quatre titres de simple et trois de double, plus que toute autre joueuse de l'histoire moderne du tournoi.

C'est en l'an 2000 que Navratilova a recommencé à jouer en double, six ans après avoir disputé son dernier match de simple lors des championnats de fin de saison du circuit de la WTA.

Elle est revenue en sol canadien lors de la première édition de la Coupe Rogers AT&T à Toronto. En équipe avec l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, elle avait atteint la demi-finale avant de s'incliner en trois manches face au duo slovaque composé de Tina Krizan et de Katarina Srebotnik.

Les Mets bougent

Chicago (AP) — Bobby Jones et Bobby Jones sont de nouveau réunis. Les Mets de New York ont échangé le gaucher Bobby M. Jones aux Padres de San Diego en compagnie du droitier Josh Reynolds et du voltigeur Jay Bay, deux joueurs des ligues mineures.

Les Padres ont cédé en retour les vétérans releveurs droitiers Steve Reed et Jason Middlebrook. Jones retrouvera le droitier Bobby J. Jones, son ancien coéquipier chez les Mets.

Bobby M. Jones, âgé de 30 ans, montre une fiche de 0-0 et une moyenne de 5,29 en 12 présences comme releveur chez les Mets cette saison. Reed, 36 ans, a une fiche de 2-4 et une moyenne de 1,98 cette saison. Middlebrook (1-3, moyenne de 5,09) retrouve actuellement la forme dans la classe AAA après avoir soigné une blessure à l'aîne.

Les Mets ont aussi acquis le lanceur droitier John Thomson des Rockies du Colorado dans un échange impliquant cinq joueurs envoyant le voltigeur Jay Payton aux Rockies. Les Mets ont aussi obtenu les services du voltigeur Mark Little des Rockies, cédant au Colorado le droitier Mark Corey et le voltigeur des ligues mineures Robert Stratton. ●

DANS LE CADRE DU
GRAND PRIX DE TROIS-RIVIÈRES

PRENEZ EN PHOTO LA FORMULE DU MUSÉE!

Prenez en photo la Formule 1600 du musée Gilles-Villeneuve, pilotée par Olivier Lambert (voiture numéro 2 qui se veut un clin d'oeil souvenir à Gilles Villeneuve) et courez la chance de gagner le casque du pilote rappelant celui de Gilles Villeneuve.

Le concours débute au Grand Prix de Trois-Rivières et se poursuivra lors des épreuves de Formule 1600 de Saint-Eustache et du Mont-Tremblant.

Parmi les photos reçues suite au Grand Prix de Trois-Rivières, d'ici le 20 août 2002, notre jury retiendra trois finalistes. Chacun remportera un magnifique livre souvenir sur Gilles Villeneuve. Après la dernière course de la saison, le jury déterminera LA meilleure photo.

Les photos retenues seront publiées sur le site Web du musée au : www.gilles.villeneuve.com

Les photos pourront être acheminées au musée Gilles-Villeneuve, par courriel à : museegv@pandora.qc.ca ou via la poste au 960, avenue Gilles-Villeneuve, Berthierville (Québec) J0K 1A0. INFORMATION : (450) 836-2714

En collaboration avec Le Nouvelliste, Flagworld Com, Résiver et CHLN.

MUSÉE GILLES-VILLENEUVE BERTHIERVILLE

Émard sublime

Les Aigles l'emportent 6-0 à Québec

STEVE TURCOTTE
Trois-Rivières

Impliqués directement dans la course pour l'obtention d'une place en séries, les Aigles de Trois-Rivières ne pouvaient pas vraiment se permettre d'échapper le match d'hier face aux Diamants à Québec. Après avoir essayé un revers crève-cœur la veille face à Charlesbourg, les hommes de Jean-François Picard se sont admirablement bien relevés en signant un gain de 6-0.

C'est le vétéran Jean-François Émard qui amorçait le match pour les visiteurs au monticule et visiblement, le gaucher n'était pas très impressionné à l'idée de se mesurer pour une première fois à ses anciens coéquipiers. Émard n'a distribué que cinq petits coups sûrs et pour une rare fois cette saison, tant la défensive que l'attaque l'ont appuyé.

Pour un, Yannick Lecavalier a continué sur sa bonne séquence des derniers jours en obtenant trois coups sûrs, deux but sur balles, deux points produits et un but volé en plus de se permettre quelques bijoux en défensive.

Il n'est pas le seul Trifluvien à avoir engraisser ses statistiques offensives puisque les visiteurs ont réussi pas moins de 14 coups sûrs. «Si on perdait ce soir (hier), on aurait été dans le trouble, mais les gars ont disputé tout un match pour démontrer qu'ils voulaient vraiment participer aux séries. Et pour être honnête, on sent qu'on serait fatiguant en maudit si les playoffs s'amorçaient demain», relate Picard.

Les Aigles ont maintenant rendez-vous avec les Associés de Laval et leur ancien coéquipier Philippe Germain dimanche pour un programme double. ●

Trop fort, Johnson

Montréal (PC)

C'est encore une fois Goliath qui a eu raison de David hier quand Randy Johnson, un géant, et les Diamondbacks de l'Arizona, champions de la Série mondiale, ont battu les Expos 5-1 devant 11,747 spectateurs au Stade olympique.

Luis Gonzalez a produit deux points avec un simple et son 22e circuit, et Johnson a fait le reste. Johnson (15-4) n'a même pas eu à forcer son talent. Il a retiré 15 frappeurs sur des prises pour porter son total de la saison à 215 retraits. Il a ainsi doublé son coéquipier Curt Schilling au premier rang de la Ligue nationale à ce chapitre. C'était la neuvième fois cette saison et la 180e fois de sa carrière qu'il obtenait 10 retraits au bâton ou plus. Il n'est devancé à ce chapitre dans l'histoire que par Nolan Ryan (215). Il a eu le meilleur sur le Japonais Masato Yoshii, qui a bien tenu son bout pendant sept manches.

Johnson a espacé huit coups sûrs, un seul de plus d'un but, soit un triple de Brian Schneider, qui a obtenu deux des coups sûrs des Expos. Il a complété un troisième match cette saison. Il a cédé un seul point après un retrait en neuvième à la suite du simple de Jose Macias. Le vétéran Andres Galarraga a soutiré trois simples en quatre présences.

Yoshii (2-4) méritait encore une fois un meilleur sort. Il en était à son 12e départ cette saison. Il n'a jamais cédé plus de trois points mérités par départ et il n'a récolté que deux victoires. Bon d'accord, il a cédé à Gonzo son 22e circuit pour entreprendre la deuxième. Mais s'il avait été mieux appuyé en défensive, ce serait probablement le seul point qu'il aurait accordé. En sept manches, Yoshii n'a permis que cinq coups sûrs et deux buts sur balles. Il a retiré trois frappeurs sur des prises. Mais ses coéquipiers ne lui ont donné aucun point comme appui.

Les D'Backs ont marqué deux autres points en huitième contre le releveur Joey Eischen.

INTRAITABLE

Le gérant Frank Robinson a admis que le grand Randy Johnson avait été intraitable. «En fait, nous



PHOTO: PC

David Dellucci a été retiré par Orlando Cabrera en tentant de voler le deuxième but hier.

nous sommes retrouvés dans le pétrin dès que les Diamondbacks ont marqué leur premier point, a dit Robinson. Johnson était tout simplement intouchable. Quand il maîtrise sa balle glissante comme il l'a fait ce soir, il n'a rien à faire contre lui. Il faut regarder passer ses glissantes, mais c'est difficile de le faire parce qu'il lance avec tellement de force.»

«Il est l'un des meilleurs de toute l'industrie, a poursuivi Robinson. C'est très impressionnant d'avoir vu Brian Schneider obtenir deux coups sûrs contre lui et Andres Galarraga, trois. Schneider m'a dit qu'il avait un plan de match pour affronter Johnson et il n'en a pas dérogé.»

«J'ai pu laisser passer ses balles glissantes, a pour sa part dit Schneider, qui avait été retiré sur élan à sa première présence.

«Je l'ai épilé du banc et j'ai remarqué que l'angle de son bras était un peu différent quand il lançait sa

glissante. C'est la raison pour laquelle j'ai pu me concentrer sur sa balle rapide.

Quant à Johnson, il a mentionné qu'il sentait qu'il retrouvait le droit chemin. Il a été dominant comme pas un dans ce match. Mais il reconnaît qu'il en avait arraché récemment. «C'est vraiment le jour et la nuit entre ma performance de ce soir et celle d'il y a deux départs, a dit Johnson. Je commence à retrouver mes moyens.»

«Ce soir, je me sentais fort. Mais je devais effectuer de bons tirs tout le temps. Pendant tout le match, les Expos n'étaient qu'à un seul coup de bâton d'égaliser les chances.»

Par ailleurs, Masato Yoshii a subi une autre défaite quand il avait peu à se reprocher. «Yoshii a encore bien lancé, a dit Robinson. C'est vrai qu'il ne peut gagner quand on ne marque pas de point. Mais l'adversaire était de taille.» ●

Une autre délai?

La décision de l'arbitre sur la dissolution pourrait être reportée

New York (AP)

La décision de l'arbitre Shyam Das à savoir si les propriétaires des ligues majeures ont le droit de dissoudre des équipes pourrait être connue hier, selon un avocat des propriétaires, mais un des dirigeants de l'Association des joueurs pensait plutôt mercredi qu'elle pourrait être reportée de nouveau.

Rob Manfred, le principal avocat du baseball, estimait que la décision de l'arbitre était imminente. Shyam Das a d'abord dit qu'il essaierait de rendre sa décision d'ici le 15 juillet, et il a demandé un délai jusqu'au 1er août. Mais Gene Orza, l'adjoint du directeur exécutif Donald Fehr au sein de l'Association des joueurs, a révélé qu'il n'était pas certain de la date à laquelle Das pourrait rendre sa décision. «Comme l'arbitre ne m'a pas appelé aujourd'hui, j'ai le sentiment que la décision ne sera pas rendue demain, a indiqué Orza. On lui a dit de faire de son mieux pour rendre une décision autour du 1er août. Il n'est cependant pas obligé de le faire.»

L'Association des joueurs a déposé un grief le 6 novembre, alléguant que la décision des propriétaires de dissoudre deux équipes, les Expos et les Twins du Minnesota, n'était pas conforme aux provisions du contrat de travail des joueurs, qui demeure toujours en vigueur.

Les propriétaires affirment qu'ils ont le droit de dissoudre des équipes et qu'ils n'ont à négocier avec les joueurs que les modalités, comme le repêchage des joueurs des équipes dissoutes.

Les négociateurs des joueurs et des propriétaires ont discuté pendant une heure, hier. Le comité exécutif des joueurs pourrait fixer une date de grève dès la semaine prochaine quand Fehr aura terminé sa tournée de rencontres avec les joueurs des deux ligues. Il a rencontré les Yankees de New York et les Rangers du Texas, hier. Il doit voir les Cubs de Chicago, aujourd'hui. Par la suite, Fehr n'aura plus qu'une seule équipe à visiter, les Red Sox de Boston. «Nous espérons que nous n'aurons pas à fixer une date, a dit Fehr. Notre plus grand souhait est que nous ayons négocié un règlement avant d'en venir là. J'espère que nous trouveront le moyen de conclure une entente.»

Les joueurs semblent hésiter à fixer une date butoir mais l'Association est convaincu que s'il n'y a pas d'entente, les propriétaires décrèteront un lock-out ou modifieront les conditions de travail après les séries d'après-saison.

Les joueurs préfèrent un arrêt de travail maintenant plutôt que durant la saison morte ou au printemps, quand les propriétaires ont peu à perdre. L'Association des joueurs a considéré des dates de grève allant de la mi-août à la mi-septembre. ●

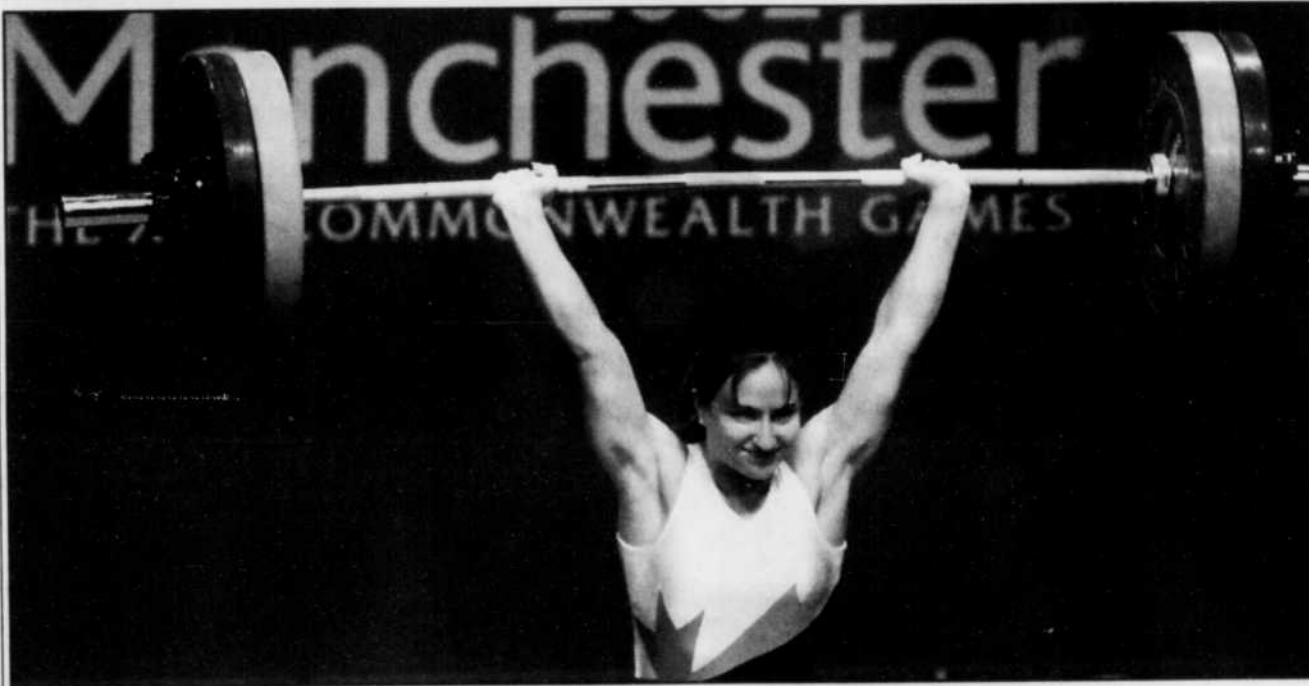


PHOTO: AP

Maryse Turcotte a terminé sa journée de travail avec trois médailles hier.

Médaille d'or historique pour Chantal Petitclerc

Manchester (PC)

Chantal Petitclerc a gagné une médaille d'or historique, hier, à Manchester, la toute première officielle dans de grands Jeux pour les athlètes handicapés. «C'est super important, a déclaré la gagnante du 800 mètres en fauteuil. Depuis Los Angeles en 1984 que nous sommes en démonstration partout, aux Jeux olympiques, aux championnats du monde d'athlétisme, aux Jeux du Commonwealth et de la francophonie... «Enfin, c'est une médaille officielle qui compte pour notre pays. On se bat pour ça depuis des années, donc c'est une médaille qui a un goût vraiment particulier. J'aurais été heureuse peu importe la gagnante, a ajouté la championne de 32 ans, parce que c'est un moment vraiment spécial pour notre sport. Mais d'être celle qui a gagné cette toute première médaille officielle (dans le sport pour handicapés) est vraiment quelque chose de merveilleux et de très spécial.»

Petitclerc a fait une course impeccable. «J'ai vu hier (mardi) que la piste était excessivement rapide et que c'était

vraiment possible d'établir un record du monde, record qui m'appartient. Louise (l'Australienne Savage, sa grande rivale, encore deuxième mercredi) m'avait battu trois fois de suite cette saison et, oui, je voulais gagner cette course-là. Je ne voulais pas perdre mon record du monde.»

Petitclerc a pris les devants au début et elle est parvenue à gérer parfaitement sa course pour résister à Savage qu'elle sait très forte dans le sprint final.

Le Canada a effectué une récolte de 12 médailles aux Jeux du Commonwealth hier pour demeurer au troisième rang du classement cumulatif avec 66 médailles derrière l'Australie et l'Angleterre.

Le Canada a gagné trois médailles en judo après en avoir décroché deux, mardi. Keith Morgan est monté sur la deuxième marche du podium tandis que Jean-François Marceau et Luce Baillargeon ont touché le bronze.

En haltérophilie, Maryse Turcotte a encore fait mieux que sa soeur cadette Karine, en remportant deux médailles

d'or et une d'argent chez les 58 kg. Turcotte a gagné au combiné (202,5 kg) et à l'épaulé-jeté (115 kg). Mardi, Karine avait rflé trois médailles d'argent chez les 48 kg. Maryse n'a eu qu'à battre trois autres rivales seulement, mais son total de 202,5 kg lui aurait permis de récolter la médaille de bronze aux championnats du monde. Et les deux autres médaillées auraient été parmi les six premières, selon son entraîneur Pierre Bergeron. «Et s'il y avait eu plus de filles, ça n'aurait rien changé parce qu'elles auraient fini derrière», a affirmé Turcotte.

D'ailleurs, quatre athlètes ont décidé de changer de catégorie en réalisant le calibre de la compétition.

En squash, Jonathan Power a vaincu Peter Nicol 9-4, 4-9, 9-3, 9-0 pour décrocher la médaille d'or, vengeance sa défaite contre l'Anglais il y a quatre ans aux Jeux du Commonwealth. En natation, Rick Say de Salmon Arm, en Colombie-Britannique, a mis fin à la disette de médaille du Canada à la piscine, en s'emparant de la médaille de bronze au 200 mètres style libre en une minute 49,40 secondes. ●

Surin a célébré sa retraite

Manchester (PC)

Bruny Surin comptait aller prendre «une bière, peut-être deux, peut-être trois, peut-être quatre.

«Ça va être plus que trois ou quatre, a-t-il admis finalement. Je n'ai rien à faire demain (jeudi) et j'ai amené quelques cigares pour célébrer.»

C'est que le coureur de Rosemère n'a plus à penser à s'entraîner. Mercredi soir, il venait de parcourir le dernier 100 mètres de sa carrière, complétant le relais canadien au quatrième rang

des Jeux du Commonwealth, derrière l'Angleterre, la Jamaïque (même temps: 38,62 secondes) et l'Australie (38,87).

Surin a donc bouclé la boucle.

«Une des premières compétitions internationales que j'ai faite a été les Jeux du Commonwealth en 1990 (à Auckland en Nouvelle-Zélande) et je savais que c'était la dernière ici. Je voulais vraiment profiter de tout. J'ai voulu tout vivre: le village, les cérémonies d'ouverture et de clôture. Pour moi, c'est comme le début et la fin. Je vou-

lais revenir à la source.

«J'avais hâte (de finir). Depuis hier, je me disais: demain je vais être libre comme un oiseau. Ce que je veux dire par là c'est que pendant toutes ces années, je me suis mis personnellement beaucoup de pression sur les épaules. Il y a aussi eu celle des médias et tout. Quand on ne performe pas bien, il y a toujours de mauvaises critiques, mais ça fait partie de la game. Maintenant je vais passer à une autre étape et ça va être la vie normale quoi.

«Je suis content que ça soit fini.» ●

Pas de releveur pour Minaya

Montréal (PC)

Le directeur général Omar Minaya dit avoir travaillé très fort, avoir préparé le terrain pour des transactions futures, mais il n'a pas transigé hier, date limite des échanges dans le baseball majeur. Minaya et le gérant Frank Robinson prétendent toujours que l'équipe n'a pas lancé la serviette, même après avoir cédé mardi le voltigeur Cliff Floyd aux Red Sox de Boston en retour de deux lanceurs d'origine coréenne, Sun Woo Kim et Seung Jun Song.

Minaya prétend même qu'il sera maintenant plus facile pour lui de mettre la main sur un joueur recherché parce qu'il a plus de liquidité. Il aurait épargné quelque 2 millions\$ en laissant partir Floyd. Sa marge de manoeuvre est maintenant beaucoup plus grande. «Nous avons préparé le terrain, a dit Minaya. Si nous avons la chance de le faire, nous pourrions transiger au cours des prochaines semaines.»

«On parle de date limite, mais on peut transiger toujours dans les semaines à venir. Il s'agit que les gars impliqués ne soient pas réclamés au ballottage. Je ne sais pas vraiment si nous sommes près de réaliser un échange. Ces choses-là sont souvent comme une partie de poker. Parfois on peut penser qu'on est sur le point de s'entendre, mais on ne sait jamais.»

Les dirigeants des Expos ne l'ont pas admis ouvertement, mais en se départissant des services de Floyd, qui n'était revenu avec les Expos que le 11 juillet, ils ont tenté de réparer l'erreur commise dans cette transaction avec les Marlins de la Floride. Ils pensaient qu'un frappeur de la trempe de Floyd allait relancer l'attaque et permettre à l'équipe de demeurer dans la lutte. Avec Floyd dans la formation, ils n'ont remporté que six victoires et subi 12 revers. C'est sans doute un releveur de premier plan que les Expos auraient dû acquérir plutôt que Floyd.

Minaya a parlé aux joueurs pour leur expliquer que les Expos avaient toujours deux bons voltigeurs de gauche en Troy O'Leary et Wil Cordero qui allaient partager le travail. «La plupart des joueurs m'ont dit que nous avions bien agi, a mentionné Minaya.

Quant à Robinson, il a mentionné qu'il ne croyait pas que son équipe allait être affectée par le départ de Floyd. «Nous n'avons pas eu le temps de nous attacher à lui. Il n'est pas demeuré ici assez longtemps. C'est comme si nous avions rêvé et en nous réveillant, il n'était plus là.»

Robinson a mentionné que Floyd, qu'il avait accueilli à bras ouvert il y a quelques semaines à peine, n'avait pas vraiment eu le temps de se sentir à l'aise. «Je pense que tout allait bien pour lui physiquement, a dit le gérant. «Mais je pense qu'il s'était mis beaucoup de pression sur les épaules. Il voulait trop en faire pour plaire aux amateurs d'ici et pour aider ses coéquipiers. Il n'a jamais été vraiment capable de prendre sa place.» ●

Statistiques



BASEBALL MAJEUR

Ligue nationale

Section Est	V	D	Moy	Diff
Atlanta	69	38	645	-
New York	55	51	519	13%
Montréal	53	54	495	17%
Florida	52	55	486	17%
Philadelphia	50	56	472	18%

Ligue américaine

Section Est	V	D	Moy	Diff
New York	67	39	632	-
Boston	62	43	590	4%
Baltimore	49	55	471	17%
Toronto	46	59	438	20%
Tampa Bay	35	71	330	32%

Meilleur deuxième (Parties d'hier comprises)

Club	V	D	Moy	Diff
Los Angeles	60	47	561	-
San Francisco	59	48	551	1
Cincinnati	55	51	519	4%
New York	55	51	519	4%

Meilleur deuxième (Parties à Anaheim et Seattle non comprises)

Club	V	D	Moy	Diff
Anaheim	63	42	600	-
Boston	62	43	590	1
Oakland	61	47	565	4%
Chicago	51	57	472	13%

Lundi 29 juillet

Mardi 30 juillet
 Montréal 5 Arizona 4 (10 manches)
 Pittsburgh 4 Colorado 1
 St. Louis 5 Florida 0
 San Francisco 10 Philadelphia 3
 Houston 16 N.Y. Mets 3
 Atlanta 12 Los Angeles 4
 Atlanta 3 Milwaukee 2
 San Diego 6 Chicago Cubs 5

Mercredi 31 juillet
 Arizona 5 Montréal 1
 San Diego 8 Chicago Cubs 6 (11 m)
 Atlanta 9 Milwaukee 1
 Pittsburgh 7 Colorado 6
 Florida 8 St. Louis 5
 Philadelphia 8 San Francisco 6
 N.Y. Mets 10 Houston 0
 Los Angeles 11 Cincinnati 5

Jeudi 1er août
 Los Angeles (Od Parez 10-7) à Cincinnati (Fernandez 1-1), 12h35.
 San Diego (Peavy 2-4) à Chicago Cubs (Lieber 6-8), 14h20.
 Arizona (Schilling 18-3) à Montréal (Dhka 8-6), 19h05.
 Colorado (Jennings 10-5) à Pittsburgh (Meadows 0-0), 19h05.
 St. Louis (T.Smith 4-1) en Floride (Burnett 10-7), 19h05.
 San Francisco (Ortiz 7-7) à Philadelphie (Wolf 6-7), 19h05.
 Houston (Oswalt 11-6) à N.Y. Mets (Asta 10-3), 19h10.
 Milwaukee (Rusch 5-10) à Atlanta (Madux 10-3), 19h35.
 Colorado à Chicago Cubs, 15h20.
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Mardi 30 juillet

Toronto 13 Kansas City 4
 Seattle 5 Detroit 4 (10 manches)
 Tampa Bay 10 Baltimore 3
 Chicago White Sox 3 Minnesota 0
 N.Y. Yankees 9 Texas 6
 Boston 6 Anaheim 0
 Cleveland 5 Oakland 4

Mercredi 31 juillet
 Toronto 9 Kansas City 2
 Oakland 6 Cleveland 4
 Baltimore 12 Tampa Bay 2
 Minnesota 2 Chicago White Sox 1 (10 m)
 Texas 17 N.Y. Yankees 6
 Boston à Anaheim, 22h05.
 Detroit à Seattle, 22h05.

Jeudi 1er août
 Toronto (Halladay 12-4) à Kansas City (May 2-7), 14h05.
 Baltimore (Ponson 4-5) à Tampa Bay (Sosa 1-3), 19h15.
 Boston (Burkert 10-3) à Texas (Park 3-5), 20h05.
 Chicago White Sox (Wright 7-8) à Minnesota (Milton 12-7), 20h05.
 N.Y. Yankees (Weaver 7-9) à Anaheim (Washington 12-3), 22h05.
 Detroit (Sparks 5-10) à Oakland (Harang 3-2), 22h05.
 Cleveland (Sabathia 6-9) à Seattle (Pineiro 11-4), 22h05.

Vendredi 2 août
 Baltimore à Toronto, 19h05.
 Chicago White Sox à Tampa Bay, 19h15.
 Boston à Texas, 20h05.
 Kansas City à Minnesota, 20h05.
 Cleveland à Seattle, 22h05.
 Detroit à Oakland, 22h05.
 N.Y. Yankees à Anaheim, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Vendredi 2 août
 Houston à Montréal, 19h05.
 Los Angeles à Philadelphie, 19h05.
 Milwaukee en Floride, 19h05.
 San Francisco à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

Samedi 3 août
 Baltimore à Toronto, 16h05.
 Cleveland à Seattle, 16h05.
 Detroit à Oakland, 19h05.
 Kansas City à Pittsburgh, 19h05.
 Arizona à N.Y. Mets, 19h10.
 St. Louis à Atlanta, 19h35.
 Cincinnati à San Diego, 22h05.

BASEBALL JUNIOR

Ligue de baseball élite du Québec

Club	G	P	Moy	Diff
Longueuil	28	10	737	-
Lasalle	29	11	725	-
Charlebourg	25	15	625	4
Québec	24	16	600	5
Saint-Eustache	20	21	488	9%
Laval	19	20	467	9%
Jonquière	17	20	459	10%
Trois-Rivières	18	23	439	11%
Repentigny	16	23	410	12%
Sherbrooke	16	24	400	13%
Montréal	4	33	108	23%

Lundi 29 juillet

Aucun match.

Mardi 30 juillet
 Charlebourg 6 Trois-Rivières 5
 Saint-Eustache 17 Laval 13
 Repentigny 6 Montréal 2

Mercredi 31 juillet
 Longueuil 15 Montréal 6
 Trois-Rivières 6 Québec 0
 Laval 6 Repentigny 4

Jeudi 1er août
 Saint-Eustache à Montréal, 20h00.

Vendredi 2 août
 Québec à Charlebourg, 19h30.
 Repentigny à Laval, 20h00.

Samedi 3 août
 Longueuil à Québec, 16h00. (2)
 Jonquière à Lasalle, 16h00. (2)

Dimanche 4 août
 Jonquière à Longueuil, 14h00. (2)
 Sherbrooke à Montréal, 14h00. (2)
 Trois-Rivières à Laval, 16h00. (2)
 Repentigny à Charlebourg, 16h00. (2)

Lundi 5 août
 Lasalle à Longueuil, 19h30.
 Repentigny à Montréal, 20h00.

BASEBALL - LIB

Ligue internationale

Section Nord	G	P	Moy	Diff
Scranton (Phillies)	69	40	633	-
Buffalo (Indians)	66	44	600	3%
Ottawa (Expos)	57	48	543	10%
Syracuse (Blue Jays)	52	59	468	18%
Pawtucket (Red Sox)	47	65	420	23%
Rochester (Dodgers)	44	66	400	25%

Section Sud

Club	G	P	Moy	Diff
Durham (Devil Rays)	63	49	563	-
Richmond (Braves)	60	51	541	2%
Norfolk (Mets)	55	57	491	8%
Charlotte (White Sox)	41	69	373	21%

Section Ouest

Club	G	P	Moy	Diff
Toledo (Tigers)	62	49	559	-
Louisville (Reds)	60	50	554	1%
Indianapolis (Brewers)				

Arts Spectacles

2001: année record pour le cinéma

«Harry Potter» et le «Seigneur des Anneaux» à la rescousse des salles de la région



PAULE VERMOT-DESROCHES

L'année 2000 avait été difficile pour les salles de cinéma au Québec. Un peu partout, on avait dénoté une baisse de la fréquentation, notamment dans les salles de la région. Le cinéma du Cap en était même arrivé à conclure une baisse de fréquentation de 20 %.

Les plus récentes études sur l'année 2001 au cinéma démontrent par contre que le grand écran a repris du poil de la bête. Partout, on dénombre une nette augmentation, voire un niveau record de fréquentation, puisqu'il dépasse celui de 1998, avec 27,8 millions d'entrées et des recettes au guichet de 166 millions de dollars.

Dans la région, cette hausse s'est fait sentir, mais plus particulièrement à partir du mois d'octobre. C'est du moins l'avis de Charles Duquette, directeur de la Place Biermans à Shawinigan, là où se trouve le cinéma Biermans. «Le reste de l'année a été plutôt tranquille, mais à partir du mois d'octobre, on a connu une nette augmentation de la fréquentation de 15 %», affirme-t-il.

Cette période correspond, à quelques semaines près, avec la sortie en salles du mégasuccès «Harry Potter», sorti le 16 novembre, ainsi que du «Seigneur des Anneaux», en salle le 18 décembre. Selon M. Duquette, la sortie



Le film «Harry Potter à l'école des sorciers», sorti en salle le 16 novembre dernier, a grandement contribué à la hausse des recettes des différents cinémas pour l'année 2001.

de ces films n'est évidemment pas étrangère à l'augmentation du nombre de places vendues.

Du côté de Louiseville, le cinéma Pixel a connu le même scénario. Durant les mois de novembre et décembre 2001 et jusqu'à la mi-janvier 2002, le

complexe a connu une augmentation de 62 % par rapport à la même période l'année précédente.

«Harry Potter» et le «Seigneur des Anneaux» reviennent aussi en tant que grands succès, mais selon le propriétaire Robert Binette, c'est la production

québécoise «Les Boys 3», sorti le 30 novembre, qui a connu le plus grand succès.

Depuis le mois de novembre 2001 jusqu'à ce jour, M. Binette soutient connaître une augmentation constante de 30 % par rapport à l'année précé-

dente. La sortie incontournable de «Spider-man» et de «Star Wars épisode 2: l'Attaque des clones», semble avoir grandement contribué à cette tendance.

Au cinéma du Cap, novembre et décembre ont été de gros mois, notamment pour les films mentionnés ci-haut. Par ailleurs, Fanny Cadieux, assistante-gérante du cinéma, affirme que d'autres productions ont suscité l'intérêt de la population un peu plus tôt dans l'année. «La planète des singes» a connu une sortie fracassante puisque énormément de gens l'attendaient. Les films d'animation «Shrek» et «Monsters Inc.» ont également attiré une grosse clientèle, cette fois-ci plus familiale.

«Pour Shrek, on avait préparé une grosse promotion avec nourriture spéciale et décorations dans le cinéma. Ce film, ainsi que Harry Potter, ont amené beaucoup de groupes d'écoliers au cinéma», confirme-t-elle.

Par ailleurs, en suivant l'évolution de l'année en cours, on dénote l'immense succès des méga-productions «Spider-man» et «Star Wars II». Selon le site Internet www.cinemamontreal.com, on annonce la sortie du deuxième épisode de Harry Potter, «Chamber of secrets», pour le 15 novembre prochain et du deuxième épisode du Seigneur des Anneaux, «The two towers», pour le 18 décembre.

L'année 2002 devrait donc fracasser les records de 2001 avec toutes ces productions. À noter la venue de la suite de «La matrice» pour mai 2003.

La vie de la famille Lavigueur au petit écran

TQS présentera une minisérie de six heures en 2004

PRESSE CANADIENNE

Montréal

En remportant un gros lot du 6/49 en 1986, la vie de la famille de Jean-Guy Lavigueur allait se transformer en véritable saga. Quoi de mieux pour constituer la trame d'une minisérie ?

Oui, au Québec, ne connaît pas la célèbre famille Lavigueur ?

Derrière les millions remportés au 6/49 il y a 16 ans se cache pourtant la triste et tragique histoire d'une famille déchirée.

Il ne s'agissait donc que d'une question de temps avant que quelqu'un décide de transposer à l'écran ce récit tant unique que pathétique.

Il faudra toutefois être patient pour en savoir davantage parce que c'est en 2004 seulement qu'on pourra voir cette série de six heures à TQS.

On va déposer le projet en janvier prochain pour le financement, nous a



PHOTO: PC

En 1986, la famille Lavigueur avait de quoi sourire après avoir gagné un gros lot au 6/49. Leur histoire n'est cependant pas si rose et elle sera portée au petit écran en 2004.

fait savoir Joanne Forgues, de Locomotion Télévision, qui coproduira le pro-

jet avec Christiane Hamelin.

Tenant d'être fidèle à l'histoire de la célèbre famille qui avait remporté 7 650 267 \$ en avril 1986, la télésérie se penchera sur les nombreux drames qui s'ensuivront. C'est à une véritable tragédie familiale qu'on assistera.

Ceux qui ont suivi l'actualité au cours des dernières années se rappellent sans doute les déboires de la famille.

Parmi ceux-là, on peut noter les nombreuses soirées de débauche au château, les différents problèmes liés à l'alcool et à la drogue, les querelles judiciaires avec Louise et son décès à l'âge de 22 ans, l'incendie de la demeure du domaine de l'île aux Pruches, à Laval, et le récent décès de Jean-Guy Lavigueur à 65 ans.

Même si près de deux années nous séparent de la diffusion de la minisérie, le choix du réalisateur a déjà été fait.

Il s'agit d'Alain Desrochers (La Bouteille, Music Hall pour la télévision).

LES CINÉMAS
CINÉ ENTREPRISE
www.cinentreprise.com

INFO-HORAIRE: 693-9899
CINÉMA DU CAP
300, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine
Cinéparc OUVERT TOUS LES JOURS
377-2109
DÉBUTE au CRÉPUSCULE
TROIS-RIVIÈRES
1131 Chemin des Petites Terres
Adultes: 8,00\$ OUVERTURE
Age d'or / Enfants 13 à 17 ans (avec identité): 6,00\$ DES PORTES:
Enfants 6 à 12 ans (avec identité): 3,00\$ 18h00
JEUDI 14\$

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.
690, Mgr-Panet,
bureau 107, Nicolet
J3T 1W1 - 293-6416
Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale

À VOS SOUHAITS

JOYEUX 100e ANNIVERSAIRE!
À Mme Aldora Cyrenne Genest. De vos enfants, conjoint(e), petits-enfants et arrière-petits-enfants. XXXX

POUR VOS 90 ANS!
À Jos Gélinas, bon anniversaire aujourd'hui 1er août. XXXX

Reservez dès maintenant!
Les petites annonces du Nouvelliste
Trois-Rivières
378-VEND-U
Shawinigan
537-VEND-U
Le Nouvelliste

Cinéma fleur de lys
www.galaxycinemas.com
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST
375-3277

Programmation du 26 juillet au 1er août 2002

COUNTRY BEARS, v.f., (G), 88 min. Vendredi au jeudi: 12 h 25, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 40 et 20 h 45.	N-19 TERREUR SOUS LA MER, v.f., (G), déconseillé aux jeunes enfants, 138 min. Vendredi au jeudi: 12 h 30, 15 h 20, 18 h 30 et 21 h 20.	TERREUR SUR HUIT PATTES, v.f., 15 ans et plus, 99 min. Vendredi au jeudi: 18 h 30.	LE PETIT STUART 2, v.f., (G), 78 min. Vendredi au jeudi: 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 35 et 20 h 25.
AUSTIN POWER 3, v.f. à venir, 93 min. Vendredi au jeudi: 15 h, 15 h 40, 19 h 05 et 21 h 35.	VOIE DE FÉRODITOR, v.f., 15 ans et plus, 118 min. Vendredi au jeudi: 12 h 35, 15 h 15, 18 h 45 et 21 h 10.	L'ODYSSEE D'ALICE TREMBLAY, v.f., (G), 101 min. Vendredi au jeudi: 12 h 45 et 15 h.	MR DEEDS, v.f., (G), 96 min. Vendredi au jeudi: 12 h 55, 15 h 55, 18 h 55 et 21 h.
HOMMES EN NOIR II, v.f., (G), 82 min. Vendredi au jeudi: 12 h 10, 14 h 16, 19 h et 21 h 30.	LE RÉGIME DU FEU, v.f., (G), déconseillé, 102 min. Vendredi au jeudi: 12 h 40, 15 h 25 et 21 h 25.	RAPPORT MINORITAIRE, v.f., 13 ans, 144 min. Vendredi au jeudi: 18 h 30 et 21 h 15.	

CANAUX	Câble	CO VD	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00
SRC	13	3 2	Watatatow	B. Parleurs	La Région ce soir		Cinéma / DANGER IMMÉDIAT (4) avec Harrison Ford, Willem Dafoe						Le Téléjournal/Le Point		Sport
TVA	8	7 4	Top Modèles	Le TVA	TVA 16 hres	Sucré - Salé	Beverly Hills		Cinéma / CRUELLE JUSTICE (6) avec A. Martinez, Nicki Aycox		Le TVA	Sucré - Salé			Divas II
TQc	45	4 11	Il était une...	Crash Zone	Charlie Brown	Ramdam	Toute une vie / Oscar Wilde		Grands Documentaires	Cinéma / LOVE (4) avec Glenda Jackson, Alan Bates / Cinéma (2318)					
TQS	16	5 5	Le Grand Journal		Flash	Partis pour...	Le Cabaret...		Cinéma / ENLÈVEMENT DANS LA FAMILLE (5) avec Tracey Gold		Gr. Journal	110%			Partis pour...
CBC	6	6 6	The Simpsons	Pelswick	CBC News: Canada Now	Country...	On the Road...		Commonwealth Games 2002		The National				...Games
CTV	12	12 12	Home...	Whose Line...	News		A. Hollywood	Drew Carey	Whose Line... Scrubs	CSI: Crime Scene...		ER			CTV News
ABC	22	22 22	A. Hollywood	Inside Edition	News	ABC News	King of the...	Frasier	Cinéma / JOHN CARPENTER'S ESCAPE FROM L.A. (6)		Primetime Thursday				News
CBS	3	20 21	Friends	...Raymond	News		CBS News	...Tonight	Big Brother 3	CSI: Crime Scene...		The Agency			
NBC	5	18 18	Oprah		News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Friends	Scrubs	Will & Grace	The Rerun...			ER
PBS	57	21 43	Clifford	Caillou	BBC News	Bus. Report	Newshour		Frontline / Trail of a Terrorist	Wide Angle		Frontline / Siege of Bethlehem			BBC News
ARTV	28 31		Bandeapart.	Bandeapart.	Jeunesse...	Auteur libre	Culture dans tous ses états		Chick Corea & Origin	Les Feux de la rampe		Metropolis			La Peinture...
CANAL D	31 20		Mission: impossible	Contact Animal			Planète en furie / Volcans		Grands Désastres	Biographies / John Belushi		Mission: impossible			Cinéma
ÉVASION	44 23		Vidéo Guide / La Polynésie	Avventura	...Ontario		Tout un été!	Airport	Villages, fête	En plein parc		Lonely Planet / Malaisie	Golfs d'ici	Tout un été!	...en province
HISTORIA	43 25		Racines	La Canada en guerre			L'Histoire à la une		Trouvailles... Montréal		Cinéma / LE GRAND SECRET (5) avec Robert Taylor, Eleanor Parker				
MUSIMAX	37 32		MusiMax Collection (14:30)	Max Musique			Duo Benezra	Max Lounge	Musicographie / B. Pelletier	Planète Rock	Pop-up vidéo	Génération 60 / 1969			Musicogr.
MUSIQUE PLUS	16 30		Top... franco	Top5... anglo	Infoplus		Dans la peau	M. Net	VJ Virginie Coossa	S Club 7	Avant... star	Dans la peau	M. Net		Infoplus
RDI	14 19		Le Journal RDI	Euronews	Cap. Actions		Journal RDI	RDI à l'écoute	Irak, échec d'un embargo	Le Téléjournal/Le Point		Ondes fidjiennes			Le Canada...
RDS	33 33		Championnat CART Toyota...	Sport Gillette	Sports 3D		Tennis Masters Series					Sports 30			Sharks H2O
SÉRIES +	46 24		Saint-Tropez, sous le soleil	Rex			Médocopter		Brigade spéciale	Les Armes de l'amour		Wycliffe			SOS cotes...
TV5	19 15		L'Invité (17:15)	Jrnl suisse	Itinéraire...	Pyramide	Journal FR2	Vestiges d'Asie: le pays...	Écrans...	Cinéma / QUE RESTE-T-IL? (4) avec D. Darrieux	Les Arts...	Jrnl b. (23:03)			
CANAL VIE	38 35		Femmes	Médecine...	Les Copines		Cinéma / CRIME D'AMOUR (5) avec Laura Favali, Patrick Mazet		Quand la vie est un combat	Sortie gaie	Les Copines	Miracles, vie			
CANAL Z	45 26		Highlander	X Files/Anthologie	Revanche...	...pompiers	Star Trek / Deep Space 9		Au-delà du réel	Semaine thématique "F/X"		Farscape			
COGECO CÂBLE	11		Relâche jusqu'en septembre.												
VOX			Horaire non disponible.												

Des tableaux de maîtres trouvent preneur

PRESSE CANADIENNE

Québec

Un des plus importants encans d'oeuvres d'art tenu à Québec ces dernières années a eu lieu mardi soir au Musée de l'Amérique française, rapportait *Le Soleil* dans sa livraison d'hier.

«Bienvenue à 3200 \$ pour ce Dallaire! On renonce? Pas de regrets? Ce n'est que de l'argent, après tout! À peine le prix d'une bonne bouteille de Château d'Yquem... On ne se gratte pas la tête, sinon je considère ça comme une enchère!... Adjudé à la petite moustache, dans le fond!»

Iégor de Saint Hippolyte est un encanteur qui a de la couleur et du réflexe. Mardi soir, à la chapelle du Musée de l'Amérique française, il a fait valser les dollars à une vitesse folle. À peine une minute par tableau! Il n'avait pas de temps à perdre, ayant à vendre 181 oeuvres en moins de trois heures...

En un rien de temps, un Jean-Paul Lemieux est parti à 35 000 \$! Le record de la soirée. L'heureux acquéreur de Première neige à l'Île-aux-Coudres (1969) a dû déboursier 48 300 \$, si l'on inclut la commission de 20 pour cent et les taxes. Il faut préciser cependant que pour sa première séance de vente à Québec, l'encanteur montréalais avait décidé de donner le quart de sa commission (5 pour cent du produit de la vente) aux Fêtes de la Nouvelle-France, qui débute la semaine prochaine.

Devant une chapelle remplie de gens qui l'écoutaient religieusement, Iégor de Saint Hippolyte a tenu ses ouailles en haleine, derrière son bureau juché dans le chœur, comme un officiant du haut de sa chaire. Pendant qu'il égrenait la litanie des dollars, de jeunes servants gantés de blanc faisaient valser les tableaux à un rythme



PHOTO: PC

L'encanteur Iégor de Saint Hippolyte a mis de la couleur lors de l'encan de la chapelle du Musée de l'Amérique française, mardi dernier.

affolant.

Bien sûr, les intéressés avaient pu examiner de près les oeuvres aux enchères, exposées dans la chapelle depuis deux jours. Quelques minutes avant l'encan, qui débutait à 19 h 30, la fébrilité était palpable. Et tout au long de la soirée, le suspense n'a jamais faibli, l'encanteur ne laissant aucune pause entre chaque vente. Un feu roulant!

À certains moments, on a eu droit à ces fameuses parties de ping-pong où deux acheteurs surenchérissent à tour de rôle. Le match fut particulièrement serré lors de la deuxième plus grosse vente de la soirée, un Marc-Aurèle Fortin, Les Voiliers, adjudé à 29 000 \$!

Un encan de cette envergure n'est pas seulement l'occasion de voir quelques bonnes joutes. Beaucoup de gens étaient venus pour voir où en étaient les cotes de tel ou tel artiste de renom. À cet égard, la soirée a été fertile en surprises et en émotions.

Parmi les peintres les plus en hausse, on a remarqué Jean-Philippe Dallaire (1916-1925), dont l'une des huiles (Bûche alpine) a atteint les 23 000 \$. Mentionnons aussi Léon Bellefleur, dont sa Métamorphose 2 a fait monter les enchères à 13 000 \$.

Mais la meilleure moyenne revient à Marc-Aurèle Fortin, avec Les Voiliers (29 000 \$), Maison à Sainte-Rose (8 000 \$), Vue de Montréal (8 000 \$), Vue de l'île Sainte-Hélène (7 000 \$) et Vieille maison Sainte-Rose (4 000 \$, une aubaine).

La performance la plus décevante fut sans nul doute celle des 18 lithographies de Jean-Paul Riopelle, dont une seule a dépassé les 1000 \$, les autres étant cédées pour 200 \$ ou 300 \$. Même pour des lithos, ces chiffres sont au-dessous du marché, surtout depuis la mort de l'artiste, survenue le printemps dernier. ●

L'Orchestre de chambre à la radio

La chaîne culturelle de la Société Radio-Canada (104,3 FM) diffusera «Les grands classiques» de l'Orchestre de chambre de Trois-Rivières, vendredi soir à 20 h dans le cadre de l'émission «Concerts du soir».

Ce concert, enregistré le 4 mars dernier en l'église Saint-Christophe d'Arthabaska à Victoriaville, promet des oeuvres de Haydn, de Schubert et de Copland.

Les 33 musiciens de l'orchestre sont sous la direction de Gilles Bellemare, directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières.

Eddy Marouani inhumé

Pantin, France (AP) — C'est en présence d'une centaine de personnes, principalement sa famille et ses proches, que l'imprésario Eddy Marouani, décédé dimanche à l'âge de 81 ans, a été inhumé hier à 11 h 30 au cimetière de Pantin (Seine-Saint-Denis).

Eddy Marouani dirigeait l'agence artistique «L'Office parisien du spectacle» et était à la tête de la plus grande dynastie d'imprésarios français. Il s'est occupé de grands noms de la chanson française, dont entre autres Jacques Brel, Edith Piaf, Fernand Reynaud, puis Serge Lama, Michel Sardou et Mike Brandt. Eddy Marouani avait également géré la carrière du comédien Michel Boujenah.

Godard à Montréal

Montréal (PC) — Le réalisateur français Jean-Luc Godard sera présent au Festival des films du monde de Montréal, qui se tiendra du 22 août au 2 septembre.

Il donnera deux conférences, les 24 et 25 août. L'une portera sur l'évolution du cinéma depuis la Nouvelle Vague et l'autre sur le cinéma de demain. M. Godard répondra alors aux questions des professionnels, journalistes et cinéphiles.

Rod Stewart lancera un album de classiques

Montréal (PC) — Rod Stewart travaille présentement à l'enregistrement d'un album de classiques de la chanson. Le vétéran rockeur présentera des versions personnelles de chansons comme «It Had to Be You» et «The Way You Look Tonight».

Il affirme qu'il s'agira d'un album réunissant des grandes chansons américaines. Stewart soutient qu'il réalise ainsi un vieux rêve. L'album sera lancé le 15 octobre.

Jon Bon Jovi au football

Montréal (PC) — Jon Bon Jovi participera à une grande fête extérieure sur Time Square, à New York, pour souligner l'ouverture de la saison de la Ligue nationale (américaine) de football, le 5 septembre.

À cette occasion, les 49ers de San Francisco affronteront les Giants de New York, alors que ce sera le premier lancement de saison à survenir un jeudi. Bon Jovi jouera aussi lors de la mi-temps de la rencontre. D'autres artistes participeront aussi à la fête extérieure. Par ailleurs, Bon Jovi, lancera un nouvel album, «Bounce», en octobre.

Sarah Michelle Gellar, star de l'été

Montréal (PC) — L'été n'est pas terminé mais déjà, Sarah Michelle Gellar a remporté la «bataille des stars des films de l'été», selon un grand sondage.

Le site web américain «Zap-2-it» affirme que Gellar a clairement été établie comme la favorite, devançant 64 vedettes de 45 films. Son rôle de Daphné dans «Scooby-Doo» semble avoir plu énormément. Selon le site, 65 000 votes ont été compilés pendant la consultation qui s'est tenue sur une période de six semaines.

La star, qui s'est fait connaître grâce à la série «Buffy, the Vampire Slayer», a devancé dans le sondage Tobey Maguire, qui a joué «Spider-Man».

100 000 spectateurs à la Fête africaine

Montréal (PC) — Plus de 100 000 personnes ont assisté au grand spectacle de la Fête africaine, mardi soir à Montréal, dans le cadre des FrancoFolies.

La soirée, animée par l'humoriste d'origine rwandaise Michel Mpambara, a présenté du chant tribal, de la musique percussive et des danses sensuelles, pour réchauffer la foule. Dubmatique, Edith Butler et des membres de La Bottine souriante étaient de la partie. ●

JOSH FREUND, MEMBRE DE L'ÉQUIPE CART.

Un monde à ta mesure

C'EST LE TEMPS DE RINCER LE MOTEUR.

LA COURSE CONTRE LA MONTRE

BIÈRE SPECTACLES LE DÉFI AUX PUIXS

QUÉBEC / AVENUE CARTIER
16 AOÛT / 18:00 • 17 AOÛT / 12:00

MOLSON INDY

Lequipe-Players.com

Ici et Ailleurs

Le Nouvelliste

Le monde

EN BREF

Soudan

Mille civils tués

Nairobi, Kenya (AP) — Les rebelles soudanais de l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA) ont affirmé hier que les forces gouvernementales de Khartoum, utilisant des hélicoptères de combat et des bombardiers Antonov, avaient tué plus d'un millier de civils au cours de violents combats pour le contrôle de la ville de Yalbor, dans la province du Haut-Nil occidental.

La veille, la SPLA affirmait qu'un autre millier de personnes avaient été tuées depuis vendredi lors de combats dans la ville de Tiam.

France

Le G8 à Evian

Paris (AP) — Le prochain sommet du G8, qui sera organisé sous présidence française, se tiendra à Evian (Haute-Savoie) au début du mois de juin 2003, a annoncé hier le palais de l'Élysée.

Le porte-parole Frédéric Desagneux a précisé que le président Jacques Chirac en avait informé le Premier ministre canadien Jean Chrétien, qui exerce actuellement la présidence du G8, et les autres partenaires du club des pays les plus industrialisés.

Afghanistan

Le suspect préparait un attentat contre Karzai

Kaboul (AP) — Le suspect interpellé lundi à Kaboul a déclaré lors de son interrogatoire qu'Al-Qaïda l'avait chargé d'assassiner le président afghan Hamid Karzai ou, s'il échouait, de tuer des étrangers dans la capitale afghane, a affirmé hier le chef des services de renseignement afghans.

«Il dit qu'il voulait monter au ciel en se tuant et en tuant des infidèles et ceux qui les soutiennent en Afghanistan», a expliqué Amrullah Saleh à l'Associated Press.

Liban

Un fonctionnaire tue huit collègues

Beyrouth (AP) — En raison d'un litige avec sa mutuelle, un employé mécontent du ministère libanais de l'Éducation a abattu hier huit de ses collègues dans une annexe du ministère à Beyrouth, avant d'être arrêté.

Ahmed Mansour, un père de quatre enfants âgé de 48 ans, avait commencé à tirer en l'air, avant de faire feu sur les personnes se trouvant au troisième étage abritant les bureaux de la mutuelle des enseignants, une annexe du ministère de l'Éducation située en face de l'UFR de littérature de l'Université libanaise à Beyrouth.

Le chef de la police a précisé qu'un différend financier était à l'origine de la fusillade.

Associated Press

Jérusalem

Après deux semaines de calme précaire, les terroristes palestiniens sèment à nouveau la terreur en Israël. Au lendemain de l'attentat-suicide près du QG de la police à Jérusalem, un attentat à la bombe a frappé hier la cafétéria de l'Université hébraïque de Jérusalem, faisant au moins sept morts et plus de 80 blessés au cœur de ce qui était considéré comme l'un des rares havres de coexistence du pays.

L'attentat s'est produit à l'heure du déjeuner à la cafétéria «Frank Sinatra», bondée au moment de la déflagration: s'il n'y a pas de cours en ce moment, les étudiants continuent de passer leurs examens et l'établissement est très populaire. Alors que des témoins ont parlé d'attentat-suicide dans un premier temps, la police semble écarter l'hypothèse du kamikaze, parlant d'un engin explosif déposé dans un sac.

Deux des morts sont Israéliens, les



PHOTO: AP

Après quelques jours d'accalmie, Israël a été replongé dans l'horreur des attentats, hier.

cinq autres des étrangers, selon la presse, dont un de nationalité américaine, précisait-on de sources médicales et di-

plomatiques.

Le département d'État a confirmé que trois Américains ont été tués dans

l'explosion. Leur identité n'a pas été communiquée.

Il y a plus de 80 blessés, dont plusieurs dans un état critique.

«J'étais en route pour déjeuner. Il y a eu une énorme explosion, tout a tremblé, et puis ce silence de mort», raconte le Britannique Alastair Goldrein, 19 ans, étudiant en judaïsme. «J'ai couru, il y avait des scènes indescriptibles, des vêtements, des chairs déchirées». Le jeune homme précise que nombre des étudiants étrangers sont britanniques et français.

Le campus du Mont Scopus de l'Université hébraïque, situé dans une enclave juive bordant la Cisjordanie et entourée par des quartiers arabes, est sous haute sécurité. Pourtant, le journal étudiant rapportait récemment qu'il était facile de l'infiltrer à partir d'un village palestinien voisin.

Le cabinet de sécurité israélien s'est réuni peu après l'attentat de mercredi, revendiqué par le Hamas, et a décidé une riposte dans les heures à venir, selon la radio d'Israël.

Les États-Unis réfléchissent à la menace irakienne

Washington (AP)

La Commission des affaires étrangères du Sénat américain, en principe censé donner son feu vert en cas d'intervention militaire, se penche sur le cas irakien. Hier, elle a notamment auditionné Richard Butler, ancien patron des inspecteurs en désarmement de l'ONU à Bagdad.

D'après l'ex-«boss» de l'UNSCOM, le régime de Saddam Hussein continue certes à travailler à la mise au point d'armes chimiques et bactériologiques, et cherche à se doter de l'arme nucléaire. Mais il semble peu probable qu'il partage cette technologie avec des groupes terroristes comme le réseau Al-Qaïda. «Je n'ai vu aucune preuve de l'Irak fournissant des armes de destruction massive à des groupes terroristes

non-irakiens», a-t-il déclaré devant les sénateurs.

La Commission se penche actuellement sur la menace irakienne, réfléchit à l'éventualité d'une intervention militaire pour renverser Saddam Hussein, et à ce qui se passerait après.

«Nous devons peser le pour et le contre», a estimé le président de la Commission, le sénateur démocrate Joseph R. Biden.

Ari Fleischer, porte-parole de la Maison-Blanche, a expliqué que le président Bush ne voyait pas le problème irakien comme quelque chose à laquelle les États-Unis s'attaqueraient seuls, mais qu'ils ont besoin d'alliés. «Le président pense que l'Irak représente une menace globale pour la paix».

Le sénateur Biden s'est surtout in-

quiété de la politique que mènerait Washington après une éventuelle opération militaire. Et a cité l'exemple de l'Afghanistan: «la guerre a été menée de manière exceptionnelle, de mon point de vue. En revanche, les suites laissent à désirer».

«Ce serait une tragédie si nous renversons un tyran en Irak, uniquement pour y laisser le chaos», a-t-il noté.

Le chef de la minorité républicaine au Sénat, Trent Lott, a expliqué à la presse qu'il pensait pour sa part que des membres du réseau Al-Qaïda d'Oussama ben Laden se trouvent en Irak. La question est cruciale, pour savoir si Bush a besoin d'un feu vert du Congrès pour intervenir militairement en Irak: les démocrates jugent qu'il doit le demander, mais selon Lott, le Congrès a déjà donné son feu vert pour la traque d'Al-Qaïda.

Ferveur mexicaine

Associated Press

Mexico

Une foule colorée et enthousiaste de plus d'un million de Mexicains a accueilli le pape Jean Paul II hier pour la canonisation de Juan Diego Cuauhtlatotzin, pilier de l'évangélisation des Indiens d'Amérique et premier d'entre eux à être fait saint par l'Église catholique romaine.

Visiblement fatigué par ce déplacement de 11 jours qui l'a d'abord conduit au Canada puis au Guatemala, le souverain pontife a toutefois exprimé son «immense joie d'être capable de se rendre sur cette terre hospitalière pour la cinquième fois» depuis son arrivée au Vatican en 1978. Il avait effectué son premier déplacement à l'étranger dans ce même pays. «Je crois que c'est la dernière fois qu'il viendra au Mexique», notait un fidèle.

Les baleines euthanasiées

Presse Canadienne

Eastham, Massachusetts

Des biologistes marins ont euthanasié hier les derniers globicéphales noirs qui s'étaient échoués mardi à Cape Cod, pour la troisième fois en deux jours.

La veille, des vacanciers et des bénévoles avaient travaillé d'arrache-pied pour libérer les mammifères marins, les couvrant de serviettes et de draps mouillés pour tenter de les protéger de la chaleur, avant de les pousser à l'eau.

Mais quand la bande de petites baleines noires s'est échouée à nouveau près de Sunken Meadow Beach, mardi soir, dans une zone marécageuse diffi-

cile d'accès, les vétérinaires ont dû prendre la décision que tous appréhendaient: euthanasier les animaux encore vivants.

Depuis que le groupe de dauphins globicéphales a commencé à s'échouer sur des plages de Cape Cod, lundi, une soixantaine d'entre eux sont morts ou ont dû être euthanasiés.

Lundi, environ 56 dauphins se sont échoués à Chapin Beach; onze sont morts. Tôt mardi, les quelque 45 bêtes survivantes se sont échouées à nouveau, cette fois à Lieutenant Island. Environ 300 personnes se sont alors rendues sur place pour d'aider les animaux. Mais mardi après-midi, les dauphins survivants se sont échoués une fois de plus.



PHOTO: AP

Les biologistes ont dû se résoudre à euthanasier les baleines échouées à Cape Cod.



Le guide des restos de la région

Les meilleures adresses pour une bonne bouffe

<p>A ARC EN FLEURS 730, boul. Saint-Laurent Ouest, Louiseville..... (819) 228-9444 AU FOUR À BOIS 329, rue Laviolette, centre-ville, Trois-Rivières..... 373-3686</p> <p>B BISTRO L'ADRESSE 3544, boul. des Forges, Trois-Rivières..... 379-5414 BECQUÉE, LA 4970, boul. des Forges, Trois-Rivières..... 372-1881</p> <p>C CHEZ JEAN-BAPTISTE 805, boul. Saint-Laurent Est, Louiseville..... (819) 228-9446 CUISINART MAURICIE traiteur..... 370-6855 - 693-2756 CUISTO 4855, boul. des Forges, Trois-Rivières..... 374-6353</p> <p>G GAMBRINUS (BRASSERIE ARTISANALE ET RESTO) 3160, boul. des Forges, (face à l'UQTR) Trois-Rivières... 691-3371</p> <p>L LA PIAZZETTA 68, rue des Forges, centre-ville, Trois-Rivières..... 379-4422</p>	<p>L LE BOURGUIGNON 172, rue Radisson, centre-ville, Trois-Rivières..... 373-2265 LE ST-ANTOINE 151, rue Saint-Antoine, centre-ville, Trois-Rivières..... 378-6420 LES MER VEILLES 1260, rue Notre-Dame, centre-ville, Trois-Rivières..... 372-4949</p> <p>M MANOIR DU SPAGHETTI 1147, rue Hart, centre-ville, Trois-Rivières..... 373-0204</p> <p>P PIZZÉRIA DON GREKO 545, côte Richelieu, Trois-Rivières-Ouest..... 693-4143</p> <p>R RESTAURANT AUBERGE DU PÉTILLANT 311, Sainte-Marie, Louiseville..... (819) 228-3030 RESTAURANT CHEZ CLAUDE CASTEL DES PRÉS 5800, boul. Royal, Trois-Rivières-Ouest..... 375-4921 RESTAURANT GREC BAIE-JOLIE 151, rue Notre-dame, Pointe-du-Lac..... 377-2511 RESTAURANT LE COCHER (HÔTEL DU ROY) 3600, boul. Royal, Trois-Rivières-Ouest..... 372-3232</p>	<p>R RESTAURANT LE JACOB 329, rue Saint-Roch, centre-ville, Trois-Rivières..... 375-9786 RESTO-BAR L'ÉTIQUETTE CASTEL DES PRÉS 5800, boul. Royal, Trois-Rivières-Ouest..... 375-4921 RESTO-BAR ORANGE-KAKI 120, rue des Forges, centre-ville, Trois-Rivières..... 375-5358</p> <p>S SUBWAY LIVRAISON Trois-Rivières..... 371-2741 Cap-de-la-Madeleine..... 373-4994</p> <p>T TOSCANE (Le) 901, rue Royale, centre-ville, Trois-Rivières..... 378-1891</p> <p>V VALLÉE DE L'ORCHIDÉE 5325, boul. des Forges, Trois-Rivières..... 376-8888 VAN HOUTTE CAFÉ 375, rue des Forges, centre-ville, Trois-Rivières..... 376-3020</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Une exclusivité **Le Nouvelliste**
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

LES ANNONCES

APPELEZ-NOUS... 378-VEINDU 8363 U 537-VEINDU 8363 Votre petite annonce gratuite sur cyberpresse.ca 138 000 LECTEURS CHAQUE JOUR

100 IMMOBILIER

101 Maisons de campagne

MAISON de campagne avec bâtiments à vendre, idéal pour pension chevronnés ou autres. 575-537-1369 ou 536-2448

104 Propriétés à vendre

4 immeubles triplex et 11 appartements, Trois-Rivières, très rentable. Urgent. Faites une offre. 371-4542

7330 P.E. NEVEU

Près piste cyclable, 4 chambres, 2 salles de bains, terrain 285x185, prix à discuter, en bas de l'évaluation. 371-3376 ou 370-4466

AUBAINE

Joli bungalow à Pointe-du-Lac, 4 1/2 de sous-sol semi fini, près écoles. 64 000\$. 699-0420, 386-0970

MAISON 32x37

à louer au sous-sol, terrain 285x185, prix à discuter, en bas de l'évaluation. 268-6209

MAISON neuve

à la campagne, grand terrain, vue panoramique, 10 minutes du Cap. 819-295-3680

SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

maison unifamiliale, 2 chambres, paysager, grand patio, arbres matures, sans voisin arrière, taxes minimes, 65 000\$. 378-0132

TROIS-RIVIÈRES

secteur Saint-Jean-de-Brebeuf, bungalow 4 chambres, sous-sol fini. 376-6784

105 Maisons mobiles

À louer, terrain pour maison mobile, 1105/mois à vendre, maison mobile 14x52, avec portique 8x16 pi. tout neuf, prix réduit, 14 500\$. 372-7559

SAINT-ANGELE-DE-PREMONTE

maison mobile à vendre, 12x60 pi, devra être démanté par l'acheteur, 15 000\$. 819-268-6034

106 Propriétés à louer ou demandées

PERSONNE seule louer maison à Trois-Rivières. Ovest. 694-7989

TROIS-RIVIÈRES-OUEST

maison construction 2000, très propre, 800\$/mois. 378-7463, 695-5789

107 Commerces à vendre

RESTAURANT (casse-croûte), 20 000\$, cause malade, bien situé (midi Centre de l'achat), près Uqtr et Les Rivières, beaucoup de potentiel, bonne clientèle. 694-6000, 375-5025

RESTAURANT 27 places

poste d'essence Shell, bon rentabilité. Toute offre raisonnable sera considérée, cause : retraite. 819-328-1386

112 Entrepôts, remisage

GARAGE (entrepôt) 12x24 pi, 555\$, locaux de 600 à 750\$ mois. 379-5939, 375-6559

114 Locaux, bureaux à louer

100 PI à 5000 PI
Locaux commerciaux, industriels ou bureaux, stationnement, bien situés. 376-9909, 372-6580

21B, rue Fusay, Cap-de-la-Madeleine

très bien situé, au-dessus de la Mercerie de luxe, bureau de 1500 pi carés, stationnement public. Mario, 378-2744, 691-1156

300 à 6000 pi

près Les Rivières et Uqtr, rez-de-chaussée, bureaux, commerces, entrepôt à l'eau de chargement, stationnement, tous les services. 375-5025, 380-8822

5195 DES FORGES

Commerces et bureaux www.locomotives.com. 379-1530

BAIL au mois 2600pi

au Cap, bien situé, 500\$/mois. 371-5083 ou 370-7449

BOUL DES FORGES

situés au : 4865, 5270 et 5555, locaux de 600 à 2500 pi. 377-4313, 378-5197

BOUL JEAN XXIII

local commercial, 925 pi, grand stationnement, voisin de la SAO, libre. 691-5650

BUREAU

pour professionnel dans maison ancestrale, centre-ville. 375-1024

COMMERCIAL 700 PI

côté Saint-Maurice, Sainte-Julie, bon prix. 697-8555

117 Terrains à vendre

2 terrains, prêts pour construction, Sainte-Marthe-du-Cap. 374-8553

3 terrains prêts à construire

avec services au 5780 et 5790, Marion, Trois-Rivières-Ouest. 374-1386

A Saint-Alexis-des-Monts

bord lac Saccomaci et Ferron, grand terrain. Financement. 697-5844, 374-7817

Au Lac des Six, Saint-Boniface

magnifiques terrains en bordure du lac, 100 000 pi et plus. 819-535-5435 www.eau-bois.qc.ca

BEAU terrain à vendre

15 arpents, zone blanc, Saint-Rock-de-Méville, 15 000\$, négociable. 819-298-0317

BOISES 15 à 1505 pi

pour tout genre de maisons, services, taxe d'amélioration minime. 377-5458, téléphone : 370-0862

TERRAIN commercial

130x142, coin boulevard Normand et Saint-Philippe. 374-1386

TERRAINS en bordure Lac à l'Angeville

418-277-2093 http://come.to/stridor

119 Terres, fermes demandées

RECHERCHONS fermes avec terre et maison, en bonne condition, Shawinigan-Sud / Mont-Carmel. Louise ou Serge : 450-434-1835

122 À sous louer

3/4, sous-sol, Louis-Pinard, meuble, chauffe, éclairé, 275\$. 374-9137, 691-2134

4% à sous-louer

immédiate, cause : transfert, non chauffé, non éclairé, idéal pour étudiant(e). Situé au Cap, près de tous les services, 3105, Marie-Claire, 450-582-1721 ou courriel fanny.1971@hotmail.com

123 Logements à louer

1085, Côte Richelieu, 3/4, 4%, frais petits, 1 mois garage, non chauffés et aussi semi-meubles. 374-1386 ou 374-5917

1425 DES CYPRES

CHAUFFÉS, éclairés, insonorisés, intercom, ascenseur, près centre d'achats, concierge sur place 24 heures. 378-0132

1 MOIS GRATUIT

110 à 250 RUE MEUNIER 3/4-4/5

renovés

À voir, près Carrefour Trois-Rivières-Ouest. Très tranquille. Bois flottant disponible. Concierge sur place. 379-9429, 696-3405, www.gestimax.com

1 MOIS GRATUIT

Cap, grand 4%, 1er étage, stationnement, déneigement. 378-3586, 692-0672

1/2, 2/3, 3/4, 4/5

UQTR et Les Rivières, rue Savard, chauffés, éclairés, 696-3691 ou 694-6520

1/2, 3/4, 4/5, chauffés, éclairés

près Cap et Uqtr, Trois-Rivières, chute à déchets. 378-9020, 228-3603

1/2, 4/5, 2605 + LIBRES, FRAIS PEINTS

centre-ville. 370-7600

1/2, CÉPEP, 2755 + meublé, chauffés, éclairés

372-6798

1/2, près centre Les Rivières

tout compris, câble, en tré, près Cap et Uqtr, 378-5756, 692-5911

1/2, STYLE CONDO

690, L'ESPLANADE meublé, piscine, etc. libre. 374-7817, 374-4730 ou page 691-8743

2 MOIS GRATUITS

1/2, Cégep, à partir de 195\$/mois, chauffés, 371-4542

2% à centre-ville

grand, meuble, chauffe, éclairé, stationnement, buanderie. 373-5115

2% à centre-ville

meuble, chauffe, éclairé, recherche, libre immédiate. 377-2155, 377-2343

123 Logements à louer

2/4 à 5/5
950, ROYALE
PLACE DU CENTRE
centre-ville, chauffés, éclairés, insonorisés, ascenseur, piscine intérieure, sauna, idéal pour retraités. 378-9429, site virtuelle : www.gestimax.com

3400 - 3470 LOUIS-PASTEUR

1%, à 5%, Terrasses Seigneuries, près hôpital Sainte-Marie, sécurite, insonorisés, ascenseur, piscine intérieure, sauna, dépanneur, restaurant, salon coiffure. Bienvenue aux retraités. Rabais étudiant sur 1%, 1 mois gratuit. 379-9429 www.gestimax.com

3/4, 3485 et + Cégep, UQTR, chauffés, éclairés

Méridis ou semi. Libre ou août. 691-0825

3/4, à 2 pas Les Rivières

intercom, chauffe, éclairé, plancher bois flottant. 379-5939

3/4, 5/5, 3280 Place Louis-Pasteur

conciergerie sur place, près de tous les services. 370-1931

3/4, 5/5, Louis-Pasteur, chauffés, éclairés

3755 et 5755. 371-8565, 380-9888

3/4, à 5 minutes des Galeries du Cap

secteur tranquille, sous-sol, libre. Après 18h : 373-9603

3/4, À PARTIR DE 2855

595, Charlevoix (près parc Lemire), semi-meublé, 694-1835 ou 370-4466

3/4, Cap, grand, plancher bois flottant

très propre, libre, stationnement, 335\$/mois, 379-5939

3/4, Cap, rue Fusay, chauffe, éclairé

semi-meuble, remis à neuf, libre, 335\$/mois, près des services, idéal pour personne seule. Mario : 379-2744 ou 691-1156

3/4, Cap, trois bon prix

près Wal-Mart, semi-meuble, buanderie, stationnement. 693-6537 ou 384-7379

3/4, Cap-3855/mois

4%, rue Saint-Olivier, Trois-Rivières, 3405, 378-0865

3/4, CAP - TRÈS PROPRE

Semi ou meuble 3155-3305, eau chaude fournie, porte patio, frais peint, stationnement privé, 375-9819

3/4, Cap et Sainte-Marthe

chauffés, éclairés, semi-meubles. Spécial 3005 et +. 379-5939

3/4, CAP

près police, école, conciergerie, meubles ou semi-meubles, éclairés, chauffés ou non, intercom, 375-0791

3/4, CEGEP, UQTR

Semi-meuble, chauffe, éclairé. 693-3361

3/4, centre-ville

semi meublé, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, 300\$/mois. libre immédiate. 373-9477

3/4, près Super C

renovés, 2505, 3405, 4%, grand, 2e étage, stationnement. 377-1046, 384-3886

3/4, 3008, non chauffé

non éclairé, près Sainte-Cécile, Trois-Rivières. 373-1359 ou 373-0375

4/5, 5/5 - CAP

renovés, très grands, non chauffés, non éclairés, 374-6932, 378-0813

4/5, CEGEP - UQTR

semi meublé, chauffe, éclairé, près Cégep, très propre, libre. 373-0284

4/5, chauffe, rénové

bois flottant, près Sainte-Cécile, Trois-Rivières. 373-1359 ou 373-0375

4/5, eau chaude fournie

immédiate ou septembre, 335\$/mois. 374-7270

4%, à 5%, rue Sainte-Marguerite

environnement propre et très tranquille, à parents, libres immédiate. Personnes sérieuses s.v.p. Contacter Michel : 378-8719

4%, juillet, 5/5, 3/4

libres immédiatement, Cap, beaux insonorisés en béton, planchers flottants, vue sur la Sainte-Marthe. 378-7463, 373-9449, 695-5789

123 Logements à louer

CAP, 4%, moderne, remise, endroit tranquille, 2e étage, stationnement, 3905 par mois. 375-0621

CAP, 4%

2 rangements, 2 stationnements, parc privé, conciergerie, libre immédiatement. 371-9628

CAP, au 367, rue Julien

grand 2%, meuble, chauffe, éclairé, 3155, 378-4862

CAP, 4%, rénove, chauffe, éclairé

stationnement, 3955-691-0784

CEGEP Uqtr, 5/5, bois franc

5255, 4%, bois franc, chauffe, éclairés, 4105, 4505, 373-5659

DERNIÈRE CHANCE

rue Fusay, grand 3/4, neuf, 3505 non chauffé, non éclairé. Libre juillet. 377-9908

DOMAINE DES RÉCOLLETS

4%, insonorisés, près UQTR et Les Rivières, conciergerie, services, piscine, insonorisés. 692-0266

DOMAINE LAFÈCHE

1%, 1er octobre, 3/4, juillet, insonorisés, sauna, piscine extérieure, conciergerie, tranquillité. 372-0382

PETIT 2%, chauffe, éclairé

meuble, 522 Bureau, Trois-Rivières, 2e étage. 2505, 375-7976, 375-3064

PRÈS DU DELTA

1/2, meuble, climatisé, libre, stationnement, 2205, 376-6717

RÉSIDENCE FAVEREL

Cap, 4%, planchers bois, 372-9388, 375-3723

SAINT-PHILIPPE, 3/4, sous-sol

face Parc Pie XI, 225\$/mois. 384-3966

SAINT-MARTHE, 3/4, 2655

semi-meuble, 4%, 3405, planches flottant. Sour : 694-1818 ou 694-0154

SHAWINIGAN-SUD, 3/4, 4%

libres, conciergerie, stationnement, piscine creusée. 537-0084, page 1 : 695-1846

TROIS-RIVIÈRES et environs

1%, 2%, tout compris, pour travailleur ou retraité. 377-3647

CRAFTSMAN 15.5 OHV

turbo cooled, tondeuse 4200 pi, bac à herbe, 1 heure d'utilisation, valeur 2600\$. 819-538-2151, 819-697-5805

212 Tondeuses

ACHETONS COMPTANT! Besoin urgent : mobiliers de chambre, cuisine, appareils ménagers, ainsi que meubles pour enfants. 370-5633

ALIBABA MEUBLES

SPECIALISÉS
1535 LAVIOLETTE
TROIS-RIVIÈRES. 694-5718

ANTIQUITÉS LACOMBE

Achat et vente. Alons dans le quartier de Trois-Rivières. Payons très bon prix. 1048, Champlour, Trois-Rivières. 374-4931

BEAUDET MEUBLES NEUFS ET USAGÉS

Achat, vente, appareils ménagers, comptoir de pièces, cuisine, chambre, salon, matelas, 90 jours pour payer sur approbation de crédit. Taxes payables à l'achat. 164 Sainte-Madeleine. 819-537-7047

SHAWINIGAN-SUD 288

123e rue, grand 4%, 1er étage. 819-537-6759

SHAWINIGAN 623 - 2e rue

3/4 meuble, 4% non meuble, chauffe, éclairés, moderne, à partir de 325\$/mois. 819-536-0690, 531-3764

SHAWINIGAN 7%, 2e étage

5%, 3e étage, 4% meuble, chauffe, éclairés, lumineux 3%, 2 très grandes salles de bains. 537-5118

SHAWINIGAN-SUD 250

108e rue, 2%, meuble, chauffe, éclairés, endroit tranquille, 290\$, libre immédiatement. 819-537-7047

SHAWINIGAN 7%, 2e étage

5%, 3e étage, 4% meuble, chauffe, éclairés, lumineux 3%, 2 très grandes salles de bains. 537-5118

131 Résidences, centres accueilli

SAINT-MARGUERITE, Résidence La Messange, Chambres à louer pour personnes autonomes et semi-autonomes, incluant tous les services, dont accompagnement chez le docteur ou hôpital, 2 sorties par semaine dans les centres d'achats, etc. Transport fourni gratuitement. 373-0955, Michel

241 Animaux

BOXER mâle, brinçé, pure race, 20 mois, oreilles taillées, très doux et propre. 2505, Nicot 293-7032

CANICHE, husky, pékinois, pointer, shi-tzu, 370-3989 ou 371-7707

CENTRE Canin. Vous voulez vous débarrasser d'un animal? 819-538-4042

200 MARCHANDISES ET SERVICES DIVERS

201 Piscines et accessoires

INSTALLATION, réparation, piscine hors terre, neuve et usagée, 16 ans d'expérience. Gilbert : 378-8211

PISCINE 21 pi tout équipée, 1 an d'usage, valeur 3500\$. 2005, 380-8312 ou 375-0259

SPA 8 places Beach Cumber, 2 jets, 3 ans d'usage. Mario : 418-299-3517

205 Ventes de garage

599 Niverville, Trois-Rivières, 2-3-4 août, 3 familles. Collection de cloches en cuivre, et plus.

GROSSE vente de garage : 1 et 2 août, au 382 Sainte-Cécile, Trois-Rivières. Plusieurs articles à bas prix.

LES 2-3-4 août au 1420 Chasse Saint-François, Saint-Mathieu-du-Parc (près du pont couvert) meubles anciens : secrétaire, table d'appoint, chiffonnier, table, chaises, etc. vaisselle, objets divers (beau temps, mauvais temps).

VENTE débarras : miroirs, linge de bébé, vaisselle, 2-3-4 août, au 1292, Lambert, Shawinigan.

248 Instruments de musique

ACHETE instruments de musique. 695-9942

KARAOKE cd graphique, musique Ventura + 4 cd GS, payé 560\$, prix 350\$, discutable. 373-0016 ou après 17h : 374-2531

PIANO, orgue. Après 18h : 233-4089

267 Denrées alimentaires

BELLES grosses fariboles à cueillir ou cueilli, 1111, rang Saint-Félix, c'est tout simple, 600 pi de la route 157 - 374-2531

VENEZ cueillir vos framboises vous-même. Apportez vos contenants s.v.p. R. Beauchemin, 520, rang Saint-Louis, Mont-Carmel, 536-2847

VENEZ cueillir vos framboises vous-même, apportez vos contenants. 537-1369

DIVAN-LIT : flip-top, très bon état, idéal pour étudiant ou chétif. 376-8635

MÉNAGE complet : mobilier de cuisine, de chambre, causeuse, poêle, congélateur, réfrigérateur, chaise haute. 376-1570

MOBILIER de cuisine en bois

couleur miel, très robuste, 7 morceaux, avec vitre et nappes en dentelle, 2 ans d'usage, valeur 1300\$. Pour 800\$. 819-221-3662

MOBILIERS de chambre lit superposé en pin, pour garçon, 4 morceaux, 495\$, un en érable, 2 lits jumeaux, 4 morceaux, 575\$, un en mélaminé, blanc, pour fille, 7 morceaux, 605\$, un en mélaminé pour garçon, 8 morceaux, 750\$. 819-536-3678

REFRIGÉRATEUR Gibson, 3 ans, 400\$, mobilier chambre, 2 lits jumeaux, 2 chaises, 1 commode, orme, 450\$, gros fauteuil gr, 150\$. 374-4467

ANNEXE à l'hôtel, 150\$, 379-8897

CLIMATISEUR 40 000 BTU, 200 watts, 1000\$, 376-2247

285 Bois de chauffage

298 Marchandises diverses

ENSEMBLE (kit) complet pour faire du vin maison. 50\$. 374-6574

ENSEMBLE de 5 voitures téléguidées Tamiya, 3 "kits" de "servo" complets, avec 1 batterie et un chargeur neuf. Plusieurs pièces. 500\$. 819-265-3819

POURCEAUX et drains en acier et plastique, neufs et usagés. Livraison. 377-1226

PORTE-PATIO 7 pi, modèle 2 + 2, très propre, 400\$. Lit d'eau complet, 60x84, 200\$, super anti-vague + chauffant avec base mélamine blanche. 819-539-2055

PORTES de garage, neuves ou usagées, palan à chaîne, moteurs neufs ou usagés. Téléphonez avant de passer. 819-228-2569 ou 819-228-4440

REFRIGÉRATEUR Servel, 10 pi cu, au gaz, 2 fournaies au gaz et 2 chauffe-eau, 30 gallons au gaz. 379-2139 ou 372-6276

REMOVED 10x12, boîte de carton 8 pi en fibre. 376-2620

TÔLE neuve, à bas prix, acier à viande de boucher, compresseurs, annexes, fournaies et réservoirs à l'huile. 819-268-2367

245 Electronique, informatique

ACHAT vente et échange de jeux vidéo. Michel : 378-2389

INFORMATIQUE. Aère pour l'utilisation de Windows et Internet. 377-3744

M.D. INNOVATION CONCEPT

ACHAT, vente, réparation, neufs et usagés. Promotion : système complet Pentium 233 (266, 300, 350 et 400), écran 15 po. A-1, 371-7615

MMX 200 mhz 64 meg, 2 disques dur Windows 95, Office 95 avec Excel, Word, Power Point, Access, lecteur CD et lecteur disquette. 350\$. 377-5884

ORDINATEURS reconditionnés complets + écrans. Pentium I : de 695 à 995\$. Pentium II : de 233 à 499\$. Pentium III : 549\$ et plus. Via neufs : de 399\$ à 599\$. Moniteurs et pièces usagés. GFMD 692-2429

PENTIUM II, 333, son, cd, 65", écran 15 po, garantie, 400\$. Page 1 : 695-4730

VENTE de jeux vidéo. 477 Thibaut, Cap, Micheline : 379-1420

248 Instruments de musique

ACHETE instruments de musique. 695-9942

KARAOKE cd graphique, musique Ventura + 4 cd GS, payé 560\$, prix 350\$, discutable. 373-0016 ou après 17h : 374-2531

PIANO, orgue. Après 18h : 233-4089

267 Denrées alimentaires

BELLES grosses fariboles à cueillir ou cueilli, 1111, rang Saint-Félix, c'est tout simple, 600 pi de la route 157 - 374-2531

VENEZ cueillir vos framboises vous-même

Chronique emploi Le Nouvelliste

En collaboration avec Québec

Consulter les télémessages, les guichets d'emploi ou se présenter au Centre local d'emploi de votre territoire pour connaître les exigences liées à ces postes.

L'ensemble des offres d'emploi disponibles se retrouve sur Internet à l'adresse électronique emploi.quebec.net. Cette chronique regroupe uniquement les offres qui ont été reçues en mode assisté par Emploi-Québec.

- TRSA - 0095322. MÉCANICIEN/NE À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION D'AUTOMOBILES.** permanent temps plein, 40 heures/semaine, salaire à discuter, 3 à 5 années d'expérience, secondaire terminé, D.E.P. en mécanique, mécanique générale des automobiles. (Catégorie 5).
- TRSA - 0095456. SERVEUR / SERVEUSE AU COMPTOIR.** permanent temps plein, 32 heures/semaine, 6,25 \$/heure avec pourboires, possibilité de faire 40 heures/semaine, l'employeur donne la formation, service à la clientèle, préparation à l'occasion d'aliments dans la cuisine. (Catégorie 3).
- CAPA - 0094689. SERVEUR/EUSE / (SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE).** 1 à 6 mois d'expérience, personne fiable et dynamique, possibilité d'avancement et participation éventuelle aux bénéfices, salaire 6,25 \$/heure plus pourboires, permanent temps plein, 35 heures/semaine, jour, soir et fin de semaine, Curriculum vitae plus références. (Catégorie 3).
- CAPA - 0094912. TECHNICIEN/NE EN BUREAUTIQUE, D.E.C.** en bureautique, 1 à 2 années d'expérience minimum au service à la clientèle, très bonne connaissance en français, connaissance de base en anglais, salaire à discuter selon la politique institutionnelle, permanent temps plein, 35 heures/semaine, de jour, Curriculum vitae. (Catégorie 1).
- CAPA - 0094927. SECRÉTAIRE - RÉCEPTIONNISTE, D.E.C. ou A.E.C.** en bureautique ou en administration, 1 à 2 mois d'expérience pertinente dans un service des achats serait un atout, bonne connaissance du protocole téléphonique, maîtrise du logiciel Office 2000, très bonne connaissance en français, connaissance de base en anglais, salaire à discuter selon la politique institutionnelle, permanent temps plein, 35 heures/semaine, jour, Curriculum vitae. (Catégorie 1).
- CAPA - 0095067. EMBALLEUR/EUSE DE PÂTISSERIES.** secondaire terminé, 7 à 11 mois d'expérience, bonne dextérité manuelle et rapidité, bonne condition physique, salaire 7 \$/heure, permanent temps plein, 40 heures/semaine, jour, soir, Curriculum vitae. (Catégorie 2).
- LSVA - 0033209. PRÉSENTANT/E EN ASSURANCES.** permanent temps plein, jour, soir, personne dynamique, autonome, posséder un véhicule, expérience dans la vente (atout), salaire 500 \$/semaine plus bénéfices maritimes. (Louisville) (Catégorie 4).
- LSVA - 0095218. COMMIS AUX PIÈCES.** permanent, temps plein, jour, personne ordonnée, dynamique et avant de l'initiative, 3 à 5 années d'expérience. (Maskinonge) (Catégorie 3).
- LSVA - 0095226. MÉCANICIEN / MÉCANICIENNE D'ÉQUIPEMENT AGRICOLE.** permanent, temps plein, jour, salaire à discuter, personne débrouillard/e avant de l'initiative, 3 à 5 années d'expérience. (Maskinonge) (Catégorie 5).
- CMA - 0094945. HOMME / FEMME À TOUT FAIRE.** effectuer des travaux d'entretien et de maintenance des lieux de la fabrique, prestataire de l'assistance-emploi ou prestataire de l'assurance-emploi ou l'avoir été au cours des trois dernières années, aucun diplôme existant et aucune expérience requise, salaire 7 \$/heure, 40 heures/semaine, le travail est d'une durée de 30 semaines. (Catégorie 2).
- CMA - 0094870. BARMANS / BARMANES.** effectuer le service de vente de boissons aux clients, secondaire terminé, 1 à 2 années d'expérience, salaire 6,25 \$/heure, 35 heures/semaine, jour, soir et fin de semaine. (Catégorie 3).
- CMA - 0094914. ABATTEUR - TRONÇONNEUR / ABATTEUSE - TRONÇONNEUSE, EXPLOITATION FORESTIÈRE.** abattre les arbres avec une scie mécanique, aucun diplôme existant, 10 années ou plus d'expérience, salaire à la pièce, 40 heures/semaine. ** URGENT **. (Catégorie 2).
- CMA - 0095099. MÉCANICIENS / MÉCANICIENNES D'ÉQUIPEMENT LOURD.** mécanicien avec 1 à 2 années d'expérience sur camion dix roues qui sait également souder, aucun diplôme requis, personne autonome, salaire à discuter, 40 heures/semaine. (Catégorie 5).
- CMA - 0095337. ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ / ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE POUR PERSONNES AYANT UN RETARD DE DÉVELOPPEMENT (AIDE-ÉDUCATEUR / AIDE-ÉDUCATRICE).** intervenir directement auprès des enfants, aider les éducateurs et autres tâches connexes, prestataire de l'assistance-emploi ou prestataire de l'assurance-emploi ou l'avoir été au cours des trois dernières années, D.E.C. en éducation spécialisée ou autre discipline appropriée, aucune expérience requise, salaire 8 \$/heure, 35 heures/semaine, travail d'une durée de 26 semaines. (Catégorie 5).
- CMA - 0095262. CUISINIER / CUISINIÈRE.** préparer la cuisine traditionnelle pour restaurant de 125 places, aucun diplôme existant, expérience un atout mais non nécessaire, salaire selon compétences, 35 heures/semaine. (Catégorie 3).
- CMA - 0095306. MANŒUVRE - FABRICATION.** défaire différentes pièces avec la machinerie, aucun diplôme existant, aucune expérience requise, salaire 8 \$/heure, 40 heures/semaine. (Catégorie 2).
- CMA - 0095278. POMPISTE.** servir la clientèle, opérer la caisse et entretien ménager, aucun diplôme existant, aucune expérience requise, personne honnête, rapide et avec ententes, salaire 7 \$/heure, entre 30 et 40 heures/semaine. (Catégorie 3).
- CMA - 0095287. COMMIS AU COMPTOIR DES POISSONS ET FRUITS DE MER.** organiser la production du rayon en collaboration avec la sérante et autres tâches connexes, aucun diplôme existant, aucune expérience requise, salaire 7 \$/heure, entre 25 et 30 heures/semaine. (Catégorie 3).
- CMA - 0095285. GÉRANT / GÉRANTE D'ATELIER DE RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILE.** agent de liaison entre assureur et clients, estimer les véhicules accidentés, achat de pièces, aérone du personnel et du département, secondaire terminé, entre 1 et 2 années d'expérience, salaire à discuter, entre 40 et 50 heures/semaine. (Catégorie 5).
- CMA - 0094690. CUISINIER DIPLÔMÉ / CUISINIÈRE DIPLÔMÉE.** préparer les repas, entretien sommaire, achats, inventaire et intervenir en maintien à domicile, formation de base et/ou expérience équivalente, salaire à discuter. (Catégorie 3).
- NICA - 0095283. BARMAN / BARMAID.** 6,25 \$/heure plus pourboires, 32 heures/semaine, jour, soir, fin de semaine. (Nicolet).

Pour consulter les offres d'emploi par télémessages :
Trois-Rivières - Cap-de-la-Madeleine - Louisville -
Shawinigan - Grand-Mère et Sainte-Thècle : 1-877-619-7404
Nicolet - Béancour : 1-877-619-7417

Chez Cossette, vous avez une garantie de 7 ans ou 115 000 km sur tous les véhicules neufs Chrysler, Dodge, Jeep et même 4 X 4

COSSETTE
CHRYSLER DODGE JEEP

CENTRE MAURICIE
Bureau : (819) 539-5457
Sans frais : 1 800 567-9334
10303, boul. des Hêtres, Shawinigan

LE KING DE L'AUTO 426 THIBEAU - CAP 374-1056

- 01 Sebring, 4 portes, air
- 01 Cavalier, 4 portes, air
- 00 Intrepid, 60 000 km
- 00 Focus X3, automatique
- 00 Sunfire SE, air, CD
- 00 Grand Am SE, 11 950\$
- 00 Focus, 4 portes, air
- 00 Neon LE, air, 10 950\$
- 98 Camry, 65 000 km
- 99 Swift, 5 vitesses, A-1
- 99 Volvo S80, cuir, 2.9L
- 99 Citrus LX, faut voir
- 99 Century, équipé, à voir
- 99 Intrigue GL, équipée
- 99 Grand Am SE, 2 portes
- 99 Neon, 4 portes, 8950\$
- 99 Malibu, air, 37 000 km
- 99 Grand Am, GT, équipée
- 98 Sentra SE, 4 portes
- 98 Camry, 65 000 km
- 98 Corolla, automatique
- 98 Elantra, 4 portes, A-1
- 98 Sunfire GT, 56 000 km
- 97 Taurus familiale, A-1
- 97 Escort, familiale, air
- 94 Saturn SL1, extra

CAMIONS SPÉCIAL DE LA SEMAINE :
00 Blazer, 4 portes, 4x4, garantie 1 an, 16 950\$
00 Windstar, tout équipé
00 Voyager, 5 portes, air
00 Montana, air, 5 portes
99 Dakota king cab 4x4
99 Tracker, automatique
99 Blazer, 4x4, 4 portes
99 Jimmy, 4x4, 4 portes
99 Grand Cherokee Laredo
99 Blazer, 4x4, 2 portes
99 Explorer, 4x4, rouge
99 Grand Voyager, 3.8L
98 Grand Voyager, sport
97 Explorer, 4x4, 4 portes
97 Honda CRV, 4x4, extra
Financement sur place

728 Caravanes, motorisées

Charest Expert LE CHAMPION DU V.R.

Commanditaire officiel du pilote Stéphane Sirols au Grand Prix de Trois-Rivières.

2003 TRAIL CRUISER 26QBH

2 chambres fermées, spacieuses et éclairées, lits superposés, climatiseur, avant, pneu de secours, 4 jacks, antenne AM/FM/CD, micro-ondes, réfrigérateur 2 portes, panneau moniteur, recouvre-cuisinière, recouvre-lavabo, bonbonne de gaz, boîte de batteries, échelle, pneus 14 pouces, structure d'aluminium et fibre de verre, garantie de 5 ans.

19 975 \$

OU l'incroyable paiement de 154 \$/mois. Aucun comptant, aucune surprise.

770, boul. Saint-Louis Saint-Louis-de-France 371-3781
www.charestexpert.com

625 Autos à vendre

371-9988 BONNES VACANCES!
00 Mustang convertible
00 Suzuki Swift
00 Toyota Echo
99 Chevrolet Malibu
99 Buick Century
99 Pontiac Grand Am
99 Sunfire, 4 portes
99 Escort, 2x2, noire
99 Saturn SC1, bijou
98 Dodge Neon, air
98 Sunfire, convertible
97 Golf, turbo, diesel
96 Saturn SL1, 4 portes
95 Honda Civic DX
91 Dodge Spirit, air
99 Cutlas Ciera SL

CAMIONS
99 Pontiac Trans Sport
99 Sierra, extra cab, 4x4
99 Blazer, 2 et 4 portes
98 Dodge Caravan
97 Venture, équipé
96 Pontiac Trans Sport
Financement sur place

G.A.N. AUTOS
2530, ROYALE, TROIS-RIVIÈRES

374-6469 JEAN-YVES GIRARD
1950 COURTEAU SORTIE 205
DES PRAIRIES, CAP 1500 PI, AUTOROUTE 40
01 Taurus SE, air, 13 950\$
01 Neon, 38 km, 11 950\$
00 Malibu LS, cuir, 14 950\$
00 Sunfire, air, 12 950\$
00 Cirrus 4 portes, 10 950\$
00 Sebring convertible, tout équipé, Bijou! 18 950\$
99 BMW 328, 4 portes, grise, automatique, 29 950\$
99 Volvo S80, noire, cuir, bijou, à voir, 26 950\$
99 Grand Prix GT, 15 950\$
99 Century, verte, 14 950\$
99 Intrigue GL, 13 950\$
99 Civic, 4 portes, 13 950\$
99 Regal LS, blanc, 13 950\$
99 Cougar, V6, 13 950\$
99 (5) Grand Am, 13 950\$
99 Z-24, équipée, 10 950\$
99 Intrepid, Bijou! 12 950\$
99 Cavalier, 4 portes, 8950\$
99 Alero, grise, V-6, 13 950\$
99 Alero, 4 portes, 13 950\$
99 Sunfire, 4 portes, 8500\$
98 Mazda Protegé, 11 950\$
98 Corolla, manuelle, bijou
98 Accord, 4 portes, bleue, automatique, 13 950\$
98 Century équipée 13 950\$
98 Camry, équipée, 13 950\$
98 Cavalier, 4 portes, 2950\$

CAMIONS
SPÉCIAL DE LA SEMAINE :
2000, Venture, 5 portes, équipée, garantie 1 an, 13 950\$
00 Grand Cherokee, 22 950\$
00 Jimmy, 4 portes, 19 950\$
98 Caravan, 3.3, king-cab, 15 950\$
99 Safari, équipé, 18 950\$
99 Grand Cherokee, 21 500\$
99 Explorer 4x4, 4 portes
99 (3) GMC, king cab, 4x4
99 GMC, 1500, 8 portes, 19 950\$
99 Jeep TJ, 2 portes, 17 950\$
99 Tracker, 4x4, automatique
99 Tracker, 4x4, manuelle
99 Venture, équipée, 4 portes
99 Trans Sport, allongé
99 Explorer, 4x4, 2 portes
99 (6) Jimmy, Blazer, 16 950\$
99 F150 XLT, V-8, 16 950\$
99 Voyager Express, 15 950\$
98 CRV, 4x4 vert, 15 950\$
98 Ram SLT, 1500, king cab
98 Sidekick J1X, automatique
98 Sidekick, automatique, noir, toit mou, 9950\$
97 Pathfinder, 4x4, 16 950\$
97 Rav 4, manuelle, 11 950\$
94 Dodge Ram, 1500, 950\$
93 Caravan, Z-71, king-cab, 4x4, diesel, 16 950\$
99 Blazer, 4x4, rouge, 2950\$
87 Blazer, 4x4, noir, 1650\$

Il est prouvé que les résultats FONT LA POPULARITÉ de nos annonces classées

625 AUTOS à vendre

625 Autos à vendre

693-3328 SUPER VENTE VACANCES DES RABAIS DE 500\$ à 2000\$ CHEZ PIERRE CLOUTIER AUTOS 6825 BOUL DES FORGES TROIS-RIVIÈRES

01 Malibu, 68 000 km
01 Elantra, 22 000 km
00 Neon LE, 40 000 km
00 Acura EL, 67 000 km
99 Catera, 49 000 km
99 Alero GL, 41 000 km
99 Tercel CE, 73 000 km
99 Grand-Am, 36 000 km
99 Sierra SL, 69 000 km
99 Taurus familiale
99 Saturn SL-1, 59 000 km
99 Civic SE, 36 000 km
99 Cavalier Z-22, 48 000 km
98 Neon EX, 73 000 km
98 Intrigue, 34 000 km
98 Civic EX-G, 46 000 km
98 Civic DX, 81 000 km
98 Contour SE, 69 000 km
96 Breeze, 69 000 km

CAMIONS
00 Windstar LX, 76 000 km
00 Caravan, 61 000 km
99 Trans Sport, 64 000 km
99 Ranger XLT, 70 000 km
99 Caravan sport, 51 000 km
99 Sierra SL, 69 000 km
99 S-10, V-6, 41 000 km
99 Dakota SLT, V8, 4x4
99 Safari SLT, 74 000 km
99 Voyager EXP, 35 000 km
98 E-150, V-6, 112 000 km
98 Venture LS, 87 000 km
98 F-150, 4x4, 89 000 km
98 CR-V, 52 000 km
98 Caravan, 67 000 km
97 Gr Voyager, 81 000 km
97 Trans Sport, 80 000 km
Financement sur place

ACCENT GS
Hyundai, 2000, 2 portes, manuelle, 46 000km, balance de garantie complète, super spécial 8995\$, Hyundai Shawinigan, 539-8363

ACCENT SPORT
Hyundai, 1998, manuelle, 69 000km seulement, bien équipée, avec garantie Hyundai, super spécial 6995\$, Hyundai Shawinigan, 819-539-8363

ACHÉTERAIS Camaro Z28
ou SS 1969 - 1970 ou Chevrolet SS. 1-888-966-6626

625 Autos à vendre

PONTIAC Sunbird, 1991, 4 portes, 119 000km, automatique, 1100\$, 379-3194

PONTIAC Sunfire 1998, 4 portes, climatiseur, excellente condition, 4 pneus hiver Blizzak, 7250\$, Marie 418-365-5994

SUZUKI SWIFT
1996, automatique, au bon propre, garantie 1 an, superbe 3995\$. Grossiste Auto Pier, 8592, boul. des Hêtres, Shawinigan, 819-539-1771

TOPAZ GS 1992, 4 portes, automatique, 153 000 km, tout équipé, A-1, très propre, 2700\$ 418-365-7603

TOYOTA Camry LE, 1992, automatique, 4 cylindres, 4 portes, bleue, très propre, 386-4860

TOYOTA Celica GT 1987, 5 vitesses, 2 portes, bon état, bleu, 8 pneus, cd, 1750\$, 537-8004

TOYOTA TERCEL 1999
4 portes, bleue, automatique + options, 101 000 km 8000\$, 697-2987

VOLKSWAGEN Golf, 1998, 44 700 km, 4 portes, noir, manuelle, 11 850\$, 376-2373

VOLVO 570, noire, 1999, bas millage, tout équipé, garantie, Trois-Rivières, Acura : 377-7050

626 Camionnettes à vendre

CARAVAN Plymouth SE
1991, V-6, 3.3 L, un seul conducteur. Aucun rouille. Très bon état, 182 000 km, 3500\$, 371-1758

CHERCHE petits pick-up
Nissan, Toyota et Mazda, diesel, moteurs et transmissions diesel, assemblés. Renault 514 830-6305

DODGE Caravan SE, 1985,
condition A-1, 4 cylindres, 7 places, 1200\$, 377-4390

FORD Bronco L, 4x4, 1989,
204 000 km, 5 L, 5 vitesses, manuelle, mécanique et carrosserie A-1, 4800\$, 819-374-0940

FORD F-350 turbo, 1996, 16
pi de boîte, diesel, mécanique A-1, 13 500\$, 377-3763 ou 386-7393, cellulaire.

731 Motocyclettes

HONDA MOTOS 2002

VTX 1800 RR
Promotion 750\$ en équipement

VT 1100 C2
Sabre Spécial vacances 11 295\$

VFR 800
Spécial vacances 11 795\$

CR 125 R
Spécial vacances 6095\$

VTT 2002

TRX 400 EX
Spécial juillet 7595\$

TRX 350 4X4
Spécial juillet 7095\$

Les photos peuvent différer

Moto Thibault
CAP-DE-LA-MADELEINE 819-375-2222

www.honda.ca

205, Dessureault, Cap-de-la-Madeleine 375-2222

MAURICIE NISSAN le no 1 près de chez vous

Le no 1 des prix - Le no 1 du service

SENTRA XE 2002

- Radio AM/FM stéréo
- 100 watts avec lecteur CD
- Siège du conducteur à 8 réglages
- Moteur 1,8 L de 126 chevaux
- Pneus toutes saisons 14 po
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Coussins gonflables
- Dossier arrière rabattable 60/40

199\$ /MOIS* La photo peut différer

0 \$ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus !
ET AUCUN VERSEMENT AVANT
CLIMATISEUR INCLUS
90 JOURS**

MAURICIE NISSAN
8800, boulevard des Hêtres
(Sortie 220 de l'autoroute 55) Shawinigan
téléphone 539-6433

* Location de 48 mois pour la Sentra XE 2002 - Option Plus et la Sentra XE 2002 (CAG) 2002. Accepté ou échangé équivalent de 2495 \$. Limite de 19 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel toutes taxes incluses requis à la livraison. Assurance avant 90 jours sur les premiers 1000 km. 18 mois valable sur les modèles Sentra XE et Civic CX, 2002 seulement. Aucun intérêt si vous payez sur 90 premiers mois suivant la date de livraison. Après 90 jours, le calcul des intérêts débute et l'acheteur rembourse le capital et les intérêts mensuellement jusqu'à la fin du contrat. Exemple de financement : 20 000 \$, à 1,8 % par année, équivalent à 271,11 \$ par mois pendant 36 mois. Frais de financement de 500,00 \$ pour une obligation totale de financement de 20 500,00 \$. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est un modèle optionnel. Le logo NISSAN est une marque de commerce de Nissan.

Il est prouvé que les résultats FONT LA POPULARITÉ de nos petites annonces

MAURICIE NISSAN le no 1 près de chez vous

Le no 1 des prix - Le no 1 du service

SENTRA XE 2002

199\$ /MOIS* La photo peut différer

0 \$ dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus !
ET AUCUN VERSEMENT AVANT
CLIMATISEUR INCLUS
90 JOURS**

MAURICIE NISSAN
8800, boulevard des Hêtres
(Sortie 220 de l'autoroute 55) Shawinigan
téléphone 539-6433

* Location de 48 mois pour la Sentra XE 2002 - Option Plus et la Sentra XE 2002 (CAG) 2002. Accepté ou échangé équivalent de 2495 \$. Limite de 19 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel toutes taxes incluses requis à la livraison. Assurance avant 90 jours sur les premiers 1000 km. 18 mois valable sur les modèles Sentra XE et Civic CX, 2002 seulement. Aucun intérêt si vous payez sur 90 premiers mois suivant la date de livraison. Après 90 jours, le calcul des intérêts débute et l'acheteur rembourse le capital et les intérêts mensuellement jusqu'à la fin du contrat. Exemple de financement : 20 000 \$, à 1,8 % par année, équivalent à 271,11 \$ par mois pendant 36 mois. Frais de financement de 500,00 \$ pour une obligation totale de financement de 20 500,00 \$. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est un modèle optionnel. Le logo NISSAN est une marque de commerce de Nissan.

Il est prouvé que les résultats FONT LA POPULARITÉ de nos petites annonces

626 Camionnettes à vendre

FORD Ranger, 1996, 4 cylindres, manuelle, 2x4, 120 000 km, très propre, 5900\$. PONTIAC Trans Sport, 1997, 102 000 km, très propre, 11 200\$. Cause: départ. 819-399-2994

GRAND CHEROKEE limited, 1995, 4x4 + cuir, 4 portes, bas millage, super condition, aubaine sur place. Hyundai Shawinigan. 819-539-8363

ISUZU 4x4, 1990, king cab, 141 000 km, manuelle, 5200\$. 819-691-0751

JEEP Cherokee 1992, 139 000 km, 4x4, 6 cylindres, 4 L, climatisé, excellente condition, très propre, 6500\$. 379-0028

JEEP Grand Cherokee Ltd, 1993, vert, 135 500 km, très propre, en bonne condition, avec 4 mag. (1998), 11 900\$. 819-374-4471 ou cellulaire: 384-1254

MAZDA B-3000, 2001 4 portes, 25 000km, 19 000\$. 697-7956

PICK-UP Ford Ranger, 1990, V-6, 5 vitesses, propre, A-1, 2700\$. 418-365-7603

PICK-UP Nissan, 1989, king cab, manuelle, 5 vitesses, 4 cylindres, très propre, mécanique A-1, 2200\$ négociable. 819-539-9785

PLYMOUTH Grand Voyager 92, 3.3L, 190 000km, automatique, 7 passagers, équipement complet, A-1, 3750\$. 418-365-7603

SUZUKI 1990, automatique, bourgogne, prix 4000\$. 375-0093, 697-2628 Nicole

TRANS SPORT 1995, 5 passagers, 155 000 km, V-6, automatique, propre, bon état, 4950\$. 418-365-7603

TRANS SPORT 95, 134 000km, tout équipée, porte électrique, lecteur CD, démarreur, 8500\$ ou échangeais pour gros pick-up GM 4x4 avec climatiser, 377-1752

VAN GMC 1990, modèle Vendura 2500, moteur 4.3L, mécanique A-1, prix: 374-0843, pagette: 691-4844

629 Pièces et accessoires

ACHÈTERAIS Pièces de Honda Civic 90-91, 3 portes, 375-8320.

631 Remorques

REMORQUE à chevaux, 2 places, 1500\$. Aussi, remorque 6 pi X 19 pi longeur, 2 essieux, 1000\$. Après 20h: 819-285-2548

700 SPORT - PLEIN AIR VEHICULES RÉCRÉATIFS

702 Articles de sport

ARC droitier, tout équipé, allonge 27 à 30%, prix: 350\$. 819-264-5616.

721 Tout-terrain

650 Kawasaki 2002, débrayable, 9000\$ négociable, 693-7991

M.R. SPORTS INC. ACHAT - VENTE - ÉCHANGE - RÉPARATION

Vaste inventaire de VTT sports et utilitaires. Pièces neuves et usagées à prix imbattables.

À vendre VTT sport ou utilitaire. Beaucoup en inventaire. Prix très compétitif; aussi achète VTT, en bon ou mauvais état. Évasion Quad, 294-4473, 694-2065

HONDA 400 EX 2000 Nerf Bar, pipe DMC, etc., prix à discuter, 374-6275, 384-1512

KAWASAKI Bayou, 300 cc, 2800\$. 694-1322

POLARIS Sportman 500, 2000, 2400 km, très propre, pare bris et miroir, pare-choix avant et dossier pour passager, poutres et poignées chauffants, 5950\$. 418-365-6928

QUADRACER 1992, 250cc, beaucoup de pièces neuves, factures à l'appui, 3500\$ négociable, 265-3037

VENTE ET LOCATION VTT neufs et usagés. Moto-sport 4 Saisons, 374-4444

728 Caravanes, motorisées

IMPORT EXPORT R.V. L'AVAIL

1 1/2 HEURE DE TROIS-RIVIÈRES

Faites un voyage payant, en économisant beaucoup sur tente-roulotte, roulotte, motorisé, fifth wheel, NEUFS ET USAGÉS.

Plusieurs reprises de finance. 1-866-686-2785

RIALTA 22 QD 1999, 17 000 milles, comme neuf., 819-263-2002 le soir

ROULOTTE Amery, fibre de verre, 17 pi, 907 kg, très propre, 5800\$. 379-7506

ROULOTTE à sellerie (Fifthwheel) marque Layton 1997, modèle 1902 - 20 pi, tout équipée, extra propre, 14 000\$. 297-2699

ROULOTTE de parc Golden Falcon Presidential 1998, 36 pi, 3 extensibles, lave-vaisselle, bois franc, comme neuve, 39 500\$. René 819-538-3375, 697-5810

ROULOTTE Unik 1972, 35 pi, avec perron couvert et remise, en bon état. Visible au Camping Station Floribel, terrain 37. Heure du souper: 535-2905

ROULOTTE Wilderness de luxe, 26 pi, 1990, avec galerie et remise, 12 500\$. Visible au camping Larochelle, terrain no 159, 697-5515.

729 Tentés-roulottes

À louer, tente-roulotte 2002, 379-1072

BONAIR Lextra, 1979, 6 places, toile 3 ans, pneus neufs, 1900\$. 378-9193

TENTE-ROULOTTE Starcraft, refaite à neuf, 1950\$. 375-3983, 694-5077

TENTES-ROULOTTES à louer, Lacombe et Frère, Grand-Mère, 538-1696 ou 1-888-738-1696

731 Motocyclistes

1986 Bayou 300, excellentes conditions, siège pour passager, marche-pied, 2000\$ négociable. 294-4473, 694-2065

2002 Honda Goldwing 1800, 1200 km, avec équipement supplémentaire, 23 700\$. 819-697-5805, 819-538-2151

BMW R1200C, 1998, 13 000 km, beige, sacoches, pare-brise, impeccable, moto James Bond, 14 500\$. 535-6448

YAMAHA Venture Royal, 1986, 1300 cc, très bonne condition, 5000\$. 696-4480

733 Remorques légères

REMORQUE à chaloupe de compagnie, en parfaite condition, 400\$. 819-378-0434

739 Embarcations, moteurs

14 Pi Princescraft aluminium, moteur Yamaha 30 forces, remorque, 6000\$. 697-7956

1999 Larson 20 pi, Classic LXI 206, moteur Mercruiser 5 L, environ 50 heures d'utilisation, avec remorque Remoq., 28 750\$. 819-697-5810, 819-538-2151

CANOT en Kevlar, 16 pi comme neuf, 374-8354, 691-2321

MOTEUR Mercury 80 forces, 1985, A-1, pied long, 373-4490

PETERBOROUGH 1988, 20 pi, moteur 4.3 LX, équipé, avec remorque, 10 000\$ ferme. 377-7712, répondre ou 380-8966, cellulaire.

PRINCECRAFT 17 pi, en fibre de verre avec Volvo Penta 150A, aubaine 2500\$. 819-538-7134

800 AVIS

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

842 Encans

ENCAN

LE SAMEDI 3 AOÛT À 11 H POUR MME MARIE-MARTHE PRONOVOST-VILLENEUVE.

La propriété est située au 618, rue Berlinguet, Cap-de-la-Madeleine.

SERONT VENDUS : Outillage, ferronnerie, beaucoup de poignées de porte et de pentures ; téléviseurs ; tourne-disque et colonnes de son ; sacs de moto ; vestes de moto ; étagères ; vaisselles ; vaisselle ; couteaux de tour à fer, etc.

Grande quantité d'articles qu'il serait trop long d'énumérer ici. (Vente pour a peu près 5 heures).

Conditions : COMPTANT. Cantine sur les lieux.

Pour information, s'adresser à la propriétaire ou à :

GILBERT COLBERT (encanteur) 6294, rue des Pins, Sainte-Grégerude 9H 3K7

Tél. : (819) 297-2711

À votre entière disposition pour tout genre d'encans

898 Communiqués

PIZZERIA CHATEAUDUN

Maintenant ouvert au 301 Baillargeon, en face de Miami Motel, Cap-de-la-Madeleine. 7 menus du jour, à compter de 4,95\$, comprenant soupe, café dessert, de 11h à 20h. Brochettes, fruits de mer, tables d'hôte. Livraison rapide et gratuite. 370-1515

ENVOYEZ DON

1000 263-1969

842 Encans

ENCAN

LE SAMEDI 3 AOÛT 2002 À 11 h pour M. FRANCIS CÔTÉ

(atelier de reproduction de meubles antiques). 157, rang 6, Saint-Rosaire (Québec) (par autoroute 20, sortie 220).

SERA VENDU : Tout l'inventaire de la machinerie et de l'équipement tel que : perceuse 16 po ; (2) entraîneurs ; table avec toupe ; sableuse à panneaux 6 pieds, planeur 20 po, botteuse à panneaux, scie à onglets, extension jusqu'à 12 po ; système de dépoussiérage avec silo ; colleuse à panneaux, jusqu'à 8 panneaux de 6 pieds ; banc de scie Holytek ; moulurière ; corroyeur 6 po ; scie Dewalt 14 po ; compresseur 5 forces ; aussi petits outils : sableuses, perceuses, fusils à air, toupeuses, etc.

ÉQUIPEMENT : Remorque pour fourgonnette, 45 pieds, isolée ; remorque à bascule, à l'huile ; élévateur de plancher ; élévateur Bull-moose à essence ; conteneurs.

AUSI : Meubles variés. Lot de bois neuf et vieux bois. D'autres articles non énumérés ici. Marchandise très propre, tout fonctionne.

PRÉVISITE : Dès 9 h du matin, jour de l'encan.

CONDITIONS : Comptant. Cantine sur les lieux.

Pour renseignements, s'adresser à l'encanteur

PIERRE CONSTANT, ENCANTEUR 990, des Cèdres, Sainte-Eulalie (Québec) Tél. : (819) 225-4483

Disponible pour tout genre d'encans

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

895 Avis - Soumissions Appels d'offres

Shawinigan

DÉROGATION MINEURE AUX RÉGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le lundi 19 août 2002, à 19 h 30, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 2041-1002, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions des articles 9.1 et 10.3.1.2.1, du règlement de zonage 2041-1002 :

- qui spécifient, respectivement, que les clôtures ne sont pas autorisées dans la cour avant et qu'une clôture doit être implantée à une distance minimale d'un mètre d'une ligne de rue.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser l'implantation d'une clôture ornementale existante d'une hauteur de 1,2 mètre dans la cour avant à 8 cm de la limite avant de la propriété.

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 540, 110e Rue, secteur Shawinigan-Sud, sur le lot 2428 du cadastre officiel de la Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, appartenant à Johanne Fortin.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet Assistante greffière

1084482

Shawinigan

DÉROGATION MINEURE AUX RÉGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le lundi 19 août 2002, à 19 h 30, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 3018, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions des articles 6.1.1, 7.2.1.2.4, 9.2 et 10.3.1.2.2, du règlement de zonage 3018, qui, respectivement :

- fixe la marge de recul avant minimale pour une habitation unifamiliale isolée à 4,5 mètres sur la 19e Avenue ;

- précise que l'implantation d'un bâtiment complémentaire isolé n'est pas autorisée dans la cour avant et qu'une galerie fermée doit être localisée dans l'aire constructive ;

- précise qu'une galerie non fermée peut avoir un empiètement maximal de 1,80 mètre dans la marge de recul avant et être située à une distance minimale de 1,0 mètre de l'emprise de rue ;

- fixe la hauteur maximale d'une clôture dans la cour avant à 0,75 mètre et qui précise que dans le cas d'un emplacement d'angle, l'empiètement d'une clôture d'une hauteur maximale de 1,5 mètre dans la cour avant doit respecter une marge équivalente à 50 % de la distance comprise entre la ligne de rue et la marge de recul avant.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser :

- l'empiètement du bâtiment principal (galerie fermée) à 2,73 mètres dans la marge de recul avant prescrite au lieu de 4,5 mètres, soit un empiètement de 1,77 mètre ;

- l'empiètement de la galerie ouverte dans la marge de recul avant sur une distance de 2,42 mètres au lieu de 1,80 mètre, soit un empiètement de 0,62 mètre ;

- l'implantation de la galerie ouverte à une distance de 0,31 mètre de l'emprise de rue alors qu'elle aurait dû être à une distance minimale de 1,0 mètre, soit un empiètement de 0,69 mètre ;

- l'implantation d'une clôture de 1,2 mètre située dans la cour avant à une distance de 1,96 mètre alors qu'elle aurait dû être à une distance minimale de 2,25 mètres de l'emprise de rue, soit un empiètement de 0,29 mètre ;

- l'implantation de la remise existante dans la cour avant à une distance minimale de 2,25 mètres de l'emprise de rue alors qu'elle aurait dû être dans la cour latérale à 4,5 mètres de l'emprise de rue, soit un empiètement de 2,25 mètres.

Finalement, la clôture de 1,2 mètre située dans la cour avant à une distance de 0 mètre (empiètement sur l'emprise de la Ville) devra être déplacée sur une section approximative de 5,4 mètres et être relocalisée dans le prolongement de la clôture.

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 1883, 92e Rue, secteur Shawinigan, sur le lot 67-59 du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Stéphane Gélinas.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet Assistante greffière

1084473

Shawinigan

DÉROGATION MINEURE AUX RÉGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le lundi 19 août 2002, à 19 h 30, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 3018, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions de l'article 10.3.1.2.1, du règlement de zonage 3018 :

- qui précise que pour des usages pour lesquels l'entreposage extérieur est autorisé, la hauteur maximale des clôtures est fixée à 0,75 mètre dans la marge de recul avant.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser l'aménagement d'une clôture de 1,8 mètre sur la ligne latérale gauche et droite située dans la marge de recul avant au lieu de 0,75 mètre, soit une hauteur excédentaire de 1,05 mètre.

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 2132, avenue de la Transmission, secteur Shawinigan, sur le lot 761 du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet Assistante greffière

1084470

Shawinigan

DÉROGATION MINEURE AUX RÉGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le lundi 19 août 2002, à 19 h 30, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 3018, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions de l'article 6.1.1, du règlement de zonage 3018 :

- qui fixe la marge de recul avant minimale pour une habitation trifamiliale isolée à 3,0 mètres sur la rue Lambert.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser le bâtiment principal existant à 2,73 mètres dans la marge de recul avant prescrite au lieu 3,0 mètres, soit un empiètement de 0,27 mètre.

L'immeuble affecté par cette demande est situé aux numéros 933 à 937, rue Lambert, secteur Shawinigan, sur le lot 624-324-P du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Serge Cloutier et France Thibodeau.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet Assistante greffière

1084468

Shawinigan

DÉROGATION MINEURE AUX RÉGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1),

895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres

Hydro Québec

Avis aux entreprises régionales

Veillez consulter le site Internet des appels d'offres d'Hydro-Québec :

www.hydroquebec.com/soumissionnez

OBJET : APPEL DE SOUMISSIONS N°10971443

CENTRALE GRAND-MÈRE
ARASEMENT DE L'ÉVACUATEUR DE CRUES ET DU DÉVERSOIR EXISTANTS

Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec le conseiller régional de votre région dont les coordonnées apparaissent sur le même site.

895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres

Shawinigan
Une ville nouvelle!

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le **lundi 19 août 2002, à 19 h 30**, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 3018, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions des articles 6.1.1, 10.3.1.1 et 10.3.1.2.2 du règlement de zonage 3018, soit :

- 6.1.1 qui fixe la marge de recul avant minimale pour un bâtiment principal à 15,25 mètres sur le boulevard Royal et à 6,0 mètres sur la 57e Rue ;
- 10.3.1.1 qui précise qu'une clôture doit être située à une distance minimale de 0,3 mètre de l'emprise d'une rue ;
- 10.3.1.2.2 qui fixe la hauteur maximale d'une clôture dans la cour avant à 0,75 mètre.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser :

- l'empiètement du bâtiment principal à 4,38 mètres et à 4,49 mètres dans la marge de recul avant prescrite sur le boulevard Royal au lieu de 15,25 mètres, soit des empiètements respectifs de 10,87 mètres et de 10,76 mètres ;
- l'empiètement du bâtiment principal à 4,30 mètres et à 4,47 mètres dans la marge de recul avant sur la 57e Rue au lieu de 6,0 mètres, soit des empiètements respectifs de 1,70 mètre et 1,53 mètre ;
- l'implantation d'une clôture existante d'une hauteur de 1,8 mètre dans la cour avant donnant sur la 57e Rue au lieu de 0,75 mètre, à une distance de 0,6 mètre de l'emprise de rue au lieu de 0,3 mètre, soit une hauteur excédentaire de 1,05 mètre et un empiètement de 0,14 mètre.

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 5722, boulevard Royal, secteur Shawinigan, sur les lots 31-19, 31-20 et 31-21 du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Line Désaulniers et David Hallé.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet
Assistante greffière

895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres

Shawinigan
Une ville nouvelle!

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le **lundi 19 août 2002, à 19 h 30**, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 3018, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions de l'article 6.1.1, du règlement de zonage 3018 :

- qui fixe la marge de recul avant à 4,5 mètres pour une habitation trifamiliale isolée sur la 4e Rue.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser le bâtiment principal existant à 4,37 mètres (coin ouest), à 2,0 mètres (partie centrale) et à 4,33 mètres (coin est) dans la marge de recul avant prescrite au lieu de 4,5 mètres, soit des empiètements de 0,13 mètre, 2,5 mètres et 0,17 mètre.

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 189, 4e Rue, secteur Shawinigan, sur les lots 628-11-P et 628-12-P du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Lyne Doré.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet
Assistante greffière

Shawinigan
Une ville nouvelle!

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le **lundi 19 août 2002, à 19 h 30**, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 3018, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions de l'article 6.1.1, du règlement de zonage 3018 :

- qui fixe la marge de recul avant minimale pour un bâtiment principal à 1,5 mètre sur l'avenue de la Station.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser le bâtiment principal existant à 1,49 mètre pour le coin situé à l'extrémité nord-est et à 1,36 mètre pour la partie sud-est en avancée du bâtiment dans la marge de recul avant prescrite au lieu de 1,5 mètre, soit des empiètements respectifs de 0,01 mètre et de 0,14 mètre.

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 695, avenue de la Station, secteur Shawinigan, sur les lots 628-463-1 et 628-464-1 du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Consultants Mesar inc.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet
Assistante greffière



BRONSARD
M. LUCIEN

Au Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, à l'unité des soins palliatifs Dr-Gaston Brunelle, est décédé à l'âge de 80 ans, dans la sérénité et la paix, le jour de son 60e anniversaire de mariage, M. Lucien Bronsard, époux de Mme Gracia Rivard, demeurant à Lac-aux-Sables.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
St-Amand et fils ltée
130, Principale
Lac-aux-Sables

Heure d'accueil : samedi, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 août, à 11h en l'église Saint-Rémi de Lac-aux-Sables.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Rémi de Lac-aux-Sables.

M. Bronsard laisse dans le deuil son épouse, Mme Gracia Rivard; ses enfants : Denise

AVIS LÉGAUX
SUITE
PAGE 30

895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres

Shawinigan
Une ville nouvelle!

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le **lundi 19 août 2002, à 19 h 30**, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 3018, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions de l'article 6.1.1, du règlement de zonage 3018 :

- qui fixe la marge de recul avant à 4,5 mètres pour une habitation trifamiliale isolée sur la 4e Rue.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser le bâtiment principal existant à 4,37 mètres (coin ouest), à 2,0 mètres (partie centrale) et à 4,33 mètres (coin est) dans la marge de recul avant prescrite au lieu de 4,5 mètres, soit des empiètements de 0,13 mètre, 2,5 mètres et 0,17 mètre.

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 189, 4e Rue, secteur Shawinigan, sur les lots 628-11-P et 628-12-P du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Lyne Doré.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet
Assistante greffière

Shawinigan
Une ville nouvelle!

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le **lundi 19 août 2002, à 19 h 30**, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 1210-A, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions de l'article 4.1.1.1, du règlement de zonage 1210-A :

- qui fixe la marge de recul avant à 7,60 mètres pour une habitation unifamiliale isolée dans la zone 81-Ra.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser le bâtiment principal existant à 7,17 mètres dans la marge de recul avant prescrite au lieu de 7,60 mètres, soit un empiètement de 0,43 mètre.

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 1357, 17e Avenue, secteur Grand-Mère, sur les lots 133-311 et 133-421-1 du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Gylaine Naud.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet
Assistante greffière

Nécrologie

(Jacques Naud) de Trois-Rivières, Robert (Marguerite Voyer), Fernand (Pierrette Béland), Ginette (Bernard Julien), André (Nicole Gauthier), Claude (Hélène Trudel), Jacques, tous de Lac-aux-Sables, Nicole (Guy Thérien), Danielle (Jean-Claude Cloutier) de Shawinigan, Lyne (Denis Borgia) de Saint-Marc-des-Carières; ses petits-enfants : Christian (Chantal Jacques) et Marie-Claude Naud (Michel Julien), Myriam (Jean Tremblay), Jacqueline (Jany Gagnon) et Jacynthe Bronsard, Simon et Sophie Bronsard, Patrick Julien, Danielle (Robert Pineau), Manon (Roger Beaulieu), Nancy (Serge Thibault) et Stéphane Malenfant, Jean-François et Christine Bronsard, Guillaume et Caroline Thérien, Carine et Steve Bronsard, Amélie et Marie-Pierre Cloutier, Jérôme et Catherine Borgia; ses arrière-petits-enfants : Jonathan, Félix-Antony, Camille, Laurie, Martin, Jonathan, Cynthia, Keven, Sébastien, Jessica et Magalie; son frère et ses sœurs : Denis Bronsard (Madeline Croft), Germaine Bronsard (feu Dominic Légaré), Lucienne Bronsard (feu Paul-Emile Robert), Jeannine Bronsard (Fernand Gagnon), Blandine Perron (feu Léo Bronsard), Thérèse Lamarre (feu Emile Bronsard), Madeline Léveillé (feu Armand Bronsard); ses beaux-frères et belles-sœurs : Fleurette Rivard (Arthur Lavallée), Jacqueline Rivard (Jean-Marie St-Amand), Gilbert Rivard (Claude Lavallée), Roger Rivard (Charlotte Hamelin), Julien Rivard (Lucette Léveillé), Marcel Léveillé (Georgette Rivard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousines, cousines et ami(e)s.

Veillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec ou à l'unité des soins palliatifs Dr-Gaston-Brunelle de Shawinigan.

Pour renseignements : (418) 289-2411. Télécopieur : (418) 289-3963.

tits-enfants et arrière-petits-enfants; sa belle-sœur, Annette Lenire (feu Bruno Caya); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 293-4511. Condoléances par télécopieur : (819) 293-8212. Courriel : jn_rousseau@sogetel.net



CHAREST
M. ÉTIENNE

À Trois-Rivières, le 29 juillet 2002, est décédé à l'âge de 26 ans et 4 mois, M. Étienne Charest, fils de M. Jocelyn Charest et de Réjeanne Morrisette, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire Jean-XXIII
5305, boul. Jean-XXIII
Trois-Rivières-Ouest

Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 10h.

Les funérailles auront lieu le vendredi 2 août, à 14h en l'église Jean-XXIII 5815, de la Montagne Trois-Rivières-Ouest.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents : Jocelyn Charest et Réjeanne Morrisette; son frère, Olivier (Marieme Dieng); son neveu, Anthony; ses oncles et tantes de la famille Charest et cousins, cousines : Ginette (Valérie), Normand (Vincent et Mathieu), Christian et Guylaine (Louis-Philippe et Emmanuelle); ses oncles et tantes de la famille Morrisette et cousins, cousines : René et Jacqueline Baxted (Brian et Christian), Françoise et André Boutin, Guy (Nathalie), Rita et Jean Bernier (Jean-Luc, Annie-France, François et Ghislain), Jean-Louis et Hélène Mercille (Caroline), Robert et Liliane Richard (Guillaume, Bruno, Rachel et Julien), Raymonde (Ève-Lyne, Audrey-Anne), Claire et Yves Béchard (David et Mathieu), Roland et Elaine Gatién (Hubert), Réal (Marc-Antoine), Aline; ainsi que de nombreux parents et ami(e)s.

Renseignements : (819) 697-3323. Télécopieur : (819) 697-3232. Courriel : jean23@qc.aira.com



BROUARD
MME JULIE

Il n'y a pas de mots assez grands pour te décrire notre si bel amour et la peine qu'on a. Tout le monde qui la connaissait ne pouvait faire autrement que de l'aimer.

Au Centre hospitalier régional de Lanaudière, le 28 juillet 2002, est décédée à l'âge de 27 ans, Mme Julie Brouard, fille de Jacques Brouard et de Murielle Gagnon, demeurant à Saint-Louis-de-France.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire Châteaudun
971, rue Thibault
Cap-de-la-Madeleine

Heures d'accueil : mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le jeudi 1er août, à 11h en l'église de Saint-Louis-de-France.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Elle laisse dans le deuil outre ses parents : Jacques Brouard et Murielle Gagnon; sa sœur, Nancy Brouard (Martin Thibault); son neveu bien-aimé, Olivier Thibault-Brouard; ses oncles et tantes : Lucette Brouard, Monique Brouard (Robert Lord), Michel Brouard (Juliette Houle), Hélène Brouard (Jocelyn Allaire), Alain Brouard (Michelle Lebel), Denis Brouard (Lorraine Pouliot), Yves Brouard (Lucie Germain), Nicole Gagnon (Normand Charland); ses cousins et cousines : Hélène, André, Annie, Maxime, Luc, Claude, Mylène, Pierre, François, Amélie, Mélanie et Sandra; ainsi que de nombreux ami(e)s, dont Jeanne-D'Arc Aumond et ses collègues de travail d'Olympe Flamingo de Berthierville.

Renseignements : (819) 375-2414. Télécopieur : (819) 375-2695. Courriel : cfchateaudun@videotron.ca

DAIGLE, M. ROBERT
1915 - 2002

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 31 juillet 2002, est décédé à l'âge de 87 ans, M. Robert Daigle, époux de Juliette Niquette, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Rousseau et frère ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 août, à 13h en l'église Saint-Philippe.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, Juliette Niquette; son fils, Jean-Yves (Jocelyne Pelletier); ses petits-enfants : Valérie Daigle (Jean Pisani), Mélanie et Mathieu Pelletier-Poirier; ses arrière-petits-enfants : Louna Pisani et Manuel Pelletier-Poirier; sa belle-sœur et ses beaux-frères : Pierre-Thomas Niquette (Clément Cloutier), Charles-Henri Racette (feu Monique Niquette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons aux Missionnaires du Sacré-Coeur de Montréal seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 374-6225. Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227. Courriel : condoleances@centrrousseau.com



CANTIN
MME NANCY

À l'Hôpital Saint-Raymond de Portneuf, le 29 juillet 2002, est décédée à l'âge de 28 ans, Mme Nancy Cantin, conjointe de Bertrand Leduc, demeurant à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

La famille accueillera parents et ami(e)s au salon de la :

Maison Roland Hivon inc.
225, Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade

Heures d'accueil : jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles, à partir de 13h.

Les funérailles auront lieu le vendredi 2 août, à 15h en l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil son conjoint, Bertrand Leduc; son père et sa mère, M. Mme Wellie Cantin; ses sœurs et frères : Micheline (Yves Guitare), Carole (Pierre Lapointe), Robert (Michelle), Jean-Pierre, Johane (Michel Corbin), Chantal (Gérald Bilodeau); ses beaux-parents, M. Mme Paul-Henri Leduc; un beau-frère, Alain Leduc (Suzie Lachance); une belle-sœur, France Leduc (Jocelyn Henry); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Renseignements : (418) 325-2462. Télécopieur : (418) 325-3566. Courriel : rolandhivon@videotron.net



DEBLOIS
GIGUÈRE
MME FLORIANE
1912 - 2002

À la Résidence Dr-Joseph-Garceau du CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie, le 25 juillet 2002, est décédée à l'âge de 89 ans et 7 mois, Mme Floriane Giguère, épouse de feu Georges-Etienne Deblois, demeurant à Shawinigan, autrefois de Lavaltrie.

La défunte a été confiée pour incinération à la :

Coopérative funéraire
Jean Carbonneau
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud

Heures d'accueil : La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église trente minutes avant la cérémonie.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 août, à 13h en l'église Saint-Antoine de Lavaltrie.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Lavaltrie.

La défunte laisse dans le deuil, son fils, Yvon Deblois (Marie-Paule Deschênes) et ses enfants : Chantale et Denis; ses gendres Rosaire Pelletier (feu Francine Deblois) et sa fille Mélanie Pelletier, Pierre Cadorette (Gisèle Deblois); sa bruce : Jeanne Cadorette (feu René Deblois); ses frères et sœurs : Juliette Giguère (feu Roger Leblanc), Ovide Giguère (Claire L'Archevêque), Ovide Giguère, Ernest Giguère (Fernande Brûlé), Rosette Giguère (Florent Hébert), Fernand Giguère (Lise Henry), Eveline Giguère (feu Claude Martineau), Bernadette Giguère (feu Robert Breault); ses beaux-frères et belles-sœurs : Maurice Pelletier (feu Alice Giguère), Philippe Boisjoli (feu Yvonne Giguère), Alice Deblois (feu Gérard Deblois), Denise Perreault (feu Rosaire Deblois); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 537-8828. Télécopieur : (819) 537-8829. Courriel : funjcarbo@qc.aira.com



CAYA
MME ÉLISABETH
PRÉCOURT

Au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 30 juillet 2002, est décédée à l'âge de 99 ans, Mme Élisabeth Précourt, épouse de feu Wellie Caya, demeurant à la Résidence La Villa du Jardin Fleuri de Trois-Rivières, autrefois de Baie-du-Febvre.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
J. N. Rousseau et frère ltée
33, rue de l'Église
Baie-du-Febvre

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 août, à 14h 30 en l'église de Baie-du-Febvre.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Baie-du-Febvre.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Denise, André (Rita Gauthier), Réjean, Denis (Monique Provencher), Francine; ses pe-

NÉCROLOGIE
SUITE
PAGES 30 - 31

far **FAMILLE ACCUEIL RÉFÉRENCES**

378-2990

POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ OU VICTIMES DE VIOLENCE AVEC OU SANS ENFANTS

Vivre avec le
parkinsonisme:

UN DÉFI À RELEVER

UN GUIDE
POUR PARKINSONIENS ET
LEURS AIDANTS
OFFERT GRATUITEMENT PAR



LA FONDATION
CANADIENNE
DU PARKINSON
DIVISION DU QUÉBEC

1-800-720-1307



DÉSALNIERS
M. JEAN-MARC
1942 - 2002

Au Centre Laflèche du CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie, le 27 juillet 2002, est décédé paisiblement à l'âge de 60 ans et 5 mois, M. Jean-Marc Désaulniers, retraité de l'Hydro-Québec, époux de Mme Lyse Ayotte, fils de feu Emile Désaulniers et de feu Ariana Lapointe, demeurant à Shawinigan. La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salons funéraires
Oscar St-Ours ltée

Nécrologie

2203, avenue Champlain
Shawinigan
Heures d'accueil : le vendredi 2 août 2002, à partir de 13h.

Une liturgie de la Parole
aura lieu au Salon funéraire, à 15h.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Joseph
de Shawinigan.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse Lyse Ayotte; ses fils : Marc et Eric de Shawinigan; ses frères : Martial (Diane Sauvageau) de Mont-Carmel, Raynald (Sylvie Leclerc) de Cap-de-la-Madeleine; sa soeur : feu Colette Désaulniers; son beau-frère : Roger Blais (Paulette Ayotte) de Québec; également plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s et compagnons de travail.
Pour renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur (fax) au : (819) 536-4259.



DIONNE
MME HUGUETTE
ST-YVES

À son domicile, le 29 juillet 2002, est décédée à l'âge de 68 ans, Mme Huguette St-Yves, épouse de feu Jacques Dionne, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 3 août, à 11h
en l'église Notre-Dame-

des-Sept-Allégesses.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Michel.
La défunte laisse dans le deuil ses fils : René Dionne, Sylvain Dionne (Michelle Julien), Dominic Dionne; sa petite-fille, Sarah-Jade; ses frères et soeurs : Pauline St-Yves (feu Georges Beauchemin), Martial St-Yves, Pierrette St-Yves (Robert Germain), Hélène St-Yves (Jean-Guy Arseneault); ses beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Louis Dionne (feu Estelle Sauvageau), Thérèse Dionne (Jean-Marie Lupien), Jeannette Dionne (Oscar Pourde), Gabrielle Dionne (feu Jean-Paul Tourigny), Gaston Dionne (Gisèle St-Pierre), Gilbert Dionne, Madeleine Dionne (feu Jean-Claude Hébert), Monique Dionne (feu Auguste Hébert), André Dionne; elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.
Pour ceux qui le désirent, des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient grandement appréciés.
Renseignements : (819) 378-3838.
Télécopieur : (819) 375-8146.
Courriel : complexe@jphilibert.com

895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres 895 Avis - Soumissions Appels d'offres

Shawinigan

Une ville nouvelle!

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le **lundi 19 août 2002, à 19 h 30**, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 3018, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions des articles 9.1 et 9.2, du règlement de zonage 3018, soit :

- de ne pas respecter les dispositions de l'article 9.1 qui précise que dans une cour, aucune construction ne doit être située à une distance inférieure à 30 centimètres de l'emprise d'une rue ou d'une ruelle et l'article 9.2 qui interdit les escaliers menant aux étages en façade du bâtiment principal.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser un escalier de secours en façade du bâtiment principal donnant accès au rez-de-chaussée et aux étages à une distance de 0 mètre de la limite avant du terrain.

L'immeuble affecté par cette demande est situé aux numéros 1565 à 1577, avenue Champlain, secteur Shawinigan, sur le lot 626-99 du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Robert Simon.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet
Assistante greffière

1084476

Shawinigan

Une ville nouvelle!

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le **lundi 19 août 2002, à 19 h 30**, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 3018, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions des articles 7.2.1.2.4 et 7.2.1.2.45, du règlement de zonage 3018 :

- qui, respectivement, fixe la marge de recul arrière et latérale minimale pour un bâtiment complémentaire (garage) à 0,6 mètre et qui précise que la forme du toit d'un bâtiment complémentaire doit être semblable à celle du bâtiment principal.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser :

- l'empiètement du bâtiment complémentaire existant (garage) à 0,38 mètre dans la marge de recul latérale gauche et à 0,30 mètre dans la marge de recul arrière prescrite au lieu de 0,6 mètre, soit des empiètements respectifs de 0,22 mètre et de 0,30 mètre.
- un toit plat pour le bâtiment complémentaire existant (garage) au lieu d'un toit à 2 versants.

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 5693, boulevard Royal, secteur Shawinigan, sur le lot 31-40 du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à la Succession André Béland.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet
Assistante greffière

1084472

Shawinigan

Une ville nouvelle!

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le **lundi 19 août 2002, à 19 h 30**, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 1210-A, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions de l'article 4.1.1.1, du règlement de zonage 1210-A :

- qui fixe la marge de recul à 6,0 mètres pour une habitation unifamiliale isolée dans la zone 105-Ra.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser le bâtiment principal existant à 5,57 mètres et à 5,68 mètres dans la marge de recul avant prescrite au lieu de 6,0 mètres, soit des empiètements respectifs de 0,43 mètre et de 0,32 mètre (sur la 10e Rue).

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 991, 15e Avenue, secteur Grand-Mère, sur les lots 134-156 et 134-484-P du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Réal Vennes.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet
Assistante greffière

1084477

Shawinigan

Une ville nouvelle!

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le **lundi 19 août 2002, à 19 h 30**, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 3018, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions des articles 11.1.2, 11.1.4.1 et 11.1.2.1, du règlement de zonage 3018, qui, respectivement :

- limite à un le nombre d'entrée charretière par rue ;
- dans le cas d'un usage résidentiel de 6 logements et moins, ne permet pas le stationnement dans la partie de la cour avant située devant la façade du bâtiment principal ;
- détermine à 9,0 mètres la distance minimale entre deux entrées charretières pour un usage résidentiel.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser :

- l'aménagement d'une 2e entrée charretière d'une largeur maximale de 4,9 mètres avec un empiètement de 2,75 mètres dans la cour avant située en façade du bâtiment principal ;
- une distance de 6,3 mètres entre les deux entrées charretières au lieu de 9,0 mètres, soit une réduction de 2,7 mètres.

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 1074, rue des Érables, secteur Shawinigan, sur les lots 628-575-1-P et 628-1542-P du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Martine Savard et Ibrahim Sultanem.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet
Assistante greffière

1084480

Shawinigan

Une ville nouvelle!

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le **lundi 19 août 2002, à 19 h 30**, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 1210-A, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions de l'article 4.1.1.2, ainsi que la grille des spécifications n° 2a, du règlement de zonage 1210-A :

- qui fixent, respectivement, la marge de recul avant et latérale du côté de la rue à 9,0 mètres pour la zone 353-Ra pour un emplacement d'angle et la marge de recul latérale minimale pour un bâtiment secondaire annexé à 1,0 mètre.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser :

- un bâtiment secondaire annexé existant dans la marge de recul latérale droite à 0,52 mètre au lieu de 1,0 mètre, soit un empiètement de 0,48 mètre ;
- un bâtiment secondaire (remise) existant dans la marge de recul avant (prolongement de la cour latérale gauche) à 1,10 mètre au lieu de 9,0 mètres, soit un empiètement de 7,90 mètres.

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 331, avenue du Plateau, secteur Grand-Mère, sur les lots 1021-101, 1021-120, 1021-131 et 1021-100-P du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Sylvain Bertrand.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet
Assistante greffière

1084479

Shawinigan

Une ville nouvelle!

DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), avis public est, par les présentes, donné par l'assistante greffière de la Ville que lors de la séance ordinaire qui se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville sis au 550, av. de l'Hôtel-de-Ville, le **lundi 19 août 2002, à 19 h 30**, le conseil de la Ville de Shawinigan statuera sur une demande de dérogation mineure aux dispositions de son règlement de zonage numéro 3018, tel que modifié.

La nature de la dérogation demandée est de ne pas respecter les dispositions des articles 6.1.1 et 6.2.3, du règlement de zonage 3018 :

- qui, respectivement, fixe à 6,0 mètres la marge de recul avant minimale pour une habitation unifamiliale isolée sur l'avenue du Beau-Rivage, et qui stipule qu'aux abords de la rivière Saint-Maurice, un bâtiment principal ne peut être implanté sur une bande de terrain de 20 mètres de profondeur calculée à partir de la limite des hautes eaux.

Cette dérogation aurait pour effet d'autoriser le bâtiment principal existant à 5,51 mètres de la marge de recul avant prescrite au lieu de 6,0 mètres, soit un empiètement de 0,49 mètre et à 17,91 mètres de la limite des hautes eaux de la rivière Saint-Maurice sur une largeur de 8,20 mètres au lieu de 20 mètres, soit un empiètement de 2,09 mètres.

L'immeuble affecté par cette demande est situé au 10262, avenue du Beau-Rivage, secteur Shawinigan, sur le lot 15-4-1 du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Flore, appartenant à Jeannine L. St-Jean.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil avant qu'il ne statue sur celle-ci en se présentant à la salle du conseil à l'hôtel de ville de Shawinigan, à l'adresse, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Shawinigan, ce 29 juillet 2002.

Me Chantal Doucet
Assistante greffière

1084471

Nécrologie



DUGRÉ
M. LAURENT

Il était un époux merveilleux et un père attentif pour ses enfants. L'oubli n'effacera jamais sa mémoire de nos cœurs.

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 31 juillet 2002, est décédé à l'âge de 89 ans, M. Laurent Dugré, époux de Rosanne Matte, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 14h, vendredi, au :

Funérarium de la Maison J.D. Garneau
405, boul. Sainte-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 août, à 11h en l'église Saint-Gabriel-Archange de Cap-de-la-Madeleine. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Rosanne Matte; ses enfants : Ghislaine Dugré (Raynald Tremblay), Lynda Dugré (Guylain Roy); ses petits-enfants : Danick et Anthony Roy; ses sœurs : Marguerite Dugré (feu Oscar Déry), Rose Dugré (feu Henry Garneau), Yvonne Dugré (feu Roland Bédard); ses beaux-frères et belles-sœurs : Françoise Martin (feu Ernest Matte), Aline Cauchon (feu Alcide Matte), Jeanne Matte (feu Maurice Perron), Edgar Matte (Gemma Langlois); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer ou à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5491.

Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715.

Courriel : jdgarnau@videotron.ca

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Funérarium de la Maison J.D. Garneau
405, boul. Sainte-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine

Heures d'accueil : mercredi de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le jeudi 1er août, à 14h en l'église Sainte-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

Il laisse dans le deuil sa sœur, Rosaria (feu Zoltique Vaillancourt); son frère, Albert (Lucille Toupin); sa belle-sœur, Marielle Toupin (feu Herménégilde Lottinville); ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation du Regroupement Cloutier-du-Rivage seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5491.

Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715.

Courriel : jdgarnau@videotron.ca



MASSICOTTE
M. CYRILLE

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 27 juillet 2002, est décédé à l'âge de 81 ans et 6 mois, M. Cyrille Massicotte, époux de feu Marguerite Hamelin, demeurant à Sainte-Marthe-du-Cap.

La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 14h, vendredi, au :

Funérarium de la Maison J.D. Garneau
405, boul. Sainte-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 août, à 11h en l'église Sainte-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

Il laisse dans le deuil son amie, Marguerite Thibeault; ses enfants : Claude (Carmen Girard), René (Lise Allard), Denis (Chantal Baudin), Sylvie (Sylvain Boissonneau); ses petits-enfants : Eric, Patricia, Annick (Rufin Baghana) Mélanie, Sonia; ses arrière-petit-fils, Aude-Cassandra; ses frères et sœurs : Fleurette (feu Jérôme Bouchard), feu Jeanne (Gaston Dubois), Jean-Marie (Marcelle Dubois), Lionette (Gérard Grand Maison), Monique (feu François Paquin), Raynald (Madeleine Grand Maison), Lionel (Monique Lemire); ses belles-sœurs et beaux-frères : Lucienne (feu Charles Goyette), Jeannine (feu André Dessureault), Georgette (Médéric Dubois), Thérèse (Gaston Savard), Marcel, Marius (Rose Petkoff), Diane et Denise Hamelin, Robert (Gaby), Victorin (Annette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5491.

Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715.

Courriel : jdgarnau@videotron.ca



LEFRANÇOIS
M. ÉMILE

À la Résidence Joseph-Denis du CHSLD Le Trifluvien, le 27 juillet 2002, est décédé à l'âge de 96 ans, M. Émile Lefrançois (autrefois concessionnaire automobile et le premier franchisé de Canadian Tire de Trois-Rivières), époux de Christiane Barsalou, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Rousseau et frère ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 août, à 11h en l'église Saint-Sacrement. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Paul de Grand-Mère, à 15h.

Lui a précédé sa fille, Louise. Il laisse dans le deuil son épouse, Christiane Barsalou; ses enfants : Jocelyne, Pierre (Mona Gaucher), Christiane (Bernard Drouin); ses petits-enfants : Jacques, Suzanne, Claude et Jean-Philippe Albert, Carlo Savaria, Patsy Gaucher, Marie-Christine Lefrançois; ses arrière-petits-enfants : sa belle-sœur, Doris Lefrançois, o.s.u. de Trois-Rivières; ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

Des dons à la Société Alzheimer de la Mauricie seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 374-6225.

Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.

Courriel : condoleances@centrrousseau.com



MORIN
M. JACQUES

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 28 juillet 2002, est décédé à l'âge de 67 ans et 4 mois, M. Jacques Morin, époux de Pierrette Roy, fils de feu Joseph-Philias Morin et de feu Cécile Pruneau, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 10h, samedi, jour des funérailles, au :

Funérarium de la Maison J.D. Garneau
274, rue Saint-Laurent
Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 août, à 14h en l'église Sainte-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine. L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Pierrette Roy; ses enfants : Josée (Daniel Comeau), Martine (André Lemay), Jacques Jr (Line Cossette), Nathalie (Stéphane Sergerie); ses petits-enfants : Karine, Geneviève, Vanessa, Mathieu, Catherine, Benjamin, Kevin, Béatrice, Frédéric, Vincent; ses frères et sœurs : feu Gérard (Germaine Lemire), feu Alfred (feu Jeanne Marchand), feu Jean-Noël (Marie-Paule Gaudet), Pauline (feu Eloi Doucet), feu Clément (Adrienne Guy), Clémence (feu Eddy Boissonneau), Noëlla (Maurice Martel), Angèle (feu René Laveault), Mariette, Denise (Gilles Blanchette), Denis (Fernande Tanguay), Marcel (Denise Léveillé), feu Louiselle; son beau-frère et sa belle-sœur : Hélène Roy, Maurice Roy (Suzanne Balleux); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5421.

Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715.

Courriel : jdgarnau@videotron.ca



LEMAY
JULIEN
MME NICOLE

Ta bonté simple, ton amour des autres, ta joie de vivre et ton sourire ont ensoleillé la vie des gens que tu as cotoyés.

À l'unité des soins palliatifs du Dr-Gaston-Brunelle du CHCM de Shawinigan-Sud, le 28 juillet 2002, est décédé à l'âge de 58 ans, Mme Nicole Julien, épouse de Guy Lemay, demeurant à Saint-Mathieu-du-Parc.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
Jean Carbonneau
1250, 6e Avenue
Grand-Mère

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 12h.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 août, à 15h en l'église Saint-Paul de Grand-Mère. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Paul à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, Guy; son fils, Stéphane (Francine Proulx); sa belle-sœur, Micheline Bélanger (feu Jean-Claude Julien); ses beaux-frères et belles-sœurs : Liane Lemay (Michel Gauthier), Maurice Lemay (Suzelle Fortier); ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

Pour renseignements : (819) 538-8555.

Télécopieur : (819) 537-8829.

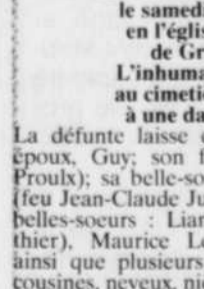
Courriel : funjcarbo@qc.aira.com

Il laisse dans le deuil son épouse, Marguerite Thibeault; ses enfants : Claude (Carmen Girard), René (Lise Allard), Denis (Chantal Baudin), Sylvie (Sylvain Boissonneau); ses petits-enfants : Eric, Patricia, Annick (Rufin Baghana) Mélanie, Sonia; ses arrière-petit-fils, Aude-Cassandra; ses frères et sœurs : Fleurette (feu Jérôme Bouchard), feu Jeanne (Gaston Dubois), Jean-Marie (Marcelle Dubois), Lionette (Gérard Grand Maison), Monique (feu François Paquin), Raynald (Madeleine Grand Maison), Lionel (Monique Lemire); ses belles-sœurs et beaux-frères : Lucienne (feu Charles Goyette), Jeannine (feu André Dessureault), Georgette (Médéric Dubois), Thérèse (Gaston Savard), Marcel, Marius (Rose Petkoff), Diane et Denise Hamelin, Robert (Gaby), Victorin (Annette); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Pour renseignements : (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement : (819) 376-5491.

Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715.

Courriel : jdgarnau@videotron.ca



LOTTINVILLE
M. EUGÈNE

Au Foyer Père-Frédéric du Regroupement Cloutier-du-Rivage, le 29 juillet 2002, est décédé à l'âge de 96 ans, M. Eugène Lottinville, époux de feu Dorina Montplaisir.



PARADIS
DÉSALINIERS
MME ROSE-HÉLÈNE

Paisiblement, à l'unité des soins palliatifs du Dr-Gaston-Brunelle du CHCM de Shawinigan, le 29 juillet 2002, est décédé à l'âge de 78 ans, Mme Rose-Hélène Désalinières, épouse de feu Germain Paradis, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
Jean Carbonneau
343, 4e Rue
Shawinigan

Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le vendredi 2 août, à 11h en l'église Saint-Pierre. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Joseph de Shawinigan.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Lise (Ian Page) de Saint-Antoine, Robert (Thelma Fleck) de Nouvelle-Écosse, Jac-

ques (Sylvie Tessier) de Drummondville, Daniel (Luce Poirier) de Shawinigan; ses petits-enfants : Anne Monique Paradis, Shawn Martin et Karen Ann Page, Martin Robitaille, Francis et Vincent Paradis; son frère, Jules (Cécile Lamy); ses beaux-frères et belles-sœurs : Roger Gignac (feu Monique Désalinières), Cécile Paradis (feu Henri Jean), Jeannine Paradis (Marcel Desrosiers); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, ainsi qu'un grand ami de la famille, André Tremblay.

Des dons à l'unité des soins palliatifs du Dr-Gaston-Brunelle seraient grandement appréciés.

Pour renseignements : (819) 536-4449.

Télécopieur : (819) 537-8829.

Courriel : funjcarbo@qc.aira.com



RENAUD
MME JOCELYNE
CARBONNEAU

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 27 juillet 2002, est décédée à l'âge de 80 ans, Mme Jocelyne Carbonneau (artiste peintre), demeurant à Trois-Rivières, épouse adorée de Gilbert Renaud, fille de feu Germaine Fortin et de feu Hermas Carbonneau.

Pour respecter les volontés de Jocelyne, il n'y aura pas d'exposition, ni de service religieux.

Gilbert, Sylvia et Pierre accueilleront famille et ami(e)s pour une célébration de la vie de Jocelyne, au :

Centre funéraire
Rousseau et frère ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heures d'accueil : le samedi 3 août, de 14h à 17h et de 19h à 21h.

L'ont précédée dans la mort, ses sœurs : Madeleine, Hélène et son frère, Pierre. Elle laisse dans le deuil outre son époux, Gilbert; sa fille, Sylvia; son fils, Pierre (Emilia Sanchez); sa sœur, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs : Claire Carbonneau, Jean-Luc Carbonneau, Florent Carbonneau (Solange Fontaine), Jean-Charles Carbonneau (Annette St-Onge), Paula Renaud, Suzanne Renaud, Lorraine Renaud, Mario Renaud (Lucia Ménégon), André Renaud (Lorraine Jeannotte), Éric Renaud (Micheline Oumet); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, tout spécialement Joan Crichton et Nathalie Branchaud.

Des dons à l'unité des soins palliatifs du pavillon Saint-Joseph seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 374-6225.

Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.

Courriel : condoleances@centrrousseau.com

À la Villa Champêtre R. Julien de Pointe-du-Lac, le 26 juillet 2002, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Anne-Marie Fournier, épouse de feu Joseph Rodrigue et en secondes noces de feu Jules Tessier, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heure d'accueil : jeudi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le jeudi 1er août, à 13h en l'église Sainte-Catherine-de-Sienne. L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Casimir.

La défunte laisse dans le deuil sa sœur, Pauline L'Heureux-Proulx; elle laisse aussi plusieurs belles-sœurs et beaux-frères, nièces, neveux et ami(e)s.

Renseignements : (819) 378-3838.

Télécopieur : (819) 375-8146.

Courriel : complexe@jphilibert.com



RODRIGUE
TOURIGNY
MME FLORENCE
DESPRÉS

Au Foyer Père-Frédéric, entourée de l'amour et de la tendresse des siens et du personnel de cette institution, le 29 juillet 2002, est partie paisiblement vers le Seigneur, à l'âge de 95 ans, Mme Florence Després, épouse en premières noces de feu Joseph Rodrigue et en secondes

noces de feu Lionel Tourigny, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Rousseau et frère ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heures d'accueil : mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le jeudi 1er août, à 13h en l'église Sainte-Marguerite. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Hortense (Jean-Paul Dubord), Lilianne (Roland Thérien), Bernadette (Maurice Stevens), Angèle (feu Sylva Séguin); ses petits-enfants : Pierre et Jocelyne Dubord, Sylvie, Mario et André Thérien, Daniel, Gerry, Elaine, Suzie et Claude Stevens, Christine, Serge et Chantale Séguin; les enfants de feu Alfred Rodrigue et de Madeleine Gamache : Lync, Denise, Alain, Claire, André, René, Jean et France Rodrigue; les enfants de feu Albert Gélinas et de feu Pierrette Rodrigue : France, Lise, Lucie, Robert, Michel et René Gélinas; sa sœur, Cécile Després (Noël Michaud); elle laisse aussi plusieurs arrière-petits-enfants, neveux, nièces et ami(e)s.

Renseignements : (819) 378-3838.

Télécopieur : (819) 375-8146.

Courriel : complexe@jphilibert.com

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Rousseau et frère ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heures d'accueil : le samedi 3 août, de 14h à 17h et de 19h à 21h.

L'ont précédée dans la mort, ses sœurs : Madeleine, Hélène et son frère, Pierre. Elle laisse dans le deuil outre son époux, Gilbert; sa fille, Sylvia; son fils, Pierre (Emilia Sanchez); sa sœur, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs : Claire Carbonneau, Jean-Luc Carbonneau, Florent Carbonneau (Solange Fontaine), Jean-Charles Carbonneau (Annette St-Onge), Paula Renaud, Suzanne Renaud, Lorraine Renaud, Mario Renaud (Lucia Ménégon), André Renaud (Lorraine Jeannotte), Éric Renaud (Micheline Oumet); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s, tout spécialement Joan Crichton et Nathalie Branchaud.

Des dons à l'unité des soins palliatifs du pavillon Saint-Joseph seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 374-6225.

Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.

Courriel : condoleances@centrrousseau.com



SAUVAGEAU
TESSIER
MME LUCIENNE
L'HEUREUX

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 29 juillet 2002, est décédée à l'âge de 95 ans, Mme Lucienne L'Heureux, épouse en premières noces de feu Paul Sauvageau et en secondes noces de feu Jules Tessier, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heure d'accueil : jeudi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le jeudi 1er août, à 13h en l'église Sainte-Catherine-de-Sienne. L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Casimir.

La défunte laisse dans le deuil sa sœur, Pauline L'Heureux-Proulx; elle laisse aussi plusieurs belles-sœurs et beaux-frères, nièces, neveux et ami(e)s.

Renseignements : (819) 378-3838.

Télécopieur : (819) 375-8146.

Courriel : complexe@jphilibert.com

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Rousseau et frère ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heures d'accueil : vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 août, à 11h en l'église Saint-Sacrement. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Paul de Grand-Mère, à 15h.

Lui a précédé sa fille, Louise. Il laisse dans le deuil son épouse, Christiane Barsalou; ses enfants : Jocelyne, Pierre (Mona Gaucher), Christiane (Bernard Drouin); ses petits-enfants : Jacques, Suzanne, Claude et Jean-Philippe Albert, Carlo Savaria, Patsy Gaucher, Marie-Christine Lefrançois; ses arrière-petits-enfants : sa belle-sœur, Doris Lefrançois, o.s.u. de Trois-Rivières; ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.

Des dons à la Société Alzheimer de la Mauricie seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 374-6225.

Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.

Courriel : condoleances@centrrousseau.com



STEVENS
MME ANNE-MARIE
FOURNIER

À la Villa Champêtre R. Julien de Pointe-du-Lac, le 26 juillet 2002, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Anne-Marie Fournier, épouse de

feu Alexandre Stevens, autrefois de Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire
Rousseau et frère ltée
445, des Volontaires
Trois-Rivières

Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 13h.

Les funérailles auront lieu le vendredi 2 août, à 15h en l'église de la Cathédrale. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Huguette (Isidore Bisson), Marcel (Aline Lefebvre), Denise (Jean-Luc Bergeron), Mireille (feu Robert Mercier), Jean-Hugues; ses petits-enfants : Mark Buckley, Johanne Buckley (Michel Brunet), Linda Buckley (Paul St-Yves), Carole Stevens (Luc Gervais), Liane Mercier, Denis Mercier (Johanne Benoit), Pierre Mercier, Nicole Mercier (Jean Paquin); ses arrière-petits-enfants : François et Amélie Brunet, Stevens et Carl Bistodeau, Alexandre et Carole-Anne Mercier, Émile Paquin; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs : Clémence Fournier (Marcel Chartray), Bertha Fournier (Léo-Paul Forcier), Florida Fournier (feu Florent Girouard), Hélène Daviault (feu Omer Fournier), Cécile Charrel (feu Leo Fournier); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à l'opération Enfant Soleil seraient appréciés.

Pour renseignements : (819) 374-6225.

Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.

Courriel : condoleances@centrrousseau.com

925 Prières

REMERCIEMENTS À L'ESPRIT SAINT
pour faveur obtenue, Ghislaine R.

À LA MÉMOIRE DE

Mme Nancy Cantin

La direction et le personnel du **DÉPANNÉUR GUY GERMAIN** de Sainte-Anne-de-la-Pérade désirent offrir leurs plus sincères condoléances à la famille.

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.

690, Mgr-Panet, bureau 107, Nicolet J3T 1W1 - 293-6416

Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale

Feuilleton 67

AUTO-BIOGRAPHIE PIERRE NADEAU

Flammarion Québec

L'impatient

Ces équipes se déplaçaient rarement à moins de six : le réalisateur avec son indispensable assistante, le journaliste, un cameraman lui-même flanqué d'un assistant, et un preneur de son. Un aréopage d'une lourdeur insensée... Pour se déplacer, il fallait au minimum deux voitures. Et bien sûr, au moment de partir, il y avait toujours quelqu'un en retard.

Cette pratique a subsisté jusque dans les années quatre-vingt. Simon Durivage raconte à ce propos une anecdote très drôle. À l'époque où nous coanimions Le Point, il était allé à Harvard tourner une entrevue avec John Kenneth Galbraith, le célèbre économiste qui a été conseiller de tous les présidents démocrates depuis F.D. Roosevelt. En entrant dans la pièce où l'attendait notre pléthorique équipe de tournage, Galbraith eut ce mot magnifique : «My God, is there anybody left in Canada?»

La convention des réalisateurs leur assurait aussi le contrôle total sur la production. Il était pratiquement impossible de leur faire effectuer des coupures dans les reportages destinés aux magazines d'informations. À l'époque où j'étais à Weekend, la chaîne française diffusait une émission équivalente appelée Format 60. La formule voulait que chaque émission soit constituée de deux reportages de vingt minutes maximum chacun, suivis d'une table ronde ou d'une entrevue en studio. Cette troisième partie de l'émission devait faire en principe une quinzaine de minutes, mais cette durée en était souvent réduite à cause de l'intransigence de certains réalisateurs. Leurs reportages étaient plus longs que prévus, mais ils refusaient mordicus de les raccourcir.

À Weekend, la règle était stricte. Aucun reportage ne devait dépasser les quinze ou seize minutes, sauf dans le cas d'une émission spéciale avec un sujet unique. L'idéal était un reportage qui ne fasse pas plus de dix ou douze minutes. À ce propos, il me faut citer Douglas Letterman, un des réalisateurs de la célèbre émission This Hour has Seven Days, qui a fait les beaux jours de la télévision canadienne au début des années soixante. Pour Letterman, la capacité de concentration du téléspectateur moyen ne dépassait pas dix minutes. Ce genre de remarque, paraît-il, traduit le mépris du milieu de la télévision pour son public. Ou peut-être Letterman était-il simplement réaliste? Mais quel que soit le bien-fondé de ce commentaire, je demeure persuadé que, sauf exception, un bon reportage doit aller au but rapidement. Certains sujets commandent une exposition plus longue, mais ils sont rares. Avec une ligne claire, un angle bien défini, un ou deux exemples suffisamment forts pour illustrer le propos, nul besoin de s'éterniser. «Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement»...

De nos jours, il est vrai, certaines émissions donnent l'impression de tomber dans le travers inverse : de dix minutes par sujet, on y est passé à deux ou trois. La concision y est devenue facilité et pauvreté. Mais cela est un autre sujet... Jusqu'à la diffusion de Weekend, nous ne savions jamais à quel minutage nos reportages auraient droit. C'était fonction de l'intérêt que présentaient les autres sujets. Si ceux-là étaient plus intéressants, la cure d'amaigrissement était pour nous. Et pas question d'en avoir des états d'âme!

Le patron de Weekend, Dick Nielsen, et son adjoint, le réalisateur Andrew Simon, avaient la charge d'évaluer l'intérêt des sujets et de commander éventuellement des coupures. Jean Lebel et moi avons beaucoup appris à les voir fonctionner. Andrew Simon était particulièrement catégorique; pour lui, les reportages étaient toujours trop longs. Fréquemment il nous faisait réduire nos sujets de quinze à neuf minutes. Nous avions beau pousser des cris de divas indignées, rien ne l'ébranlait. Mais il savait aussi expliquer pourquoi il fallait réduire : «Il y a des redites, ici. Là, cette intervention est inutilement longue.» Nous râ lions, pour finir par admettre qu'il avait raison.

Un jour, Andrew était en tournage dans une région rurale du Québec. Je ne sais plus quel était le sujet, mais il s'agissait d'interviewer, entre autres personnes, un prêtre et un cultivateur.

Le cultivateur attendait l'équipe de Weekend chez lui. Pour recevoir la télévision, il avait mis son «habit du dimanche». C'était le soir. Il neigeait et il faisait froid. Mais l'idée de tourner dans la maison déplaçait à Andrew Simon. On perdrait de précieuses secondes à filmer le personnage pour dire qu'il était cultivateur. Il y avait mieux à faire : «Vous avez des bêtes, dit Andrew. J'ai vu qu'il y a une belle étable derrière la maison. Vous ne voyez pas d'objection à vous changer en vêtements de travail et à nous laisser vous interviewer au milieu de vos vaches?»

Cela ne faisait pas du tout l'affaire du cultivateur. Devant l'insistance d'Andrew Simon, il a pourtant fini par accepter. Ainsi, une seule image a suffi à le situer aux yeux des téléspectateurs.

Même méthode avec le prêtre, qui avait adopté la tenue post-Vatican II, un costume noir avec une petite croix à la boutonnière. «Mon père, dit Andrew Simon dans un excellent français, vous devez bien avoir un col romain? — C'est que je ne le porte plus très souvent, dit le prêtre. — Vous ferez bien cela pour nous!» de répliquer Andrew.

Le leader de la région !

Manufacture ouverte au public

- Vente et installation
- Produits haut de gamme
- Aluminium • Bois • PVC
- Portes de garage • Solariums

POSSIBILITÉ DE PAYER DANS UN AN

nouvel HORIZON

PORTES & PÉNÉTRÉS

1350, Lavarendrye, Trois-Rivières

Plusieurs points de vente au Québec : Saint-Boniface, Sainte-Julie, Charlevoix, Boisbriand.

www.nhi.qc.ca

694-0783

1084102

Sorties

concerts

MAISON BELLEMARE

Samedi, 3 août, 20 h 15, Musique de chambre: clarinette, voix et piano. Oeuvre de Dvorak, Vaughan Williams, Weber, Saint-Saëns, Poulenc
Info: 819-538-2301

CENTRE D'ART

LOUISELLE-CÔTÉ-LÉVESQUE

Concert aux jardins tous les dimanches après-midi d'août à 14h00
Info: 819-225-4088

DIMANCHE EN MUSIQUE

ÉGLISE SAINT-CHRISTOPHE

Dimanche, 4 août messe de 11 h. Présentation des deux saxophonistes, Jean-François Martin, Simon-Pierre Lessard et Ariane Lessard au piano. Exposition de la peintre Ange-Aimée Vigneault.
Info: 40, Laurier-Ouest, Victoriaville, 819-357-2376

expositions

MUSÉE DES RELIGIONS

Exposition permanente: Culte et Collection
Exposition temporaire: Jusqu'au 15 septembre: Sous le signe de la croix, l'expression créative du christianisme au Canada. Info: 293-6148

MUSÉE DES URSULINES

Du 14 mai au 3 novembre: «Du cabinet de curiosité au musée» objets qui ont marqué la vie religieuse, professionnelle et quotidienne des Ursulines
Info: 375-7922

MAISON RODOLPHE-DUGUAY

Du 26 mai au 1er septembre: Jeanne et Rodolphe à l'atelier l'Ermitage. Des oeuvres du peintre-graveur Rodolphe Duguay seront jumelées à des extraits de poèmes de son épouse Jeanne L'Archevêque.
Du 7 juillet au 18 août: Exposition de la coopérative des artistes du Bas Saint-François. Info: 819-293-4103

MOULIN MICHEL DE GENTILLY

Jusqu'à la mi-septembre: «Moulin à paroles» et «Le grain... du bois» Dégustez les crêpes et les galettes sarrasin servies avec des produits régionaux sur la terrasse. Par beau temps, les samedis et dimanches, de 11 h à 14 h
Info: 298-2882

MAISON DE LA CULTURE

Jusqu'au 1er septembre: «Un langage de feu sur des terres griffées» de Jean-Pierre Laroche dans le cadre de la Biennale nationale de céramique
Info: 372-4611

GALERIE D'ART DU PARC

Du 14 juin au 1er septembre: Biennale nationale de céramique, réunissant 26

céramistes invités

Info: 374-2355

MAISON

HERTEL-DE-LA-FRESNIÈRE

Du 14 juin au 1er septembre: Oeuvres des céramistes Denise Goyer et Alain Bonneau dans le cadre de la Biennale nationale de céramique
Info: 374-2355

ASSOCIATION L'OEIL TACTILE

Jusqu'au 2 septembre: Expositions collectives des oeuvres de 18 participants, tous issus du département des arts de l'UQTR.

1554, rue Notre-Dame, Trois-Rivières

Info: 694-0846

ÉGLISE DE SAINT-CÉLESTIN

Jusqu'au 1er septembre: «Le pèlerinage de la Tour des Martyrs». À tous les jours sauf les lundis et mardis, visites guidées.
Info: 819-229-3900

MUSÉE PIERRE-BOUCHER

Jusqu'au 2 septembre: «Têtes blondes, voiles noirs» centrée sur l'histoire du centième anniversaire de l'arrivée des Dominicaines à Trois-Rivières
Exposition permanente: «La Chapelle et art religieux»
Info: 376-4459

ÉGLISE DE CHAMPLAIN

Jusqu'au 18 août: «300 ans de sculpture à l'église de Champlain». Visites commentées du mercredi au dimanche
Info: 374-4902

MAISON DE LA CULTURE

DE TROIS-RIVIÈRES

Centre d'exposition Raymond-Lasnier du 14 juin au 1er septembre Jean-Pierre Laroche dans le cadre de la Biennale nationale de Céramique du mardi au vendredi de 10 h à 17 h, samedi et dimanche, 12 h à 17 h.
Info: 372-4611

MOULIN SEIGNEURIAL

À POINTE-DU-LAC

Du 27 juillet au 29 septembre, Jaber Lutfi, Artiste peintre. Expositions thématiques: Maître meunier et Farine de bois. Info: 377-1396

DOMAINE SEIGNEURIAL

SAINT-ANNE

-Du 22 juillet au 4 août: Valérie Guimont, artiste peintre et sculpteur.
-Du 5 au 18 août: Brian O'Keefe, illustrateur
Ouvert tous les jours de 10 h à 17 h
Info: 418-325-3522

CENTRE DE DIFFUSION

PRESSE PAPIER

Regard sur le Luxembourg, oeuvres des membres de l'atelier Empreinte du 2 au 25 août. Vernissage le dimanche 4 août

MUSÉE DES FILLES DE JÉSUS

Exposition permanente

Centenaire de l'arrivée des Filles de Jésus en Mauricie: Objets de mémoire
Info: 376-3741

MUSÉE DU VILLAGE

DES GRANDES PILES

Jusqu'au 18 août: Exposition estivale d'artistes membres de l'Association d'artistes-peintres du Centre-Mauricie.
Info: Rita, 537-6151

spectacles

COMPLEXE CULTUREL

FÉLIX-LECLERC

Jeudi, 1er août à 20 h 30: Hommage à Red Hot Chili Peppers du groupe Parallèle Univers. Première partie assurée par le groupe latquois Everlong.
Billet au 523-2600

PARC ANDRÉ GRONDINES

Vendredi, 2 août à 19h30, Fuego Bohémio de la Troupe Caravane. Musique flamenco, ziganes et marionnette géante.
Samedi, 3 août à 19h30, Journée des Aînés, Claude Béland, chansonnier et guitariste.
Angle des rues Principales et Déziel à Saint-Mathieu-du-Parc
Info: 532-1313

ÉGLISE DE CHAMPLAIN

Mardi, 6 août à 19 h 30, spectacle du groupe folklorique français, Le Diari.

P'TIT PUB

Soirée Chansonniers du jeudi au samedi 21 h 30. Le 1er, 2, 3 août: Martin Filion. Info: 372-5578

SALLE J-ANTONIO-THOMPSON

Mercredi au samedi à 20 h Rumeurs de l'humoriste Jean-Michel Antclil
Info: 380-9797

théâtre

MUSÉE LAURIER

Du 8 juillet au 9 août, 10 h et 14 h: à la Grange Fleury, «Jacques et le haricot magique», adaptation originale du conte populaire de Grimm. Maquillage et activité à chaque représentation
Info: 819-357-8655

FORGES-DU-SAINT-MAURICIE

Jusqu'au 11 août: Théâtre sous le chapiteau. Du mercredi au samedi à 14 h 30 et le dimanche à 14 h 00 et 15 h 30.
Info: 378-5116

L'AMPHITHÉÂTRE AU COEUR

DE LA FORÊT

Les vendredis et samedis, du 5 juillet au 31 août ainsi que le mercredi et le jeudi, 28 et 29 août. Les Troyennes, 4e saison. Info: 376-2428

CENTRE DE LA CULTURE

Tous les vendredis et samedis à 20 h jusqu'au 31 août, pièce Talk Radio.



LE NOUVELLISTE, KARINE BUISSON

Patrice Caron et Carmen Tremblay sont les hôtes du Festival de musique country de Shawinigan, qui débutait hier pour se poursuivre jusqu'à dimanche. On voit ici le couple en compagnie du président de l'événement, Denis Duchesne (à droite).

La grande famille du country à Shawinigan

Le deuxième Festival de musique country bat son plein

MARIE-JOSÉE MONTMINY

Shawinigan

Depuis lundi, des roulottes sont installées devant l'aréna Jacques-Plante, à Shawinigan, en attente du Festival de musique country qui débutait hier soir pour se poursuivre jusqu'à dimanche.

Les organisateurs indiquent que l'an dernier, la première édition de ce rendez-vous avait attiré 5000 personnes au parc Antoine-Saint-Onge. Les hôtes de l'événement, Carmen Tremblay et Patrice Caron, attendent 8000 amateurs de country pour la seconde édition du festival qu'ils ont créé en 2001 et démenagé cet été sur la rue Broadway.

M. Caron, un technicien en génie civil originaire de Shawinigan, et Mme Tremblay, qui gère une compagnie d'entretien, ont décidé de former un duo de musique country il y a deux ans. Le couple a imaginé le festival d'abord comme un moyen pour se faire connaître, mais aussi pour rassembler les artistes et les amateurs de country du Québec.

«Il y a un engouement pour la musique country depuis 7 ou 8 ans, mais surtout de la musique américaine. Souvent encore, quand les gens font référence au country, ils pensent au vieux western. Mais ce n'est pas que ça», explique M. Caron, qui préfère le country pop rock.

Le festival a été inauguré hier soir avec une soirée karaoké. Ce soir, une activité de danse «country américain» avec Pauline Melançon et les danseurs du Mélodie James est au programme. Une série de spectacles sera présentée vendredi soir, ainsi que samedi et dimanche dans l'après-midi et en soirée.

Samedi soir, en autres, on pourra voir se succéder sur scène les Guy Harvey, Gilles Girard et Dino L'Espérance, respectivement anciens membres des groupes Les Gendarmes, Les Classels et César et ses Romains. Ce spectacle concept rétro est prévu pour 22 h.

Dimanche, parmi les artistes invités, on retrouve les Richard Huet, Katia Daraiche, Bobby Hache et Pier Béland. Cette dernière clôturera le festival à compter de 20 h. Les spectacles auront lieu sous le chapiteau aménagé sur la portion de la rue Broadway fermée à la circulation pour la durée du festival.

Hier, une quarantaine de roulottes étaient stationnées devant l'aréna de Shawinigan. Parmi les festivaliers, on retrouvait des couples qui, comme Diane Perron et Marcel Charest, de Sainte-Adelphe, se promènent d'un festival country à un autre à travers la province.

Le couple de retraités était venu installer sa roulotte sur le site lundi, à peine revenu du festival country de Sorrel. Depuis la mi-juin, Mme Perron et son conjoint sont allés à Saint-Félix-de-Valois, Sainte-Madeleine, Sainte-Séraphine, et planifient se rendre à Saint-Robert, Wickham et Berthierville en août pour assister à d'autres événements du genre.

Évidemment, les amateurs de country se rencontrent souvent sur le circuit des festivals célébrant cette culture. «C'est comme une grande famille», résume M. Charest, qui joue lui-même de la musique avec sa femme.

Pour le duo Patrice et Carmen, la musique country est une passion. «C'est vraiment notre âme qu'on met à nu devant le monde, avec nos paroles. On touche les gens», considère Patrice Caron qui prépare actuellement un cd avec sa compagne.

RENDEZ-VOUS

Voyage au Sanctuaire du Cap

Le Club d'Âge d'Or Affilié de Grand-Mère organise un voyage au Sanctuaire du Cap, jeudi le 15 août. Le départ se fera à la Salle Séréntité à 9 h. Info: Cécile Lefebvre 538-6032.

L'Association des familles Lemire

Épluchette et méchoui à La Visitation 3 août à 13 h. Info: 450-674-0079.

Rencontres prénatales

Maternaide offre quatre sessions de rencontres prénatales qui débuteront le mercredi 7 août, lundi 12 août, mardi 20 août et le samedi 7 septembre. Info et inscriptions: 691-3181.

Ordre Fraternel des Aigles

Les Dames Auxiliaires organisent un mini-putt 4 août à Shawinigan-Sud. Si pluie, remis au 11 août. Info: 537-3849.

Rencontre d'Émotifs Anonymes

Vendredi, 2 août à 20 h au sous-sol de l'église Saint-Sacrement au 1775, boul Saint-Louis. Info: 371-1911 ou 379-3214 code 3700676.

Atelier réinsertion sociale et VIH

Sidaction inc. offre un atelier sur la réinsertion sociale et le VIH mardi le 6 août à 19 h au Repère, 2183 A St-Marc, Shawinigan et mercredi le 7 août à 19 h, à l'Office Diocésain de pastorale, 347 Lavolette, Trois-Rivières. Info: 374-5740.

Tournoi de Pétanque

Samedi, 3 août au parc Louis-Pinard. Inscription de 12 h à 13 h. Formule 1 capitaine, 2 à la pige. Info: 819-701-9553.

Association Canado-Américaine

Dîner et tour de ville le 15 août à 11 h au restaurant l'Olympia 4230, 12e Avenue Shawinigan-sud. Info: Diane: 537-5448.

Visite de la Cathédrale de l'Assomption

Dimanche, 4 août à 14 h. Bienvenue à tous.

Tournoi de pétanque

Port Saint-François, vendredi, le 2 août. Inscription de 16 h à 18 h. Info: 376-2851.

Association des Dessureault d'Amérique

Rassemblement annuel le 3 août à

BL L'ENTREPÔT DE L'HÔTELLERIE
BEAUDET, LAROCHE inc.
 ACHAT - VENTE - ÉCHANGE
 Équipement de restaurant
 neuf et d'occasion
 pièces et service
 Tél. (819) 693-7156
 Téléc. (819) 693-9120
 Roger Beaudet Sans frais: 1 866 693-7156 Laurent Laroche

Faites tourner les têtes...
 Pourquoi pas vous?
 Tout ce qu'il vous faut,
 c'est une visite chez
COIFFUROTECK
 Une équipe de 20 coiffeurs
 et conseillers vous attend.
OUVERT LE DIMANCHE

COIFFUROTECK Centre LesRivières 379-5655
 COIFFUROTECK BOUTIQUE Centre LesRivières 693-6111
 COIFFUROTECK PLAZA Plaza de la Mauricie 538-0761

25 de rabais sur toute opération de coiffure ou sur tout achat de produits de 10\$ et plus.
 (Ne peut être jumelé avec d'autres promotions). Sur présentation de cette annonce.

AUJOURD'HUI

La Tuque	30/19	Québec	28/17
Shawinigan	29/19	Trois-Rivières	
Montréal	29/21	Drummondville	28/20
Sherbrooke	29/19		

Météo Média
 Utilise des données météorologiques Canada

DEMAIN

MAX: 28	MIN: 19	PRÉC. 40%
---------	---------	-----------

Samedi

MAX: 27	MIN: 15	PRÉC. 30%
---------	---------	-----------

Dimanche

MAX: 26	MIN: 15	PRÉC. 30%
---------	---------	-----------

Lundi

MAX: 26	MIN: 15	PRÉC. 30%
---------	---------	-----------

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Sol	19/12	Rivière-du-loup	Sol	23/14
Barrage Gouin	Var	26/16	Saguenay	Var	26/17
Chibougamau	Var	26/16	St Georges	Sol	28/17
Gaspé	Sol	21/9	St-Hubert	Var	29/21
Gatineau	Ora	31/21	St-Hyacinthe	Var	29/21
Iles de la Mad.	Sol	18/14	St-Jean	Var	30/21
Joliette	Var	30/20	St-Jérôme	Var	30/21
La Grande	Sol	27/15	Sept-Îles	Sol	18/12
La Malbaie	Sol	24/14	Sorel	Sol	29/19
Maniwaki	Var	30/20	Val d'Or	Plu	31/17
Québec	Sol	28/17	Valleyfield	Var	29/21
Rimouski	Sol	20/13	Victoriaville	Sol	28/19

AU CANADA

Calgary	Var	17/7
Charlottetown	Sol	22/14
Edmonton	Var	14/6
Fredericton	Sol	28/14
Halifax	Sol	25/14
Ottawa	Ora	31/22
Québec	Sol	28/17
Régina	Var	16/7
Saint-Jean	Ave	17/10
Toronto	Sol	34/23
Victoria	Var	19/12
Yellowknife	Nua	8/5

LES MAREES

La Pêrade	Trois-Rivières		
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
2h50	1.4	N/D	
11h25	0.7		
15h05	1.3		
23h40	0.7		

ALMANACH

Max Normal	26°
Min Normal	14°
Max Record	1975 36°
Min Record	1924 7°

AU SOLEIL

Acapulco	Ora	29/28	Martinique	Sol	30/25
Bermudes	Sol	30/25	Myrtle Beach	Nua	31/23
Barbades	Sol	31/26	Montego Bay	Sol	33/25
Cancun	Sol	38/23	Orlando	Ora	32/23
Fort Lauderdale	Ora	32/25	Puerto Plata	Ora	33/25
Freeport	Ora	33/26	Puerto Vallarta	Ora	38/26
Key West	Ora	31/27	Tampa	Ora	30/25
La Havane	Ora	34/25	West Palm B.	Ora	32/25

LE MONDE

Amsterdam	Plu	22/18	Madrid	Sol	30/14
Athènes	Ora	29/23	Mexico City	Ora	24/13
Bruxelles	Plu	19/15	Moscou	Sol	31/19
Buenos Aires	Sol	8/3	New York	Sol	33/23
Hong Kong	Sol	32/26	Paris	Ave	23/15
Lisbonne	Sol	25/16	Rio	Plu	28/25
Londres	Plu	18/15	Rome	Sol	28/19
Los Angeles	Sol	23/17	Tokyo	Ora	32/28

LA LUNE

01 août 08 août 15 août 22 août

LE SOLEIL

5h32 20h22

LE VENT

SE 10 km/h

HUMIDEX

31

INDICE UV

6.7 (Modéré)

3 SOUS-MARINS 12 po
 pour seulement **14.99\$**
 pour un temps limité

"Le" festin familial
SUBWAY

LIVRAISON T.R • T.R.O 371 2741
 CAP 373-4994 • SHAWINIGAN 536-5120
 LA TUQUE 676-3636